IDRC • CRDI • CIID

CANADA

Rapport manuscrit 221f

Les étudiants africains au Canada

Leur profil, les conditions de leur formation et leurs plans de carrières

Miala Diambomba

Mars 1989

IDRC-MR221f

LES ÉTUDIANTS AFRICAINS AU CANADA

Leur profil, les conditions de leur formation et leurs plans de carrières

Miala Diambomba

Département d'administration et politique scolaires,
Université Laval

Ce rapport a été reproduit tel qu'il a été soumis, sans examen par des pairs ni révision par le personnel de la Division des communications. A moins d'indication contraire, les droits d'auteur de ce rapport appartiennent à l'auteur. La mention d'une marque déposée ne constitue pas une sanction du produit; elle ne sert qu'à informer le lecteur.

90-00270/

AVANT-PROPOS

Il y a, chez les chercheurs, un regain d'intérêt pour la probématique des études à l'étranger depuis quelques années. Cet intérêt est le résultat de plusieurs causes.

Premièrement, l'entrée massive des étudiants étrangers dans les pays d'accueil a donné lieu à un questionnement, dans ces pays, sur l'opportunité de continuer à consacrer des ressources nationales à la formation de ces étudiants. Puisque certains de ces étudiants viennent de pays qui peuvent en supporter les frais, on se demande si de tels programmes ne constituent pas une aide déguisée à ces pays.

Le problème du financement de l'enseignement supérieur auquel font face la plupart des pays depuis quelques années a amplifié ce questionnement. L'entrée massive des étudiants étrangers dans les pays d'accueil est considérée comme un problème sérieux parce qu'on pense que ceux-ci privent des places aux étudiants nationaux. On se demande donc si les ressources qui leur sont consacrées ne devraient pas servir à l'expansion de l'enseignement supérieur au profit des étudiants nationaux.

Cependant, le regain d'intérêt des chercheurs sur les programmes d'études à l'étranger provient également de la réalisation qu'au lieu de constituer une charge pour les pays d'accueil, ces programmes peuvent constituer une source importante de revenus pour les communautés et les institutions qui les accueillent. En effet, de plus en plus, ces étudiants financent leurs études avec des ressources privées ou publiques provenant de leurs pays. Même dans les pays en voie de développement, l'émergence d'une élite bourgeoise permet à certains parents de supporter ces coûts. De nombreuses universités se sont donc données des politiques visant à attirer cette clientèle.

Les programmes d'études à l'étranger sont également considérés importants sur un autre plan. Avec la baisse, dans beaucoup de pays industrialisés, du nombre d'étudiants nationaux aspirant à poursuivre

leurs études de niveaux supérieurs, de nombreux programmes de maîtrise et de doctorat réussiraient difficilement à se maintenir sans cette clientèle.

Par ailleurs, à moyen et à long termes, les programmes d'études à l'étranger permettent aux pays d'acceuil de raffermir leurs relations économiques et politiques avec les pays d'origine de ces étudiants. C'est ainsi qu'ils sont quelquefois considérés comme des extensions de la politique extérieure des pays d'accueil.

C'est d'ailleurs à cause de ce fait que la recherche sur les étudiants étrangers continuent à porter essentiellement sur des questions d'intérêt aux pays d'accueil. En effet, la plupart de ces recherches visent surtout à analyser les attitudes des étudiants étrangers vis-à-vis des pays d'accueil.

Même si le développement des ressources humaines est parmi les raisons les plus souvent invoquées pour justifier la mise en place des programmes d'études à l'étranger, peu d'attention est accordée à leur pertinence pour le développement des ressources humaines dans les pays bénéficiaires. En conséquence, peu d'information existe sur la façon dont les objectifs scolaires et professionnels des étudiants concernés sont influencées pendant leur séjour à l'étranger. Cette absence d'information est encore plus évidente en ce qui concerne les pays africains.

La présente recherche avait donc pour but de combler cette lacune. Elle fait partie d'un programme d'activités visant à déterminer l'importance des programmes d'études à l'étranger pour le développement des cadres en Afrique.

Etant donné que le développement des ressources humaines est la raison majeure invoquée pour l'envoi des étudiants en formation à l'étranger, on suppose que ces étudiants y vont avec des objectifs scolaires et professionnels clairs. Nous voulions voir si le séjour à l'étranger modifie ces objectifs et si les plans de carrières de ces étudiants sont différents pendant et à la fin de leurs études de ce

qu'ils étaient au moment de les entreprendre.

Nous nous sommes intéressé à cette question parce que ces programmes ne peuvent contribuer au développement économique et social dans les pays concernés que dans la mesure où ils produisent les ressources humaines requises pour la réalisation des actions de développement pour lesquelles la décision de former ces étudiants à l'étranger avait été prise. Si les étudiants réorientent leurs plans professionnels pendant les études dans un sens qui divergent des objectifs ayant motivé leur envoi en formation, les pays en question sont privés de ressources humaines pertinentes. Une telle réorientation exige que d'autres personnes soient envoyées en formation, ce qui fait des programmes de formation un processus sans fin.

Cette recherche a été réalisée grâce à une subvention du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI). L'auteur remercie ce centre pour cette aide et pour sa patience. En effet, la finalisation de ce rapport a été retardée par des interférences dûes aux nombreuses activités dans lesquelles l'auteur s'est engagé pendant la réalisation de cette recherche. En particulier, le temps consacré à la création et au maintien du programme de formation à la recherche en éducation à Lomé a fortement perturbé la réalisation de ce travail.

L'auteur remercie les nombreux collègues et étudiants qui lui ont apporté leur collaboration aux différentes étapes de ce travail. En particulier, des remerciements vont à Claude Deblois, Jean Moisseux, Antoine Ambroise, Claude Trottier de l'Université Laval, et Nelly Stromquist de l'Université de la Californie du Sud dont les critiques précieuses ont permis d'améliorer le questionnaire qui a servi à la cueillette des données; à Myriam Drolet, Tamba Talamaku, Mireille Diambomba, Yenge Diambomba, et Zola Diambomba qui ont participé à la codification du questionnaire; à Andrée Larue qui a fait la saisie des données; à Kabule Weva, Mbemba Ilenda et Fidèle Medzo qui ont participé aux premières étapes d'analyse des données; et à Linda Bisson, la secrétaire du Projet ouest africain, qui a dactylographié les premiers

documents. L'auteur remercie aussi les nombreux enquêteurs qui ont effectué les entrevues.

L'auteur remercie P.W. Bélanger pour ses commentaires critiques de la première version de cette étude. Marie-Christine Girard et Yenge Diambomba ont effectué le travail d'édition de la version finale de l'étude. Enfin, l'auteur remercie également l'Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education (IREDU) de l'Université de Dijon pour l'appui techinque qui lui a été fourni pendant l'analyse des données en 1985.

Miala Diambomba
Québec, octobre 1987

TABLES DES MATIERES

Avant-propos i

Table des matières vi

Liste des tableaux xii

I. LA PROBLEMATIQUE DES ETUDES A L'ETRANGER 1

Chapitre 1. Présentation du problème 3

1. Introduction 3

2. But de l'étude 6

2.1. Justification de l'étude 7

3. Cadre théorique et récension des écrits 12

3.1. Facteurs affectant le processus des choix d'occupations 12

3.1.1. Etapes du développement vocationnel 15

3.1.2. Impact de l'expérience scolaire sur les choix d'occupations 19

3.1.3. Schéma d'explication du processus de choix d'occupations 22

3.1.4. Impact des études à l'étranger sur les choix d'occupations 23

3.2. Récension des écrits 26

3.2.1. Les écrits sur les étudiants à l'étranger 28

4. Sommaire 35

Chapitre 2. Méthodes d'analyse 37

1. Les hypothèses principales 37

1.1. Les questions secondaires 39

2. Plan d'anlayse 40

2.1. Analyse des données 41
2.2. La mesure des variables 42

3. Population, échantillon, méthodes d'enquête 55

3.1. Population 55
3.2. Echantillon 57
3.3. Répartition des étudiants par pays d'origine 59

4. Sommaire 60

II. LE PROFIL DES ETUDIANTS AFRICAINS AU CANADA 61

Chapitre 3. Qui sont les étudiants africains au Canada? 63

1.Caractéristiques individuelles 63

1.1. L'âge 63
1.2. Etat civil et charge familiales 64
1.3. Sexe 66
1.4. Statut socio-économique des parents 67
1.5. Milieu de résidence pendant l'enfance 70

2. Les antécédents scolaires 72

2.1. Niveau d'études à l'arrivée au Canada 72
2.2. Domaines d'études avant l'arrivée au Canada 73

3. Antécédents professionnels 74

3.1. Les occupations antérieures des répondants 74
3.2. Nombre d'années passées dans les occupations antérieures 78
3.3. Salaires et autres avantages reçus 82

4. Pourquoi va-t-on étudier à l'étranger 85

5. Sommaire 88

Chapitre 4. Sources de financement des séjours au Canada 91

1. Qui finance les étudiants 92

1.1. Caractéristiques des étudiants selon les sources de financement 97

2. Revenus mensuels disponibles aux étudiants 103

2.1. Les revenus perçus par les étudiants 103

2.2. Revenus perçus au Canada et les salaires dans les emplois antérieurs 106

3. La contribution des parents au financement des études 113

3. Sommaire 115

Chapitre 5. Intégration académique et sociale 117

1. Les lieux de résidence pendant les études 117

1.1. Les partenaires dans les logements 118

1.2. Difficultés à la recherche des logements et source d'aide 119

2. Participation aux associations étudiantes 120

3. Utilisation des services universitaires 122

4. Relation avec les pays d'origine 125

5. Sommaire 128

III. DOMAINES D'ETUDES, INSERTION ACADEMIQUE ET NIVEAU DE PERFORMANCE ACADEMIQUE 129

Chapitre 6. Domaines d'études et intégration académique 131

1. Domaines d'études 131

1.1. Relation entre les domaines d'études et les antécédents scolaires 134

1.2. Relation entre les domaines d'études et les raisons motivant les études à l'étranger 135

1.3. La relation entre les domaines d'études et la source de financement 136

1.4. Niveau d'inscription à l'arrivée et au moment de l'enquête 138

2. Domaines et niveaux d'inscription par pays d'origine 145

3. Raisons des choix des domaines d'études 147
4. Intégration dans les milieux d'études 149

5. Sommaire 151

Chapitre 7. Performance académique pendant les études au Canada 153

1. Le niveau de performance académique 153

1.1. Les déterminants de la performance académique 154

2. Sommaire 165

IV. IMPACT DU SEJOUR AU CANADA SUR LES PLANS DE CARRIERE 167

Chapitre 8. Choix et préférences d'occupation et leurs déterminants 169

1. Les occupations désirées par les répondants 169

1.1. Les occupations que les répondans pensaient pouvoir obtenir 173
1.2. Les perceptions des répondants sur l'importance accordée aux occupations dans les politique de développement 176
1.3. Milieux de résidence après études 180
1.4. Types d'organismes préférés pour les emplois futurs 181
1.5. Perspectives d'emplois et les facteurs affectant l'obtention d'emplois 183

2. Les déterminants des préférences occupationnelles 187

2.1. Les caractéristiques individuelles 187
2.1. Les antécédents scolaires 189
2.3. Les antécédents occupationnels 190
2.4. Relation entre les préférences d'occupations et les facteurs liés aux études à l'étranger 193

3. Sommaire 195

Chapitre 9. Projets relatifs au retour dans les pays de résidence après les études 197

1. Intentions et désirs par rapport au retour dans les pays d'origine 198

1.1. Les intentions et les désirs selon les caractéristiques individuelles 202
1.2. Les intentions et les désirs selon les antécédents occupationnels 204
1.3. Les intentions et les désirs selon les facteurs relatifs aux milieux d'études 211

2. Sommaire 213

Chapitre 10. Les plans d'occupations changent-ils pendant les études? 215

1. Degré de stabilité dans les plans de carrières 215

1.1. Relation entre les indicateurs de mesure de stabilité dans les plans de carrières 221

2. Relation entre la durée du séjour au Canada et l'évolution des plans de carrières 222

3. Sommaire 226

Chapitre 11. Pourquoi les étudiants changent-ils des plans de carrière? 229

1. Relation entre les plans de carrières et les caractéristiques individuelles 231

1.1. Relation entre les caractéristiques individuelles et la différence entre les emplois désirés et possibles 232

2. Relation entre les antécédents scolaires et les raisons motivant les études à l'étranger, et le changement dans les plans de carrières 238

2.1. Relation entre les antécédents scolaires et les raisons motivant les études à l'étranger, et la différence entre les emplois désirés et ceux jugés possibles 239

2.2. Relation entre les antécédents scolaires et les raisons motivant les études à l'étranger, et la différence entre les milieux antérieurs et futurs d'emplois 241
2.3. Relation entre les antécédents et les raisons motivant les études à l'étranger, et la différence entre les organismes antérieurs et futurs d'emplois 242
2.4. Relation entre les antécédents scolaires et les raisons motivant les études à l'étranger, et le changement des domaines d'études au Canada 244

3. Relation entre les antécédents occupationnels et les plans de carrières 245

3.1. Les inquiètes sur les possibilités futures d'emplois et les plans de carrières 249

4. Relation entre les facteurs relatifs aux milieux d'études et le changement dans les plans de carrières 253

5. Sommaire 255

Chapitre 12. Conclusions et implications 257

1. Principaux résultats 258

1.1. Les politiques vis-à-vis des études à l'étranger 258
1.2. Le profil des répondants 260
1.3. Intégration sociale et académique et leur performance académique 266
1.4. Les préférences d'occupations et l'impact du séjour canadien 269
1.5. Les facteurs influençant le changement dans les plans de carrières 273

2. Implications théoriques et pratiques des résultats 276

2.1. Implications théoriques 276
2.2. Implications pratiques 280

3. Conclusion générale 286

Bibliographie 291

TABLEAUX ET SCHEMAS

Schéma 1.1.	Interactions et flux menant aux choix d'occupations.	22
Schéma 1.2.	Processus de modification des carrières chez les étudiants étrangers.	25
Tableau 1.1.	Raisons importantes influencant les répondants de chaque nationalité d'aller à l'étranger.	32
Tableau 1.2.	Fréquence des raisons mentionnées pour les études l'étranger.	33
Schéma 2.1.	Relation entre l'évolution des plans de carrières et les caractéristiques individuelles, les antécédents scolaires et les facteurs relatifs aux milieux d'études au Canada.	40
Tableau 2.1.	Etablissement avec le plus grand nombre d'inscrits étrangers	56
Tableau 2.2.	Répartion de l'échantillon par région d'origine	59
Tableau 3.1.	Occupations des pères, mères et tuteurs.	67
Tableau 3.2.	Niveau scolaires atteints par les pères, mères et tuteurs.	69
Tableau 3.3.	Domaines d'études avant l'arrivée au Canada.	73
Tableau 3.4.	Occupations antérieures des répondants.	74
Tableau 3.5.	Pourcentage des répondants selon les facteurs ayant joué un rôle dans l'obtention de l'emploi.	80
Tableau 3.6.	Salaires mensuels percus par les répondants dans leurs emplois antérieurs	83
Tableau 3.7.	Raisons motivant les gens d'aller étudier à l'étranger.	86
Tableau 4.1.	Sources de financement des étudiants africains au Canada.	93
Tableau 4.2. et Tableau 4.3.	Distribution des montants des bourses mensuels des salaires dans les emplois antérieurs.	104
	Comparaison des taux de bourses accordés aux étudiants dans les universités africaines et à l'étranger à au revenu per capita et au smig (en $Ca).	105
Tableau 4.4.	Relation entre les revenus disponibles au Canada et les salaires antérieurs des répondants.	108
Tableau 4.5.	Relation entre les revenus déclarés par les étudiants et les autres facteurs.	110
Tableau 4.6.	Relation entre les revenus déclarés par les étudiants et les revenus jugés nécessaires.	111

Tableau 4.7.	Distribution des revenus considérés nécessaires par les répondants pour vivre au Canada.	112
Tableau 4.8.	Distribution des répondants par montants d'allocations provenant des parents.	114
Tableau 5.1.	Personnes co-habitant avec les répondants.	118
Tableau 5.2.	Source d'aide lors de la rechreche du logement.	119
Tableau 5.3.	Rôle principal du conseiller dans l'université.	123
Tableau 5.4.	Fréquence des rencontres avec les conseillers.	124
Tableau 5.5.	Sujets traités dans la correspondance avec les organismes officiels du pays.	126
Tableau 5.6.	Sujets traités le plus souvent dans la correspondance avec la famille.	127
Tableau 6.1.	Domaines d'études au Canada et dans les pays d'origine.	132
Tableau 6.2.	Relation entre les domaines d'études et les raisons motivant les études à l'étranger	136
Tableau 6.3.	Distribution des répondants par niveaux d'inscription à l'arrivée et au moment de l'enquête.	138
Tableau 6.4.	Distribution des répondants par niveaux d'inscription à l'arrivée et au moment de l'enquête.	140
Tableau 6.5.	Flux des répondants des niveaux d'inscription à l'arrivée aux niveaux d'inscription au moment de l'enquête	141
Tableau 6.6.	Répartition des répondants par nombre d'années écoulées depuis l'arrivée au Canada.	143
Tableau 6.7.	Nombre de répondants depuis l'arrivée au Canada par niveau d'études au moment de l'enquête.	144
Tableau 6.8.	Distribution des répondants par domaines d'études et par pays.	145
Tableau 6.9.	Raisons motivant les choix des domaines d'études par les répondants.	147
Tableau 6.10.	Activités et problèmes rencontrés par les répondants dans les programmes d'études.	150
Tableau 7.1.	Niveaux de performance chez les étudiant selon leur propre évaluation.	154
Tableau 7.2.	Coefficients de corrélation entre la performance académique et les caractéristiques individuelles.	155
Tableau 7.3.	Coefficient de corrélation entre la performance académique les antécédents professionnels.	159
Tableau 7.4.	Coefficients de corrélation entre la perfor-	

mance cadémique et les facteurs relatifs aux milieux d'études. 162
Tableau 7.5. Coefficients de corrélation entre la performance académique et les ressources financières. 164
Tableau 8.1. Répartition des répondants par occupations désirées et par celles qu'ils peuvent obtenir. 170
Tableau 8.2. Distribution des répondants par occupations désirées et par occupations obtenables. 171
Tableau 8.3. Points mesurant l'importance accordée aux différentes occupations pour le pour le développement dans les pays africains selon les répondants. 177
Tableau 8.4. Types d'organismes choisis par les répondants pour leurs futurs emplois. 181
Tableau 8.5. Distribution des répondants par degrés de difficultés perçues à la recherche de l'emploi après les études. 184
Tableau 8.6. Echelle des degrés d'inquiétudes éprouvées dans la recherche de l'emploi. 185
Tableau 8.7. Degré d'association (coefficient lambda) ente les préférences occupationnelles et les caractéristiques individuelles lorsque ces dernière étaient les variables indépendantes. 186
Tableau 8.8. Degré d'association (coefficient tau) entre les préférences occupationnelles et les antécédents scolaires. 190
Tableau 8.9. Degré d'association (coefficient tau) entre les préférences et les antécédents occupationnels. 191
Tableau 8.10. Degré d'association (coefficient tau) entre les préférences occupationnelles et les facteurs liés aux études à l'étranger. 194
Tableau 9.1. Retour dans les pays après les études. 198
Tableau 9.2. Répartition des étudiants selon les désirs de demeurer au Canada. 199
Tableau 9.3. Relation entre les intentions et les désirs des répondants par rapport au retour dans les pays d'origine. 200
Tableau 9.4. Répartition des étudiants par raisons motivant à retourner dans leurs pays d'origine 201
Tableau 9.5. Degré d'association entre les projets futurs des répondants par rapport au retour dans les pays d'origine, et les caractéristiques individuelles. 204
Tableau 9.6. Degré d'association entre les intentions et les désirs des répondants par rapport au

	retour dans les pays d'origine et les antécédents scolaires et professionnels.	206
Tableau 9.7.	Degré d'association entre les intentions et les désirs des répondants par rapport au retour dans leurs pays, et les facteurs liés à leurs études au Canada.	210
Tableau 9.8.	Degré d'association entre les intentions et les désirs des répondants par rapport au retour dans leurs pays, et les facteurs relatifs à l'intégration dans les milieux d'études.	212
Tableau 10.1.	Pourcentages d'étudiants ayant changé leurs plans de carrières pendant leur séjour canandien.	218
Tableau 10.2.	Pourcentages des anciens étudiants ayant changé leurs plans de carrières pendant leur séjour canadien.	220
Tableau 10.3.	Relation entre les indicateurs de mesure du degré de stabilité dans les plans de carrières.	221
Tableau 10.4.	Relation entre la durée du séjour au Canada et les indicateurs du changement des plans de carrières pour l'ensemble des répondants.	222
Tableau 10.5.	Relation entre la durée du séjour au Canada et les indicateurs du changement des plans de carrières pour ceux ayant occupé un emploi.	223
Tableau 10.6.	Relation entre la durée du séjour au Canada et les indicateurs du changement dans les plans de carrières pour les anciens étudiants.	223
Tableau 10.7.	Relation entre le niveau d'études et les plans de carrières pour l'ensemble des répondants.	225
Tableau 10.8.	Relation entre le niveau d'études et les plans de carrières chez les répondants ayant travaillé avant le séjour canadien.	225
Tableau 10.9.	Relation entre le niveau d'études et les indicateurs du changement des plans de carrières pour les anciens étudiants.	225
Tableau 11.1.	Relations attendues entre le changement des plans de carrières et ses déterminants.	230
Tableau 11.2.	Relation entre le changement dans les emplois désirés et les emplois antérieurs, et les caractéristiques individuelles.	233
Tableau 11.3.	Relation entre la différence entre les milieux de résidence antérieurs au séjour canadien et les milieux de résidence future, et les caractéristiques individuelles.	235
Tableau 11.4.	Relation entre la différence entre les organismes d'emplois antérieurs et ceux d'emplois futurs, et les caractéristiques	

individuelles. 236
Tableau 11.5. Relation entre le changement de filières d'études pendant les études au Canada et les caractéristiques individuelles. 238
Tableau 11.6. Relation entre raisons des études à l'étranger et la différence entre les occupations aspirées et les emplois que les répondants pensaient obtenir. 240
Tableau 11.7. Relation entre les raisons d'études à l'étranger et la différence entre les milieux antérieurs et futures de résidence. 241
Tableau 11.8. Relation entre les raisons d'études à l'étranger et la différence entre les milieux antérieures et les milieux futurs de résidence. 243
Tableau 11.9. Relation entre les raisons d'études à l'étranger et le changement de domaines d'études. 245
Tableau 11.10. Relation entre les antécédents occupationnels et la différence entre les emplois désirés et les emplois possibles. 246
Tableau 11.11. Relation ente les antécédents occupationnels et la différence entre les milieux antérieurs de résidence et les milieux de résidence aspirés après les études. 247
Tableau 11.12. Relation entre les antécédents occupationnels et la différence entre les organismes antérieursd'emplois et les organismes proposés pour le travail après les études. 248
Tableau 11.13. Relation entre les antécédents occupationnels et la différence entre les filières d'études à l'arrivée et au moment de l'enquête. 248
Tableau 11.14. Relation entre les inquiétudes sur les possibilités d'emplois et la différence entre les occupations désirées et ceux que l'on pouvait avoir. 251
Tableau 11.15. Relation entre les inquiétudes sur les possibilités d'emplolis et la différence entre milieux aspirés de résidence et ceux dans lesquels l'on avait vécu. 251
Tableau 11.16. Relation entre les inquiétudes sur les possiblités d'emplois et la différence entre les organismes aspirés et ceux dans lesquels l'on avait travaillé. 252
Tableau 11.17. Relation entre les inquiétudes sur les possiblités d'emplois et le changement dans les filières d'études. 252
Tableau 11.18. Relation entre les facteurs relatifs aux milieux d'études et la différence entre les

emplois aspirés et ceux que l'on de pouvoir
obtenir. 254

PREMIERE PARTIE

LA PROBLEMATIQUE DES ETUDES A L'ETRANGER

CHAPITRE 1. PRESENTATION DU PROBLEME

1. Introduction

L'un des problèmes les plus importants auxquels furent confrontés les pays africains lors de leur accession à l'indépendance était le manque de cadres supérieurs. Pendant la colonisation, il y avait approximativement, dans ces pays, 50,000 cadres européens pour gérer leur administration politique et leur structure économique et social. Le départ de la majorité de ces cadres en 1960 a créé un vide dans la plupart des pays parce que peu de nationaux avaient les qualifications requises pour assumer les fonctions supérieures laissées vacantes.

Même dans les anciennes colonies anglaises et françaises, où une certaine élite locale avait été formée, le nombre de nationaux capables d'assumer ces fonctions était très limité.

Pour faire face à ce problème, trois stratégies furent adoptées dans ces pays. Premièrement, une promotion massive des africains aux postes de commande fut opérée sans tenir compte des qualifications scolaires mais en leur associant des assistants techniques. Les cadres promus étaient en général les subalternes des anciens cadres coloniaux qui étaient donc plus ou moins familiers avec les fonctions qu'ils devaient assumer. Toutefois, des sessions de formation de courte durée furent instituées pour eux tant dans leurs pays respectifs que pendant des missions à l'étranger.

Deuxièmement, des programmes de formation de type classique avaient été mis sur pied à l'étranger et de nombreux jeunes furent envoyés en formation dans le but de revenir remplacer les assistants techniques étrangers ou certains des cadres nationaux qui n'avaient pas les qualifications requises. Peu de données fiables existent sur le nombre de jeunes africains envoyés à l'étranger. Ces programmes ont

cependant été le principal cadre de formation de la plupart des responsables africains, puisque les structures nationales étaient inadéquates, tant en termes de disponibilité des places qu'en termes d'équipements. En effet, l'enseignement secondaire et supérieur était peu développé ou inexistant dans la plupart de ces pays.

La troisième stratégie consistait en un développement massif du système d'enseignement à tous les niveaux. Initialement tracée à Addis Abeba lors de la première conférence des ministres africains de l'éducation, cette stratégie visait une hausse des taux de scolarisation à tous les niveaux. Les niveaux secondaire et supérieur furent particulièrement visés, leur développement étant indispensable pour permettre à ces pays de solutionner, à long terme, leur problème de main d'oeuvre supérieure.

De nombreux établissements d'enseignement secondaire et supérieur avaient été créés. Au niveau secondaire général, le taux moyen de scolarisation pour les pays sub-sahariens est ainsi passé de 3% en 1960 à 20% en 1983. En termes d'effectifs, le nombre d'élèves est passé, à ce niveau, de 793,000 à 11,119,000 pendant la même période, soit un taux annuel moyen d'accroissement de 12.4%.

Quant à l'enseignement universitaire, le nombre de ses effectifs est passé de 21,000 en 1960 à 437,000 en 1983, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 14.9 %. Ceci représentait approximativement 2% des jeunes de niveau universitaire. (Banque Mondiale, 1984).

Ces données montrent clairement que, malgré les ressources importantes qui ont été investies à ces deux niveaux, les résultats obtenus sont loin des projections faites lors de la conférence d'Addis Abeba. Rappelons que selon le programme adopté lors de cette conférence, l'enseignement secondaire devait, à l'année cible de 1980, accueillir au moins 20 % des finissants du niveau primaire, soit environ 30 % de tous les enfants d'âge scolaire de ce niveau et 20 % des jeunes terminant le niveau secondaire, soit 2% des jeunes de

niveau scolaire supérieur (UNESCO, 1961).

Puisque les structures nationales de formation sont demeurées insuffisantes par rapport aux besoins des pays africains en main-d'oeuvre de haut niveau, la deuxième stratégie, celle qui consiste en l'envoi des jeunes dans les institutions de formation à l'étranger, a été et demeure toujours la base des politiques de développement des ressources humaines en Afrique.

Ainsi, même s'il y a eu, au cours des dernières années, une baisse dans la proportion des étudiants africains poursuivant leurs études à l'étranger, en termes absolus, les effectifs sont encore importants (IIE, 1980; Bray,1984). Aux Etats-Unis, le nombre d'étudiants africains est passé de 904 (3.4% du total des étudiants étrangers) en 1960 à 41,660 (12.8% du total) en 1981. En France, il y avait, en 1978, 108,471 étudiants étrangers; de ceux-ci, 55,920 (51.6 % du total) venaient d'Afrique, particulièrement d'Afrique francophone subsaharienne (Ministère de la coopération, 1980). Au Canada, le nombre d'étudiants étrangers était estimé, en 1977, à environ 2,931 soit 12.5 % du total des étudiants étrangers (Niece and Braun 1977), alors qu'en Grande-Bretagne, les seuls pays d'Afrique de l'est et du sud fournissaient, en 1965, 6,523 étudiants étrangers (9.1% du total) et 9,603 (8.4 % du total) en1976 (Williams, 1982).

La répartition de ces contingents par pays d'origine permet d'apprécier l'importance de cette stratégie de formation dans ces pays ainsi que les choix des pays de formation (Bray, 1984; Moock, 1984). En France, par exemple, les statistiques du Ministère de la coopération montrent qu'en 1978, les pays suivants avaient les contingents les plus importants d'étudiants en France: Cameroun (3,411 étudiants), Côte d'Ivoire (2,181 étudiants), et Madagascar (2.069 étudiants; Ministère de la coopération, 1980). Aux Etats-Unis, le seul Nigeria fournissait, en 1981, 19,560 du total des étudiants africains (IIE, 1980). Au Canada, c'est aussi le Nigeria qui fournit le plus important contingent. En 1977, il y avait 1,241 étudiants venant de ce pays.

En général, les pays africains envoient la majorité de leurs étudiants à l'étranger dans leurs anciennes métropoles (Bray, 1984). Ceci se justifie par les affinités économiques, politiques et culturelles qui les lient ou par l'orientation des politiques d'aide à l'étranger de ces anciennens métropoles qui concentrent leur aide dans les anciennes colonies. Cependant, les pays d'études à l'étranger sont également déterminés en fonction de la langue (Moock, 1984). Ainsi, la majorité des étudiants francophones vont dans les pays d'expression francaise, alors que les étudiants en provenance des pays anglophones sont surtout envoyés aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, ou au Canada.

Malgré l'importance du nombre d'africains étudiant en dehors de leurs pays, peu d'information existent sur l'impact des programmes d'études à l'étranger dans les pays africains. Nous possédons très peu de données statistiques à ce sujet, et peu d'information concernant l'impact de ces programmes sur la formation du capital humain dans ces pays. Etant donné que le problème majeur que les pays africains devaient résoudre à leur accession à l'indépendance, pour développer leurs ressources humaines, était d'ordre quantitatif - il y avait nécessité d'accroître le nombre de personnes pouvant accéder aux hautes fonctions administratives - peu d'attention a été accordé à la qualité et à la pertinence des cadres formés (Diambomba, 1980). Ainsi, on ne sait pas si les programmes d'études à l'étranger répondent ou non aux objectifs de développement qui motivent l'envoi des étudiants à l'étranger. Même la tentative faite en Afrique de l'Est (Malyamkono, 1980) n'a pas donné des résultats concluants.

2. But de l'étude

La présente étude a donc pour but de contribuer à une meilleure compréhension de la problématique des études à l'étranger. Dans un premier temps, il s'agit de dresser le profil des étudiants africains qui ont la chance de participer à ces programmes. Il s'agit de voir qui

y participent; qu'est ce qui motive leurs décisions; comment sont-ils sélectionnés; qui décide des choix des programmes d'études et des pays de formation; qui finance leurs études et quel est le degré d'intégration de ces étudiants dans les milieux étrangers.

Le deuxième objectif visé par cette étude est d'évaluer l'importance de ces programmes de formation pour l'accroissement du capital humain en Afrique. A ce sujet, nous verrons de quelle façon ils répondent aux besoins en main-d'oeuvre des pays concernés. Puisque, en principe, les étudiants sont envoyés en formation en vue de satisfaire à des besoins précis en main-d'oeuvre, ces programmes ne peuvent répondre à ces besoins que si les participants ne dévient pas des objectifs initiaux au cours de leur formation. Il est donc question, dans cette étude, de voir si les participants à ces programmes subissent des changements majeurs quant à leurs objectifs scolaires et leurs plans de carrières, et d'identifier les facteurs qui sont à la base des changements éventuels. Plus spécifiquement, il y a lieu de voir si les objectifs scolaires et professionnels des étudiants africains sont fondamentalement différents au terme de leurs séjours d'études de ceux qu'ils avaient à leur arrivée.

2.1. Justification de l'étude.

L'importance du capital humain dans la croissance économique est assez bien démontrée dans la littérature (Anderson and Bowman, 1969). Les nombreuses études réalisées sur la relation entre la formation et la production, montrent qu' une année complémentaire de formation se traduit par une amélioration de la production. Certaines études concernant l'impact de la formation sur la production agricole indiquent par exemple que quatre années de scolarité primaire peuvent augmenter la production dans des proportions pouvant atteindre 8% (Banque Mondiale, 1980).

Cependant, malgré ces résultats, des questions se posent encore

sur la nature de la relation entre la formation et la productivité des travailleurs (Gintis, 1971). Alors que certains suggèrent que la variation dans la productivité des instruits provient des compétences complémentaires acquises, d'autres soutiennent par contre que celle-ci vient surtout de ce que l'école conditionne les élèves et les rend plus dociles par rapport aux exigences des producteurs (Bowles and Gintis, 1978). D'autres encore suggèrent que la variation dans la productivité s'explique plutôt par les conditions sociales dans lesquelles vivent les travailleurs; ainsi, les travailleurs qui vivent dans des contextes sociaux dynamiques, où les besoins et les aspirations individuelles sont en constante mutation et où les aspirations individuelles sont également en perpétuel changement, seraient plus motivés au travail que ceux qui vivent dans des contextes statiques.

Puisque les aspirations des individus sont modelées par leur environnement et que l'instruction est en général un des mécanismes qui influencent les aspirations, il est important de tenir compte de la façon dont les milieux étrangers de formation peuvent agir sur les étudiants africains, car elle est souvent déterminante pour leur avenir.

Par ailleurs, il est important d'analyser les effets économiques des études à l'étranger parce que celles-ci coûtent chères (Eisemon, 1986). En Afrique de l'Est, ces études coûtent au moins dix fois plus chères qu'en Amérique du Nord (Court, 1982) . Les données compilées par la Banque Mondiale (1987) font état de la même proportion; elles indiquent que la dépense médiane par étudiant de l'enseignement supérieur en Afrique est de l'ordre de 2,000 à 3,000 dollars US annuellement; en Amérique du Nord, le coût annuel est d'environ 25,000 dollars.

L'importance de ces coûts est encore plus évidente lorsqu'on les compare au revenu national per capita. Ainsi, au taux annuel de 25,000 dollars, le maintien d'un étudiant étranger aux Etats-Unis représente 179 fois le revenu national par tête d'habitant au Mali et au Zaire, 66

fois au Senegal, et 31 fois au Cameroun.

Il est donc évident que les sommes dépensées à cet effet constituent des charges importantes pour les pays et les parents qui les financent; en conséquence, on doit s'assurer de l'utilité de ces programmes d'études pour le développement des ressources humaines en Afrique car beaucoup de ces pays manquent de fonds, même pour se procurer des biens de première nécessité. La décision de consentir des ressources à ces programmes de formation exige donc des sacrifices importants.

Les programmes de formation à l'étranger engendrent aussi des coûts indirects, dont le manque à gagner n'est pas le moindre. En effet, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif, ces programmes d'études privent les pays africains du temps des personnes concernées pendant qu'elles sont aux études. Même si cela est aussi vrai pour les personnes étudiant dans leurs propres pays, le coût semblerait être plus important, du moins sur le plan collectif, pour les personnes étudiant à l'étranger car celles-ci sortent complètement du circuit local de production. En fait, en Afrique, les enfants constituent une main-d'oeuvre importante pour les parents. Leur absence peut, en conséquence, contribuer à une baisse du niveau de production des actvités. Alors que c'est de ces mêmes activités que proviennent les ressources permettant le financement des études des enfants.

Un deuxième type de coût indirect occasionné par les études à l'étranger est l'influence subie pendant la formation (Altabach, 1986). Le conditionnement culturel subi par les étudiants étrangers peut par exemple se traduire par des compétences, des aspirations et des comportements non compatibles avec leur contexte social d'origine. Dans les cas où ces nouvelles compétences et aspirations se traduisent par une réorientation des plans d'études et de carrière, il est possible que les étudiants optent pour des emplois non-compatibles avec les besoins immédiats de leur pays. Une telle réorientation rend tout exercise de planification des ressources humaines difficile, sinon

impossible.

Par ailleurs, l'incompatibilité entre les nouvelles aspirations et les conditions de vie dans le contexte d'origine est souvent à la base de la frustration, de l'inactivité, et ultimement de l'abandon, chez les anciens étudiants à l'étranger. C'est ainsi que les pays concernés finissent par perdre ces cadres. Cette incompatibilité fait donc de ces programmes de formation un processus sans fin, car les cadres frustrés, inactifs ou ayant abandonné doivent être remplacés.

En outre, ces nouvelles aspirations pourraient aussi avoir pour effet de modifier les habitudes de consommation des gens. Par exemple, l'exposition à d'autres types de consommation pourrait créer de nouveaux besoins que le sytème local ne peut satisfaire que moyennant une réallocation coûteuse des ressources de la société (Diambomba, 1977; Dougna, 1984). Or, une telle réallocation peut contribuer au renforcement des inégalités (Altbach, 1986).

Ces coûts potentiels sont encore amplifiés par l'insuffisance de planification dans les programmes. Pour pallier à cette insuffisance, ces programmes ont été mis sur pied, sans référence à la structure des besoins en ressources humaines; il en résulte un déséquilibre dans les types de compétences produites. Déjà, beaucoup de pays africains souffrent d'un nouveau fléau: le chômage des diplômés. En effet, les politiques de formation ont encouragé la production de diplômés dans des domaines comme les options littéraires, domaines pour lesquels il y a de moins en moins de débouchés professionnels. Ainsi, comme l'a dit Foster (1965) à propos de l'enseignement professionnel,

> ".... trained individuals may be produced for whom there is no actual demand so far as the market is concerned. There may be a considerable `surplus' of these trained men where `new nations', in their desire to emulate more economically developped areas, invest considerable sums in the training of technicians before they can be utilized in the existing economy."

Un exemple de cas où l'offre des cadres par le système de formation précède la demande par le système économique et social, est la formation de spécialistes dans les technologies de pointe, alors que les pays concernés ne possèdent ni les équipements spécialisés ni les infrastructures nécessaires, ni les moyens pour les acquérir.

Même quand il y a un besoin du système pour ces cadres, à cause d'un manque de planification, ils peuvent être sous-outilisés. Ainsi, Foster poursuit:

> "a real demand may exist for trained personnel, but at the same time scarce personnel are not utilized and skilled workers are solved in tasks not directly relevant to their professional accomplishments. This would appear to occur more commonly in government service..."

De plus, les conséquences négatives pouvant résulter des études à l'étranger ont été résumées de la façon suivante par Altbach (1986):

> "Foreign students become acclimated to working in a international language -usually English or French- and often find it difficult to use an indigeneous language for scientific work at home. Language issues are a very important part of the international student experience but in this contexte it is not so much the problem of adequate knowledge of the language of instruction at the beginning of the sojourn but rather the ties to the foreign language and its culture that are forged.
>
> "Foreign students become part of an international knowledge network of journals, books, associations, and informal relationships. This, of course, is an advantage in terms of keeping abreast of modern science, but it may have negative implications for the local scientific community and for engaging in locally relevant research when the student returns home.
>
> "Foreign students may imbibe the culture of the host country as well as its technological knowledge and this may engender unrealistic attitudes orientations toward consumer goods, or working styles

that make reajustment to the home countries difficult. Returned foreign scholars may become consumers of Western goods, both consumer products and intellectual orientations.

"Foreign study frequently orients the students toward the methodological norms, ideological approaches, and the general scientific culture of the host nation. Such orientations may be positive in some respects, but may also create a dependence of the local academic and research systems on the foreign models and even laboratory equipment.

"Foreign study add, in many nations, a certain prestige to the individual who has been abroad. This prestige frequently leads to better job opportunities and access to power. From the viewpoint of an equitable distribution of resources in society, this may not be a positive element".

3. Cadre théorique et recension des écrits

3.1. Facteurs affectant le processus des choix d'occupations.

Quels sont les facteurs de changement dans les plans de carrières? La littérature est abondante sur cette question. Nous passerons en revue un certain nombre de théories concernant les choix de carrière et les résultats empiriques permettant de valider ces théories. Le choix d'une carrière est un processus complexe qui implique des appréciations subjectives et objectives. Pour Breton (1972), il est complexe,

"non seulement dans ses dimensions psychologiques et dans la diversité des influences et exigences pratiques, mais aussi en raison de l'interaction des deux séries de phénomènes. Chercher sa position dans la structure professionnelle et dans le système de stratification est en quelque sorte un <saut de mouton> individuel et social dans lequel les événements, les possibilités, les obstacles et la conjoncture socio-économique sont intériorisés, modifiant par là-même les perceptions, les comportements et les valeurs."

La compréhension du phénomène de changement des objectifs scolaires qui aboutissent au changement des plans de carrières professionnelles exige donc que l'on se donne un cadre précis d'explication. Dans cette étude, le cadre de base d'explication est fourni par la théorie des choix des occupations initialement formulée par Ginzberg (1975).

Selon lui, dans un premier temps, le choix d'occupation est un processus constitué par les trois élements suivants:

a) Ce processus va de la puberté jusqu'à l'âge de jeune adulte. C'est pendant cette période que les individus prennent des engagements définitifs vis-à-vis des emplois précis.

b) Les décisions scolaires prises pendant cette période sont irréversibles: i.e., un étudiant qui s'inscrit à un cycle préparatoire aux études en droit ne peut brusquement décider de poursuivre des études médicales.

c) Le choix final d'occupation représente le point de concordance entre les intérêts des individus, leurs capacités, leurs valeurs, ainsi que les prerequis du monde du travail.

Dans une reformulation subséquente de cette théorie, Ginzberg assouplit l'importance des choix faits pendant le jeune âge dans l'orientation de leur carrière future. Contrairement à ce qu'il avait avancé antérieurement, l'auteur propose, dans cette reformulation, que le choix d'une occupation est en fait un processus qui peut durer pendant toute la vie active d'un individu. Les choix faits pendant la jeunesse peuvent donc changer avec l'âge. En effet, les recherches sur cette question ont montré que le choix ainsi que le moment où il est fait sont fortement liés au statut socio-économique des personnes concernées, c'est-à-dire à la situation professiionnelle de leurs parents.

Les jeunes provenant de milieux socio-économiques aisés peuvent arrêter leurs choix pendant leur jeune âge parce qu'ils en ont le temps, l'argent, et les relations nécessaires. Puisque la première

formulation de sa théorie était basée principalement sur l'expérience des jeunes venant des milieux aisés, Ginzberg n'avait pas tenu compte du fait que les choix peuvent être réversibles chez ces jeunes dont les antécédents socio-économiques ne garantissent pas un emploi idéal dès le départ.

Dans la reformulation de sa théorie, Ginzberg a identifié trois facteurs principaux pouvant affecter la dynamique des choix d'occupation. Le premier et peut-être le plus important est le mécanisme de rétro-action entre le choix initial de carrière et l'expérience dans le monde du travail. Si la satisfaction originellement attendue de l'occupation ne se réalise pas ou si l'expérience dans le monde du travail fournit de l'information sur des possibilités de carrières plus prometteuses, les individus finissent par faire de nouveaux choix.

Le deuxième facteur porte sur l'irréversibilité des décisions scolaires et occupationnelles. Même si les décisions prises pendant la jeunesse ont des effets cumulatifs sur les perspectives futures d'emplois, elles ne sont pas plus déterminantes sur les perspectives futures d'emplois, elles ne sont pas plus déterminantes sur ces perspectives que les décisions prises ultérieurement et ce, pour les raisons suivantes: d'abord, l'allongement progressif des cycles scolaires et la multiplicité des programmes supposent que les jeunes ont une plus grande varieté de choix de carrière qu' antérieurement. Par exemple, les jeunes qui dépassent le niveau secondaire ont la possibilité d'aller dans des occupations différentes de celles disponibles pour ceux qui arrêtent leurs étudent au niveau secondaire.

Par ailleurs, à ceux qui quittent l'école au niveau secondaire, les expériences telles que le service militaire ou civique procurent des compétences qui les rendent plus mobiles et qui élargissent ainsi l'éventail des emplois auxquels ils peuvent prétendre.

Le troisième facteur important, selon Ginzberg, dans la dynamique des choix d'occupation pendant la vie active d'un individu est

l'optimisation. Il s'agit de ce point de concordance entre ses désirs et les conditions pour les satisfaire, qui sont en perpétuel changement. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'un simple compromis, comme l'auteur l'avait indiqué précédemment, mais de ce point où le mariage entre les désirs et les prescriptions du contexte permet de maximiser ce que l'on peut tirer d'un emploi.

Cette théorie veut donc dire que puisque le choix d'une occupation est un processus continu, le fait qu'un individu reste dans une même occupation ne signifie pas nécessairement qu'il n y a pas eu de changements dans ses préférences. Par exemple, un professeur permanent peut réduire de façon considérable le temps consacré à ses activités d'enseignement pour s'adonner à la consultation ou à d'autres types d'activités. La modification dans les portions du temps allouées aux deux activités peut en réalité signifier un changement dans les préférences occupationnelles, l'occupation initiale n'étant maintenue que pour des raisons de sécurité.

Cependant, le changement d'un emploi à un autre ne signifie pas pour autant un changement de carrière. Ce changement peut seulement signifier un transfert à un emploi de niveau plus élevé, comme c'est le cas d'un professeur qui devient administrateur. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est important de distinguer les comportements occupationnels latents de l'individu de ses comportements occupationnels manifestes si l'on veut isoler les élements critiques de continuité et de changement dans le développement d'une carrière.

3.1.1. Etapes du développement vocationnel.

Dans la reformulation de sa théorie des choix d'occupations, Ginzberg suppose que les individus passent à travers plusieurs étapes dans leur développement vocationnel. Cette notion des étapes a été davantage clarifiée par d'autres chercheurs qui se sont intéressés à cette question.

Miller et Form (1951) furent parmi les premiers auteurs à présenter le processus de préparation à la vie active en termes d'étapes. Ces auteurs ont identifié cinq périodes dans le processus de développement vocationnel des individus: la période préparatoire, pendant laquelle l'individu vit ses premières expériences et s'adapte à la vie familiale, scolaire et sociale; la période initiale, pendant laquelle il exerce des emplois temporaires tout en poursuivant ses études; la période d'essai, caractérisée par le début du travail à temps complet; la période de stabilité, où il accède à un emploi permanent; et la période de la retraite, c'est-à-dire, la fin de la carrière professionnelle.

Chickering et Havinghurst (1981) ont présenté un schéma encore plus élaboré de ces étapes. Leur modèle conceptuel englobe l'ensemble des élements qui caractérisent le développement de la personne mais nous nous limitons à ne présenter que les élements concernant le développement vocationnel. Pour ces auteurs, le développement vocationnel des individus comprend six périodes.

La première, située à la fin de l'adolescence, entre 16 et 23 ans, où l'individu fait un permier choix et se prépare à l'exercice de sa future carrière. La deuxième période, située entre 23 et 35 ans, est celle du début d'une occupation, et la troisième, entre 35 et 45 ans, est caractérisée par la révision des plans de carrière.

La quatrième période se situe entre 45 et 57 ans; c'est pendant cette période que la décision est prise du maintien de la carrière ou du passage à une autre. La cinquème période, située entre 57 et 65 ans, est marquée par la préparation à la retraite et la sixième (65 ans et plus) consiste en l'adaptation de l'individu à sa situation de retraité.

D'autres auteurs, notamment Levinson et al. (1978) et Riverin-Simard (1984), ont proposé des étapes similaires. Même s'il y a une légère variance dans les tranches d'âge correspondant à chacune des étapes, les tâches associées à celles-ci sont similaires.

A partir de ces théories, les chercheurs ont mis en relief trois groupes de facteurs qui peuvent conditionner les décisions occupationnelles des individus (Gottfredson, 1981). Premièrement, le groupe de facteurs d'ordre subjectif, que Breton (1972) considère comme relevant du "moi". Il s'agit des facteurs relatifs d'une part à la perception de soi, déterminés en grande partie par le sexe, la classe sociale, les capacités intellec-tuelles, les intérêts et les valeurs, et aux images que l'on perçoit de l'occupation, déterminées par le sexe, le prestige associé à l'occupation, et le domaine de l'occupation. Deuxièmement, il y a les préférences d'occupations, déterminées par les perceptions que l'on a sur l'accessibilité des emplois. Troisièmement, il y a l'éventail des alternatives d'emplois acceptables, déterminées par l'information que l'on a sur l'ensemble des emplois disponibles.

Ces facteurs sont considérés comme étant séquentiels et dans une relation causale. Ainsi, la perception et les images sur les occupations sont des antécédents des préférences; et les préférences sont des antécédents des alternatives d'emplois acceptables. Le choix d'occupation est, dans cette dynamique logique, l'ultime décision découlant de cet enchaînement.

a) Perception de soi et images sur les emplois.

La perception de soi est l'appréciation que l'individu a de lui-même. Cela définit ce que l'individu s'attend à réaliser dans l'avenir et ce qu'il aimerait devenir. Comme tel, le terme englobe les différentes façons dont l'individu se voit lui-même: ses habiletés, ses intérêts, sa personnalité et sa place dans la société.

Les images que l'on a des occupations sont en fait des généralisations. Elles sont aussi des représentations composites de plusieures généralisations qui, elles, sont conditionnées par la personnalité des gens qui les occupent, les types de travail qu'ils

occupent, le type de vie qu'ils mènent et l'adéquation entre les occupations en question et les différentes personnes qui les occupent.

b) Préférences et accessibilités des occupations

La perception de soi et les images que l'on a sur les occupations déterminent les préférences d'occupations et les perceptions que l'on de leur accessibilité. Les individus démontrent leurs préférences en fonction de ce qu'ils voudraient être et du degré d'effort qu'ils veulent et peuvent déployer en vue d'y accéder. Les occupations les plus compatibles avec leur perception de soi et avec les images qu'ils ont de celles-ci sont, bien sûr, les plus désirées et vice-versa. Cependant, les préférences sont aussi influencées par la perception des chances que l'on a d'obtenir les emplois en question; ces chances sont déterminées par des facteurs objectifs, comme les conditions dans les marchés d'emplois, et par des facteurs subjectifs, tels que les perceptions de discrimination et de favoritisme lors du recrutement.

c) Eventails des emplois acceptables.

Par définition, les alternatives sont influencées par les perceptions que l'on a sur les possibilités réelles d'obtenir les emplois préférés. Ces perceptions sont, à leur tour, le produit du mélange entre les emplois et le soi, et leur accessibilité. Si les préférences reçoivent une plus grande considération alors que les perceptions de l'accessibilité reçoivent moins d'attention, le résultat en est la fantaisie ou les aspirations idéalistes. Dans le cas contraire, les alternatives sont considérées réalistes.

d) Le choix d'occupation.

Le choix d'occupation est le titre d'un emploi ou d'une occupation

identifiée comme la meilleur alternative au moment où la décision est prise et sur la base des informations disponibles. L'emploi choisi représente la conjonction optimale entre les intérêts et les conditions qui prévalent dans l'espace économique. Comme ces conditions sont en pérpetuel changement, les choix d'occupation le sont également. Le changement dans les perceptions relatives à la compatibilité et à l'accessibilité entraîne inévitablement un changement parallèle dans l'emploi que l'individu considère comme la meilleur alternative, même si l'espace social n'a pas changé.

3.1.2. L'impact de l'éxpérience scolaire sur les choix d'occupations.

Dans ce processus de décision, les facteurs subjectifs et ascriptifs, d'une part, et les prescriptions de l'environnement économique, d'autre part, sont les principaux déterminants de l'avenir des individus. De nombreux chercheurs ont montré l'influence des traits personnels sur les choix de carrières (Holland, 1970; Super, 1957; Osipow, 1983). De même, les facteurs ascriptifs??? ont fait l'objet de nombreuses recherches (Super, 1957; Zytowski, 1968; Blau et Duncan, 1967).

C'est à partir de l'analyse de ces facteurs que l'on a mis en relief l'influence de l'école sur les choix de carrières. En effet, l'école agit sur le processus de choix d'occupations à la fois selon les facteurs subjectifs et le contexte socio-économique. C'est ainsi que Breton (1972) considère l'école comme une des institutions qui ont le plus d'influence sur le processus de choix d'occupation. C'est à l'école que le jeune commence à acquérir une partie importante des informations sur les possibilités occupationnelles.

> "C'est à l'école que l'adolescent agit, qu'il est jugé, et éventuellement dirigé vers sa place dans la structure socio-économique de la collectivité. Une part importante de ses activités et de ses relations avec le directeur, les professeurs

et les orienteurs est directement ou indirectement reliée à sa future profession"

Ceci est particulièrement vrai dans les pays en développement où la transition vers les marchés modernes d'emplois est conditionnée presque entièrement par l'instruction. Dans ces pays, l'environnement économique moderne coexiste avec l'environnement traditionnel; l'école sert de filtre à travers lequel les employeurs choisissent leur main-d'oeuvre (Hallak and Caillods 1980). Ainsi, cette fonction de filtre remplie par le système d'éducation, explique l'élevation progressive des niveaux scolaires requis pour accéder aux emplois. L'afflux des diplômés aux niveaux de recrutement amène les employeurs à hausser les niveaux scolaires requis (Carnoy, 1972). Cette hausse ne signifie pas nécessairement une modification des tâches associées à ces emplois. En même temps, elle leur permet de diminuer les coûts de formation ordinairement supportés par les entreprises lors de l'entrée des travailleurs dans les marchés d'emploi car le haut niveau de formation de la main-d'oeuvre ainsi recrutée signifie une meilleure capacité d'adaptation aux conditions de travail et d'absorption des procédures et des techniques de production. C'est donc dire que par ces décisions, les employeurs se délestent d'une partie de leurs coûts aux dépends de la société.

On voit donc que l'école agit à deux niveaux sur le processus de choix d'occupations. D'une part, elle affecte les facteurs subjectifs relatifs au soi, cristallisant ainsi l'identité des intéressés. A cet effet, soit que l'école renforce les préjugés face au contexte socio-économique, hérités de l'environnement d'origine des enfants issus de milieux aisés, soit qu'elle défait les préjugés antérieurs des enfants issus des milieux moins favorisés. La confiance en soi et la perception que l'on a d'un emploi sont donc les premiers facteurs affectés par l'école.

D'autre part, l'école influence le processus de choix d'occupations au niveau du contexte socio-économique. La hausse des

critères de recrutement affecte les perceptions sur l'accessibilité des emplois. Etant donné que l'instruction n'est pas gratuite, cette hausse diminue les chances d'accès aux emplois exigeant un niveau de scolarité élevé, que les individus peuvent difficilement atteindre à cause de contraintes financières. Les chances d'accès aux emplois exigeant un haut niveau de formation sont également directement liées aux aptitudes scolaires. Par ailleurs, l'instruction élargit les horizons des postulants et de ce fait, leur permet d'enrichir leurs connaissances sur les avantages associés aux emplois, en vue d'une meilleure capacité d'identification des alternatives acceptables.

Les trois groupes de facteurs permettant le choix d'une occupation, identifiés dans la théorie, c'est-à-dire, perception de soi et images que l'on a des emplois, préférences d'emplois, et alternatives d'emplois considérés acceptables, sont donc affectés par l'expérience scolaire. Ils le sont à la fois à travers les contenus scolaires et à travers les rôles que la société attribue à l'école en tant qu'organisation sociale.

Cependant, l'importance de l'école dans ce processus diminue avec le temps. Ainsi, Blau et Duncan (1964) ont affirmé, dans une étude réalisée aux Etats-Unis, que "l'origine sociale, l'instruction et les débuts professionnels comptaient pour un peu moins de la moitié des causes de variation dans la réussite professionnelle". Cependant,

> "au fur et à mesure qu'un individu vieillit, sa profession antérieur acquiert plus d'importance, alors son origine sociale, son éducation, ainsi que d'autres facteurs indéterminés, perdent leur influence. En tirant des conclusions sur les différentes étapes professionnelles à partir des cohortes d'âge, nous avons estimé que l'influence de la profession antérieure d'un individu sur son statut professionnel -mesurée au moyen de <path coefficient>- augmente de .30 vers l'âge de 30 ans à .89 ver l'âge de 60 ans; la nette influence des origines sociales diminue de .18 à néant, et celle de l'éducation de .48 à .06".

3.1.3. Schéma d'explication du processus des choix d'occupations.

En résumé, le processus complexe menant aux choix d'occupations est présenté dans le schéma 1.1. ci-dessous. Ce schéma montre la façon dont les divers facteurs impliqués dans le processus interagissent et la direction présumée des influences. Ainsi, en commençant par les processus de base, on voit qu'il y a une certaine linéarité dans la relation entre la perception de soi et les images sur les emplois, les préférences d'emplois, l'identification des alternatives acceptables, et, ultimément, les choix d'occupations. Cependant, l'ensemble de ces

Schéma 1.1. Interactions et flux menant aux choix d'occupations.

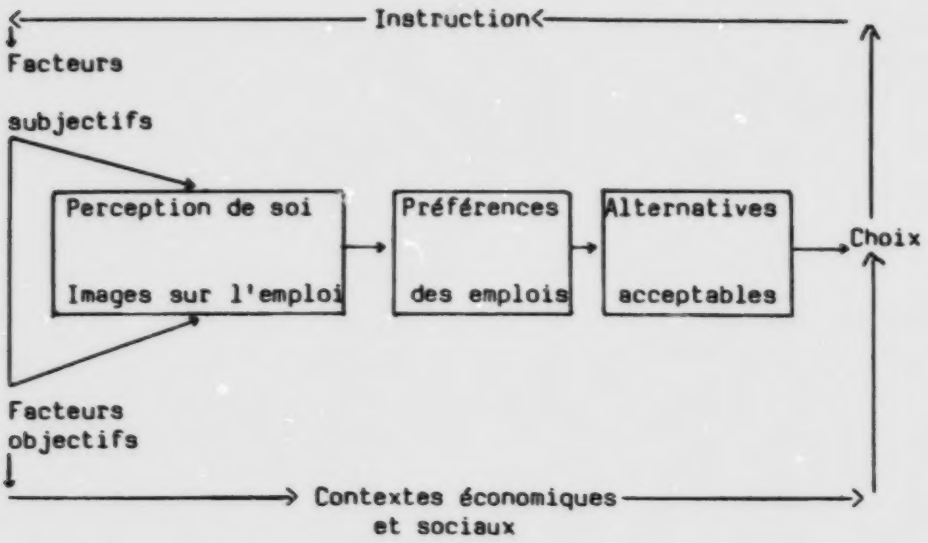

facteurs est influencés par l'instruction, d'une part, et par les contextes économiques et sociaux, d'autre part. Il y a, par ailleurs, une interaction cybernétique entre l'instruction et les contextes économiques et sociaux.

Comme nous l'avons déjà vu plus haut, la perception de soi peut

être déterminée par la classe sociale, le sexe, les capacités intellectuelles, les intérêts, et les valeurs. Le sexe, le prestige, et le domaine de l'occupation influencent les images sur les emplois. Les

Le processus est dynamique. Puisque le niveau d'instruction et la rétro-action entre le choix initial de carrière et l'expérience professionnelle ainsi que l'éventail des alternatives acceptables est un processus continu, les choix d'occupations peuvent varier au cours du cycle de la vie active en fonction des changements au niveau de l'estime de soi, des préférences, de la recherche d'emplois, et des alternatives d'emplois acceptables.

3.1.4. Impact des études à l'étranger sur les choix d'occupations.

Les théories que nous venons d'examiner indiquent que même si le choix d'occupations est un processus qui se poursuit tout au long de la vie active des individus, l'influence des facteurs explicatifs de ce processus varie avec le temps. Ainsi, dans leur étude, Blau et Duncan avaient montré que l'expérience professionnelle prend progressivement la place de l'expérience scolaire, de l'origine sociale, et des conditions du début de carrière dans l'explication de l'évolution des carrières. On peut cependant supposer que la situation est différente dans le cas des africains effectuant leurs études à l'étranger. Pour ces étudiants, le changement des milieux d'études implique l'introduction à des nouveaux contextes économiques et à des valeurs différentes.

Puisque, dans la conception actuelle des relations Nord-Sud, les conditions économiques prévalant dans les pays du Nord sont considérées comme constituant l'idéal pour les pays du Sud, l'adoption des valeurs des pays du Nord est jugée importante pour l'atteinte de cet idéal. C'est l'une des justifications du développement du système scolaire dans ces pays, particulièrement aux niveaux supérieurs. C'est aussi l'une des raisons majeures motivant l'investissement dans les études à

l'étranger.

On peut donc supposer que l'adoption de ces valeurs entraîne inévitablement des changements dans les aspirations professionnelles et que cela conduit à de nouveaux choix d'occupations.

Même dans ces cas où les considérations idéologiques ne sont pas la motivation principale poussant à ces études, on peut penser que les expériences vécues dans les programmes d'études et dans le milieu social ont un impact sur les aspirations professionnelles car elles peuvent affecter les facteurs qui déterminent les changements dans les plans de carrière: perception de soi et images sur les emplois, préférences des emplois et éventail des emplois jugés acceptables.

Les préférences d'emplois peuvent également être influencées par les perceptions des étudiants sur les conditions nécessaires au développement de leurs pays. Ces perceptions peuvent les amener ultimement à repenser leurs choix de carrières. Par exemple, les étudiants en physique nucléaire, un domaine dont l'utilité n'est pas tout à fait évidente présentement en milieu africain, font ce choix en fonction du modèle de développement du pays où le cours se donne.

D'autre part, pendant leur séjour dans les nouveaux milieux d'étude, les étudiants sont informés des conditions d'accès aux divers emplois, c'est-à-dire, le type et le niveau d'étude requis pour y accéder, les relations qu'ils doivent créer et les comportements qu'ils doivent adopter. On sait par exemple que les salaires payés par les compagnies multi-nationales sont plus élevés que ceux qu'on peut recevoir dans les entreprises nationales. L'attrait de ces salaires pourrait donc amener les étudiants à s'intéresser à ces compagnies et à ajuster leurs perspectives d'emploi en conséquence.

Par ailleurs, l'élargissement des horizons dû à l'accroissement de leurs connaissances sur l'environnement socio-économique pourrait amener ces étudiants à des appréciations différentes de la situation dans leurs pays d'origine. Dans ces cas, les informations concernant le monde du travail dans les pays d'origine, particulièrement les images

qu'ils ont des emplois, sont traitées de façon différente et ceci pourrait se traduire par une révision de leurs choix antérieurs d'emplois.

Schéma 1.2. Processus de modification des carrières chez les étudiants étrangers.

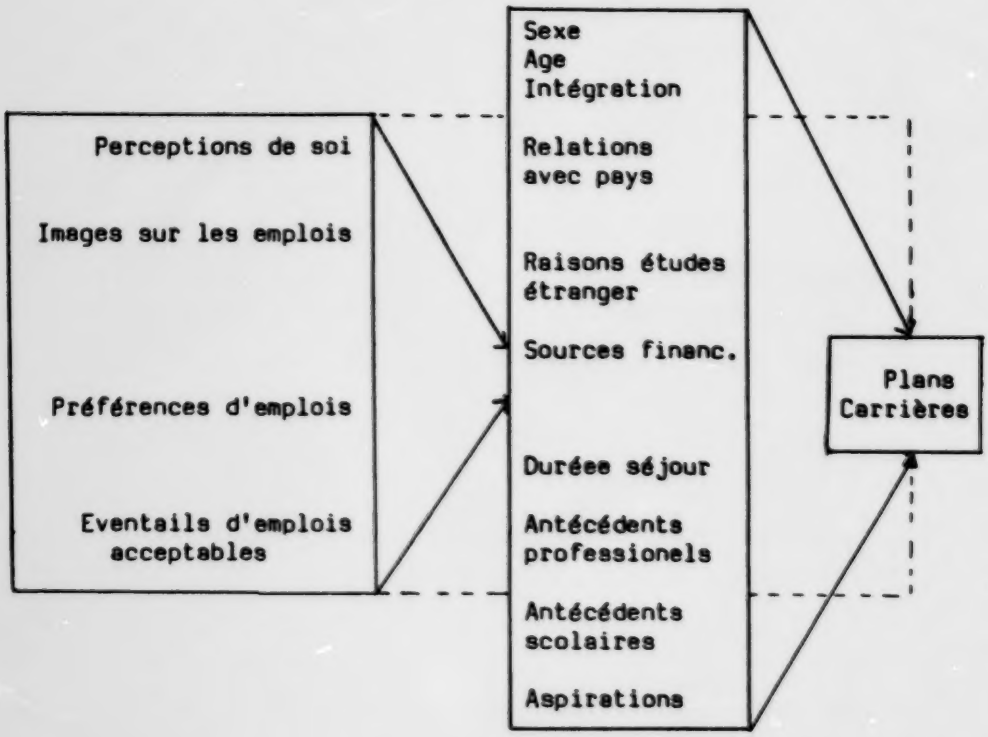

La réorientation des plans de carrière que l'avénèment de ces nouvelles perceptions pourrait entraîner, peut être en contradiction avec les objectifs d'emplois que les étudiants avaient avant leur séjour à l'étranger et avec les politiques de développement des ressources humaines de leurs pays. Dans ces cas, la production des compétences précède, comme Foster l'a dit, leur demande par les marchés d'emplois. Il est aussi possible que les compétences acquises par les étudiants ne répondent pas aux besoins du moment en ressources

humaines.

A partir des éléments explicatifs du processus de choix d'occupations et des facteurs pouvant influencer le séjour des étudiants étrangers dans leurs milieux d'étude, on peut opérationaliser le schéma d'explication du processus des choix d'occupations chez les étudiants étrangers (Schéma 1.2) en identifiant les comportements spécifiques qui pourraient être générés par les influences subies dans les milieux de formation.

D'après ce schéma, le séjour d'études à l'étranger influence les plans de carrières parce que les situations vécues dans les milieux d'études, tant dans les programmes proprement dits de formation que dans les relations des étudiants avec la communauté, influencent leur perception de soi, les images qu'ils ont des emplois, leurs préférences d'emplois, et l'éventail des emplois jugés acceptables. Le schéma indique également que l'influence des milieux d'études sur ces facteurs dépend des situations antérieures aux séjours d'études à l'étranger.

3.2. Récension des écrits.

Beaucoup d'études ont été faites sur le processus de choix de carrières, particulièrement chez les adolescents. Le but de cette étude n'est pas d'analyser le processus menant au choix d'occupations mais seulement de voir si ces choix peuvent changer pendant la vie active et de déterminer les sources de ces changements éventuels. Nous nous intéressons seulement aux étudiants africains.

Puisque l'analyse des déterminants des changements éventuels dans les objectifs occupationnels de ces étudiants exige la compréhension des facteurs qui en sont la cause, nous ferons une revue sommaire des recherches sur certaines des variables en cause.

Le cadre théorique a identifié les principales variables impliquées dans le processus de choix d'occupations. Il s'agit des variables indicatrices de l'estime de soi et des images qu'ont les

individus sur les emplois, des variables conditionnant les préférences d'emplois, et de celles qui déterminent les choix acceptables. Dans cette revue sommaire, nous nous intéresserons aux images sur les emplois et à l'éventail des emplois considérés acceptables.

Dans ce cadre théorique, nous avons vu que les images qu'ont les individus sur les occupations sont façonnées par la personnalité des gens qui les occupent, les types de travail que ces individus occupent et la façon dont ils exercent leur métier, le type de vie que ces individus mènent et l'adéquation entre les occupations en question et les différentes personnes qui les occupent. Les études empiriques sur cette question montrent qu'en général, les individus perçoivent le prestige des emplois, le sexe des occupants, et la personnalité de ces occupants de la même facon, quel que soit leur sexe, leur classe sociale, leur niveau d'étude, leur groupe ethnique, leur milieu de résidence, leurs préférences personnelles, leur âge, le type d'école fréquentée, leur obédiance politique, et le traditionalisme de leurs croyances (Reiss, 1961; Shinar, 1975; O'Odowd and Beardslee, 1960). Elles montrent également que ces images sont arrêtées assez tôt dans la vie. Même à l'âge de huit ans, l'enfant perçoit déjà une hiérarchie de prestige claire (Gunn, 1964; Golstein et Oldham, 1979; Lauer, 1974).

En ce qui concerne l'éventail des occupations, les recherches indiquent que les enfants autant que les adultes sont en mesure d'établir l'ordre hiérarchique des emplois d'après leurs ressemblances et leurs différences (Reeb, 1974; Reiss, 1960). Même quand l'information qui leur est donnée se limite aux titres des emplois, les enfants sont en mesure d'identifier et d'ordonner ces emplois, à moins que les titres soient extrêmement ambigus (Remenyi and Fraser, 1977). Ces recherches ont aussi montré l'important rôle joué par l'école dans le développement des aptitudes à comprendre la nature des emplois. Plus ils avancent en âge et travers l'école, plus ils sont capables de donner un titre aux emplois et de les décrire.

On voit donc que les aptitudes nécessaires aux décisions de

carrières se développent à partir du jeune âge. Cependant, ces décisions changent au fur et à mesure que les individus acquièrent des expériences concrètes dans la vie active et en fonction de l'évolution du contexte économique et social.

3.2.1. Les écrits sur les études à l'étranger.

Les étudiants à l'étranger ont fait l'objet de nombreuses recherches (Marion, 1986; Spanlding and Flack, 1976; Lulat, 1984; Shaikh and Simpson, 1977). La plupart de ces recherches ont pour objet les conditions dans lesquelles se déroulent ces études et leur impact chez les étudiants.

En ce qui concerne les conditions du déroulement des études, on s'est surtout intéressé aux problèmes d'insertion des étudiants dans les milieux d'études, aux conditions de vie dans ces milieux, et à l'adaptation des étudiants aux programmes de formation. Les problèmes d'insertion des étudiants étrangers ont été analysés dans le double but de voir la façon dont ces facteurs affectent la performance académique et de comprendre les attitudes de ces étudiants.

Dans l'ensemble, c'est le dernier aspect qui a le plus retenu l'attention des chercheurs. On a essayé de voir jusqu'à quel point les étudiants sont différents à la fin de leurs cycles de formation de ce qu'ils étaient au début. A cet effet, on a essayé de mesurer leur degré de satisfaction vis-à-vis des programmes de formation et, surtout, leurs attitudes vis-à-vis des pays d'accueil.

Plusieures raisons expliquent l'intérêt des chercheurs à propos de l'impact des programmes d'études à l'étranger sur les attitudes des étudiants envers les pays d'accueil. Dans certains cas, il s'agit de mettre en évidence les problèmes auxquels sont confrontés ces étudiants étrangers en vue d'améliorer les programmes de formation. Cependant, une des plus importantes raisons est la motivation politique qui les sous-tend. En effet, l'offre de bourses d'études à l'étranger est

considérée comme une façon de créer des relations politiques et économiques avec les pays concernés. C'est ainsi que Coomb (1964) et Frankel (1966) considéraient ces bourses comme une extension de la politique extérieure des Etats-Unis. Farrar (1968) est allé encore plus loin en les considérant comme une exportation américaine.

C'est probablement parce que les pays hôtes bénéficient de ces programmes par la simple présence chez eux de ces étudiants, qu'il y a eu peu de recherche sur l'impact des programmes d'études à l'étranger sur les pays d'origine. Ainsi, peu d'études ont été faites sur les plans de carrière de ces étudiants.

En fait, c'est de façon indirecte qu'on s'est intéressé aux plans de carrières des étudiants étrangers, notamment dans les études portant sur la "fuite de cervaux" (Rao, 1979; Neice and Braun, 1977). Le principal indicateur utilisé pour la plupart de ces études a été les intentions de ces étudiants de retourner dans leur pays d'origine.

Dans ces études, on a trouvé que les étudiants ne changent pas fondamentalement pendant leurs études à l'étranger. Selon Spaulding et Seth (1976), leurs objectifs de carrières et leurs attitudes vis-à-vis de leurs pays sont résistants au changement. Ils écrivent en ce qui concerne les étudiants étrangers aux Etats-Unis que

> "for up to two or three years change their basic cultural and religious attitudes very little. They appear to move toward more openmindedness and toward greater value placed on knowledge, and those from countries with constraints in relationships between women and men increase in desiring greater freedom."

Ces mêmes auteurs trouvent d'ailleurs que ces étudiants ont des problèmes similaires à ceux de leurs confrères américains, "suggesting that many problems arise because they are students rather than because they are foreign". Malyamkono (1977) arrive à la même conclusion dans une étude réalisée en Alberta au Canada.

Une autre étude touchant la question des plans de carrières de

front a été réalisée au Canada par Neice et Braun (1978). Dans cette étude, on demandait aux étudiants si leurs plans de carrières avaient changé depuis leur arrivée au Canada. Selon les résultats constatés, près de la moitié (44%) avaient changé leurs plans.

Selon ces auteurs, le changement des plans de carrière est en relation avec les intentions des étudiants de retourner dans les pays d'origine. Les étudiants qui sont les plus décidés à retourner dans leurs pays sont également ceux qui nient ou qui reconnaissent moins un changement dans leurs attitudes vis-à-vis de leurs pays d'origine. Inversement, ceux qui comptent rester au Canada sont également ceux qui reconnaissent le changement dans leurs attitudes pendant leur séjour d'étude au Canada.

Cependant, l'ampleur du changement varie selon les pays et les régions d'origine des étudiants. Les étudiants qui perçoivent une facilité d'obtention de l'emploi désiré dans leurs pays d'origine seraient moins tentés de rester dans le pays d'accueil et, donc, moins désireux de changer de carrière. C'est probablement ce qui expliquerait le taux élevé d'étudiants africains qui désirent retourner chez eux. Dans beaucoup de cas, ces étudiants se voient comme de futurs dirigeants. Cela tient au problème de la main-d'oeuvre de haut niveau que ces pays ont connu depuis leur accession à l'indépendance. En effet, même après vingt ans d'indépendance, beaucoup de ces pays dépendent encore du personnel expatrié pour certaines des fonctions-clés. Lorsque ces fonctions ne sont pas occupées par des assistants techniques étrangers, elles sont aux mains des nationaux de la 'vieille garde', que les jeunes considèrent dépassés. Dans l'ensemble donc, les africains étudiant à l'étranger demeurent plus intéressés à retourner dans leurs pays d'origine que ceux qui viennent d'autres régions. La perception qu'ils ont de leur rôle futur dans leur pays, et la connaissance qu'ils ont des conditions d'accès aux emplois, tendraient à favoriser une plus grande stabilité dans les plans de carrière.

Mais cette stabilité est davantage renforcée par les barrières

qui empêchent ces étudiants d'entrer facilement dans les marchés d'emplois des pays d'accueil. Indépendamment du fait que les lois d'immigration limitent l'accès à ces emplois à l'ensemble des étudiants étrangers, les préjugés des employeurs à leur encontre rendent l'obtention d'un emploi plus difficile pour un ressortissant africain que pour un autre venant d'Europe ou d'Asie. La difficulté d'accès aux emplois est amplifiée par le fait qu'il n y a pas d'employeurs de même origine que les étudiants. On sait qu'en général, les affinités raciales et ethniques jouent un rôle déterminant dans les décisions d'embauche. Ces barrières ont donc pour effet de garder les étudiants dans l'isolement pendant qu'ils sont aux études dans les pays hôtes et de les refouler chez eux par la suite.

C'est donc la perception de l'inaccessibilité des emplois dans les pays d'accueil et la réalisation que même quand ces emplois sont accessibles, ils sont d'un statut bien inférieur à ce qu'ils auraient dans les pays d'origine, qui expliquerait la stabilité des plans de carrières chez les étudiants étrangers. Cette stabilité est encore plus grande lorsque ces étudiants ont des emplois dans leurs pays d'origine. A cet effet, on sait que même par le passé, ces étudiants qui n'avaient jamais travaillé n'ont pas éprouvé de difficultés à trouver un emploi, car la politique d'emplois dans beaucoup de pays africains était, jusqu'à récemment, d'embaucher automatiquement tous ceux qui terminaient les cycles de formation secondaire et supérieur.

En plus des facteurs les plus importants expliquant la stabilité dans les plans de carrières chez les étudiants étrangers (expérience professionnelle antérieure, perceptions sur les perspectives futures d'emploi, types et niveaux d'emplois disponibles et accessibilité des marchés d'emplois dans les pays d'accueil) d'autres facteurs, parmi ceux identifiés dans le cadre théorique, pourraient également influencer les décisions de carrières.

Parmi ces autres facteurs sont: les raisons qui poussent les étudiants à aller étudier à l'étranger, leur âge, leur origine socio-

Parmi ces autres facteurs sont: les raisons qui poussent les étudiants à aller étudier à l'étranger, leur âge, leur origine socio-économique, la durée de leur séjour à l'étranger, et les relations avec le pays pendant les études.

La principale raison qui poussent les étudiants à aller étudier en dehors de leur pays, serait la soif de connaissances. Comme Pruit (1978) le dit, les hommes de sciences et les étudiants sont allés à la recherche des connaissances dans les pays intellectuellement dominants depuis l'époque de l'ancienne Grèce. Des recherches révèlent qu'une multitude d'autres raisons poussent ces étudiants vers l'étranger. Parmi ces raisons sont les suivantes: faible qualité de l'éducation dans les pays d'origine, manque de facilités de formation et d'instruction dans ces pays, absence des disciplines désirées;

Tableau 1.1. Raisons importantes influençant les répondants de chaque nationalité d'aller à l'étranger.

Nationalité	Raison	Pourcentage des répondants
Africains	Manque de cycles désirés	76
Indonésiens	Supériorité facilités à l'étranger	75
Thailandais	Chance de voir le monde extérieur	73
Indochinois	Chance de voir le monde extérieur	63
Indiens	Supériorité facilités à l'étranger	59
Polynésiens	Supériorité facilités à l'étranger	58
Chinois	Supériorité facilités à l'étranger	57
Malaysiens	Chance de voir le monde extérieur	55

Source: Rao, G.L., Brain drain and foreign students, University of Queensland Press, St. Lucia, 1979.

meilleures facilités de formation et d'instruction dans les pays développés; prestige associés aux études à l'étranger, et discrimination contre les minorités sociales ou les groupes politiques (Appleyard, 1970; Rush, 1970; Myers, 1972; Mansingh, 1972).

Rao (1979) fait ressortir une variété d'autres raisons. Il hiérarchise ces raisons par nationalité et montre que pour les africains, c'est l'absence des cycles de formation désirés qui serait la raison principale de leur décision d'aller étudier en Australie.

Dans l'étude de Neice et Braun (1977), les motivations ayant poussé les étudiants étrangers à venir au Canada sont également l'inadéquation des possibilités d'études dans les pays d'origine. Dans le tableau 2, on voit que les raisons indiquées par les étudiants au Canada diffèrent légèrement de celles indiquées dans l'étude de Rao en Australie mais les tendances sont comparables.

Ces deux exemples indiquent que les individus décident de poursuivre leurs études à l'étranger pour des raisons diverses; celles-

Tableau 1.2. Fréquence des raisons mentionnées pour les études l'étranger.

Raisons mentionnées	Pourcentages de réponses
1. Admission difficile dans pays d'origine	23.8
2. Possibilités d'études inadéquates	10.3
3. Conseils des membres famille, amis, ..	3.6
4. Besoin d'enrichir l'expérience	17.6
5. Besoin d'autonomie	1.6
6. Parents ou amis au Canada	5.1
7. Meilleures facilités au Canada	4.3
8. Coûts d'études moins élevés au Canada	2.1
9. Qualité élevée des programmes au Canada	22.7
10. Autre	8.8

Source: Neice, D. and P. Braun, A Patron of the World, CBIE, Ottawa, 1977.

ci affectent probablement les plans de carrières différemment. Par exemple, alors que les personnes qui vont à l'étranger à cause du manque des cycles de formation désirés dans leurs pays, n'auront aucune raison particulière de changer de plan de carrière, ceux qui y vont

parce qu'ils sont discriminés socialement ou politiquement dans leurs pays, pourraient les changer parce que le but caché de la décision d'aller étudier à l'étranger est d'y rester après les études.

L'âge des étudiants poursuivant leurs études à l'étranger pourrait également influencer leur décision de carrière. Selon la théorie de Ginzberg, même si on admet que le choix d'occupation est un processus pouvant durer pendant le cycle de la vie active d'un individu, il reste vrai qu'à partir de l'adolescence, l'individu est capable de faire un choix plus ou moins réaliste de sa carrière. Dans les contextes où le choix d'occupations acceptables est limité, les choix faits pendant le jeune âge deviennent plus ou moins définitifs.

Par ailleurs, l'avancement en âge est accompagné par un accroissement des responsabilités; en conséquence, l'individu est moins prêt à prendre les risques qu'entraîne tout changement d'occupation. On peut donc supposer qu'étant donné que les étudiants étrangers participent à ces programmes à un âge relativement avancé, leurs décisons de carrière sont prises bien avant leur départ pour l'étranger.

L'origine socio-économique des étudiants n'a probablement pas d'impact sur leurs décisions de carrières pendant les études, non seulement à cause de l'âge de ces étudiants mais aussi parce que, dans les pays en voie développement, l'environnement scolaire a très peu en commun avec l'environnement familial (Heyneman, 1982; Diambomba, 1972). Dans ces pays, les décisions de carrières sont plus influencées par les environnements scolaires et socio-économiques modernes, où se trouvent les emplois les plus prestigieux, que par l'environnement familial.

La durée du séjour à l'étranger et les relations que les étudiants maintiennent avec le pays d'origine affectent probablement les décisions de carrière pendant leur séjour d'étude dans les pays hôtes. Cependant, peu de données empiriques existent à ce sujet.

4. Sommaire

Il s'agira donc d'aborder dans cette étude les différentes questions soulevées dans ce chapitre concernant les étudiants africains qui font leurs études au Canada. Nous verrons a) si leurs plans de carrières changent pendant leurs études et b) quels sont les facteurs qui influencent ce changement. La méthodologie utilisée sera présentée dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 2. METHODES D'ANALYSE

Nous avons vu dans le chapitre précédent que le choix d'occupations est un processus qui s'étend du jeune âge à l'âge adulte. Ce processus peut durer pendant toute la vie active des individus.

Cependant, les choix qui sont faits varient d'une période à l'autre pendant la vie active. A l'âge de jeune adulte, par exemple, ces choix peuvent être horizontaux ou verticaux : c'est-à-dire, les gens peuvent aller d'une famille d'occupations à une autre ou à l'intérieur d'une même famille d'occupations, d'un niveau à l'autre. A l'âge adulte cependant, les choix faits sont presque exclusivement verticaux, c'est-à-dire à l'intérieur d'une même famille d'occupations, puisque l'investissement nécessaire à la mobilité d'une famille d'occupations à d'autres rend le processus trop coûteux. En effet, cette mobilité peut exiger une formation additionnelle sur le tas ou dans des institutions classiques de formation; elle peut donc entraîner des coûts directs et indirects importants.

La revue des écrits a par ailleurs montré que dans les pays en voie de développement, les variables scolaires semblent avoir plus d'influence sur les choix d'occupations que les caractéristiques individuelles. En effet, la scolarisation sert de filtre à travers lequel les employeurs font leurs choix des employés, et elle sert aussi de mécanisme de promotion socio-professionnelle, surtout pour les couches moins favorisées.

Dans le présent chapitre, nous allons présenter la méthodologie qui est utilisée dans l'étude.

1. Les hypothèses

Rappelons que la question principale de cette étude n'est pas

le processus de choix d'occupations comme tel. Nous ne nous sommes donc pas intéressés à la façon dont les individus arrivent à leurs choix de carrières, mais plutôt à ce qui arrive lorsque ces choix sont déjà faits. Autrement dit, nous voulons uniquement savoir si les plans de carrières des étudiants africains ont changé pendant leurs études au Canada, et si c'est le cas, identifier les facteurs responsables de ce changement.

Les deux propositions principales suivantes doivent être examinées:

1) Etant donné l'âge relativement avancé des étudiants africains au moment où ils entreprennent leurs études à l'étranger, leur séjour d'études au Canada n'affecte pas significativement leurs plans de carrières parce ces plans sont déjà arrêtés avant leur départ de leurs pays.

Même si la théorie de Ginzberg, dans laquelle nous avons situé le cadre théorique de cette étude, suggère que le choix d'occupations est un processus pouvant durer pendant toute la vie active des individus, en ce qui concerne les étudiants africains, les plans de carrières devraient être stables, premièrement parce que la plupart de ceux qui peuvent étudier à l'étranger font partie d'un groupe d'élite déjà branché à des emplois prestigieux dans la Fonction publique, dans des entreprises para-étatiques, ou dans l'entreprise privée; deuxièmement parce que ces étudiants entreprennent leurs études à un âge où ils sont déjà relativement moins mobiles à cause de charges familiales ou d'exigences techniques de nouveaux emplois; et troisièmement parce que les étudiants africains ne sont que marginalement intégrés dans les milieux sociaux où ils résident pendant les études.

2. En conséquence, dans ces cas où ces étudiants changent leurs plans de carrières, ces changements sont plus influencés par des facteurs

antérieurs au séjour à l'étranger, plus spécifiquement par l'expérience socio-professionnelle antérieure que par les expériences vécues pendant leur séjour au Canada.

Nous avons vu dans le cadre théorique que les conditions dans lesquelles démarre l'expérience professionnelle déterminent en grande partie le degré de stabilité dans les plans futurs de carrières. Les étudiants qui sont en mesure d'obtenir les occupations qu'ils considèrent idéales dès le début de leur carrière professionnelle tendraient à avoir des plans de carrières relativement stables. Ceux qui ne peuvent obtenir des occupations dites changeraient donc leurs plans de carrières plus tard dans leur vie active. Cependant, en ce qui concerne les étudiants africains, ces changements éventuels seraient déterminés par leur lecture de la situation dans les marchés d'emplois dans les pays d'origine plutôt que par les expériences vécues dans les milieux d'études.

1.1. Les questions secondaires examinées dans l'étude.

Sur un plan plus général, l'étude vise aussi à établir le profil des étudiants africains qui ont la possibilité de se rendre au Canada. A cet effet, plusieurs questions secondaires sur la relation entre les différentes variables décrivant l'échantillon doivent être examinées.

Parmi ces questions, les plus importantes sont les suivantes:

1) Les origines socio-économiques des étudiants.
2) Les déterminants des antécédents socio-professionnels et scolaires des étudiants en question.
3) Les raisons motivant les études à l'étranger.
4) Le déroulement du séjour d'études au Canada et le degré d'intégration dans les milieux d'études.
5) Le financement des études au Canada.

L'examen de ces questions doit permettre à la fois de déterminer les caractéristiques types de la population des étudiants africains au Canada et de comprendre la façon dont les facteurs sous-jacents à ces questions peuvent influencer les plans de carrières.

2. Plan d'analyse

Le plan d'analyse des hypothèses principales et des questions secondaires de cette étude consistait en trois étapes.

Dans la première étape, il était question d'analyser les réponses aux différentes questions posées, en vue de dresser le profil des étudiants africains au Canada. Les caractéristiques individuelles, les antécédents professionnels et scolaires, et les facteurs relatifs aux conditions d'études ont ainsi été analysés.

La deuxième étape avait pour but de vérifier s'il y a eu des changements dans les plans de carrières des étudiants. A cet effet, il était question de mesurer les changements intervenus non seulement dans les préférences d'occupations mais aussi dans le choix de

Schéma 2.1. Relation entre l'évolution des plans de carrières et les caractéristiques individuelles , les antécédents scolaires et les facteurs relatifs aux milieux d'études au Canada.

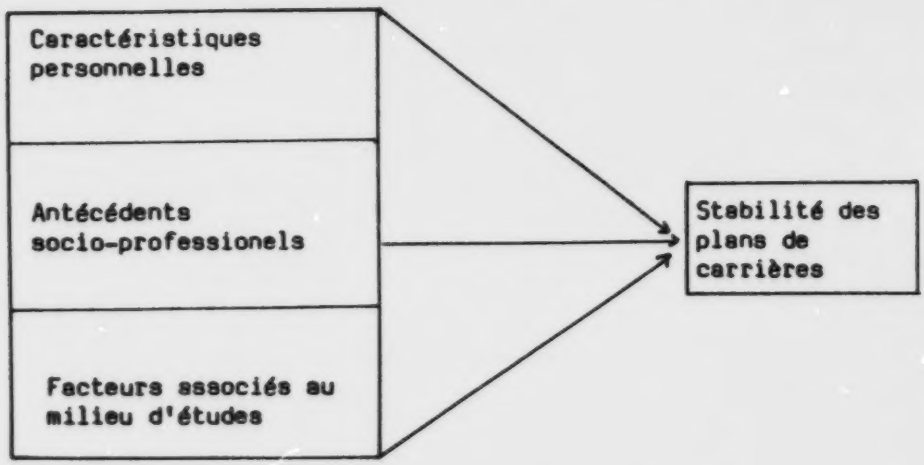

l'environnement dans lesquels les étudiants voulaient vivre à la fin de leurs études, des types d'organismes dans lesquels ils voulaient travailler, et dans les domaines d'études fréquentés pendant leur séjour canadien. En considérant que ces quatre éléments constituaient les plans de carrières, nous avons opté pour une définition relativement large de la notion de `plans de carrières' car l'ensemble de ces élements interviennent dans les décisions professionnelles des individus. En effet, l'emploi idéal n'est pas défini seulement par les tâches précises que les gens sont appelés à exécuter mais aussi par l'environnement général dans lequel celui-ci est exercé.

La troisième étape avait pour but de voir si la différence entre la situation à l'arrivée et celle au moment de l'enquête, était réellement attribuable aux expériences vécues pendant les études ou à des facteurs antérieurs à l'arrivée au Canada. Dans le schéma explicatif, les caractéristiques individuelles, les antécédents professionnels et scolaires, et les facteurs associés au séjour et aux études au Canada, étaient considérés comme les facteurs expliquant les changements dans les plans de carrières, tels qu'indiqués dans le Schéma 2.1 ci dessous.

2.1. Analyse des données.

L'analyse était essentiellement descriptive. Dans un premier temps, des tableaux de fréquence univariés ont été analysés. La structure des réponses fournies dans ces tableaux devait permettre d'identifier les caractéristiques majeures des étudiants en question.

L'analyse des tableaux de contingence a été, ensuite, utilisée pour examiner les fréquences communes dans la distribution des modalités relatives aux variables croisées. Dans cette analyse, le but était de déterminer le degré de dépendance entre les variables en question. A cet effet, le test d'indépendance statistique X^2 a servi comme instrument de détermination de l'existence ou non de la relation

entre les variables considérées. Pour apprécier l'intensité de la relation entre ces variables, diverses statistiques ont été utilisées. Les statistiques utilisées sont celles associées au X^2 comme le Phi et le V de Cramer, les indicateurs de la corrélation simple comme le tau de Kendall, et les statistiques basées sur la réduction de la marge d'erreur dans la prédiction de variation dans la variable dépendante, comme le tau de Goodman et Kruskal et le lambda.

Sur le plan conceptuel, ces statistiques ont différentes fonctions dans l'analyse des tableaux de contingence. Alors que les mesures basées sur le X^2 se limitent à indiquer le degré d'association entre les variables concernées, celles basées sur la réduction de la marge d'erreur de la variation dans la variable dépendante quand on connaît les caractéristiques de la variable indépendante, permettent d'examiner la façon dont la connaissance de cette variable améliore la prédiction de la variation dans la variable dépendante (Asher et al., 1984).

2.2. La mesure des variables.

2.2.1. La variable principale.

La variable principale faisant l'objet de l'étude était la stabilité dans les plans de carrières. Comme déjà nous l'avons déjà indiqué plus haut, le concept de plans de carrières ne se limite pas à des occupations spécifiques. En d'autres termes, il ne s'agit pas simplement de l'éventail d'occupations auxquelles on aspire mais des autres conditions associées à leur exercice, nommément, les lieux de travail, le type d'organismes dans lesquels on aspire à travailler, et les types de formation nécessaires à l'exercice de ces occupations. Le changement des plans de carrières implique donc l'ensemble de ces élements.

Ceci étant, la stabilité dans les plans de carrières se mesure par quatre types d'indicateurs, soit:

a) Une différence entre les occupations désirées pendant le séjour au Canada et les occupations exercées avant les études au Canada dans les pays d'origine.
b) Une différence entre le milieu de résidence aspiré et le milieu de résidence antérieur.
c) Une différence entre le type d'organisme dans lequel l'on voulait travailler à la fin des études et le type d'organisme dans lequel l'on travaillait avant le séjour canadien au Canada.
d) Une différence entre les domaines d'études au moment de l'enquête et les domaines de première inscription à l'arrivée au Canada.

Ordinairement, les changements des plans de carrières sont plus adéquatement mesurés en suivant les individus dans le temps. En ce qui concerne les étudiants africains dont il est question dans cette étude, nous aurions pu relever les informations sur leurs plans de carrières pendant l'entièreté de leur séjour au Canada. Cependant, une telle approche longitudinale est non seulement coûteuse, mais elle exige que l'étude soit étalée sur une période relativement longue. Nous avons donc décidé d'utiliser un achéma transversal. En supposant que tous les autres facteurs soient constants, la différence entre les situations antérieures et les situations au moment de l'enquête fut considérée comme mesure du changement.

Une alternative à cette approche aurait été de demander aux étudiants d'indiquer les préférences occupationnelles antérieures à postériori. Nous n'avons pas opté pour cette approche à cause de la difficulté de contrôler les informations éventuelles.

L'approche que nous avons choisi nous a paru plus avantageuse en fonction de nos objectifs. Puisque nous avons supposé que l'octroi des bourses d'études ou des autorisations de sortie, pour les non-boursiers, tient compte du type et des niveaux des cadres dont les pays en question ont besoin, toute divergence entre la situation à l'arrivée et celle existant au moment de l'enquête signifie un changement

facilement mesurable.

2.2.2. Les variables indépendantes.

Pourquoi les étudiants changeraient-ils de plans de carrières, et quels sont les facteurs qui déterminent ces comportements?

Le schéma 4.1 indique trois groupes de facteurs qui peuvent influencer les décisions des étudiants étrangers de changer leurs plans de carrières. Il s'agit des caractéristiques personnelles, des antécédents socio-professionnels et des facteurs associés aux milieux d'études. La relation entre ces groupes de facteurs et l'évolution des plans de carrières a été présentée dans le cadre théorique. Cependant, nous reprenons, à titre de rappel, la justification des variables spécifiques composant chacun de ces groupes de facteurs.

a) Les caractéristiques individuelles.

. L'âge

Tel que nous l'avons vu dans la revue des écrits, l'âge peut être un facteur important dans l'analyse des plans des carrières car il détermine les types d'occupations que l'on peut exercer à un moment donné dans le temps. En effet, l'âge n'est pas seulement un indicateur potentiel de l'expérience accumulée pendant la vie active et, par conséquent, de la complexité des tâches que l'on peut assumer, c'est aussi un facteur limitant potentiellement le degré de mobilité occupationnelle. L'avancement en âge tend à accroître les responsabilités et les charges assumées et ainsi, à stabiliser la main-d'oeuvre.

. Le milieu de résidence pendant l'enfance

Dans la définition des catégories sociales composant une population, le milieu de résidence est quelquefois considéré comme un indicateur des contextes socio-économiques d'origine et, partant, du rang social de chaque individu. Puisque la position sociale est, dans ce cas, en fonction du degré de modernité, l'environnement citadin est généralement considéré comme étant supérieur par rapport à l'environnement rural. Même au delà des considérations sociologiques, la différence entre ces deux environnements se caractérise également par les degrés d'accessibilité des informations sur les avantages économiques possibles.

Dans le cadre de cette étude, nous avons supposé une relation négative entre le milieu antérieur de résidence et les plans de carrières. L'hypothèse était que les étudiants venant des milieux ruraux seraient plus enclins à changer leurs plans de carrières car ils s'identifient traditionnellement à des emplois moins prestigieux.

. Le sexe

Les emplois sont en général stéréotypés en fonction des sexes dans toutes les sociétés. Cette situation a cependant commencé à changer. Ce changement semble être relativement important en Afrique, d'une part, parce que la monétarisation de l'économie traditionnelle a eu pour effet de modifier les rôles sociaux (la femme n'est plus la seule garante de la sécurité alimentaire dans la famille) et, d'autre part, parce que les emplois traditionnels s'industrialisent progressivement (on accepte de faire n'importe quoi pour pouvoir satisfaire aux besoins nés de la modernisation progressive des comportements). L'hypothèse était que la relation entre le sexe et les plans de carrières devait être positive car les femmes qui traditionnellement s'identifient à des emplois moins prestigieux,

tendent à choisir des emplois plus presitigieux.

. Les charges familiales

L'organisation de la vie sociale sur la base de la famille élargie implique que chaque membre de la famille, surtout les mieux nantis, ait plusieurs personnes à charge. Contrairement à ce que l'on peut penser, cette charge est assumée, quels que soient les niveaux scolaires atteints ou les milieux dans lesquels l'on réside. L'hypothèse était donc que l'accroissement du nombre de personnes à charge tend à stabiliser les gens, et qu'en conséquence, ceux-ci seraient moins enclins à changer de carrière.

. L'origine socio-économique

Il a déjà été amplement démontré que l'origine socio-économique a peu d'influence sur le devenir des étudiants en Afrique. La raison principale en est que les jeunes sont appelés à fonctionner dans des marchés d'emplois (dans l'économie moderne) différents de ceux de leurs parents (dans l'économie traditionnelle). Nous nous attendions donc à une faible relation entre les situations socio-professionnelles des pères et des mères et les plans des carrières des étudiants.

b) Les antécédents occupationnels et les conditions dans les marchés d'emplois

. Les salaires dans les occupations antérieures

Les taux de salaires varient selon les occupations non seulement parce que les occupations sont de niveaux différents mais surtout parce qu'elles sont génériquement différentes. En effet, selon la théorie néo-classique, le salaire est une rémunération de l'effort

marginal consenti à une activité donnée. La différence dans les salaires accordés aux différentes occupations indique donc théoriquement les différences génériques entre les occupations et les efforts marginaux qu'elles requièrent. En Afrique, les différences dans les salaires dues aux différences génériques entre les occupations sont moins importantes parce que les salaires sont en général administrativement déterminés. Néanmoins, nous nous attendions quand même à une relation positive entre les salaires antérieurs et les plans de carrières à cause de nouvelles aspirations nées du séjour à l'étranger.

. Le nombre d'années de service dans le dernier emploi

Le nombre d'années de service dans le dernier emploi est une indication de stabilité, de satisfaction dans ce dernier emploi, ou de la non-disponibilité d'autres emplois. Le fait de rester longtemps dans une même occupation suggère donc, soit que l'on est bien dans celui-ci, soit qu'il n'y a pas d'autres emplois disponibles. En conséquence, nous nous attendions à une relation négative entre le nombre d'années dans les emplois antérieurs et les changements des plans de carrières. Ceux qui ont de bonnes conditions dans leurs activités devraient être moins portés à vouloir changer leur situation actuelle.

. La durée de la recherche du dernier emploi

Le nombre d'années écoulées pendant la recherche des emplois avant que l'on en trouve est une indication de la disponibilité des emplois. Une durée relativement courte de recherche suppose une abondance d'emplois, une politique d'embauche automatique pour les finissants des cycles de formation, (comme cela fut le cas dans plusieurs pays africains où la Fonction publique et les organismes para-étatiques étaient les plus importants employeurs), ou que les

personnes en question sont bien "connectés". Etant donné que les emplois deviennent de plus en plus rares, nous nous attendions à une relation négative entre cette variable et les plans de carrières. Plus long est le temps de recherche du dernier emploi, plus stable devraient être les plans de carrières car on a tendance dans cette situation, à demeurer dans les emplois que l'on a pu obtenir.

c) Les variables relatives aux aspirations scolaires

. Raisons des choix des domaines de spécialisation

Les raisons qui poussent les étudiants à choisir leur domaine d'études indiquent, de façon générale, le degré de planification dans les programmes des études à l'étranger et, donc, le degré de liberté qu'ont les étudiants face à la modification des plans des carrières. Lorsque les programmes sont bien planifiés, les étudiants n'ont réellement pas de choix ; ils vont à l'étranger pour faire ce qui leur est proposé. Là où les programmes ne sont pas planifiés, les choix des domaines d'occupations sont dictés surtout par des considérations personnelles, considérations qui, à leur tour, sont motivées par la lecture que font les candidats de la situation dans les marchés d'emplois. Nous nous attendions donc à ce que les non-boursiers soient plus portés à changer leurs plans de carrières que les boursiers.

. Les aspirations scolaires

La relation entre les aspirations scolaires et les aspirations occupationnelles est déjà amplement établie dans la littérature. En général, ceux qui ont un niveau élevé d'aspirations scolaires sont aussi ceux qui occupent les meilleures occupations. Nous nous attendions donc à trouver chez les étudiants une forte relation entre les aspirations scolaires et les plans de carrières. Plus élevées sont

les aspirations scolaires, plus les étudiants devraient être à la recherche de meilleures situations.

. Les raisons poussant les gens à faire des études supérieures

En général, les raisons qui poussent les gens à faire des études supérieures sont en relation avec les objectifs sociaux ou occupationnels que l'on veut atteindre. Parmi ces objectifs, il y a les suivants :

Développer les capacités intellectuelles
Se préparer à une profession ou à un métier
Apprendre à se donner des buts dans la vie
Gagner un salaire plus élevé
Changer de carrière
Accéder à un statut professionnel élevé

Ces objectifs affectent de façon différente les décisions que l'on prend en ce qui concerne les plans de carrières mais ils exercent tous une influence sur les choix des situations professionnelles. Nous nous attendions à ce que cette influence soit moins forte chez ceux dont les raisons tiennent à la situation professionnelle parce qu'ils sont sûrs de ce qu'ils cherchent, que chez ceux pour qui les études supérieures sont un moyen de parvenir à de meilleurs situations.

. Les raisons motivant les études à l'étranger

Nous avons fait état, dans la revue des écrits, du fait que les programmes d'études sont organisés et que les gens y participent pour des raisons diverses. Ces raisons peuvent être classées en deux grandes catégories (Lee, 1967): les facteurs dits attirants (pull factors) et les facteurs dits poussants (push factors). Voici, en commençant par la première catégorie, certaines de ces facteurs :

Pull factors:	Qualité supérieure de la formation à l'étranger Prestige associé aux études à l'étranger Offre des bourses
Push factors:	Conseils d'amis Conseils des parents Décisions des employeurs Problèmes politiques dans le pays d'origine

Dans cette série, nous nous attendions à une plus grande influence des facteurs de la première catégorie sur les plans de carrières, étant donné que les étudiants attirés par ces facteurs devraient avoir un niveau plus élevé d'aspirations et que, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, un niveau élevé d'aspirations tend à rendre les individus plus mobiles.

d) Variables associées aux aspirations occupationnelles

. Organisme dans lequel l'on aspire à travailler

La structure des marchés d'emplois en Afrique est encore dominée par la Fonction publique et les entreprises para-étatiques. Cependant, le développement de l'entreprise privée, au cours de ces dernières années, particulièrement celui des compagnies multinationales devrait affecter les aspirations inter-occupationnelles. Par le passé, les gens aspiraient à travailler surtout dans la Fonction publique. Or, le développement de l'entreprise et la diminution parallèle du nombre d'emplois disponibles dans les secteurs de l'Etat, devraient orienter ces aspirations vers le privé. Ceci devrait avoir pour effet d'accroître la mobilité interoccupationnelle.

. Degré de difficultés perçues et inquiétudes aux sujets de la disponibilité des emplois

L'évolution de la situation des emplois dans les pays africains provoquent de plus en plus d'inquiétudes vis-à-vis des chances de trouver des occupations à l'avenir. Parmi les facteurs identifiés comme sources de ces inquiétudes sont les suivants:

Ne pas avoir des connaissances adéquates
Ne pas avoir la personnalité ou les aptitudes nécessaires
Ne pas connaître les langues considérées importantes dans l'emploi
Le manque d'ouverture dans les marchés d'emplois pour ce qu'onveut faire
Ne pas connaître des gens bien placés pour être "pistonné"
Ne pas avoir de bons résultats scolaires
Le nombre des instruits qui ne trouvent pas d'emplois
Ne pas savoir où aller et quoi faire pour obtenir un emploi

Ces facteurs influencent les plans de carrières à des degrés divers. Cependant, ils ont, dans l'ensemble, tendance à limiter la mobilité de la main-d'oeuvre. L'hypothèse était que plus on est inquiet des chances d'obtenir un emploi, plus on tend à vouloir demeurer dans les emplois déjà obtenus.

. La relation avec les membres de famille sur la situation professionnelle

On dit de plus en plus que l'entrée dans le monde moderne éloigne progressivement les africains de l'organisation sociale basée sur la famille élargie.

La grande famille est considérée comme une structure qui obstrue l'avancement parce qu'elle dévore tout le surplus d'énergie et de

ressources pouvant être investi pour l'avenir. Les indicateurs suivants des relations avec les membres de la famille ont été utilisés dans cette étude:

Il est préférable d'avoir un emploi près de la famille
On ne peut se fier qu'à un parent quand on a un problème
Si on doit engager quelqu'un, il est préférable de prendre un parent

S'il est vrai qu'il y a un éloignement progressif par rapport au système traditionnel basée sur la famille élargie, alors on devrait s'attendre à une relation négative entre ces facteurs et les plans de carrières, car le séjour à l'extérieur devrait avoir pour effet d'accentuer cet éloignement et de ce fait, on devrait préférer les emplois situés à distance des membres de la famille.

.Perceptions relatives à l'importance que l'on accorde aux diverses occupations pour le développement économique dans les pays d'origine

L'instruction est de plus en plus perçue comme un moyen de parvenir aux positions avantageuses dans la société. Elle est également considérée comme la voie royale pour accélérer le développement collectif. La planification des ressources humaines exige que l'on soit en mesure d'identifier les occupations les plus importantes à développer pour atteindre les objectifs auxquels on tend. L'identification des occupations jugées importantes peut être faite selon une échelle mesurant les degrés d'importance qui leur sont accordées. Les occupations suivantes ont été utilisées pour la construction de cette échelle : avocat, ingénieur, députés, enseignants, ouvriers, hommes d'affaires, hommes politiques, médecins, militaires, chercheurs, professeurs d'université, fonctionnaires, et

agriculteurs. Normalement, il devrait y avoir une relation positive entre les occupations convoitées par les étudiants et celles qui sont jugées importantes. Nous ne nous attendions cependant pas à un tel résultat car il n'y a pas toujours de concordance entre les positions idéologiques et les pratiques.

. Qui finance les études

La source de financement des études peut être une mesure des degrés de liberté qu'ont les étudiants dans le choix de leurs emplois, au moins à courts et à moyens termes. En effet, l'octroi d'une bourse implique des obligations envers les financeurs en ce qui concerne les occupations exercées après les études car on suppose que ces bourses sont financées dans le cadre d'objectifs précis. Ceci étant, on s'attendrait à ce que les bénéficiaires des bourses soient moins enclins à modifier leurs plans de carrières.

. Revenu jugé nécessaire pour survivre au Canada

On suppose quelquefois que les étudiants africains sont attirés à l'étranger surtout par la perspective d'avantages matériels plus importants que dans les pays d'origine. Si cela est le cas, le revenu jugé nécessaire pour survivre au Canada est un indicateur partiel des aspirations salariales futures. De ce fait, il devrait influencer les plans de carrières dans le même sens que les aspirations scolaires et occupationnelles.

. Revenu effectivement disponible aux étudiants

Cette variable indique les ressources qui étaient effectivement disponibles aux étudiants pour leurs besoins de subsistance au Canada, quelle qu'en soit la source. Si, comme nous l'avons dit à propos du

revenu convoité, ce revenu est plus alléchant que les avantages offerts aux étudiants dans leurs pays d'origine, alors cette variable devrait agir dans le même sens que la précédente.

. Revenu reçu de la famille au pays

Cette variable mesure la charge assumée par la famille pour le maintien des étudiants au Canada. Elle devrait agir sur les plans de carrières de la même façon que les deux variables précédentes, pour les raisons déjà invoquées.

. Intégration dans le milieu d'études

Si le séjour d'études à l'étranger a un impact sur les plans de carrières, le degré d'intégration dans le milieu d'études devrait en être un des facteurs déterminants. En effet, le degré d'acceptation des valeurs du milieu, qui conditionnent les changements des plans de carrières, dépend, à son tour, du degré d'intégration dans le milieu.

Nous avons voulu connaître la relation qui existe entre les indicateurs d'intégration dans le milieu et la variation dans les plans de carrières. A cet effet, en supposant que cette relation soit positive et qu'en conséquence, l'intégration en soit plus intense, les sujets seraient plus enclins à vouloir changer leurs plans de carrières.

Les indicateurs suivants ont été utilisés pour sonder le degré d'intégration dans le milieu:

Les amitiés avec les canadiens
L'origine des personnes habitant avec les intéressés
Les difficultés rencontrées dans le milieu

2.2.3. Variables de contrôle

Les variables suivantes ont été utilisées pour mesurer l'influence du milieu d'études sur les plans de carrières: la durée du séjour depuis l'arrivée au Canada et le niveau d'études atteint au moment de l'enquête.

3. Population, échantillon et méthodes d'analyse

3.1. Population

La population ayant fait l'objet de l'enquête est celle des étudiants africains du Sud-Sahara, inscrits dans les collèges et universités du Canada en 1981 et 82. Nous avons décidé de nous limiter à ces étudiants car notre étude portait exclusivement sur les problèmes du développement des ressources supérieures dans cette région.

Les données sur le nombre de ces étudiants africains au Canada pendant la période de l'enquête varient selon les sources. En 1980, la Commission canadienne de l'emploi (BCEI, 1981) estimait qu'il y avait au total, 48.398 étudiants étrangers au Canada. En supposant que la proportion des étudiants africains de ce total soit de 12.5%, comme l'estimaient Neice et Braun (1977), cela voudrait dire qu'il y avait en 1980-81, au moment de l'enquête, 6,116 étudiants africains. On peut estimer le nombre réel autour de 5,000 parce que cette période coïncide avec la majoration des frais de scolarité dans plusieurs provinces, qui a eu pour effet de ralentir la venue des étudiants africains.

Peu d'informations statistiques existent sur ces étudiants africains au Canada et puisque les données statistiques existantes sont présentées de façon globale, nous possédons bien peu de données sur la composition, la structure et la distribution des étudiants africains à travers le Canada.

On peut cependant estimer certaines de ces données à partir des informations fournies par Statistiques Canada, comme nous l'avons fait pour le nombre de ces étudiants. Par example, en ce qui concerne leur distribution, on peut supposer, à partir de données linguistiques, que la majorité des étudiants venant des pays anglophones se trouvent dans le Canada anglais alors que ceux qui viennent des pays francophones

Table 2.1. Etablissement avec le plus grand nombre d'inscrits étrangers

Etablissement	Province	Permis de séjours étudiants valides de 31 décembre 1980	% de l'inscription globale
University of Toronto	Ontario	2,869	5.9%
McGill University	Québec	2,495	12.5%
Concordia University	Québec	2,142	8.6%
University of Windsor	Ontario	1,331	12.4%
York University	Ontario	1,247	5.1%
University of Alberta	Alberta	1,196	5.2%
U. of Western Ontario	Ontario	1,132	4.8%
University of Manitoba	Manitoba	1,072	5.6%
University of Ottawa	Ontario	1,052	5.8%
Simon Fraser University	B.C.	997	9.8%
University of Guelph	Ontario	905	8.6%
University of Waterloo	Ontario	841	4.0%
U. of British Columbia	B.C.	826	3.2%
Carleton University	Ontario	796	5.6%
Université de Montréal	Québec	716	1.5%
McMaster University	Ontario	678	5.1%
Université Laval	Québec	541	2.1%
Queen's University	Ontario	515	3.6%
Total		21,351[1]	

Source : Emploi et Immigration Canada, tabulation spéciale, le 5 mars 1981 et Statistique Canada, tabulation juillet 1981.

[1] Non inclus les étudiants inscrits dans les collèges.

devraient majoritairement se trouver dans la province de Québec et, dans un moindre degré, au Manitoba et au Nouveau Brunswick.

Le Tableau 2.1, qui donne le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités et collèges du Canada, montre les points de qui accueillent la majorité des étudiants étrangers et que, d'autre part, c'est dans les provinces de l'Ontario et du Québec que sont concentrés ces étudiants.

On peut donc supposer que c'est dans ces provinces que sont concentrés les étudiants africains.

Quant à l'évolution de cette population, il a été indiqué dans le Chapitre 1 que l'afflux des étudiants africains au Canada est de date récente. C'est seulement depuis les années 60 que le nombre de ces étudiants a commencé à s'accroître de façon significative.

3.2. Echantillon

Dans le plan initial de notre enquête, l'objectif était de questionner le plus grand nombre d'étudiants possible. L'objectif était d'envoyer 2,500 questionnaires, par la poste, soit directement aux étudiants, soit par le biais des bureaux chargés des étudiants étrangers dans les universités et collèges, ce qui nous aurait permis de toucher environ la moitié des étudiants africains au Canada. Pour nous assurer que les différents points de concentration des étudiants étrangers étaient représentés dans l'échantillon, la distribution du questionnaire devait tenir compte de la répartition régionale des étudiants africains. L'échantillon devait donc être structuré en fonction du paramètre régional.

Cependant, la pré-enquête réalisée en vue de la constitution de l'échantillon révela plusieurs problèmes, le plus important étant le manque de données sur la distribution géographique de ces étudiants. Des lettres furent adressées à presque tous les collèges et universités du Canada, mais l'information n'a pu fournie à cause de la loi sur la

confidentialité des dossiers au Canada. Pour résoudre ce problème, des lettres furent adressées aux associations des étudiants africains dans plusieures universités; cette démarche n'a pas non plus donné de résultats, car ces associations n'existaient que de nom dans la plupart des universités. Là où de telles associations fonctionnaient encore, il s'agissait d'associations nationales. Donc, même du côté des étudiants, il n'y avait pas de sources centralisées d'informations sur la population étudiante africaine.

Compte tenu de ce problème de disponibilité de l'information, il n'était pas possible de constituer un échantillon aléatoire.

Le pré-test du questionnaire a aussi revelé que l'envoi du questionnaire par la poste au nombre d'étudiants visés aurait été extrêmement coûteux. La solution ultime était donc de déposer les questionnaires aux services responsables des étudiants étrangers des universités et collèges ce qui n'est pas non plus très pratique parce que non seulement ces bureaux ne pouvaient garantir la distribution du questionnaire sans compensation financière, mais il a été prouvé aussi que les étudiants ne remplissaient les questionnaires que pour satisfaire aux règles instaurées par ces bureaux. Des anomalies furent constatées dans les informations fournies.

Etant donné tous ces problèmes, il fut décidé a) de distribuer le questionnaire à des étudiants gradués d'origine africaine identifiés dans les universités, b) de réduire l'échantillon à 700, soit un peu plus de 1/10ème de la population estimée, et c) de stratifier cet échantillon pour tenir compte, d'une part, du facteur linguistique et, d'autre part, des points de concentration des étudiants étrangers au Canada.

Pour en arriaver à cet échantillon de 700, 1,500 questionnaires furent distribués. La distribution était libre, c'est-à-dire, que les questionnaires furent remis à tous les étudiants que les enquêteurs étaient en mesure de rencontrer. Au total, 635 questionnaires furent recueillis, soit 40% au Québec et 60% au Canada anglophone. Les régions

suivantes, qui correspondent aux points de concentration des étudiants africains au Canada, ont été incluses dans la carte de l'enquête:

Québec: Québec, Montréal, Sherbrooke.
Ontario: Ottawa, Toronto, Guelph, Waterloo.
Alberta: Calgary.
Saskatchuan: Winnipeg.

3.3. Répartition des étudiants par pays d'origine.

La répartition des étudiants ayant participé à l'enquête par pays d'origine est comme suit: le Nigeria est en tête avec 19%, suivi par le Zaïre (10%), la Côte d'Ivoire (10%), le Cameroun (9%). Le reste du nombre d'étudiants se répartit entre une vingtaine de pays et un groupe dont les pays d'origine n'ont pas été précisés. Comme nous l'avons indiqué plus haut, peu de données sur la répartition de la population des étudiants africains au Canada sont disponibles.

Tableau 2.2. Répartion de l'échantillon par région d'origine
%

Cameroun	9.2
Afrique de l'Ouest francophone	16.6
Afrique Centrale francophone	12.6
Afrique de l'Ouest anglophone	33.3
Afrique de l'Est anglophone	17.2
Autres	11.0

Cependant les pays, les pays comme le Nigeria, qui avaient un fort contingent dans l'échantillon étaient également ceux qui, dans les statistiques officielles, avaient le plus d'étudiants au Canada.

Pour simplifier l'analyse, nous avons décidé de regrouper les pays par régions d'origine (Tableau 2.2). Ce regroupement avait été fait non seulement sur la base géographique mais aussi sur la base de la carte coloniale. Les données montrent que c'est de l'Afrique de l'Ouest anglophone que proviennent la majorité des étudiants africains qui ont

rempli le questionnaire.

4. Sommaire

Dans ce chapitre, nous avons présenté la méthodologie utilisée dans cette étude. Avant de passer à l'analyse des données récueillies pendant l'enquête, nous allons d'abord examiner, dans les deux chapitres suivants, les politiques des pays africains et des organismes donateurs sur les études à l'étranger. En effet, ces politiques devraient influencer les comportements et les décisions des étudiants concernant les plans de carrières.

DEUXIEME PARTIE

LE PROFIL DES ETUDIANTS AFRICAINS AU CANADA

CHAPITRE 3. QUI SONT LES ETUDIANTS AFRICAINS AU CANADA?

Après avoir présenté la problématique des études à l'étranger et examiné le contexte dans lequel sont organisés les programmes de formation, nous allons maintenant analyser le profil général des africains au Canada. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le Canada est un de ces pays dont les politiques d'immigration sont les plus restrictives vis-à-vis des étudiants étrangers. Des preuves irréfutables de fonds doivent être fournies avant l'obtention de visas et il est pratiquement impossible d'y aller dans l'espoir d'y financer soi-même ses études, sauf dans les cas spéciaux mais rares d'assistanats dans les secteurs d'études.

Dans ce chapitre, nous allons dresser le profil des étudiants africains au Canada, à partir des informations recueillies sur leurs caractéristiques, leurs antécédents scolaires et professionnels ainsi que leur intégration dans le milieu de formation.

1. Caractéristiques individuelles

1.1. L'âge

Nous avons vu dans le cadre théorique que l'âge tend à stabiliser les plans de carrières car il réduit la mobilité professionnelle des individus. Plus les individus sont âgés, moins ils deviennent mobiles professionnellement, soit parce qu'ils acquièrent des responsabilités familiales qui les rendent moins portés au risque inhérent à tout changement, soit parce qu'ils sont bien dans leur vie professionnelle courante.

Par ailleurs, la mobilité professionnelle exige souvent de nouvelles compétences. Lorsque celles-ci ne peuvent être acquises sur

le tas, elles exigent une formation additionnelle que l'on ne peut acquérir que dans les structures de formation. Or, non seulement cette formation peut être coûteuse, mais en plus, la volonté d'y investir tend à diminuer avec l'âge.

C'est à cause de cette influence éventuelle de l'âge que nous avons voulu connaître la répartition des groupes d'âge des étudiants africains au Canada.

La distribution des étudiants selon leur âge au moment de l'enquête était comme suit: 40% (N=408) étaient dans la tranche d'âge de 30 ans et plus, 38% dans celle de 26 à 30 ans et 20% dans la tranche de 21 à 25 ans. Seulement 6 étudiants avaient moins de 25 ans.

Cette répartition montre que les étudiants africains admis au Canada sont en majorité d'un âge relativement avancé. Ceci peut s'expliquer par deux raisons: soit que ces étudiants terminent leurs cycles secondaires à un âge relativement avancé, soit que ces étudiants vont à l'étranger pour y suivre des études de spécialisation au niveaux de deuxième et troisième cycles ou dans le cadre d'entreprises spécialisées.

C'est cette deuxième hypothèse qui est la plus plausible. En effet, lorsque ces étudiants ont été invités à indiquer le niveau de leur première inscription au Canada, les réponses étaient les suivantes: un peu plus de 40% des personnes interviewées s'étaient inscrites aux niveaux de la maîtrise et du doctorat en arrivant au Canada, 38% au niveau du baccalauréat (licence) et 13% au niveau collégial. En ajoutant ceux qui sont venus au Canada dans le cadre des programmes de spécialisation, qui sont en général de niveau postuniversitaire, le nombre d'étudiants postuniversitaires atteint 50% de l'échantillon.

1.2. Etat civil et charges familiales

Comme l'âge, l'état civil influence les plans de carrières car il

affecte le degré de mobilité des individus concernés. Les individus mariés sont moins portés à risquer des changements d'emplois que les célibataires, surtout si en plus d'être mariés, ils ont d'autres personnes à leur charge. Ils devraient également être moins portés à vouloir changer leurs milieux d'emplois, étant donné les problèmes logistiques inhérents à de tels changements.

Les questions posées aux étudiants avaient donc pour but de déterminer leur situation matrimoniale, le nombre d'enfants qu'ils avaient, le nombre d'autres personnes à leur charge, et le nombre de ces personnes à charge qui les ont accompagnés au Canada.

Les réponses obtenues montrent que 51% des répondants (N=430) étaient mariés. De ceux qui étaient mariés, 49% n'avaient pas d'enfants. De ceux qui avaient des enfants, 32% en avaient un ou deux ; 15% en avaient plus de trois ; et 4% en avaient plus de cinq.

En Afrique, la plupart des personnes adultes ont généralement des personnes à leur charge même quand ils n'ont pas d'enfants eux-mêmes. Ces personnes peuvent être des membres de la famille directe (frères, soeurs, parents, neveux, nièces) ou des membres de la grande famille élargie. Cette responsabilité est assumée quel que soit l'endroit où l'on se trouve. Nous voulions donc connaître la charge familiale qu'avaient les étudiants participant à l'enquête. D'après les réponses, la moitié (N=378) n'avaient pas de membres de famille à charge. De ceux qui en avaient, 13% avaient une ou deux personnes à charge, 13% en avaient de trois à quatre, alors que 24% en avaient plus de cinq.

En comparant le nombre d'enfants et le nombre de personnes à charge, on constate que ceux qui étaient sans enfants n'avaient, en majorité, pas non plus de personnes à charge. Ceci est probablement dû au fait qu'il s'agit d'anciens étudiants qui n'avaient pas encore leurs propres domiciles avant le séjour canadien.

La plupart de ceux qui ont déclaré avoir des enfants et des personnes à charge, ne sont pas venus avec eux au Canada ; seulement 35% des répondants (N=334) étaient venus avec des membres de leur

famille : 23% avaient une ou deux personnes à charge au Canada ; 9%, trois ou quatre personnes ; et 4%, plus de cinq personnes.

1.3. Sexe

En ce qui concerne la répartition des répondants par sexe, les réponses obtenues montrent que 82% des étudiants (N=442) étaient des hommes. En plus de confirmer un retard dans la scolarisation des femmes en Afrique, ce pourcentage illustre également un autre fait : à cause des diverses contraintes auxquelles les femmes sont soumises, il leur est plus difficile de sortir de leur pays, surtout lorsqu'elles sont avancées en âge ou mariées. Même s'il y a de plus en plus de familles qui encouragent leurs filles à poursuivre leurs études jusqu'à l'enseignement supérieur, en général la tendance est encore d'investir avant tout sur la formation des garçons.

D'autre part, certains pays contrôlent sévèrement les départs des filles à l'étranger. De fait, les pratiques traditionnelles empêchent les filles seules de se déplacer et les lois héritées de la colonisation tendent également à les décourager. Dans le cas des femmes mariées, par exemple, celles-ci ne peuvent se déplacer qu'avec l'autorisation de leur mari ; or cette autorisation est difficile à obtenir dans ces systèmes où l'on conçoit mal que la femme dépasse son mari tant sur le plan scolaire que sur le plan professionnel.

Un des exemples concrets des problèmes rencontrés par les femmes en matière scolaire est illustré par l'expérience du Projet o u e s t - africain à l'Université Laval. Une attention particulière fut accordée au recrutement des femmes dans le programme de formation à la recherche organisé dans le cadre de ce projet. Cependant, puisque les femmes les plus qualifiées que l'on pouvait recruter étaient mariées, la plupart de celles-ci n'ont pu participer au programme car leurs époux leur avaient opposé un véto.

1.4. Statut socio-économique des parents.

L'information sur les possibilités d'études à l'étranger est en général monopolisée par les politiciens et les membres de l'élite bureaucratique. Pour cette raison, on s'attend à ce que les étudiants qui viennent de groupes moins favorisés soient peu représentés chez les étudiants africains inscrits à l'étranger. Pour déterminer les origines socio-économiques des étudiants africains au Canada, des questions leur avaient été posées concernant la profession de leurs parents, leur niveau d'études, et les milieux de résidence pendant l'enfance.

Le tableau 3.1 montre la distribution des étudiants selon les occupations de leurs parents.

Les réponses fournies par les étudiants montrent que la majorité des étudiants africains interviewés venaient de familles de niveau socio-économique faible; la majorité de ces parents occupaient des emplois manuels. Comme on le constate dans le tableau 3.1, 42% (N=348) des pères étaient des agriculteurs; en regroupant tous ceux qui avaient

Tableau 3.1. Occupations des pères, mères et tuteurs.

Profession	Pères (N=348)	Mères (N=483)	tuteurs N=137)
Agriculteur, ménagère	42.0%	51.2%	20.4%
Ouvrier domestique	2.9	15.9	3.6
Ouvrier spécialisé	10.3	2.6	8.6
Artisan	13.5	16.7	13.9
Commerçant	7.5	4.7	1.0
Commis	9.2	6.8	0.0
Professeur	6.0	1.6	14.0
Cadre technique	2.3	--	8.0
Cadre moyen	2.0	--	0.0
Cadre dirigeant	4.3	0.5	5.8

des emplois manuels, on constate que 69% des pères étaient dans ce groupe de travailleurs manuels.

Parmi les autres occupations, 17% des pères étaient des commerçants ou des commis, et 10% étaient des cadres techniques moyens. Seulement 4% occupaient des emplois de niveau de direction.

Du côté des mères (N=483), 86% étaient dans les catégories d'emploi de type manuel ; de celles-ci, 53% étaient des ménagères. Peu de celles-ci étaient dans les emplois de catégories supérieures.

Puisque le milieu de référence est plus diffus en Afrique et que les enfants sont encadrés par plusieurs personnes de la grande famille élargie, il est important d'avoir des informations sur ces autres parents. Les étudiants interviewés avaient ainsi été invités à identifier une autre personne en dehors de leurs parents directs, qui les avaient aidés pendant leur enfance et d'indiquer sa profession et son niveau d'éducation.

Les données montrent une situation légèrement différente par rapport à celle des pères et des mères. Dans l'ensemble, les personnes identifiées avaient des positions professionnelles plus élevées. Nous constatons dans le tableau 5.1 que plus de 16% de ces parents tuteurs (N=137) avaient un emploi de niveau supérieur, comparativement à 0,5% des mères et 4% des pères.

Quand aux niveaux d'études atteints par ces tuteurs, les réponses présentées dans le Tableau 3.2. montrent que les tendances sont à peu près les mêmes que dans la distribution des occupations.

En ce qui concerne les pères, la distribution des niveaux scolaires atteints est la suivante : 25% n'avaient pas été à l'école, 20% avaient fait quelques années au primaire, et 16% avaient terminé. Près de 18% avaient atteint les études secondaires mais seulement 4% avaient terminé ce niveau. Un peu plus de 12% des pères avaient atteints l'enseignement supérieur et environ 6% l' avaient terminé.

Chez les mères, le niveau d'éducation atteint est plus bas. Près de la moitié (49%) de celles-ci ne sont pas allées à l'école. La

répartition par niveaux scolaires atteints par celles qui sont allées à l'école est la suivante : 23% ont fait quelques années du primaire et

Tableau 3.2 : Niveau scolaires atteints par les pères, mères et tuteurs.

Niveaux scolaires	Pères (N=449)	Mères (N=444)	Tuteurs (N=175)
Pas été à l'école	26.3%	49.5%	21.7%
Quelques années primaires	19.8	23.2	10.3
Fin du primaire	16.5	12.8	1.0
Quelq. années secondaires	7.6	4.5	8.6
Fin du secondaire	10.9	4.7	13.1
Quelq. années supérieures	4.2	1.4	9.0
Fin enseign. supérieur	8.2	2.0	17.7
Autre	6.5	1.8	4.6

13% ont terminé ce cycle. Environ 9% seulement des mères ont atteint le secondaire et 5% l'ont terminé. Un peu plus de 3% seulement ont atteint l'enseignement supérieur et 2% l'ont terminé.

Quant aux parents tuteurs, on note que le nombre de ceux qui ne sont pas allés à l'école est moins élevé que celui des parents et que le nombre de ceux qui ont fréquenté l'enseignement secondaire et supérieur est plus élevé.

La structure de ces données fournit une indication de la relation qui pourrait exister entre le niveau d'éducation atteint par les parents et les chances de leurs enfants de participer aux programmes d'études à l'étranger. On note en effet, tant pour les parents directs que pour les parents tuteurs, que le nombre de répondants est plus important lorsque les parents ont terminé les cycles de formation, quel que soit le niveau. Ceci indique une relation possible entre la participation aux programmes d'études à l'étranger et la réussite scolaire des parents.

Autrement dit, les données suggèrent que les répondants dont les parents ont terminé leur cycle de formation, quel qu'en soit le niveau,

ont eu plus de chances de participer à des programmess d'études à l'étranger que ceux dont les parents n'ont pas terminé leur cycle de formation.

Ce résultat est logique. Les parents qui ont réussi sont ceux qui occupent les meilleurs emplois. Non seulement leurs occupations leur donnent accès à l'information sur l'existence des programmes d'études à l'étranger, mais aussi leurs enfants sont probablement mieux préparés à être sélectionnés pour ces programmes parce que, comme leurs parents, ils réusissent mieux à l'école.

1.5. Milieu de résidence pendant l'enfance

Une autre façon d'aborder la situation socio-économique d'origine des répondants est d'identifier leur milieu de résidence pendant l'enfance. Ceci est important parce qu'en général on considère dans le Tiers-Monde que le milieu citadin est plus prestigieux que le milieu rural. Même si on reconnaît que cette hiérarchie est basée sur des perceptions souvent irréalistes, celles-ci sont bien ancrées et sont aussi déterminantes de l'avenir des jeunes.

C'est pour cette raison que nous avons voulu identifier le milieu d'origine des répondants.

La répartition des répondants par milieu d'origine montre que ceux-ci viennent en majorité des milieux urbains. En effet, plus de la moitié (52%) des répondants (N=416) ont avoué avoir passé la majeure partie de leur enfance dans de tels milieux. Si on inclut ceux qui ont vécu dans des centres quasi urbains, la proportion des citadins dans l'échantillon est de 97%.

La même tendance se manifeste en ce qui concernant le lieu de résidence des répondants au moment de leur départ pour l'étranger. La majorité (N=433) exerçaient leur occupation dans un milieu citadin. La répartition est la suivante : 46% vivaient dans une ville importante, la capitale pour la plupart; 30% vivaient dans une ville de taille

moyenne ; 10% dans des centres extra-coutumiers ; et 8% vivaient en campagne.

Dans le fond, ces données n'indiquent rien de nouveau. Puisque les activités économiques modernes, pour lesquelles l'école forme les cadres, sont concentrées dans les milieux urbains, on ne peut pas attendre des finissants qu'ils aillent s'installer dans les campagnes. D'autre part, on sait que les écoles qui forment ces cadres sont en majorité situées dans des milieux urbains et quasi urbains. Ceci a d'ailleurs été identifié comme une des causes majeures des migrations des jeunes en ville.

Il est cependant important de noter que même s'il y a également des écoles dans les campagnes, les personnes issues de ces milieux n'auraient pas nécessairement eu plus de chances d'accès aux programmess d'études à l'étranger parce que l'information sur les possibilités d'études à l'étranger ne sort généralement pas des cadres bureaucratiques situés en ville.

En effet, les procédures d'octroi des bourses de l'Etat et des organismes extérieurs prévoient qu'elles soient annoncées publiquement et que tous ceux qui ont les qualifications requises puissent poser leurs candidatures. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, c'est dans le cadre des bureaux de bourses installés au sein des ministères que la sélection des élus est supposément faite. Nous avons cependant vu aussi que le rôle des bureaux de bourses se limite à des recommandations et que la sélection définitive se fait au niveau politique ou de la haute bureaucratie, souvent sans tenir compte des avis techniques. Dans l'ensemble, ces décisions tendent à favoriser les candidats urbains.

2. Les antécédents scolaires

2.1. Niveau d'études à l'arrivée au Canada

Les informations sur le niveau scolaire de la première inscription des répondants à l'arrivée au Canada ont été brièvement présentées dans la section 1 ci-dessus. On remarque la même situation en examinant les niveaux scolaires atteints avant d'aller au Canada. Les réponses à cette question donnent les résultats suivants: 3% des répondants (N=468) ont fait quelques années au niveau secondaire; 17% ont complété ce niveau; 30% ont fait quelques années dans l'enseignement supérieur; et 43% l'ont terminé. Le reste des répondants ont étudié dans des programmes qui ne mènent pas à un diplôme de type académique.

Ces données confirment que le niveau de sélection des étudiants admis au Canada est relativement élevé. Ceci constraste avec les données des boursiers du FED présentées dans notre analyse des politiques relatives aux études à l'étranger (Diambomba, 1987). Ces données avaient montré que la majorité de ces boursiers poursuivent des études de niveau secondaire.

2.1.1. Diplôme obtenu avant d'arriver au Canada

En ce qui concerne les diplômes obtenus avant l'arrivée au Canada, 34% des répondants (N=404) avaient un diplôme de fin d'études secondaires; 21% avaient un diplôme ou certificat de niveau universitaire intermédiaire; 10% avaient une licence; 11% la maîtrise ; 1% le doctorat; et 23% des diplômes ou certificats non spécifiés.

Certains de ces étudiants ont déjà séjourné à l'étranger, mais leur nombre est très limité. Sur les 462 étudiants qui ont répondu à cette question, seulement 27% sont allés à l'étranger.

2.2. Domaines d'études avant l'arrivée au Canada

Quand à la distribution des étudiants par discipline, elle semble être plus ou moins équilibrée. On se serait attendu à une prépondérance des finissants des sciences sociales et humaines, étant donné que ces disciplines sont dominantes dans la répartition des effectifs scolaires en Afrique. Les branches littéraires et les sciences sociales, qui sont généralement les plus représentatives des effectifs scolaires en

Tableau 3.3. Domaines d'études avant l'arrivée au Canada.

(N=434)

Domaines	
Littérature	9.7
Maths-Physique	25.8
Commerce-administration	8.1
Agriculture	
Sciences sociales	18.4
Education	11.8
Autre	16.6

Afrique, ne représentent que 28 % des étudiants ayant participé à l'enquête. Les maths/physique et l'agriculture représentent 26%.

Ceci peut s'expliquer de deux façons. Premièrement, il se pourrait que le processus de sélection favorise le maintien de cet équilibre. En effet, les politiques d'octroi des bourses favorisent des programmes reliés aux projets de développement; l'équilibre dans les disciplines représentées dans ce tableau pourrait donc refléter le besoin d'équipes inter-disciplinaires ressenti dans ces projets. Cet équilibre peut cependant n'être dû qu'à un effet d'entraînement. En effet, la perception que les disciplines d'études choisies par les aînés conduisent aux meilleurs emplois pourrait amener les jeunes à faire les

mêmes choix.

3. Les antécédents professionels.

3.1. Les occupations antérieures des répondants.

Que faisaient les étudiants avant de quitter leurs pays? C'est la prochaine question à laquelle nous voulons répondre.

Rappelons que l'orientation des politiques d'études à l'étranger tant dans les pays africains que dans les organismes qui financent les bourses d'études, tendrait à favoriser la spécialisation. Etant donné l'accroissement de la capacité de formation dans les pays africains, on encourage les jeunes à terminer leurs études de premiers niveaux dans leurs pays d'origine. Nous nous attendions donc à ce que le groupe

Tableau 3.4. Occupations antérieures des répondants (N=454)

Occupations	%
Etudiant	37.0%
Ouvrier domestique	0.7
Ouvrier spécialisé	1.3
Commerçant	0.4
Commis, vendeur	4.2
Enseignant	27.3
Cadre technique	4.0
Cadre moyen dans le privé	3.7
Cadre dirigeant dans le privé	1,3
Cadre moyen dans la fonction publique	9,9
Cadre dirigeant dans la fonction publique	1,8
Homme politique	0,7
Autre	7,7

d'étudiants interviewés soit constitué principalement de gens à la recherche de la spécialisation ou du perfectionnement.

Nous avons donc été surpris de trouver un nombre important

d'anciens étudiants parmi les répondants. Ce groupe représente 37% de l'échantillon. Il semble que ce groupe d'étudiants vienne surtout de disciplines peu développés en Afrique. C'est le cas pour la forestrie, un domaine dont le Zaire a envoyé un contingent important à l'Université Laval.

Dans les autres groupes d'occupations, c'est l'enseignement qui est le mieux représenté (27%). L'importance de ce groupe illustre l'acuité du problème de manque de personnel enseignant dans beaucoup de pays africains. Même si des efforts significatifs ont été investis dans la formation des enseignants depuis 1960, beaucoup de ces pays font encore face à un manque chronique d'enseignants qualifiés. Dans certains pays, le problème est surtout senti aux niveaux secondaire et supérieur; dans d'autres, il l'est même au niveau élémentaire.

Cependant, l'importance de ce groupe est probablement aussi une des manifestations du malaise qui prévaut dans la profession enseignante en Afrique. Avant l'indépendance, les enseignants jouissaient de conditions matérielles et d'un prestige social relativement élevés. De nos jours, ce n'est plus le cas : l'enseignement est devenu le parent pauvre du système et les ressources qui lui sont allouées ont considérablement baissé. Cette baisse s'est traduite par une perte encore plus importante du prestige social rattaché à la profession d'enseignant.

La décision d'entreprendre des études complémentaires n'est donc peut-être pas uniquement motivée par la recherche d'une meilleure qualification; elle pourrait aussi être motivée par le désir, soit de monter plus haut dans la même profession, soit d'accéder à des occupations mieux considérées, en dehors de la profession d'enseignant.

Le plus important parmi les autres groupes est celui des cadres moyens de la Fonction publique, suivi de près par ceux qui ont occupé des fonctions à caractère politique. En fait, lorsqu'on fusionne les pourcentages de ces deux groupes, on voit que la majorité des cadres bénéficiant d'un permis d'études à l'étranger sont à l'emploi de

l'Etat. Ceci veut dire que les programmes d'études à l'étranger sont fréquentés surtout par les groupes qui ont le monopole de l'information sur ceux-ci.

3.1.1. Relation entre l'occupation et l'âge

Y a-t-il une relation entre l'âge et le type d'occupation exercé par les répondants avant leurs études au Canada? La réponse à cette question devrait permettre d'identifier les emplois qui restent disponibles dans les marchés.

La comparaison entre les occupations des étudiants et leur âge a montré ce qui suit: ceux qui étaient étudiants avant d'aller au Canada étaient, comme il fallait s'y attendre, relativement plus jeunes que ceux qui avaient déjà travaillé: 6% étaient dans la tranche des plus de 30 ans; 16% dans celle des 26 à 30 ans; 16% étaient dans celle des moins de 25 ans.

Le nombre de répondants de plus de 25 ans démontre soit que la vie scolaire dure assez longtemps, soit qu'il s'agit de personnes qui étaient en chômage avant les études au Canada.

L'explication vient probablement de ces deux facteurs. Comme on le sait, la durée de la scolarité est, dans certains pays africains, allongée à volonté. Pour faire face au problème du chômage des instruits, on préfère garder les étudiants dans le système scolaire pour retarder leur entrée sur le marché du travail. Même si la réalité suggère le contraire, on pense que cette solution est moins coûteuse. On garde les étudiants dans le système scolaire en allongeant la durée des cycles de formation. Au Zaïre, on a décidé au début des années 70, d'ajouter une cinquième année au cycle universitaire de certaines facultés, notamment celle des sciences économiques, non pas parce qu'on avait la certitude que les étudiants ayant fait quatre ans étaient moins compétents par rapport aux besoins du marché du travail, mais seulement parce qu'on n'était pas en mesure de caser tous les

finissants.

En ce qui concerne ceux des autres occupations, le croisement montre qu'ils étaient en majorité dans la tranche d'âge des plus de 30 ans. Ceci s'accorde avec les données précédentes : comme nous l'avons vu, les étudiants africains restent très longtemps dans le système scolaire, ce qui fait qu'ils accèdent à des emplois à un âge relativement avancé.

3.1.2. Relation entre les occupations et les études antérieures

Théoriquement, l'embauche dépend des domaines d'études et des niveaux atteints par les candidats. Cependant, on pense quelquefois que les relations jouent un rôle plus important que ces facteurs.

Nous voulions donc savoir s'il y avait une correspondance entre les occupations exercées par ces étudiants, lorsqu'ils avaient travaillé avant leur séjour canadien, et leurs études antérieures.

Commençons par les filières d'études. L'analyse montre la situation suivante : des 10% des répondants qui avaient fait des études littéraires, 3% étaient des étudiants avant de partir au Canada et 4% étaient des enseignants ; le reste des répondants étant éparpillés entre les diverses autres occupations.

Quant à ceux qui étudiaient en mathématiques et en sciences exactes (25% de l'échantillon), la majorité (14%) étaient des anciens étudiants, alors que 4% étaient des enseignants.

Ceux qui avaient fait des études commerciales (8% de l'échantillon) étaient dans des occupations diverses ; le plus fort contingent (3%) de ceux-ci étaient auparavant des étudiants.

Ceux qui ont fait des études agricoles se répartissent entre les diverses occupations de la façon suivante: 2% étaient des anciens étudiants et 2% étaient dans l'enseignement, alors que les autres étaient éparpillés dans diverses occupations.

Le groupe de ceux qui ont fait des études en sciences sociales

(19% de l'échantillon) est constitué à 7% d'anciens étudiants et 5% d'anciens enseignants.

Parmi ceux qui ont fait des études pédagogiques (10% de l'échantillon) 7% étaient dans l'enseignement.

Enfin, parmi ceux qui n'ont pas précisé leur domaine d'études (16% de l'échantillon), 5% étaient d'anciens étudiants ; 3% des enseignants et 3% n'ont pas précisé leur occupation antérieure non plus.

L'analyse de ces données ne montre pas de constance en ce qui concerne l'origine occupationnelle de ces étudiants. Il y a une relation entre les domaines de spécialisation et les types d'occupations exercées.

Dans l'ensemble, le niveau d'études s'accroît avec la position des occupations exercées, ce qui n'est que normal. Evidemment, la présence d'anciens étudiants, dont 8% ont terminé le niveau secondaire, 17% ont fait quelques années à l'enseignement supérieur et 10% ont terminé ce cycle, fausse quelque peu le tableau. En omettant ces groupes, on voit que les positions hiérarchiques plus élevées étaient occupées par des gens ayant un niveau de formation correspondant.

Apparemment, les données confirment la relation entre le niveau d'instruction et le niveau d'occupation, de sorte que même si les relations jouent au moment de l'embauche, cela ne va pas jusqu'au point de minimiser l'importance du niveau d'instruction.

3.2. Nombre d'années passées dans les occupations antérieures

Nous avons mentionné plus haut que certains des répondants qui ont travaillé avant de venir au Canada étaient, en majorité, d'un âge relativement avancé. Nous avons expliqué ce fait par la durée relativement longue de la période passée dans le système scolaire. Cependant, l'âge des répondants peut également être pris en considération comme une manifestation de la politique d'études à l'étranger, qui privilégie l'offre des bourses ou des autorisations de

sortie à ceux disposant d'une expérience de travail. C'est apparemment la raison pour laquelle de plus en plus de ces étudiants sont à l'étranger dans des études postuniversitaires ou dans des cycles de spécialisation.

Cela étant, on peut supposer que la majorité de ceux qui ont travaillé l'ont fait pendant une durée raisonable avant d'être autorisés à venir au Canada. Cette durée devrait être dans l'ordre de deux à cinq ans. En dessous d'un an, on suppose que les intéressés n'ont pas acquis le niveau d'expérience requis et au-delà de cinq ans, que les gens commencent à devenir stables dans leur emploi et dans leur vie sociale, de sorte qu'il devient difficile de les faire bouger.

Combien d'années les répondants ont-ils passé dans leurs emplois antérieurs ?

D'après les réponses (N=257), la distribution du nombre d'annés passées dans leur occupation antérieure se répartit comme suit : un an ou moins, 23% ; entre deux et trois ans, 37% ; entre quatre et cinq ans, 20%. Au-delà de cinq ans, le total des répondants représente seulement 20%.

Comme la durée de l'expérience jugée adéquate peut dépendre du type d'occupation dont il est question, nous avons croisé le nombre d'années passées dans les emplois antérieurs avec les occupations. Les résultats de l'analyse n'ont pas donné de tendances particulières.

3.2.1. Facteurs ayant influencé l'obtention des emplois.

Puisque les possiblités d'emplois ont considérablement diminué, particulièrement dans la Fonction publique, l'obtention d'un emploi est devenu de plus en plus difficile, même avec un niveau de formation élevé. D'ailleurs, un niveau élevé de formation est de plus en plus considéré comme un handicap plutôt que comme un avantage dans la recherche d'un emploi. Les systèmes de formation ont produit trop de candidats, particulièrement aux niveaux les plus élevés des strates

socio-professionnelles, pour le nombre d'emplois disponibles. Etant donné le nombre important de personnes hautement formées qui ne peuvent trouver des emplois correspondant à leurs niveaux d'études, soit que ces personnes sont embauchées à des niveaux ne correspondant pas à leurs qualifications, soit qu'ils rejoignent simplement les rangs des chômeurs.

Compte tenu de cette situation, nous avons supposé que l'obtention d'un emploi puisse être grandement influencée par les relations. Les répondants ont donc été invités à indiquer la façon dont ils ont obtenu leurs emplois.

Les résultats présentés dans le Tableau 3.5 montrent que dans l'ensemble, les emplois ont été obtenus par le biais des institutions scolaires fréquentées ou la Fonction publique: 20% des répondants les ont obtenus par le biais des services de placement et 24% par les

Tableau 3.5. Pourcentage des répondants selon les facteurs ayant joué un rôle dans l'obtention de l'emploi. (N= 265)

Famille	5.0
Amis	16.7
Bureau de placement	18.4
Journal	13.0
Service d'orientation	24.7
Autre	22.2

services d'orientation. Evidemment, ceci n'est pas étonnant car jusqu'à récemment, l'Etat garantissait un emploi à chaque finissant des niveaux secondaire et universitaire dans la plupart des pays africains.

Le reste des répondants ont trouvé leurs emplois par les journaux (13%), des amis (17%), des parents (5%); 22% des répondants n'ont pas donné de précisions sur les conditions d'obtention de leurs emplois.

On note dans ces données que la famille n'a pas joué un rôle important dans l'obtention de ces emplois. Ceci s'explique par le fait que d'une part, la majorité des parents ne fonctionnent pas dans les

secteurs modernes de l'économie et que, d'autre part, ceux qui fonctionnent en dedans occupent des emplois de niveaux très bas. Etant donné le cloisonnement caractéristique des systèmes dualistes, ces parents ont certainement peu d'information sur les emplois des secteurs modernes. Ceux-ci ne sont donc pas en position d'influencer ni les choix de leurs enfants ni les décisions des employeurs.

Les amis ont par contre joué un rôle important probablement parce que les relations créées pendant les études conduisent à l'émergence des réseaux d'influence et de support. Ces réseaux sont importants dans un contexte où les lieux d'études jouent sur les possibilité d'emplois. Par exemple, nous avons vu dans le chapitre 4 qu'une des motivations importantes derrière l'octroi des bourses est de disposer, dans les pays concernés, de cadres fidèles aux valeurs et aux pratiques d'affaires courantes des pays d'où proviennent ces bourses. Il est évident dans ce cas que le fait de connaître les camarades ayant étudié dans le même établissement d'enseignement augmente les chances d'embauche.

Ces réseaux jouent ce rôle même en ce qui concerne les gens formés dans les institutions nationales. Au Zaïre, c'est dans le but de briser ces réseaux, qui semblent défavoriser les personnes ayant étudié en dehors de l'ancienne Université Lovanium, que les autorités zaïroises ont décidé de fusionner les trois universités existantes alors dans le pays.

3.2.2. Temps requis dans la recherche des emplois.

La majorité des répondants qui ont travaillé avant de venir étudier au Canada, ont pu trouver leur emploi dans des délais relativement courts, soit en moins d'une semaine. Seulement 15% les avaient trouvés en plus de six mois.

La durée relativement courte de recherche d'emploi s'explique par le fait que la majorité des répondants travaillaient pour l'Etat et que

la politique de l'Etat était, au moment où ils ont trouvé leur emploi, d'embaucher tous ceux qui finissaient les cycles secondaires et universitaires.

Cette situation a évidemment changé dans la plupart des pays. La diminution des emplois offerts aux finissants par la Fonction publique et la détérioration de l'environnement économique général ont causé un déséquilibre entre les possibilités d'emplois et le nombre d'instruits sortant des institutions scolaires. Ceux qui finissent leurs études présentemment n'ont donc pas la même facilité de trouver un emploi que nos répondants au moment où ils ont obtenu leurs premier emploi.

3.3. Salaires et autres avantages reçus dans l'emploi

Nous avons vu dans l'analyse des politiques vis-à-vis les études à l'étranger (Diambomba, 1987) qu'il y a probablement une différence importante entre les revenus des étudiants au pays et le montant des bourses offertes à l'étranger. Pour la majorité, les bourses sont plus élevées que les revenus qu'ils auraient chez eux en travaillant.

Ainsi, les avantages matériels obtenus pendant les études à l'étranger font partie des raisons qui motivent les individus à vouloir aller étudier à l'étranger.

Nous allons voir plus loin si cet argument est fondé. Dans la présente section, nous nous limiterons à faire état des salaires et autres avantages que les répondants de notre enquête avaient dans leurs pays d'origine.

Le tableau 3.6 donne les fourchettes des salaires mensuels dans lesquelles se situaient les répondants. La moyenne des salaires perçus se situait à un peu plus de 300$ par mois. La distribution de l'ensemble de l'échantillon était la suivante : 44% des répondants

avaient un salaire mensuel s'élevant à s'élevant à 300$ ou moins ; 24% entre 301$ et 500$, et les autres répondants, plus de 500$.

Sur la base de l'échelle canadienne de rémunération, les salaires perçus par la majorité des répondants dans leur pays d'origine semblent être bas, compte tenu des niveaux scolaires qu'ils ont atteints. On serait donc tenté de penser que la recherche de revenus élevés

Tableau 3.6. Salaires mensuels perçus par les répondants dans leurs emplois antérieurs
(N=267)

Tranche	%
100$ ou moins	11.0%
De 101 à 300$	33.0
De 301 à 500$	24.2
De 501 à 700$	14.5
De 701 à 900$	6.6
901 et plus	10.6

intervient dans la décision d'aller au Canada, mais une telle conclusion est prématurée. Il faut en effet apprécier ces salaires en fonction des conditions qui prévalent dans les pays en question. Car si la recherche d'une situation meilleure intervient dans la décision d'aller à l'étranger, c'est surtout en fonction de l'appréciation qu'ils font de leur situation dans leur pays.

En effet, même à ces niveaux de salaires, les répondants font en réalité partie de la classe la mieux rémunérée dans leur pays. Par ailleurs, la situation matérielle des répondants ne peut être appréciée adéquatement qu'en tenant compte de tous les autres avantages auxquels ils avaient droit. Certains des répondants ont en effet déclaré qu'en plus des salaires, ils avaient des avantages non monétaires tels que le logement gratuit, la voiture de service, les primes de diplômes, et la

gratuité des soins médicaux. Il faudrait également noter que les salaires mensuels indiqués sont des salaires nets.

En faisant la somme des salaires et des autres avantages, nos répondants se situaient dans les catégories professionnelles de niveaux moyen et élevé et vivaient donc assez bien matériellement dans leur pays.

3.3.1. Relation entre les salaires et les études

La relation entre les salaires et le niveau d'études a déjà amplement été démontrée empiriquement. En général, c'est le niveau d'instruction qui détermine les avantages reçus au travail.

Cette relation est encore plus forte en Afrique où les barèmes de rémunération sont plus liés aux échelons de la structure scolaire que dans les pays industrialisés.

Les résultats du croisement entre les salaires et les niveaux scolaires des répondants ont montré que les deux variables sont étroitement liées. Les salaires déclarés tendent effectivement à s'accroître avec l'augmentation des niveaux scolaires. De ceux qui étaient dans la tranche de salaire de 101 à 300$, 7% avaient terminé leurs études secondaires, 6% avaient fait quelques années à l'enseignement supérieur, alors que 16% avaient un diplôme ou certificat de ce dernier niveau.

Ceux qui étaient dans la tranche de salaire de 301 à 500$ étaient par contre répartis de la façon suivante: 5% avaient fait quelques années de l'enseignement supérieur et 16% avaient terminé ce cycle.

Et enfin, ceux qui avaient un salaire de plus de 900$ par mois avaient majoritairement terminé leurs études universitaires.

3.3.2. Relation entre les salaires et les filières de formation.

Le niveau de salaires perçus par ces étudiants dans leurs emplois

antérieurs dépend-il de leurs domaine de formation? C'est ce que nous voulu voir en croisant les salaires avec les disciplines de formation. Les résultats ne sont cependant pas aussi clairs que dans le précédent croisement. Les données n'ont pas indiqué de tendances particulières. Ceci est probablement dû au fait que les barêmes de salaires sont déterminés presqu'exclusivement en fonction des niveaux plutôt que des domaines d'études.

En effet, lorsqu'il y a une différence de salaire entre des individus ayant le même niveau de scolarité, cette différence s'explique plus par l'appartenance à des secteurs différents que par une différence dans les domaines d'études ou même dans les types d'occupations exercées, à moins qu'il s'agisse de professions libérales. A titre d'exemple, avant la nationalisation des universités zaïroises en 1971, les professeurs enseignant dans les universités avaient un salaire nettement plus élevé que celui perçu par leurs collègues de même niveau d'études enseignant dans les instituts supérieurs non-universitaires.

4. Pourquoi va-t-on étudier à l'étranger?

La littérature sur la participation aux programmes d'études à l'étranger, examinée dans les précédents chapitres, a montré que la décision d'aller étudier à l'étranger est influencé par deux types de facteurs. D'une part, il y a ces facteurs dits attirants (pull facteurs) qui incitent les individus à aller vers les pays étrangers. Les revenus et autres avantages sociaux possibles dans les pays étrangers et le montant des bourses d'études sont des exemples de facteurs attirants.

D'autre part, il y a les facteurs dits poussants (push factors), qui tendent à orienter les étudiants en dehors de leur pays, même quand ils auraient voulu y rester. Un des exemples de ces facteurs est l'absence des cycles de formation du type désiré dans les pays

d'origine. La situation politique est également un de ces facteurs.

Pour déterminer lesquels de ces facteurs ont influencé les décisions des répondants à venir étudier au Canada, nous leur avons demandé d'indiquer les principales raisons qui, selon eux, motivent les gens à aller étudier à l'étranger. Etant donné la résistance à répondre à des questions directes sur des aspects jugés délicats, nous avons préféré identifier les raisons éventuelles associées aux

Tableau 3.7. Raisons motivant les gens d'aller étudier à l'étranger.

Raisons majeures	Vrai	Faux
Offre d'une bourse (N=387)	66.1	33.9
Qualité de la formation (N=392)	63.5	36.2
Prestige associé à ces études (N=363)	41.6.	58.4
Décision de l'institution d'origine (N=364)	33.6	66.1
Conseils d'amis (N=355)	29.9	70.1
Conseils des parents (N=352)	24.1	75.9
Problémes politiques dans le pays (N=359)	20.9	79.1

décisions de ces répondants de façon indirecte.

L'offre de bourse est le facteur attirant le plus important, suivi par la qualité supérieure de la formation à l'étranger.

Nous nous attendions à ce que le prestige associé aux études à l'étranger soit un facteur d'importance égale aux deux premiers ; mais si on fixe à 50% le seuil nécessaire pour que chaque item soit jugé important, cela ne semble pas être le cas. On peut interpréter ce résultat de différentes manières. Il est possible que le développement considérable qu'ont connu les institutions universitaires en Afrique ait eu un impact positif sur les attitudes vis-à-vis des études dans les pays africains.

Mais puisque les répondants semblaient penser que la formation à l'extérieur est d'une meilleure qualité, on peut voir que ce changement d'attitude ne les a pas influencés.

Parmi les facteurs du deuxième type, c'est la situation politique dans les pays d'origine qui semble avoir le moins d'influence sur les décisions d'aller étudier à l'étranger. Ceci est un peu étonnant quand on sait que les étudiants sont très critiques vis-à-vis des régimes politiques de leurs pays et que leur façon de parler de ces régimes dégage quelquefois l'impression qu'ils sont en désaccord total avec les autorités de leurs pays.

En réalité, ces données reflètent le fait qu'il y a peu de pays africains dont la situation politique ne permet pas aux jeunes d'y fonctionner. D'ailleurs, comme les résultats l'indiquent, les étudiants qui ont la possibilité d'étudier à l'étranger viennent de classes sociales déjà privilégiées. En fait, ils viennent des mêmes groupes que ceux qui sont au pouvoir.

En ce qui concerne les parents, leur influence sur la décision relative aux études à l'étranger est plutôt faible. En effet, ceux-ci ne sont pas informés sur les possibilités de formation et les avantages qui peuvent en être tirés. On ne peut donc pas s'attendre à ce qu'ils participent aux décisions scolaires de leurs enfants, particulièrement au niveau supérieur.

Un autre facteur qui devrait normalement avoir une influence sur la décision d'étudier à l'étranger est la décision institutionnelle. Si ces études étaient entreprises de concert avec une planification des ressources humaines dans les pays concernés, l'orientation des étudiants vers les institutions étrangères de formation et même le choix des pays où ils sont envoyés devrait être la responsabilité de ces institutions. En effet, c'est dans le cadre de ces institutions que sont supposés être déterminés les objectifs de programmes de formation. A ce titre, c'est également à ces institutions qu'incombe la tâche d'identifier non seulement des filières de formation mais aussi les lieux les mieux indiqués pour acquérir la dite formation.

Ce facteur semble ne pas avoir d'influence importante sur les raisons qui poussent les gens à aller étudier à l'étranger, en grande

partie parce que ces institutions ne jouent aucun rôle précis dans la formulation des stratégies de formation de la main-d'oeuvre. Même à l'intérieur de ces institutions, il n y a pas de politiques de formation des cadres. Ces institutions se limitent souvent à répondre aux offres de bourses, dont les besoins de formation sont établis par des organismes extérieurs.

5. Sommaire

En résumé, qui sont donc les étudiants africains ayant la possibilité d'étudier au Canada? D'après les informations que nous venons d'analyser, voici leur profil:

a) Il s'agit de personnes qui ont en moyenne 30 ans et qui viennent principalement des villes.

b) Près de la moitié de ceux-ci sont mariés avec, en moyenne, un ou deux enfants et ayant en plus, deux ou trois autres enfants venant de la famille élargie à leur charge.

c) La majorité (82%) sont des hommes.

d) En général, ces étudiants viennent des milieux socio-économiques relativement bas: la majorité des pères et des mères sont sans formation scolaire ou n'ont complété que quelques années du primaire. Cependant, si on excepte les parents qui ne sont pas allés à l'école, les étudiants dont les parents ont terminé un cycle de formation, surtout au rimaire, ont de meilleures chances de participer à des programmes d'études à l'étranger que ceux dont les parents ont quitté le cycle de formation sans le terminer, quelque soit le niveau.

e) En ce qui concerne les études faites avant de venir au Canada, un peu plus du tiers des étudiants ont terminé le cycle secondaire; la même proportion ont eu un

diplôme ou un certificat de niveau universitaire. La majorité ont fait leurs études antérieures dans les sciences sociales et humaines, ce qui suggère que les départs pour l'étranger ne sont pas encore filtrés en faveur des sciences exactes, dont les cycles de formation sont les moins développés en Afrique.

f) La majorité de ces répondants étaient déjà étudiants avant de venir au Canada, suivis par les enseignants. Les autres étaient surtout des cadres moyens et supérieurs dans la Fonction publique mais aussi dans l'industrie privée. La majorité de ceux qui ont travaillé avant leurs études canadiennes ont, en moyenne, une ancienneté de deux ans.

g) Le salaire moyen perçu par ceux qui ont travaillé avant les études au Canada se situe à environ 300$. Si on considère ce salaire et les autres avantages qui en découlaient en fonction des conditions dans leur pays d'origine, les étudiants africains au Canada peuvent être considérés comme faisant partie des groupes les mieux rémunérés dans ces pays. Les avantages percus sont étroitement liés aux niveaux d'études mais ils ne sont apparemment pas liés aux domaines d'études, ceci parce que les barêmes des salaires sont, en Afrique, établis uniquement en fonction des niveaux et non pas des domaines.

h) En général, ceux qui ont travaillé avant leur séjour canadien avaient obtenu leur emploi par le biais des services de l'école ou de l'Etat. La famille n'a joué pratiquement aucun rôle dans l'obtention de ces emplois. Enfin, puisque les emplois avaient été obtenus à travers les structures de l'Etat, le temps de recherche des emplois est relativement court pour la plupart de ces

étudiants.

i) L'offre d'une bourse et la qualité de la formation à l'étranger sont donc les facteurs les plus importants ayant motivé les gens à venir étudier au Canada.

CHAPITRE 4. SOURCES DE FINANCEMENT DES ETUDIANTS AFRICAINS AU CANADA

Les données que nous avons analysées dans le chapitre précédent ont montré que les africains étudiant Canada viennent, en majorité, des strates socio-professionnelles moins élevées. Ces étudiants sont donc différents de ceux qui viennent d'autres régions du monde, ces derniers étant surtout issus des catégories socio-professionnelles élevées.

Une des raisons qui expliquent cette différence est qu'en Afrique, la structure sociale basée sur des normes occidentales est de date récente. Ainsi, même si ceux qui contrôlent l'information sur la disponibilité des programmes de formation à l'étranger font présentement partie des groupes socio-professionnels aisés, ils viennent eux-mêmes de groupes moins aisés. Etant donné que la réussite sociale se mesure par la promotion collective plutôt que par celle des membres de la famille immédiate, ceux qui sont en position d'accorder des bourses à l'étranger ne se limitent pas seulement aux membres les plus proches. Les offres s'étendent aux membres de la grande famille élargie. Un exemple a récemment été cité au Zaïre où l'arrivée d'un ministre à l'enseignement supérieur a été suivi par l'envoi massif des gens de sa région à l'étranger avec des bourses de l'Etat.

Dans le présent chapitre, nous allons examiner la situation financière des étudiants africains au Canada et la source du financement de leurs études. Nous allons également voir si les ressources dont disposent ces étudiants diffèrent selon leurs caractéristiques personnelles, leur domaine et leur niveau d'étude.

L'analyse de ces données nous permettra de répondre à certaines des questions que nous nous sommes posées dans le chapitre précédent. Nous allons, par exemple, voir s'il est vrai que le montant de la bourse reçue par les étudiants au Canada pourrait être un des facteurs

qui les y attire.

Comme il a été indiqué dans le chapitre 2, l'information sur la situation financière de ces étudiants a été difficile à obtenir. Ainsi, même si on sait que beaucoup d'étudiants travaillent pour subvenir à leurs besoins, bien peu parmi ceux-ci sont prêts à l'admettre, à cause de la crainte de voir cette information tomber aux mains d'Immigration Canada. Cependant, l'information que nous avons pu recueillir permet quand même d'apprécier la situation financière de ces étudiants.

Les participants à l'enquête ont été invités à indiquer leur revenu mensuel au Canada et la source de ce revenu, à apprécier leur situation financière par rapport à leurs attentes avant d'arriver au Canada, et à indiquer les montants qu'ils considéraient nécessaires pour qu'un étudiant vive convenablement au Canada. Les résultats obtenus sont présentés dans ce chapitre.

1. Qui finance les étudiants africains au Canada?

Au début des années 60, la majorité des étudiants africains allaient à l'étranger grâce à une bourse d'étude nationale ou étrangère. En effet, la pénurie des ressources humaines de haut niveau et l'urgence de trouver des solutions à ce problème ont amené de nombreuses institutions à mettre en place des programmes massifs de formation à l'étranger.

Cependant, ces bourses sont beaucoup moins disponibles maintenant. La baisse des moyens financiers et l'accroissement de la capacité locale de formation dans les pays bénéficiaires ont entraîné une réduction dans le nombre de bourses disponibles.

Le peu de données disponibles sur les sources de financement des étudiants africains au Canada englobent tous les étudiants étrangers; ces données montrent qu'environ deux tiers de ces étudiants sont financés par des ressources provenant de leurs pays d'origine. C'est d'ailleurs à cause de cette situation que certains observateurs

considèrent que les programmes d'études à l'étranger sont bénéfiques financièrement pour les pays qui accueillent ces étudiants.

Quelles sont les sources de financement des étudiants africains au Canada?

Les réponses présentées dans le Tableau 4.2, montrent que 27% des étudiants interviewés étaient financés par leur gouvernement. Pour les autres, la distribution était la suivante: le gouvernement canadien (18%), les parents (12%), les étudiants eux-mêmes (17%), et les sources non-spécifiées (11%).

En fusionnant les pourcentages des étudiants financés par leurs parents avec celui des étudiants qui finançaient eux-mêmes leurs études, le nombre des étudiants financés par des sources privées représente 29%. Et en regroupant les sources de financement par origine nationale, le nombre d'étudiants financés de sources non-canadiennes représente 42%. En ajoutant, à ce dernier pourcentage celui des étudiants qui s'auto-finançaient, nous obtenons 56%. Ce pourcentage est loin des deux-tiers qui représentent la proportion de tous les étudiants étrangers dont les ressources proviennent des pays d'origine ou de l'auto-financement (selon les données fournies par l'Institut Internationale de l'Education pour les étudiants étrangers aux Etats-Unis) mais il représente quand même un nombre important surtout si on

Tableau 4.1. Sources de financement des étudiants africains au Canada. (N=398)

Gouvernement des pays d'origine	26.9
Parents	15.1
Gouvernement canadien	18.8
Gouvernemnents provinciaux	3.5
Universités d'acceuil	6.0
Les étudiants eux-mêmes	13.6
Organisations internationales	4.6
Autres sources	11.3

tient compte du fait que la majorité de ces étudiants sont issus de parents paysans ou ouvriers.

Ces données montrent plusieurs faits importants. Premièrement, elles font ressortir l'importance de l'investissement que les pays d'origine de ces étudiants consentent à la formation de leurs cadres. En effet, quelque soit la source des fonds (les parents ou l'Etat) ils requièrent l'utilisation des ressources en devises étrangères, lesquelles sont très rares.

La décision d'accepter ce sacrifice démontre à la fois l'importance accordée au dévelopement des ressources humaines dans ces pays et l'ampleur de la demande sociale pour les programmes de formation à l'étranger. Cependant, puisque la majorité des étudiants participant à ces programmes sont au niveau du deuxième et du troisième cycles, niveaux qui n'existent généralement pas en Afrique, c'est aussi une indication du fait que pour beaucoup de pays, ce n'est qu'à l'étranger que l'on peut former les cadres supérieurs dans les domaines de spécialisation désirés.

Ces données révèlent un autre fait significatif: l'importance relative du nombre de répondants supportés financièrement par leurs parents. Ce fait n'aurait aucune signification particulière si les étudiants en question venaient des groupes socio-professionnels supérieurs. Nous avons déjà vu dans le chapitre précédent que ceci n'est pas le cas pour la majorité des étudiants africains au Canada.

Le nombre important des répondants (14%) ayant déclaré qu'ils s'auto-finançaient est également surprenant quand on sait qu'ordinairement, les étudiants étrangers ne sont pas supposés accepter un emploi au Canada sans passer par une série d'autorisations difficles à obtenir. Comment ces étudiants ont-ils réussi à trouver les fonds nécessaires, non seulement pour les frais de séjour et de scolarité mais surtout pour la caution relativement importante exigée par les autorités canadiennes pour l'obtention de visas? Il est difficile de croire qu'ils aient pu épargner suffisamment de fonds dans leurs

emplois antérieurs pour faire face à ces frais. Vraisemblablement, ces étudiants ont dû travailler pour subvenir à leurs besoins et pour l'obtention des visas d'entrée au Canada. De plus, ils ont peut-être fait des arrangements avec des personnes se trouvant déjà au Canada.

Une fois arrivés au Canada, il n'est pas difficile pour eux de trouver des moyens de subsistance. D'une part, la solidarité entre les étudiants africains permet à ceux qui ont des moyens d'aider les plus démunis. Les étudiants à court de moyens sont généralement hébergés par leurs collègues, même dans les petites chambres des résidence universitaires, pour des périodes qui peuvent être assez longues.

D'autre part, il y a souvent des cotisations au sein de la communauté pour dépanner les dépourvus. Cette solidarité va jusqu'au point où les étudiants momentanément en difficulté avec l'Immigration Canada à cause d'un manque des fonds requis pour le renouvellement de leur séjour, bénéficient de dépôts temporaires de ces fonds dans leurs comptes.

Les étudiants en difficultés financières réussissent également à subsister dans le milieu grâce à l'appui d'organismes bienfaiteurs ou en se créant des alliances dans le milieu. C'est surtout chez les anglophones que l'appui des organismes bienfaiteurs est le plus marqué. En effet, il y a, dans les universités anglophones des structures qui permettent l'établissement de tels contacts, comme les maisons internationales situées dans les campus, et qui servent des points de rencontre pour ceux du milieu qui sont intéressés aux problèmes des étudiants étrangers.

Au Québec, de telles structures sont presque inexistantes. On a même l'impression que les gens du milieu sont très peu intéressés aux problèmes internationaux. On retrouve cette perception dans les réponses des étudiants, lorsque nous leur avons demandé s'ils pensaient que les canadiens comprenaient les problèmes de leurs pays; seulement 11 % des répondants pensaient qu'il les comprenaient très bien ou bien. En conséquence, les relations que les étudiants créent sont sous formes

d'alliances avec des copines, chez qui ils s'installent et au dépend desquelles ils vivent pour des périodes qui peuvent être relativement longues. Même si ces amitiés conduisent souvent au mariage, dans beaucoup de cas, leur but réel est de régler les problèmes de séjour.

Enfin, un autre fait important à noter est que le tiers (33%) des répondants est financé par des sources canadiennes. Ce chiffre étonne parce qu'il illustre la tendance à la baisse de l'assistance canadienne à l'éducation. Il fut un moment où la majorité des étudiants africains au Canada étaient financés par des aides canadiennes, particulièrement celles de l'ACDI.

Ces pourcentages ont une signification particulière sur un autre plan. L'importance relative du nombre d'étudiants financés par des revenus provenant des pays d'origine ou par auto-financement, contredit une assertion fréquente: que les étudiants étrangers engendrent au Canada des coûts directs et indirects qui grèvent les ressources nationales. Selon certains, non seulement ces étudiants reçoivent-ils des bourses, mais même ceux qui n'en reçoivent pas occasionnent des coûts indirects pour le Canada parce qu'ils privent les canadiens des places qu'ils occupent et parce que les institutions universitaires qu'ils fréquentent sont fortement subventionnées par les pouvoirs publics. Cet argument a amené la plupart des gouvernements provinciaux canadiens à adopter des régimes différentiels de frais de scolarité imposant des taux plus élevés aux non-canadiens.

En fait, les données que nous venons de présenter suggèrent que le Canada ne débourse probablement aucun frais car les coûts occasionnés par la présence des étudiants africains sont contrebalancés par les ressources que ces étudiants apportent au Canada. Les plus récentes estimations faites par le gouvernement canadien évaluent les revenus générés par la présence des étudiants étrangers à environ 500,000 dollars annuellement.

1.1. Caractéristiques des étudiants par sources de financement

Y-a-t-il des différences chez les étudiants africains selon les sources de financement de leurs études? La réponse à cette question devrait permettre de distinguer les différents types de financeurs des étudiants étrangers au Canada. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, les décisions institutionnelles d'envoi des étudiants à l'étranger sont influencées par la définition des besoins en ressources humaines au sein des organismes donateurs et par le niveau de développement des structures de formation dans les pays bénéficiaires. C'est ainsi que l'offre des bourses est supposée être limitée aux domaines ou aux niveaux de spécialisation inexistants dans ces pays.

Pour voir s'il y a une différence importante entre les étudiants selon leurs sources de financement, nous avons croisé les sources avec leurs caractéristiques personnelles, leurs antécédents scolaires et professionnels, et leur discipline d'études au Canada. Les résultats de ces croisements sont présentés ci-dessous.

1.1.1. Age.

D'après les résultats, les étudiants les plus jeunes ont été financés par les parents. Ceci s'explique par l'émergence d'une classe d'africains capable de financer les études de leurs enfants à l'étranger. Ces parents ne sont pas soumis aux politiques qui tendent à favoriser les gens ayant déjà une expérience professionnelle pertinente. En général, ils envoient leurs enfants en formation pour des objectifs plus généraux et quelquefois très ambigus, tels que le prestige et la perspective d'une meilleure situation professionnelle au retour, plutôt que pour des objectifs professionnels spécifiques.

1.1.2. Milieu de résidence pendant l'enfance

Les étudiants financés par le gouvernement canadien viennent en général du milieu rural. Il n'a malheureusement pas été possible de vérifier s'il s'agit là d'une relation accidentelle ou si cette orientation provient d'une politique consciente favorisant, au moment de la sélection des candidats, les individus ayant ce background. A première vue, cette relation ne semble pas particulièrement significative.

1.1.3. Le sexe

Comme nous l'avons déjà vu, la majorité des étudiants interviewés étaient des hommes. Parmi les rares femmes qui ont participé à l'enquête, la majorité de celles qui ont indiqué leurs sources s'autofinançaient. Ceci est probablement dû au fait que la plupart de ces femmes étaient au Canada en compagnie de leurs maris et que ceux-ci étaient leur seule source de subsistance.

1.1.4. Etat civil

Les données n'ont pas montré de tendances particulières concernant l'état civil. Le seul fait important à noter est que la majorité des étudiants financés par leurs parents étaient des célibataires, ce qui s'explique par le fait qu'ils étaient aussi parmi les plus jeunes.

1.1.5. Charge familliale

La charge familiale ne semble pas avoir eu d'influence sur le processus de sélection des étudiants boursiers. On a tendance à penser que cela aurait pû être le cas, puisque beaucoup de pays coupent les salaires des étudiants en formation presqu'immédiatement après qu'ils

aient quitté leur emploi. Ainsi, ceux-ci sont obligés de consacrer une part de leur bourse au maintien des membres de leur famille restés au pays, ce qui réduit leurs ressources disponibles et peut nuire au déroulement de leurs études. Nous avions donc pensé que les financeurs tenaient compte de ce fait dans la sélection de leurs candidats. Or, les donnés n'ont montré aucune tendance particulière dans ce sens.

Les données ont indiqué que beaucoup de boursiers sont venus au Canada avec les membres de leur famille. C'est particulièrement le cas pour les boursiers du gouvernement du Canada, du gouvernement du pays d'origine, et des universités d'accueil. Il semble donc que même si la plupart des organismes insistent sur le fait que le montant de la bourse ne tient compte que des besoins des seuls boursiers, il suffit quand même pour le maintient de la famille, même au Canada.

1.1.6. Durée de la formation au Canada

La source du financement des études au Canada influence-elle la durée de la période d'études au Canada? Les lois d'Immigration Canada obligent les étudiants étrangers à quitter le Canada dès la fin de leurs études. Puisqu'elles les forcent à limiter leur séjour au Canada au strict minimum, nous nous attendions à une étroite relation entre la source de financement et la durée du séjour au Canada. Nous nous attendions à ce que les étudiants financés par des sources canadiennes passent moins de temps au Canada que ceux financés par les gouvernements africains ou qui s'autofinançaient.

Les résultats de l'enquête tendent à confirmer cette hypothèse ; la durée du séjour au Canada est moins longue chez les boursiers du gouvernement canadien et plus longue chez les boursiers du gouvernement d'origine, chez les boursiers du provincial, et chez ceux qui sont financés par leurs parents. La brièveté du séjour des boursiers du gouvernement canadien s'explique en partie par le fait que ceux-ci viennent au Canada dans le cadre des programmes liés à des projets de

développement, souvent financés par ce même gouvernement. Ce genre de bourses requiert des programmes de formation plus rigides parce que les personnes formées doivent réintégrer les projets en question à des moments précis du processus de leur réalisation.

Mais les boursiers du gouvernement canadien passent moins de temps au Canada, probablement aussi parce qu'ils sont mieux suivis, même si ce suivi se limite principalement à un contrôle de la durée du séjour. Rappelons que lorsque nous avons demandé aux étudiants interviewés s'ils étaient en contact avec les organismes qui finançaient leurs études, près de la moitié ont déclaré qu'ils l'étaient périodiquement seulement. En fait, ce sont les boursiers du gouvernement canadien qui ont déclaré être le plus en contact avec leur organisme boursier.

1.1.7. Niveaux et domaines d'études

Pour voir si les niveaux d'études atteints dans les pays était un facteur déterminant des décisions d'envoi des étudiants au Canada par les différents finançeurs, nous avons croisé cette variable avec les sources de financement des séjours des étudiants au Canada.

Les résultats de ce croisement ont montré ce qui suit:

a) la majortié des étudiants financés par les gouvernements canadien et provinciaux, par les organismes internationaux, et par les universités d'accueil, ont terminé leurs études universitaires avant leur séjour canadien;
b) par contre, ceux qui étaient financés par leurs parents ont atteint seulement le niveau secondaire ou quelques années de l'enseignement supérieur. Ceux qui ont fait quelques années de l'enseignement supérieur, n'avaient pu par la suite poursuivre leurs études dans les institutions nationales;
c) les boursiers des gouvernements des pays d'origine se retrouvent à tous les niveaux; apparemment, le niveau d'études n'est pas un facteur important dans le choix des boursiers par les pays.

Quant aux domaines d'études antérieurs à l'arrivée au Canada, les résultats du croisement n'ont pas montré une tendance claire. Cependant, il y a une légère préférence pour les domaines scientifiques. Les résultats se lisent comme suit:

a) Les boursiers des gouvernements des pays d'origine se retrouvent tous les domaines mais il y a une légère préférence pour les domaines relevant des maths/physiques, de l'administration, et de l'enseignement;
b) pour les boursiers des organismes canadiens et ceux qui tiraient leurs ressources de leurs parents, à peu près la moitié de chacun de ces groupes ont fait leurs études en maths/physiques.
c) Il n y a pas de tendances particulières chez ceux qui se sont auto-financés.

1.1.8. Milieux de résidence avant le séjour canadien

Nous avons déjà dit plus haut que les boursiers du gouvernement canadien ont en majorité passé leur enfance en milieu rural. Si ce fait indique une orientation particulière dans les politiques de sélection, la même tendance devrait se manifester en ce qui concerne le milieu de résidence avant le séjour canadien. Les réponses fournies par les répondants ont cependant indiqué que la majorité de ceux-ci résidaient en ville. Ce facteur n'a donc pas été déterminant dans le choix des personnes recevant des bourses. Le fait que la plupart des boursiers du gouvernement canadien aient passé leur enfance dans les milieux ruraux n'a, en conséquence, aucune signification particulière en ce qui concerne les politiques de sélection. En fait, cette relation est probablement due uniquement au fait que les populations africaines sont majoritairement rurales.

1.1.9. Occupation antérieure

Puisque l'offre des bourses est souvent liée aux projets de développement, nous nous attendions à un rapport direct entre les occupations des postulants et la source de leur bourse. Or, l'examen des données a montré qu'il n'y a pas vraiment un tel rapport.

Cependant, il y a lieu de signaler que, parmi ceux qui ont été financés par leurs parents, il y avait un nombre important d'anciens étudiants (62 %). Le même phénomène existait chez ceux qui se sont auto-financés ou qui ont obtenu leur bourse d'institutions canadiennes.

D'autres facteurs tels que le nombre d'années passées et le salaire reçu dans les occupations antérieures n'ont pas non plus de relation particulière avec les sources de financement des étudiants au Canada.

1.1.10. Domaines d'études au Canada

La répartition des étudiants par domaines d'études au Canada et par sources de financement suit la même tendance que celle observée pour les domaines d'études antérieurs à la venue au Canada. Il y avait plus d'étudiants dans les sciences exactes pour la plupart des sources de financement, sauf pour les boursiers des provinces, dont la majorité étaient en littérature et en pédagogie, et pour ceux qui se sont auto-financés, qui étaient surtout en sciences commerciales et en sciences sociales. Ceci semble suggérer que de façon générale, il y aurait une préférence pour les domaines scientifiques lors de l'octroi des bourses.

Nous voulions également savoir si les niveaux de première inscription au Canada variaient selon les sources de financement. L'analyse des données n'avait pas indiqué de tendances claires. Cependant, les étudiants financés par des organismes publics tendaient à commencer leurs études au niveau post- universitaire ; ceux financés

de sources privées, c'est-à-dire par les parents, par auto-financement, ou par des ONG internationaux avaient, par contre, tendance à s'inscrire au premier cycle.

1.1.12. Origine socio-économique

Quant aux variables relatives au statut socio-économique, c'est-à-dire, l'occupation et le niveau d'études atteint par le père et la mère, elles n'ont eu apparemment aucun impact sur la sélection des boursiers. Le fait que la majorité des étudiants interviewés soient d'origine socio-économique moins aisée n'aurait donc aucune signification particulière.

1.1.13. Type de visa

Nous voulions savoir si les sources de financement avaient une influence sur la décision des étudiants de demeurer ou non au Canada. Le croisement n'a pas donné des résultats concluants. Cependant, la majorité de ceux qui ont acquis le statut de résidant permanent sont venus au Canada par leurs propres moyens.

En résumé, le croisement des sources de financement aux différents facteurs caractérisant les étudiants ne montre pas de différences importantes entre les étudiants, selon les diverses sources de financement.

Apparemment, les organismes de financement recrutent tous à peu près le même type d'étudiants.

2. Revenus mensuels disponibles aux étudiants

2.1. Les revenus perçus par les étudiants

Après avoir identifié les sources de financement des répondants

ainsi que le type d'étudiants financés, nous voulions aussi connaître leur situation financière. Ainsi, les répondants ont été invités à fournir des informations sur le montant de la bourse qu'ils recevaient mensuellement ou sur tout autre revenu mis à leur disposition pour faire face aux dépenses de leur séjour au Canada.

On peut apprécier l'importance de ces revenus de deux façon. D'une part, on peut comparer les montants des bourses perçues par les

Tableau 4.2. Distribution des montants des bourses mensuels et des salaires dans les emplois antérieurs.
(N= 361)

	Bourse	Salaire avant
Moins de 100 dollars	1.7	10.7
100-300	4.7	33.7
300-499	22.2	24.9
500-699	44.0	14.1
700-899	15.5	6.8
900 dollars ou plus	10.3	9.8

étudiants qui fréquentent les universités nationales avec ceux disponibles à l'étranger, et comparer ces montants au revenu per capita, pour apprécier l'importance du sacrifice consenti au financement des étudiants à l'étranger. D'autre part, on peut comparer ces revenus aux ressources disponibles aux étudiants canadiens effectuant les mêmes études.

En comparant les revenus déclarés par les étudiants interrogés aux bourses perçues par les étudiants fréquentant les institutions nationales, on voit que, même si l'écart varie d'un pays à l'autre, les revenus perçus par les étudiants à l'étranger représentent jusqu'à six fois le montant de la bourse perçue par les étudiants universitaires dans les pays. Cet écart est justifié par le fait que la vie coûte plus cher à l'étranger; cependant, cette justification n'est pas suffisante

car, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, le coût de la vie, à

Tableau 4.3. Comparaison des taux de bourses accordés aux étudiants dans les universités africaines et à l'étranger à au revenu per capita et au smig (en $Ca).

Pays	Taux de la bourse		Revenu capita
	Au pays	A l'étranger	
Côte d'Ivoire	200	700	610
Sénégal	150	700	380
Mali	75	700	140
Togo	108	700	250
Cameroun	150	700	800
Gabon	200	700	4,100
Zaïre	10	700	140

certains égards, est relativement plus élevé dans les capitales africaines où sont situées les institutions d'enseignement supérieur que dans la plupart des pays où s'effectuent les études à l'étranger. A titre d'exemple, dans la plupart des pays africains, les manuels scolaires coûtent au moins deux fois leur prix dans les pays industrialisés. Il en va de même pour la plupart des articles scolaires. Ceux qui étudient à l'étranger sont donc privilégiés. Souvent, les bourses ne servent pas seulement aux études proprement dites; car le séjour à l'étranger est souvent l'occasion pour les étudiants d'acquérir des biens de luxe que même ceux qui travaillent dans les pays d'origine ne sont pas en mesure de se procurer.

En comparant les revenus perçus par les étudiants africains au Canada à ceux disponibles pour leurs collègues canadiens, à première vue, les étudiants étrangers sembleraient jouir d'une situation plus avantageuse que ces derniers. Non seulement ils bénéficient, dans la plupart des cas, de revenus relativement plus importants sous forme de bourses d'études, mais ils ont également souvent droit à des

allocations complémentaires pour certains frais relatifs aux études comme la dactylographie des travaux, les photocopies, et le matériel didactique.

Cependant, une telle comparaison est biaisée pour plusieures raisons. D'abord, les étudiants canadiens connaissent mieux le milieu où se déroulent leurs études que les étudiants étrangers. On peut donc supposer qu'ils sont plus en mesure de marchander et de comprimer ainsi leurs dépenses scolaires. Deuxièmement, puisqu'ils ont fait leurs études antérieures dans le même système, on peut supposer qu'ils ont accumulé des équipements scolaires et autres, qui leur permettent de réduire l'ampleur de leurs dépenses courantes; les étudiants étrangers ne peuvent, par contre, transférer les équipements qu'ils ont accumulé dans leurs pays parce que les exigences y sont différentes. Troisièmement, le revenu disponible pour les étudiants canadiens doit tenir compte de l'aide monétaire ou autre qu'ils peuvent recevoir périodiquement des membres de leur famille. Non seulement ces étudiants peuvent-ils aller chez eux les fins de semaine et pendant les vacances, mais ceux dont les parents sont à proximité des institutions fréquentées bénéficient de services qui leur permettent d'atténuer leurs dépenses personnelles (entre autres, le lavage du linge).

2.2. Revenus perçus au Canada et salaires dans les emplois antérieurs

2.2.1 Revenu disponible au Canada et salaire antérieur

Après avoir discuté de l'importance des revenus perçus par ces étudiants pendant leur séjour au Canada, nous sommes maintenant en mesure de répondre aux questions que nous nous sommes posées antérieurement: à savoir si le montant de la bourse ou d'autres avantages reçus pendant le séjour d'études au Canada poussent les étudiants africains à y faire leurs études. Pour répondre à cette question, nous utiliserons de nouveau les tableaux croisés.

Une comparaison brute des salaires des répondants avant leurs études canadiennes donnent des premières indications sur l'importance des revenus disponibles aux boursiers au Canada (Tableau 6.2).

On note que la moyenne des salaires mensuels perçus avant d'entreprendre les études est plus bas que la moyenne des bourses perçues au Canada: la première se situe entre 100 et 499 dollars alors que la seconde se situe entre 500 et 799 dollars.

La distribution des fréquences suit la même tendance dans les deux cas. Cependant, la relation est inverse: au total, 69% des répondants ayant travaillé avant d'entreprendre les études au Canada ont déclaré que leurs salaire mensuel était de moins de 500 dollars alors que seulement 29% des répondants situaient leur revenu mensuel au Canada à ce niveau pendant les études. En revanche, 71% des répondants avaient un revenu mensuel de plus de 500 dollars au Canada, alors que seulement 31% avaient un salaire antérieur comparable.

Cette comparaison brute semblerait indiquer que les revenus disponibles aux étudiants pendant leur séjour canadien sont plus importants que les salaires perçus dans les emplois antérieurs. Pour confirmer cette tendance, nous avons croisé ces deux facteurs. Les résultats de ce croisement, présentés dans le Tableau 4.3, sont mitigés.

Ce tableau indique que les revenus perçus pendant les études sont en relation avec les salaires perçus dans les emplois antérieurs. Au bas de l'échelle des revenus disponibles au Canada, la majorité de ceux qui avaient les revenus les moins élevés étaient également ceux dont les salaires étaient les moins élevés dans leurs emplois antérieurs. Cependant, ceux qui ont déclaré les revenus les plus élevés pendant leur séjour canadien (74.7% de l'échantillon), sont répartis presque également entre les trois niveaux de salaires; 37.5 % de ceux-ci sont dans le groupe de salaire de 299 dollars et moins, 26.5 % sont dans le groupe de 300-699$, alors que 36.0% sont dans le groupe des étudiants ayant 700$ et plus.

On ne peut donc déterminer de façon claire l'influence du montant de la bourse attendu du séjour d'études au Canada dans la décision d'entreprendre ou non des études dans ce pays. Lorsqu'on lit verticalement les résultats du croisement (les pourcentages ne sont pas fournis dans le tableau), les données montrent que 80 % de ceux dont les salaires étaient dans la tranche de 700$ et plus ont déclaré que leurs revenus étaient aussi dans cette tranche. On peut supposer que pour ceux qui ont déjà travaillé, le taux de la bourse pouvait être une

Tableau 4.4. Relation entre les revenus disponibles au Canada et les salaires antérieurs des répondants.

Revenu au Canada	Salaire antérieur			
	299$ et -	300-699$	700$ et plus	Margin.
299$ et moins	33.3	50.0	16.7	3.3
300-699$	52.5	20.0	27.5	22.0
700$ et plus	37.5	26.5	36.0	74.7
Marginales	40.7	25.8	33.5	100.0

des conditions importantes pour la reprise éventuelle des études, étant donné qu'ils auraient difficilement accepté une trop grande baisse dans leur niveau de vie.

Les données montrent aussi que la majorité (68.9 %) de ceux dont les salaires antérieurs étaient 299$ et moins avaient des revenus au Canada se situant dans la tranche de 700$ et plus. Pour eux, le séjour à l'étranger s'est traduit par une nette augmentation de leurs revenus. La perception que l'on aurait pu avoir sur ce que ces revenus supérieurs représenteraient en termes d'amélioration du bien-être immédiat aurait donc pu influencer la décision d'entreprendre les études, surtout que, dans l'ensemble, ces étudiants étaient peu au courant des réalités canadiennes. En effet, quels que soient les revenus de ces étudiants Canada, les données indiquent que les

répondants n'étaient pas adéquatement informés des conditions de vie au Canada avant d'y arriver. Lorsque nous leur avons demandé d'indiquer si la vie au Canada était plus ou moins chère que leurs prévisions, 72.4 % (N=424) ont indiqué qu'elle était plus chère que prévue.

Cependant, le fait que les avantages accordés à ces étudiants à l'étranger soient plus élevés que les salaires qu'ils auraient perçus en milieux d'emplois dans leur pays d'origine n'est pas en soi extraordinaire. En effet, puisqu'ils ont toujours été considérés comme faisant partie de l'élite, les étudiants universitaires, et ceux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, ont été choyés par les autorités politiques même à l'intérieur des frontières nationales. Ainsi, le montant de bourse accordé à ces étudiants s'est toujours comparé avantageusement aux salaires perçus par leurs collègues qui sont allés directement dans les marchés d'emplois. Dans certains cas, il était même plus avantageux d'être étudiant que de travailler, surtout qu'en restant étudiant, on peut continuer à prétendre à des aides familiales.

2.2.2. Les facteurs influençant les revenus des étudiants

Quels sont les autres facteurs qui ont joué sur les revenus disponibles pour les étudiants pendant leur séjour canadien? Pour répondre à cette question, les motivations personnelles et les domaines d'études, qui pourraient avoir une incidence sur les revenus, ont été comparés aux revenus disponibles.

Le Tableau 4.5 résume l'intensité de la relation entre ces facteurs. Pour éviter d'encombrer le texte avec les nombreux tableaux croisés résultant de cette analyse, nous avons décidé d'apprécier l'association entre les variables croisés avec la statistique "éta". Cette statistique permet d'apprécier le degré d'association entre une variable dépendante mesurée par des modalités à intervalle et une variable indépendante nominale.

A part l'âge, aucune des caractéristiques individuelles n'est associée de façon importante aux revenus déclarés par les étudiants. En ce qui concerne l'âge, l'analyse du tableau a indiqué que les revenus déclarés par les étudiants augmentaient avec l'âge; cependant, c'est probablement parce que l'âge est un indicateur d'autres facteurs, notamment le rang socio-professionnel. En effet, si les revenus déclarés par les étudiants sont élevés, ce n'est pas tant parce que les montants des bourses sont élevés puisque, en général, ces montants sont les mêmes pour tout le monde quels que soient leurs antécédents professionnels; mais plutôt parce que ceux qui ont travaillé avant leurs études à l'étranger, reçoivent des compléments dont la valeur est déterminée par leur salaire antérieur.

Tableau 4.5. Relation entre les revenus déclarés par les étudiants et les autres facteurs.

	Eta
Age	.309
Milieu de résidence pendant l'enfance	.150
Sexe	.016
Etat civil	.278
Charge familiale	.256
Pays d'origine	.284
Durée du séjour au Canada	.230
Niveau antérieur d'études	.270
Domaine antérieur d'études	.230
Occupation antérieure	.183
Nombre d'années dans l'emploi antérieur	.103
Salaire antérieur	.244
Domaine d'études au Canada	.223
Niveau de première inscription	.280
Occupation du père	.122
Occupation de la mère	.167
Niveau d'instruction du père	.023
Niveau d'instruction de la mère	.081

2.2.3. Perceptions sur les revenus requis pour vivre au Canada.

Quel est le montant jugé adéquat pour qu'un étudiant africain vive convenablement au Canada? Nous avons, dans un premier temps, demandé aux étudiants participant à l'enquête s'ils considéraient leur revenu mensuel suffisant pour faire face à leurs dépenses. La répartition des réponses est la suivante: 9% considéraient leurs ressources suffisantes, 39% qu'elles n'étaient pas suffisantes, et 52% qu'elles n'étaient pas du tout suffisantes.

Dans un deuxième temps, ces mêmes étudiants ont été invités à indiquer le montant qu'ils considéraient adéquat pour survivre dans les milieux où ils étudiaient: 13% des étudiants ont indiqué que l'on pouvait vivre avec moins de 500 dollars, 34% considéraient qu'il fallait un montant se situant entre 500 et 699 dollars, alors que 31%

Tableau 4.6. Relation entre les revenus déclarés par les étudiants et les revenus jugés nécessaires.

Minimum nécessaire	299$ et -	300-699$	700$ et plus
Revenus disponibles			
299 et moins	23.8	28.6	47.6
300-699$	5.1	19.2	75.6
700$ et plus	1.7	3.7	94.8

et 22% indiquaient respectivement des montants se situant entre 700 et 899 dollars et 900 dollars ou plus.

En comparant les montants jugés nécessaires par les répondants pour survivre au Canada, avec les revenus qu'ils avaient antérieurement, l'analyse a montré que ceux qui avaient les revenus les plus élevés étaient également ceux qui évaluaient au plus haut les montants jugés nécessaires pour vivre au Canada.

De ceux qui ont déclaré des revenus de 299$ ou moins (6,2 % de l'échantillon), 23,8 % ont aussi déclaré que le même montant était nécessaire pour vivre au Canada, 28,6 %, qu'un montant situé entre 300 et 49 % était nécessaire et 47,6 % que 200 $ ou plus étaient nécessaires.

De ceux qui ont déclaré des revenus de l'ordre de 300 et 499 $ (22,9% de l'échantillon), 5,1 % pensaient que 299 $ ou moins étaient nécessaires, 19,2 % qu'entre 300 et 499 étaient nécessaires, et 75,6 % que 700 ou plus étaient nécessaires.

Tableau 4.7. Distribution des revenus considérés nécessaires par les répondants pour vivre au Canada. (N=387)

Moins de 100 dollars	1.0
100-299	2.8
300-499	9.1
500-699	34.5
700-899	30.6
900 dollars ou plus	22.0

De ceux qui ont déclaré des revenus de l'ordre de 700 ou plus, 1,7 % pensaient que l'on pouvaient vivre au Canada avec 299 ou moins, 3,7 % que l'on pouvait vivre avec un montant situé entre 300 et 499, et 99,6 % qu'il leur fallait 700 ou plus.

En conclusion, les informations fournies par les étudiants sur leur salaires montrent les faits suivants: les revenus disponibles chez les répondants pendant leurs études au Canada dépassent, pour la plupart des étudiants, les salaires qu'ils auraient perçus chez eux. Ces revenus sont élevés, d'une part, parce que le montant requis pour vivre au Canada, est arrêté par les autorités canadiennes et que l'octroi d'un visa d'étudiant y est conditionné, et, d'autre part, parce que la plupart des répondants avaient occupé des emplois de niveau relativement élevé avant leur séjour au Canada, ce qui leur donnait droit à des suppléments relativement élevés à leurs bourses.

3. La contribution des parents aux séjours d'études des répondants au Canada

Nous avons indiqué plus haut que même si seulement 15% des répondants ont déclaré que leur revenu au Canada provenait de leurs parents, ce pourcentage est quand même élevé, compte tenu de la structure des catégories socio-professionnelles en Afrique. Pour apprécier l'importance de cet apport, nous avons demandé aux répondants d'indiquer les montants reçus de leurs parents.

Notons pour commencer que le nombre de personnes ayant fourni des informations à ce sujet était plus élevé que le nombre de ceux qui ont déclaré auparavant qu'ils recevaient leurs revenus des parents. Ceci veut dire que certains des étudiants recevaient de l'argent de leurs parents en plus de leur bourse. Un des exemples à ce sujet est le cas des étudiants zairois. On a observé chez ces étudiants que beaucoup de ceux qui bénéficient des bourses, surtout au premier cycle, sont des enfants des politiciens déjà capables à financer les études de leurs enfants à l'étranger. Dans la plupart de ces cas, les montants reçus des parents par ces étudiants sont même plus importants que ceux reçus à titre de bourses.

Le Tableau 4.8 montre la distribution des répondants par montants reçus des parents. Dans l'ensemble, cette distribution correspond à la structure des montants des bourses reçus d'autres sources: 52% situaient les montants reçus des parents dans la fourchette de 500 à 699 dollars. Au total, 68% avaient déclaré que le montant reçu des parents était au dessus de 500 dollars et 7% des répondants avaient déclaré qu'ils recevaient au moins 300 dollars.

Quel est le niveau socio-économique des familles participant au financement des études de leurs enfants au Canada? Pour répondre à cette question, nous avons comparé les données du Tableau 4.5 avec les origines socio-professionnelles des parents des répondants. Cette comparaison devait permettre d'évaluer les montants transférés par les

Tableau 4.8. Distribution des répondants par montants d'allocations provenant des parents. (N=174)

Moins de 100 dollars	3.5%
101-299	3.5%
301-499	24.1%
501-700	51.8%
701-900	14.1%
900 dollars ou plus	2.9%

parents aux enfants en fontion de leur capacité financière, définis ici par les catégories socio-professionnelles auxquelles ils appartenaient. Notre hypothèse en effectuant ce croisement était que les familles au bas des strates socio-professionnelles étaient moins capables de subvenir aux besoins des étudiants à l'étranger que celles en haut de la hiérarchie des emplois. Les résultats du croisement n'avaient pas appuyé cette hypothèse, puisque les répondants ayant déclaré qu'ils recevaient des revenus de leurs parents venaient de toutes strates socio-professionnelles.

Il y a deux explications possibles à cela. D'une part, que la nomenclature de classification des occupations que nous avons utilisée ne tient pas adéquatement compte de la structure de distribution des revenus en Afrique.

Comme on le sait, d'après cette nomenclature, les emplois industriels sont mieux rémunérés que les emplois traditionnels. Cependant. en Afrique, particulièrement dans les pays où la culture de rente est très développée, on trouve des paysans relativement plus riches que les bureaucrates en ville. Même en ville, c'est dans le secteur non-formel que l'on trouve les gens les plus riches dans beaucoup de pays. C'est ce qui a été constaté au Zaire (Diambomba, 1972) et en Afrique de l'Ouest, le cas des femmes commerçantes en est une illustration.

Une deuxième explication, est que l'importance que les africains ont accordée à la formation pour la réussite sociale les amènent à

accepter des sacrifices énormes. Un étudiant ivoirien, qui est venu au Canada par ses propres moyens nous a déclaré que son village faisait périodiquement des côtisations pour lui permettre de continuer ses études. Même au Zaire, où la situation économique a été difficile ces derniers temps, certains des étudiants ont indiqué que des mamans ou des soeurs leur envoyaient de l'argent.

4. Sommaire

En résumé, les faits les plus importants à retenir de ce chapitre sont les suivants :

a) La majorité des étudiants africains vivent au Canada avec des ressources provenant de leurs pays respectifs ou de l'auto-financement, Seulement un tiers des étudiants sont financés par des resssources canadiennes, ce qui confirme l'assertion selon laquelle les étudiants constituent une source de revenus pour le Canada.

b) Il n'y a pas de différence entre les étudiants financés par les différentes sources. Ceci peut vouloir dire soit qu'il y a une planification des besoins dans les pays bénéficiaires et que la répartition disciplinaire des étudiants est une traduction des besoins en ressources humaines de ces pays, soit qu'il n y a pas de planification, auquel cas on supposerait que les financeurs basent leurs actions sur leurs propres perceptions des besoins. C'est probablement cette deuxième hypothèse qui est la plus plausible.

c) Il y a une relation entre le revenu perçu au Canada et les antécédents professionnels; le montant de ce revenu varie positivement avec le niveau de salaire perçu dans l'emploi antérieur. Cependant, la plupart des étudiants reçoivent des revenus plus élevés au Canada que le salaire qu'ils percevaient dans les emplois antérieurs ou qu'ils auraient perçu s'ils

travaillaient. Parmi les autres facteurs qui peuvent influencer le revenu perçu par ces étudiants, seul l'âge était en relation directe avec celui-ci. La majorité des étudiants considéraient leur revenu insuffisant. Cependant, ce sont ceux qui avaient les revenus les plus élevés qui étaient les plus insatisfaits.

d) Les des parents qui contribuaient au financement des études de leurs enfants au Canada leur donnaient un revenu équivalent à la moyenne perçue par les boursiers.

CHAPITRE 5. INTEGRATION SOCIALE DANS LES MILIEUX D'ETUDES

Où habitent les étudiants étrangers? Avec quelle facilité les logements sont-ils obtenus? Qui fréquentent-ils le plus souvent? Ont-ils des problèmes d'intégration dans leurs programmes d'études?

Ce sont là des questions qui peuvent indiquer le degré d'intégration de ces étudiants dans les communautés où sont localisées les institutions qu'ils fréquentent. Nous avons donc posé ces questions aux participants à l'enquête. Les informations obtenues seront présentées et analysées dans ce chapitre.

1. Les lieux de résidence pendant les études

La distribution des répondants par les lieux de résidence est la suivante: 35% habitaient dans les résidences universitaires, 55% dans des appartements ou chambres hors campus et 10% étaient en pension dans des familles.

Donc, 65% des répondants habitaient hors campus. Ce pourcentage n'a pas de signification particulière; il illustre simplement l'insuffisance de logements disponibles dans les campus universitaires.

Cependant, la préférence apparente pour des logements hors campus s'explique également par des considérations d'ordre économique. Même si le coût du loyer est, dans la plupart des cas, plus bas dans les résidences universitaires que dans les appartements ou les chambres hors campus, ceux qui habitent hors campus ont la possibilité de préparer leurs propres repas; ils peuvent ainsi éviter les restaurants universitaires dont les prix sont presque aussi élevés que les restaurants du secteur commercial.

En plus des considérations d'ordre économique, la préférence pour les logements hors campus est également due au désir d'une plus grande

autonomie et d'une vie privée. C'est surtout le cas de ceux qui ont déjà travaillé et de ceux qui sont mariés qui, bien sûr, ne peuvent être logés dans des résidences universitaires s'ils sont en compagnie des membres de leurs familles au Canada.

1.1. Les partenaires dans les logements.

Avec qui les répondants habitent-ils? Les réponses sont présentées dans le tableau 5.1.

Tableau 5.1. Personnes co-habitant avec les répondants. (N=376)

Répondants habitants seuls	25.0
Membres de la famille	31.0
Compatriotes	14.4
Autres africains	2.7
Autres africains ou étudiants étranger	4.0
Canadiens	7.2
Canadiens et africains	5.9
D'autres personnes	8.5

D'après ce tableau, la majorité des répondants (70%) habitaient seuls 25% avec leurs familles (32%) ou avec des compatriotes (14%). Donc, seulement 30% des répondants habitaient avec des personnes qui n'étaient pas originaires du même pays qu'eux. De ceux-ci, 7% habitaient avec d'autres africains ou d'autres étudiants étrangers. 13% vivaient avec des canadiens, et 6% avec des canadiens et d'autres africains. Lorsque ceux qui habitaient seuls, avec leurs familles, avec leurs compatriotes et avec d'autres étudiants étrangers sont mis ensemble, on voit que plus de 80% des étudiants étrangers africains ne sont pas sortis de l'univers des étudiants étrangers.

Ce tableau donne donc une première indication du degré d'isolement volontaire ou forcé dans lequel vivent les africains au Canada. Même en ne tenant pas compte de ceux qui habitaient avec leurs

familles, les données montrent que près de la moitié (41%) vivaient avec d'autres africains ou avec d'autres étrangers.

1.2. Degré de difficultés dans la recherche du logement et source d'aide

Puisque le Canada est un pays d'immigrants, la présomption générale est que les canadiens sont moins racistes. Cependant, les étudiants africains découvrent lorsqu'ils cherchent un logement que cela n'est pas le cas. Souvent des logements déclarés vacants deviennent subitement occupés dès que les propriétaires se rendent compte des origines ethniques des réquerants.

Ainsi, 42% des répondants ont déclaré qu'il avait été difficile ou très difficile de trouver un logement. Ce pourcentage est cependant moins élevé que celui auquel on s'attendait. C'est peut-être parce que la majorité des ces étudiants ont reçu de l'aide lorsqu'ils cherchaient des logements. Comme on peut le voir dans le tableau 5.2, seulement 29% des répondants ont trouvé leur logement sans assistance.

Tableau 5.2. Source d'aide lors de la rechreche du logement. (N=412)

Collègues africains	12.9
Compatriotes	19.9
Canadiens	20.6
Personne	29.1
Service de logement à l'Université	13.6
Autres	3.9

Pour les autres, il est intéressant de noter qu'à peu près 33% des répondants ont été aidés par des compatriotes ou d'autres africains et à peu près 34% par des canadiens ou par le service de logement de l'université. En regroupant ceux qui ont trouvé leur logement seuls, avec l'aide des compatriotes, ou avec l'aide d'autres étudiants

africains, il s'avère que 62% des étudiants ne sont pas sortis du cadre africain, même à la recherche d'un logement. On note que seulement 13% des répondants ont trouvé leur logement à travers les services de l'université.

2. Participation aux associations étudiantes

La participation aux activités des assciations étudiantes est également une indication du degré d'intégration des étudiants étrangers dans la communauté universtaire. A cet effet, nous avons voulu savoir si les étudiants africains participent aux activités de ces associations et à quelle fréquence.

La première question posée aux répondants visait à vérifier s'ils connaissaient l'existence de telles associations dans leurs universités, au niveau des provinces, au niveau du Canada ou au niveau de l'Amérique du Nord. A cette question, seulement 55% des répondants ont choisi de répondre. De ceux qui ont répondu, 58% étaient au courant de l'existence d'une association regroupant les étudiants de leurs pays au Canada, 63% étaient au courant de l'existence d'une telle association au niveau de la province, 54% étaient au courant de l'existence d'une telle association au sein de leurs universités, et 32% étaient au courant de l'existence d'une telle association au niveau de l'Amérique du Nord.

La même question leur a été posée, cette fois pour vérifier s'ils étaient au courant de l'existence d'une association regroupant les étudiants africains au Canada, dans la province où ils étaient, au sein de leurs universités ou en Amérique du Nord. Les réponses étaient réparties de la façon suivante: 65% (N=298) connaissaient l'existence d'une telle association au Canada, 71% (N=193) au niveau de la province, 89% (N=279) au sein de leurs universités, et 33% (N=125) au niveau de l'Amérique du Nord.

Avant de commenter ces données, notons que 92% des répondants

étaient en contact avec d'autres étudiants en provenance de leurs pays. On s'attendait donc à ce qu'ils soient au courant de l'existence des associations à caractère nationale. Cependant, les pourcentages de ceux qui étaient au courant de l'existence de telles associations, montre que les associations les plus connues sont celles à caractère panafricain, fonctionnant au sein des universités fréquentées.

Les répondants ont par la suite été invités à indiquer la fréquence de leur participation aux activités de ces associations. D'après les réponses, le taux de participation était plus élevé pour les associations nationales que pour celles organisées à base panafricaine: 55% ont déclaré qu'ils participaient souvent ou très souvent aux activités des associations nationales, 37% (N=340) à celles organisées à l'échelon panafricain.

Nous avons déjà vu que plus de personnes étaient au courant de l'existence des associations étudiantes panafricaines que de celles organisées à base nationale, il semble donc y avoir une contradiction entre l'information et la pratique. En réalité, la participation à des activités au niveau provincial ou national implique des dépenses de déplacement et des frais de séjour. D'ailleurs, très peu de réunions sont organisées à ce niveau à cause de ce problème de coûts. Les associations reçoivent de l'aide pour de telles rencontres mais seulement au niveau des universités.

Il y a cependant lieu de dire que l'accroissement du micro-nationalisme tend à diminuer les échanges entre les étudiants de différents pays africains.

Enfin nous voulions également savoir si les étudiants africains participent activement aux activités des associations étudiantes canadiennes. La participation à ces associations est trés faible: seulement 13% des répondants ont déclaré qu'ils participaient souvent ou très souvent aux activités de telles associations; les autres (87%) n'y participaient pas souvent ou pas du tout.

La faible participation des étudiants africains aux activités des

associations étudiantes canadiennes est en grande partie attribuable au fait que celles-ci s'occupent surtout des problèmes des étudiants canadiens.

En conclusion, les données semblent confirmer la tendance déjà observée ci-dessus: les étudiants africains fréquentent avant tout leurs compatriotes ou, à défaut, les autres africains. En ce qui concerne la participation aux associations, il y a cependant lieu de dire qu'il s'est opéré, au cours de ces dernières années, une certaine démobilisation par rapport aux problèmes politiques, alors que ce sont ces mêmes problèmes qui, pendant les années soixante, attiraient les étudiants vers les associations. Comme dans le cas des étudiants canadiens, on est plus intéressé aux questions d'intérêt immédiat, comme la bourse et les possibilités d'emplois, qu'aux discussions politiques. Nous avons ainsi observé que, dans les quelques réunions auxquelles nous avons participé pendant l'administration du questionnaire, qu'il s'agisse d'associations nationales ou panafricaines, le taux de participation était très faible.

3. Utilisation des services universitaires

L'isolement apparent dans lequel vivent les étudiants africains au Canada est souvent attribué à l'absence des structures adéquates d'accueil pour les étudiants étrangers en général. Ceci est particuliérement vrai pour les provinces comme le Québec où l'accroissement des étudiants étrangers est de date plus récente.

Dans la plupart des universités canadiennes, à moins qu'il s'agisse des programmes spéciaux de bourses tels que le programme de formation des techniciens mis sur pied par les nigeriens, les étudiants étrangers ne bénéficient d'aucune sollicitation particulière. Cette situation diffère de ce qui se passe dans les universités américaines où l'arrivée des étudiants étrangers est préparée. Souvent, ces étudiants sont encadrés socialement, dès leur arrivée, par des familles

identifiées bien avant leur arrivée qui les aideront à s'adapter au milieu, et académiquement, par des membres du corps enseignant ayant une compréhension des problèmes de leurs milieux d'origine.

Nous avons donc voulu savoir ce qu'est la situation au Canada.

La première question visait à voir si les étudiants savaient qu'il y avait un conseiller aux étudiants étrangers dans leur université et à leur demander d'identifier ses responsabilités.

La majorité des répondants (85%) étaient au courant de l'existence d'un conseiller aux étudiants étrangers dans leurs universités. Lorsque nous leur avons demandé d'indiquer les attributions de ces conseillers, seulement un peu plus de la moitié de ceux-ci étaient en mesure de le faire.

La question posée aux répondants avait été formulée de telle sorte qu'ils puissent indiquer le rôle principal du conseiller dans leur université. Comme on peut le voir dans le tableau 5.3, ce sont les attributions d'ordre administratif et académique qui sont les plus connues. Celles-ci paraissent être effectivement le rôle principal de ces conseillers dans les université où il y en a.

Tableau 5.3. Rôle principal du conseiller dans l'université.

(N=188)

Conseillers sur les questions académiques	22.9
Règle les problèmes administratifs	26.1
Il nous introduit dans la communauté	10.6
Il nous accueille à l'arrivée	16.5
Il nous organise les loisirs	1.1
Il défend nos intérêt dans l'université	13.3
Autre	9.6

Nous avons ensuite voulu connaître la fréquence des rencontres entre les répondants et les étudiants. Le nombre de répondants à cette question était plus important qu'à la question précédente. Cela

semblerait vouloir dire que même s'ils ne savent pas ce que font les conseillers, les répondants sont quand même allés les voir.

La répartition des réponses, que l'on peut voir dans le tableau 5.4 montre qu'à peu près 30% des répondants n'ont jamais rencontré les conseillers. En ajoutant à ce pourcentage ceux qui n'étaient pas en mesure de se rappeler de la fréquence de ces rencontres, nous obtenons un taux de 42% des répondants qui n'ont jamais rencontré conseillers.

Même chez ceux qui ont rencontré ces conseillers, la fréquence des recontres est très variable: 5% les rencontraient une fois chaque semaine, 12% une fois chaque mois et 18% une fois chaque trimestre.

Tableau 5.4. Fréquence des rencontres avec les conseillers.

(N=442)

Je ne le vois jamais	18.6
Au moins une fois par semaine	2.9
Au moins une fois par mois	7.9
Une fois chaque trois mois	11.1
Une fois chaque six mois	5.2
Une fois par an	8.8
Je ne sais pas	7.7
Sans réponses	37.8

Pour quelles raisons allaient-ils voir ces conseillers? Dans le cas de la moitié des répondants (48%), c'était pour régler des problèmes académiques, 25% les voyaient pour régler des problèmes financiers et 18% pour régler des problèmes administratifs.

Enfin, puisqu'il semble que la faiblesse dans la fréquence des rencontres avec les conseillers pouvait être simplement due au fait que les étudiants s'adressaient à d'autres instances pour régler leurs problèmes, nous avons demandé aux répondants d'indiquer les services universitaires qu'ils consultaient ou qu'ils fréquentaient le plus souvent.

La répartition était la suivante par ordre: les services d'aide

aux étudiants étrangers (29%), les services des sports (22%), les services de santé (16%), les services de logement (14%), les services d'orientation académique (9%), les services d'aide financière aux étudiants (6%) et les services de placement (2%).

4. Relation avec les pays d'origine

Le changement dans les plans d'avenir chez les étudiants peut dépendre en partie de leur isolement vis-à-vis des pays d'origine. En effet, même quand ils sont boursiers, les influences subies dans les milieux d'études peuvent orienter ces plans si ces étudiants ne sont pas informés des réalités de leur pays.

C'est pour cette raison que nous avons voulu savoir si les étudiants africains au Canada maintiennent des contacts avec leurs pays et, dans ce cas, avec quels organismes et quels sont les sujets abordés.

En premier lieu, nous avons voulu savoir si les répondants étaient en contact avec un service administratif ou avec un organisme quelconque de leur pays depuis leur arrivée au Canada. D'après les réponses obtenues seulement 18% des répondants avaient de tels contacts souvent ou très souvent; 31% n'avaient pas de tels contacts souvent, alors que la moitié des répondants (50%) n'étaient pas du tout en contact avec de tels organismes.

Notons que seulement 52% des étudiants interviewés ont répondu à cette question. En considérant l'abstention comme signifiant l'absence de telles relations, le total des répondants n'ayant pas eu de contacts avec des organismes officiels de leur pays représente 42%.

Avec quels organismes de tels contacts avaient-ils lieu, pour ceux qui en avaient? Peu de répondants (N=84) en ont indiqué. De ceux-ci, la majorité étaient en relation avec la fonction publique ou avec l'ambassade de leur pays au Canada.

Les problèmes abordés par ces étudiants lors des contacts avec les

autorités des pays d'origine sont présentés dans le tableau 5.5. On y voit que les étudiants cherchaient à s'informer des changements intervenant au pays pendant leur absence mais c'est le problème de la

Tableau 5.5. Sujets traités dans la correspondance avec les organismes officiels du pays.

Problémes en relation avec la bourse	7.0
Information sur les études	2.5
Demande de documents	5.0
Information sur le pays	6.1
Divers	4.1
Autre	.9
Sans réponse	74.4

bourse qui était l'objet principal de la correspondance des répondants avec leurs gouvernements.

La demande des documents nécessaires aux études, qui témoignent un certain attachement de ces étudiants à leur pays et une volonté de faire des travaux sur les problèmes de ces pays, occupe une place importante dans ces relations.

Même si le nombre de personnes ayant maintenu des relations avec des institutions officielles de leur pays est très limité par rapport à l'échantillon, les informations obtenues donnent quand même des indications précieuses sur les politiques de formation des pays concernés. La précarité de ces relations suggèrent que l'on ne se préoccupe pas tellement de ces étudiants une fois qu'ils ont quitté leur pays. D'ailleurs, même quand la correspondance passe par les institutions fréquentées, ce qui arrive souvent étant donné le retard dans le paiement des frais de scolarité que connaissent la plupart des étudiants boursiers des pays africains, les autorités concernées ne se sentent pas plus pressés d'y répondre non plus.

C'est plutôt avec les membres de leurs familles que les répondants

sont le plus souvent en contact pendant leur séjour au Canada. En effet, 78% de ceux qui avaient fourni de l'information à ce sujet

Tableau 5.6. Sujets traités le plus souvent dans la correspondance avec la famille.

Problème de subsistance au Canada	11.1
Problèmes concernant les études	8.6
Demande de documents	.7
Informations sur les changements au pays	7.9
Informations sur la famille	17.4
Divers	8.6
Sans réponses	45.0

était souvent ou très souvent en contact avec un membre de la famille depuis leur arrivée au Canada; 14% des répondants n'avaient pas de tels contacts souvent, alors que seulement 8% n'en avaient pas du tout.

La famille est donc la source principale d'information sur les pays d'origine mais quels étaient les sujets le plus souvent traités dans ces échanges? La répartition des réponses, dans le tableau 5.6 montre que la majorité des répondants étaient en relation avec leur famille soit pour régler des questions concernant la subsistance au Canada (11%) ou pour avoir de l'information sur la famille (17%).

Fait important à noter, 8% des répondants ont déclaré avoir contacté leur famille pour obtenir des informations sur les changements intervenus au pays; comme nous l'avons déjà vu, près de 15% des répondants étaient maintenus au Canada par des ressources provenant des membres de leurs familles. C'est probablement ce qui explique que les problèmes relatifs aux études fassent partie des sujets traités entre les répondants et les membres de famille.

Parmi les membres de famille les plus souvent contactés, les frères et les soeurs sont en tête. Les parents ne viennent qu'en deuxième position. Ceci se comprend par le fait que les parents étant en grande partie non-instruits, c'est par les frères et soeurs que l'on

peut avoir de l'information sur les changements au pays; c'est également ceux-ci qui sont chargés des missions dans la famille.

Les répondants étaient également en contact avec leurs amis restés au pays; 69% de ceux-ci (N=249) ont déclaré être souvent ou très souvent en contact avec ces amis. Plus souvent, c'est par ces amis qu'ils ont été informés des changements intervenus au pays, information qu'ils ne pouvaient obtenir ni par les institutions officielles ni par les membres de la famille.

3. Sommaire

Il apparaît, d'après ces données, que les étudiants africains au Canada vivent en isolement non seulement dans les milieux d'études mais aussi par rapport aux pays d'origine. Le peu de contacts que ces étudiants ont eu avec des organismes officiels de leurs pays suggère qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes dès qu'ils quittent leur pays.

TROISIEME PARTIE

DOMAINES D'ETUDES, INTEGRATION ACADEMIQUE ET NIVEAU DE PERFORMANCE ACADEMIQUE

CHAPITRE 6. DOMAINES D'ETUDES ET INTEGRATION ACADEMIQUE

Les informations analysées dans les précédents chapitres nous ont permis de voir la situation des répondants avant leur venue au Canada,leur situation financière, et les conditions de leur intégration sociale au Canada pendant les études. Dans le présent chapitre, nous allons voir ce que ces étudiants font au Canada: les domaines d'études dans lesquelles ils se trouvent ainsi que les conditions dans lesquelles ces études se déroulent.

Nous commencerons par la présentation des domaines d'études, des niveaux auxquels ils se sont inscrits à l'arrivée et ceux où ils se trouvaient au moment de l'enquête, des raisons qui ont motivé le choix de ces domaines, et du temps écoulé depuis leur arrivée.

Dans un deuxième temps, nous verrons les conditions dans lesquelles se déroulent les séjours au Canada, plus particulièrement, les problèmes académiques rencontrés dans leurs programmes d'études car ceux-ci déterminent le degré de leur intégration dans les programmes d'études.

1. Domaines d'études

Nous avons vu dans le Chapitre 3 que l'ampleur des besoins en cadres moyens et supérieurs était une des raisons invoquées pour le manque de planification dans les programmes de formation. Dans la plupart des pays africains, on avait besoin de cadres de tous les niveaux et de tous les types. Puisqu'il était pratiquemment impossible d'établir une hiérarchie dans ces besoins, on s'est embarqué dans des programmes de formation tous azimut sans priorités tant dans les institutions nationales qu'à l'étranger.

Cette situation devrait cependant avoir changé car les

investissements massifs dans les programmes de formation se sont traduits par un accroissement important de la capacité interne de formation. C'est le cas des sciences sociales et humaines et c'est d'ailleurs une des raisons qui motivent beaucoup de ces pays à mettre plus d'emphase dans les domaines des sciences exactes. Comme nous l'avons vu, certains pays ont institué des politiques de discrimination positive en faveur de ces domaines. C'est ainsi qu'au Zaïre, le montant de la bourse accordée aux étudiants inscrits en sciences exactes était plus élevé que dans les sciences humaines.

Ce genre de politique a-t-il influencé significativement les domaines d'inscriptions des étudiants africains au Canada?

Le Tableau 6.1 donne la répartition des répondants en fonction des domaines d'études. On y voit que la majorité des étudiants étaient effectivement inscrits dans les domaines relevant des sciences exactes; 51% des étudiants interviewés étaient dans ces domaines. A l'intérieur de ce bloc, les sciences naturelles et le génie étaient les filières les plus réprésentées, soit 13.3% en génie, 9.4% dans les filières de la santé et 21.1% dans les sciences naturelles.

Tableau 6.1. Domaines d'études au Canada et dans les pays d'origine.

Domaines	Actuels (N=384)	Antérieurs (=434)
Sciences naturelles	21.1	25.8
Education	14.3	16.6
Génie	13.3	*
Sciences sociales	12.8	18.4
Administration	10.4	8.1
Médecine-santé	9.4	*
Agriculture	6.0	9.7
Langues et lettres	5.2	9.7
Mathématiques	3.1	*

* La part de ces domaines est incluse dans les sciences exactes.

Dans le bloc des sciences sociales et humaines, la plus forte concetration des étudiants était en éducation (14.3%), suivie par les sciences sociales (12.8%), la gestion (10.4%), et les lettres (5.2%).

Cette répartition, qui montre les sciences exactes comme les domaines les plus populaires, est-elle un reflet de l'orientation des politiques de formation en faveur de ces branches? A première vue, cela semble être le cas. Cependant, on peut se demander si cette orientation n'est pas déterminée avant tout par la lecture que les étudiants font de la situation dans les marchés d'emplois plutôt que par les politiques de formation. C'est ce que nous avons voulu voir en comparant les domaines d'études aux domaines antérieurs, aux sources de financement des études et aux raisons poussant les gens à faire des études à l'étranger.

La comparaison entre les domaines d'études au Canada et les études antérieures à l'arrivée au Canada devrait donner une indication sur le degré de planification dans les programmes d'études. En effet, il n'est pas possible pour les étudiants de changer de domaine de formation significativement par rapport aux études faites antérieurement car un tel changement implique un allongement du séjour d'études, à moins que celui-ci ne se fasse à l'intérieur d'un même domaine général. Si de tels changements ont lieu, nous supposons que les décisions des étudiants sont individuelles et que les programmes ne sont pas planifiés.

Le degré de planification dans ces programmes peut également être apprécié à travers le croisement des domaines d'études aux sources de financement. Etant donné que les politiques de formation dans les pays africains et également chez les organismes donateurs des bourses, tendent à favoriser le domaine scientifique, on devrait s'attendre à ce que ceux qui bénéficient des aides gouvernementales soient dans ces domaines. Sinon, nous supposons que le choix des domaines d'études répond principalement aux aspirations individuelles des étudiants.

Enfin, les raisons qui motivent les gens à faire leurs études à

l'étranger devraient confirmer les tendances observées dans le précédent croisement. Les bénéficiaires des bourses, nationales ou internationales, devraient aller dans les domaines relevant des sciences exactes plutôt que dans les sciences sociales et humaines.

1.1. Relation entre les domaines d'études au Canada et les antécédents scolaires

Le croisement entre les domaines d'études et les antécédents scolaires montre une certaine divergeance. En comparant les deux colonnes du Tableau 8.1, on voit que les pourcentages des domaines d'inscription au Canada ne correspondent pas aux domaines d'inscription dans les études antérieures. La distribution des étudiants selon leurs études antérieures est la suivante: 26% dans les sciences exactes, 17% en éducation, 8% en administration, et 10% en langues et lettres. Les domaines d'inscription au Canada indiquent cependant une distribution qui suggère des changements dans la destination de ces étudiants dans leurs domaines d'études au Canada.

Cette divergence est plus clairement observée en identifiant les origines disciplinaires des étudiants inscrits dans les divers domaines au Canada. En résumé, voici les résultats de cette analyse:

a) La majorité (5%) des étudiants qui étaient en gestion dans leurs études au Canada (9% de l'échantillon) ont fait leurs études antérieures dans les options commerciales. Les autres venaient des domaines suivants: lettres, mathématiques et les sciences sociales.
b) De ceux qui étaient dans le domaine agricole (5% de l'échantillon), 3% avaient fait des études agricoles antérieurement. Les autres venaient des mathématiques et des sciences sociales.
c) De ceux qui étaient en éducation (12% de l'échantillon), 7% ont fait leurs études antérieures en pédagogie. Les autres ont fait ces études en littérature, en mathématiques, en sciences sociales et en commerce.
d) De ceux qui étaient en génie (11% de l'échantillon),

8% ont fait leurs études antérieures en maths/physique.

e) De ceux qui étaient en lettres (3% de l'échantillon), % ont fait leurs études antérieures dans des sections littéraires.

f) De ceux qui étaient en mathématiques (3% de l'échantillon), % avaient fait leurs études dans les sections maths/physiques.

g) Ceux qui étaient dans les domaines de la santé (3% de l'échantillon) n'ont pas précisé leurs domaine d'origine.

h) Quant à ceux qui étaient dans les domaines des sciences naturelles (7% de d'échantillon), 3% viennent des maths/physiques et 2% des sections agricoles.

i) Et enfin, de ceux qui étaient en sciences sociales (18% de l'échantillon), 9% viennent des disciplines comparables. Les autres viennent respectivement des sections littéraires, commerciales, agricoles et pédagogiques.

L'analyse de ces données montre que dans l'ensemble, les répondants étaient, au Canada, dans des disciplines correspondant à leurs domaines d'études antérieures. Par ailleurs, elle montre aussi qu'il n'y a pas de mouvements importants entre les sciences sociales et les sciences exactes. La divergence entre les statistiques des domaines d'études au pays d'origine et celles des domaines d'inscription à l'arrivée au Canada provient en grande partie du fait que les répondants qui n'ont pas précisé leurs domaines d'études au pays se sont inscrits dans le domaine des sciences exactes en arrivant au Canada.

1.2. Relation entre les domaines d'études et les raisons motivant les études à l'étranger

Le croisement entre les domaines d'études et les raisons ayant motivé les études à l'étranger a pour but de voir si les domaines d'études varient selon ces raisons. Nous avons supposé que les facteurs attirant les étudiants à l'étranger ont une plus grande influence sur le choix des domaines puisque les étudiants ont tendance à choisir les domaines qui maximisent leurs chances d'étudier à

Tableau 6.2. Relation entre les domaines d'études et les raisons motivant les études à l'étranger

	X^2	P	V
Qualité de la formation	3.08	.963	.101
Prestige	22.058	.008	.286
Offre d'une bourse	16.238	.057	.238
Conseil des parents	11.262	.258	.205
Conseil des amis	9.221	.417	.186
Problèmes politiques	3.506	.141	.223
Décision de l'institution d'origine	13.248	.151	.220

l'étranger. Les résultats de l'analyse sont présentés dans le Tableau 6.2.

Le test d'indépendance entre les domaines d'études au Canada et les raisons motivant les étudiants d'y faire leurs études montre que la relation est significative entre le prestige et l'offre de bourses. Ceci tend à appuyer l'hypothèse selon laquelle les facteurs attirant les étudiants à l'étranger sont ceux qui ont le plus d'influence sur leurs choix de domaines d'études. Nous avons déjà vu que les étudiants sont attirés à l'étranger par le prestige associé à la formation à l'étranger. Le mythe rattaché à cette formation est tellement important que depuis quelques années, de plus en plus de gens sont prêts à aller étudier dans n'importe quel pays et dans n'importe quelles institutions, alors qu'il y a plusieurs années on était sélectif et qu'en conséquence, on ne choisissait que des pays et des institutions ayant une grande renommée.

La relation entre les domaines d'études et l'offre de bourses n'étonne pas parce que de telles offres prédéterminent souvent les domaines dans lesquels les postulants doivent aller.

1.3. La relation entre les domaines d'études et la source de financement

Puisque la décision d'aller étudier à l'étranger est en partie motivée par l'offre de bourse, on s'attend à ce qu'il y ait une relation entre le domaine d'études et la source de financement. Si les programmes de bourses sont, comme il a été dit plus haut, liés aux projets de développement et puisque ces projets varient selon les financeurs, on devrait s'attendre à ce que les domaines d'études varient selon les sources de financement, étant donné que les organismes de financement ne sont toujours dans le même type d'activité.

Pour vérifier cette proposition, les deux variables ont été comparées. Les résultats de l'analyse se lisent comme suit:

a) Les gouvernements des pays d'origine ont accordé plus de bourses en sciences sociales que dans les autres domaines.
b) Le gouvernement canadien a financé une variété de domaines, mais c'est en l'agriculture, en sciences naturelles et en sciences sociales que se trouvait le plus important contingent de ces boursiers.
c) Il n'y avaient pas de tendances claires en ce qui concerne la distribution des boursiers des provinces et les organismes non-gouvernementaux.
d) La majorité des étudiants financés par les parents étaient dans les domaines de l'administration et du génie.
e) Il n'y a pas de tendance particulière chez les étudiants bénéficiant de l'aide financière des universités d'accueil.
f) Les étudiants qui se sont auto-financés se retrouvent particulièrement en administration, en sciences sociales et en éducation.

Ces données ne suggèrent aucune indication claire en ce qui concerne la planification des domaines d'études à l'étranger. Ce qui en ressort, c'est que le choix des domaines dépend principalement d'une

part des décisions des bénéficiaires de la formation et d'autre part, des interêts variés de ceux qui financent les études. Donc, même si les politiques adoptées au cours des dernières années tendent à donner la priorité aux sciences exactes, dans les faits, les étudiants choisissent ces domaines en fonction de leurs propres intérêts plutôt qu'en réponse à une planification institutionnelle des programmes d'études.

1.4. Niveaux d'inscription à l'arrivée et au moment de l'enquête

A quels niveaux les étudiants ont-ils fait leur première inscription? D'après les données déjà présentées sommairement dans le chapitre 5, la répartition des répondants par niveau d'inscription est la suivante: 14% étaient au niveau collégial, 33% étaient au premier cycle, 33% étaient à la maîtrise, 7% au doctorat; 8% n'ont pas indiqué leur niveau précis ou étaient dans des programmes ne conduisant pas à un diplôme.

Cette répartition (Tableau 6.3) montre que la majorité des répondants sont venus au Canada pour y poursuivre des programmes de maîtrise ou de doctorat. Ceci est, comme il a été indiqué plus haut, un indicateur du développement de l'enseignement supérieur en Afrique car,

Tableau 6.3. Distribution des répondants par niveaux d'inscription à l'arrivée et au moment de l'enquête.

	A l'arrivée (N=287)	Au moment de l'enquête (N=292)
Niveau collégial	13.0	6.5
Baccalauréat	37.0	34.9
Maîtrise	34.2	32.7
Doctorat	7.3	24.7
Autres	8.4	3.3

au début des années 60, la plupart des étudiants allaient à l'étranger pour y poursuivre des études de premier cycle universitaire. Mais c'est aussi le filtrage effectué par les donateurs de bourses. Etant donné que les bourses sontde plus en plus offertes dans le cadre des projets de développement, les objectifs de la formation sont plus précis: on est à la recherche de compétences précises en relation avec les projets en question. C'est ce qui expliquerait le fort pourcentage de répondants inscrits au niveau de la maîtrise et du doctorat.

La répartition des répondants par cycle d'inscription est la suivante: 6% au niveau collégial, 33% au premier cycle, 33% à la maîtrise, 24% au doctorat, alors que 3% étaient dans des programmes ne conduisant pas à un diplôme.

La comparaison brute des colonnes 1 et 2 du tableau 7.3 montre que la plupart de ces étudiants ont poursuivi leurs études au-delà du niveau de leur première inscription. On observe une relation contradictoire: le nombre de personnes aux niveaux les plus élevés au moment de l'enquête s'accroît alors qu'il diminue pour les inscriptions à l'arrivée.

Pour évaluer le rythme de progression des étudiants dans leurs cycles respectifs de formation, nous voulions connaître le niveau d'inscription des étudiants au moment de l'enquête. A cet effet, les deux colonnes du Tableau 8.3 ont été comparées. Les résultats sont les suivants:

a) de ceux qui étaient au collège, (4.5% de l'échantillon) 3% ont fait leur première inscription à ce même niveau à l'arrivée;
b) de ceux qui étaient au niveau de baccalauréat au moment de l'enquête(35% de l'échantillon), 25% ont fait leur première inscription au même niveau à l'arrivée, 8% l'ont fait au collège;
c) de ceux qui étaient au niveau de la maîtrise(35% de l'échantillon), 21% étaient au même niveau à l'arrivée, 2% au collège et 8% étaient au baccalauréat;
d) de ceux qui étaient au nieau du doctorat(25% de

l'échantillon), 7% étaient au même niveau à l'arrivée, 4% étaient au baccalauréat et 13% étaient à la maîtrise;

Tableau 6.4. Distribution des répondants par niveaux d'inscription à l'arrivée et au moment de l'enquête. (N=288)

	Collège	Bacc.	Maîtrise	Doctorat	Autres	tot.
Collège	3.2	4.0	0.0	0.0	0.7	4.3
Bacc.	8.0	25.0	0.0	0.4	1.4	34.9
Maîtrise	1.8	7.6	20.7	0.0	2.5	32.7
Doctorat	0.0	3.6	13.0	6.9	1.0	24.7
Autres	0.0	0.4	0.4	0.0	2.5	3.2
Total	13.0	37.0	34.1	7.2	8.3	-

e) 3% des répondants qui étaient à des niveaux non spécifiés venaient respectivement de la maîtrise et du doctorat. Il s'agit donc probablement des personnes en 'stationnement' c'est-à-dire en attente d'un emploi soit au Canada ou dans leur pays d'origine.

Et en analysant les mêmes données à partir de la situation à l'arrivée pour voir le cheminement des étudiants au cours des années, les résultats sont les suivants:

a) de ceux qui étaient au niveau collégial à l'arrivée (13% de l'échantillon), 8% étaient déjà au baccalauréat au moment de l'enquête, 2% étaient déjà au niveau de la maîtrise, alors que 3% étaient encore à ce niveau.
b) de ceux qui étaient au baccalauréat à l'arrivée(37% de l'échantillon) 8% étaient à la maîtrise au moment de l'enquête, 4% étaient au niveau de doctorat, alors 25% étaient restés au même niveau.
c) de ceux qui étaient à la maîtrise à l'arrivée(34% de l'échantillon), 13% étaient déjà au doctorat au moment de l'enquête, alors que 21% étaient encore au niveau de la maîtrise.

d) ceux qui étaient au doctorat à l'arrivée (7%) y étaient encore au moment de l'enquête.

L'analyse de ces données montre que, contrairement à ce que nous pensions, les étudiants africains ne s'arrêtent pas à leur premier cycle d'inscription. Même si la politique est généralement de couper la bourse au terme de leur premier cycle d'inscription, ces étudiants demeurent quand même dans le système. Cetains le font parce que la poursuite des études est une excuse pour rester au Canada. Pour d'autres cependant, la décision de passer du premier niveau d'inscription aux niveaux plus élevés est prise pour éviter d'avoir à revenir plus tard au Canada.

Pour mieux illustrer l'ampleur de la promotion entre les niveaux d'inscription à l'arrivée et les niveaux atteints au moment de l'enquête, nous avons traduit les flux en pourcentages. Ces flux, présentés dans le tableau 6.5 montrent les cycles d'inscription des étudiants au moment de l'enquête par rapport aux cycles d'inscription à leur arrivée au Canada.

Tableau 6.5. Flux des répondants des niveaux d'inscription à l'arrivée aux niveaux d'inscription au moment de l'enquête (N=288)

	Collège	Bacc.	Maîtrise	Doctorat	Autre
Collège	25% →	61% →	14%		
Bacc.	1% ←	68% →	20% →	10% →	1%
Maîtrise			61% →	38% →	1%
Doctorat				100%	
Autre	9% ←	17% ←	30% ←	13% ←	30%

Ce tableau indique que 25% de ceux qui avaient fait leur première inscription au niveau collégial y étaient encore au moment de l'enquête, alors que 61% étaient déjà au niveau du baccalauréat et 14% au niveau de la maîtrise. 68% de ceux qui se sont inscrits au

baccalauréat à l'arrivée y étaient encore au moment de l'enquête, alors que 20% étaient déjà au niveau de la maîtrise; 10% au niveau du doctorat, 1% dans les cycles spécifiés, 1% étaient redescendus au collège. 61% de ceux qui étaient inscrits à la maîtrise à l'arrivée, y étaient encore au moment de l'enquête, alors que 38% de ceux-ci étaient déjà au doctorat et 1% n'ont pas spécifié leur cycle. Evidemment, la totalité de ceux qui ont fait leur première inscription au niveau du doctorat à l'arrivée y étaient encore au moment de l'enquête et parmi ceux qui n'ont pas précisé leurs niveaux d'inscription l'arrivée, 30% étaient encore dans le même cycle, 13% au doctorat, 30% à la maîtrise, 17% au baccalauréat, et 9% au collège.

Ce tableau montre que c'est chez ceux qui ont fait leur première inscription au niveau du collège que le taux de promotion fut le plus important: au total, 75% de ceux-ci ont changé de cycle. Cela est normal car la durée des études à ce niveau n'est que de deux ans pour les domaines académiques et de trois ans pour les domaines professionnels. D'ailleurs, la plupart des étudiants africains y vont pour suivre des cours exigés à titre de préréquis dans des programmes universitaires choisis au Canada. C'est le cas des étudiants zaïrois dont le diplôme terminal du cycle secondaire n'est pas reconnu comme donnant un droit d'accès direct à l'université.

Par contre, c'est aux niveaux de baccalauréat et de maîtrise que la promotion semble être la plus lente. Dans ces cas, 68% et 61% respectivement des répondants qui s'y étaient inscrits à l'arrivée y étaient encore.

Telles que présentées, ces données ne nous permettent pas d'apprécier convenablement la vitesse de la promotion aux différents niveaux. Pour ce faire, nous devons connaître le temps écoulé depuis l'arrivée des répondants au Canada et introduire cette variable dans la relation entre les niveaux d'inscription à l'arrivée et les niveaux d'inscription au moment de l'enquête.

Nous commencerons par l'examen du temps écoulé depuis l'arrivée

des répondants au Canada. Le tableau 6.6 présente la distribution des répondants par nombre d'années écoulées depuis l'arrivée au Canada.

Tableau 6.6. Répartition des répondants par nombre d'années écoulées depuis l'arrivée au Canada. (N=429)

Un an au moins	33.8
Entre deux et trois ans	35.2
Entre quatre et cinq ans	14.7
Entre six et sept ans	10.0
Entre huit et dix ans	3.7
Plus de dix ans	2.6

Pour faciliter l'analyse, nous avons regroupé les années. Ainsi, la moyenne du temps écoulé depuis l'arrivée au Canada se situe à deux ans et demi.

A première vue, ces données semblent suggérer que la durée du séjour des étudiants africains coïncide avec le nombre d'années théoriques requis par les programmes d'études fréquentés. Le tableau est pyramidal parce que les étudiants quittent progressivement le Canada dès qu'ils ont complété leur cycle de formation ou, en tout cas, dès qu'ils ne sont plus en mesure de justifier leur séjour au Canada devant les services d'Immigration Canada.

Combien d'années ont été nécessaires pour terminer les cycles de formation? Pour le savoir, nous avons comparé le nombre d'années écoulées depuis l'arrivée au Canada aux niveaux d'études atteints au moment de l'enquête.

Le croisement de ces deux variables (tableau 6.7) semble confirmer la correspondance entre le nombre d'années passées au Canada et la durée théorique des programmes d'études. Par exemple, parmi les 4.5% des répondants qui étaient au niveau collégial au moment de l'enquête, 75% y étaient seulement depuis trois ans ou moins. Après, le nombre de répondants étant demeuré à ce niveau diminue, à tel point qu'aucun de ceux-ci ne reste dans le système au-delà de cinq ans.

Cette même tendance se maintient au niveau du baccalauréat: 67% de ceux qui étaient à ce niveau au moment de l'enquête ne sont restés au Canada que pendant trois ans ou moins. Après cette durée, le nombre des répondants diminue progressivement. C'est la même situation au niveau de la maîtrise. En effet, le seul niveau dont les effectifs ont fait un séjour de plus de trois ans est celui de doctorat. Cependant, même à ce niveau, il y a une baisse progressive dans le nombre de répondants qui y étaient depuis plus de cinq ans.

Est-ce que la durée du séjour au Canada dépend des disciplines académiques fréquentées? Cela devrait normalement être la cas car il y a effectivement une certaine variance dans les délais minima requis pour terminer les programmes, selon les disciplines.

Le croisement de ces deux variables n'a cependant pas fourni

Tableau 6.7. Nombre de répondants depuis l'arrivée au Canada par niveau d'études au moment de l'enquête.

	Collège	Bacc.	Maîtrise	Doct.	Autre	Tot.
Un an ou moins	0.7	11.8	14.2	4.1	1.3	32.4
Entre 2 et 3 ans	2.7	11.8	11.8	5.9	1.0	33.8
Entre 4 et 5 ans	1.0	2.2	2.4	8.3	0.0	17.0
Entre 6 et 7 ans	0.0	4.5	2.7	3.1	0.3	10.8
Entre 8 et 10	0.0	2.0	1.0	2.4	0.3	5.9
Total	4.5	35.8	32.4	24.0	3.1	

d'indications claires sur la relation entre elles. Ce sont les étudiants inscrits dans les sciences sociales qui semblent traîner le plus longtemps dans leurs programmes d'études. Et à l'intérieur des sciences exactes, c'est en génie que la durée du séjour semble être le plus long.

Dans l'ensemble donc, il ne semble pas y avoir une relation importante entre le prolongement du séjour d'études et les domaines d'études poursuivis. Les facteurs liés aux conditions dans les marchés

d'emploi ont probablement la plus grande influence sur cette décision. On sait par exemple que c'est dans les domaines relevant des sciences sociales que les possibilités d'emplois ont le plus diminué dans les pays africains. Etant donné que la relation entre les domaines d'études et la durée du séjour semble être plus importante pour les étudiants inscrits dans ces domaines, les données suggèrent que le prolongement du séjour au Canada est une décision consciente, visant à rétarder l'entrée ou le retour dans la vie active.

2. Domaines et niveau d'inscription par pays d'origine

Puisque les contextes économiques varient selon les pays africains et que les pays n'ont pas tous la même capacité interne de formation, on s'attendait à ce que les domaines pour lesquelles ceux-ci envoient des étudiants à l'étranger et les niveaux de première inscription

Tableau 6.8. Distribution des répondants par domaines d'études et par pays.

	Cam.	C.I	Ghana	Kenya	Nig.	Zaï.	AO	AC	AE	Aut.	tot.
Gestion	1.8	2.0	0.9	0.2	0.8	1.6	0.4	0.4	0.2	0.4	8.8
Agricult.	0.0	0.4	0.2	0.7	0.4	1.6	0.0	0.0	1.3	0.2	4.9
Education	1.8	1.5	0.2	0.9	2.0	0.7	1.3	0.0	1.3	1.1	12.1
Génie	2.9	1.5	0.0	0.0	2.2	0.7	0.4	0.4	1.3	0.7	10.9
Lettres	0.2	0.2	0.2	0.0	0.4	0.0	0.9	0.4	0.0	0.7	3.8
Maths/phys.	0.2	0.2	0.9	0.6	0.2	0.4	0.0	0.2	0.2	0.7	3.8
Medecine	0.0	0.2	0.7	0.2	0.4	0.4	0.7	0.0	0.0	0.0	2.7
Sciences nat.	0.0	0.4	1.3	1.1	0.4	0.2	0.9	0.0	0.9	1.1	6.5
Sciences soc.	0.9	0.7	1.6	2.0	3.4	2.0	1.3	1.1	1.3	2.7	17.3
Autres	0.4	0.4	0.4	0.6	2.7	1.1	1.3	0.0	0.7	1.6	10.1
Total		9.0	9.7	9.9	7.4	18.7	10.4	9.2	3.8	9.5	11.0

varient également. Pour examiner cette proposition, nous avons comparé

les domaines d'études indiqués par les répondants selon les pays d'origine. Les résultats sont présentés dans le tableau 6.8.

L'analyse de ce tableau a montré qu'il y a une certaine variété des domaines dans lesquels les pays africains envoient leurs étudiants. En ne prenant que les trois premier domaines de forte concentration des répondants, leur distribution par pays d'origine était la suivante:

a) Pour le Cameroun, 62% des répondants étaient, par ordre d'importance, en génie, en éducation et en sciences sociales.
b) En Côte d'Ivoire, 40% des répondants étaient dans ces mêmes domaines.
c) Pour le Ghana, par contre, 39% des répondants étaient en sciences sociales, en sciences naturelles et math/physique respectivement.
4) Pour le Kenya, 55% des répondants étaient par ordre d'importance, en sciences sociales, en sciences naturelles et en éducation
5) Pour le Nigeria, 49% des répondants étaient respectivement en sciences sociales, en génie et en éducation.
6) Pour le Zaïre, 48% étaient respectivement en sciences sociales, en éducation et en agriculture.

Comme on peut le constater, les trois domaines dans lesquels sont concentrés la majorité des étudiants sont combinés de façon différente selon les pays. Cependant, dans l'ensemble les domaines relevant des sciences sociales sont les plus populaires pour la majorité des pays; ceux-ci sont suivis par l'éducation.

Cette même tendance est maintenue pour les pays à faible nombre d'étudiants au Canada, que nous avons regroupés en zones (Afrique de l'ouest, Afrique centrale, Afrique de l'est), pour faciliter le traitement des données.

Pour certains pays, la ruée vers des domaines spécifiques résulte de la mise sur pied des programmes de formation à l'étranger par les pays mêmes ou par des organismes intergouvernementaux. Par exemple, la présence des étudiants nigériens au niveau collégial s'explique, en grande partie, par le programme de formation des cadres techniques

intermédiaires que le Nigeria a mis sur pied pendant les années 70. Ce programme a permis la venue au Canada de nombreux jeunes gens au niveau du collège. Le Gabon est l'autre de ces pays africains qui a mis sur pied des programmes comparables mais dans des domaines différents: de nombreux gabonais ont été envoyés au Canada principalement dans le domaine de l'enseignement. Le Zaïre constitue pour sa part un exemple des programmes mis sur pied par les organisations internationales. De nombreux zaïrois sont envoyés au Canada dans le cadre d'un programme d'inventaire du patrimoine forestier du Zaïre entrepris par l'Agence canadienne pour le développement international(ACDI).

Ces programmes ont eu des effets d'entraînement; de nombreux autres étudiants sont attirés vers ces domaines avec ou sans bourses. Par exemple, la mise sur pied du programme de formation à la recherche en éducation à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval en 1975 a eu pour effet d'attirer d'autres étudiants, généralement de mêmes pays, dans cette faculté.

3. Raisons motivant les choix de domaines d'études

Pourquoi les répondants ont-ils opté pour ces domaines d'études? Y' ont-ils été orientés par leurs gouvernements ou s'agit-il des choix individuels?

Pour répondre à ces questions, nous avons demandé aux répondants d'indiquer parmi quelques raisons probables qui leur avaient été indiquées au préalable, celles qui ont le plus influencé leurs

Tableau 6.9. Raisons motivant les choix des domaines d'études par les répondants (N=251)

Le champ répond à mes aspirations	31.2
Décision de mon gouvernement	13.6
Aucune raison	11.3
Sans réponse	43.2

décisions d'entreprendre les études dans leurs domaines respectifs. Le tableau 6.8 donne les raisons qui ont été proposées et les réponses données.

Ce qui est étonnant dans ce tableau c'est l'importance du nombre d'étudiants (56%) qui ont choisi leur domaine pour satisfaire des aspirations personnelles. Seulement 6% des répondants ont choisi leur domaine en réponse à une décision gouvernementale. Le nombre de ceux qui ont déclaré que les choix ont été faits parce que des bourses leur ont été offertes est, par contre relativement important (18%).

Parmi ceux qui restent, 9% ont déclaré que leur choix a été fait sans raison particulière, alors que 10% ont indiqué de raisons.

Même en supposant que ceux qui ont fait leur choix en réponse à l'offre d'une bourse soient en réalité de ceux dont les choix répondaient en réponse à une décision du gouvernement (puisque l'octroi d'une bourse peut constituer un mécanisme d'orientation des étudiants vers les domaines jugés prioritaires), cela ne change pas l'importance du premier groupe.

Le nombre important des répondants qui ont choisi leur domaine pour satisfaire à des aspirations personnelles semble confirmer les assertions que nous avions faites, à l'effet qu'il n y a pas de plan de développement des ressources humaines dans les pays d'origine des étudiants. On peut supposer que les aspirations personnelles des étudiants coïncident avec les besoins de ces pays en main-d'oeuvre. Cependant, l'expérience suggère que tel n'est pas le cas car les étudiants décident de leurs choix en fonction de leurs perceptions sur les avantages pour ceux qui ont fait les mêmes études dans le passé. Par exemple, l'engouement pour le droit et les sciences politiques au début des années 60 était principalement attribuable au fait que ce type de formation donnait accès aux hautes fonctions administratives et politiques. Les étudiants raisonnaient donc à court terme dans leurs décisions, alors que toute planification des ressources humaines exige que l'on raisonne à moyen et long termes.

4. Intégration dans les milieux

Le choix des domaines peut être déterminé par des facteurs antérieurs à l'arrivée au Canada. Cependant, dans la mesure où les programmes d'études élargissent les horizons professionnels des étudiants, on peut supposer que ces étudiants procèdent à des changements dans leurs plans d'occupations. L'ampleur de tels changements dépendra de la façon dont les activités de formation se dérouleront, particulièrement pour ce qui est de leur intégration dans les programmes de formation.

Tout examen du devenir des étudiants à l'étranger exige donc que l'on fasse état des conditions dans lesquelles se réalisent leurs études. L'on doit s'intéresser aux difficultés rencontrées dans le processus d'intégration aux contextes académiques car celles-ci peuvent influencer non seulement le cheminement scolaire mais aussi les projets futurs des étudiants.

Pour identifier les problèmes d'intégration académique rencontrés par les étudiants qui ont participé à notre enquête, nous leur avons demandé d'indiquer ces problèmes à partir d'une liste qui leur avait été fournie.

La liste des problèmes éventuels fournis aux répondants faisait état des difficultés qu'ils pouvaient rencontrer dans les activités de formation. Puisqu'on sait bien qu'il y a des différences majeures entre les systèmes canadiens d'éducation et ceux de la plupart des pays africains, le but visé était de voir la façon dont ces différences pouvaient avoir agi sur l'intégration des répondants au Canada.

Par exemple, on sait que dans l'ensemble, les programmes d'études de tradition européenne insistent sur la culture générale alors qu'en Amérique du Nord, l'accent est mis surtout sur la formation spécifique.

Le Tableau 6.9. montre les résultats de la compilation des réponses reçues des étudiants. Ces réponses avaient été hiérarchisées en assignant des points à chaque degré de difficultés, soit 0 si le

répondant n'avait pas rencontré de problèmes dans l'activité en question, 1 s'il avait rencontré quelques problèmes et 3 s'il avait rencontré des problèmes majeurs.

Les résultats ont montré que ce sont les contenus des programmes qui ont posé le plus de problèmes aux répondants. Le choix des cours, l'indentification des sujets de recherche, la compréhension de la formule pédagogique, la formule des examens et la rédaction des travaux de cours étaient en tête. Les activités plus ou moins routinières telles que la prise de notes au cours, la participation aux cours, l'utilisation de la bibilothèque ne semblaient pas leur avoir posé des problèmes. C'est aussi le cas des activités relevant des relations

Tableau 6.10. Activités et problèmes rencontrés par les répondants dans les programmes d'étues.

	Aucun problème	Quelques problèmes	Beaucoup de problèmes	Points
Faire le choix de cours(N=428)	53	42	5	400
Identifier le sujet de recherche(N=385)	53	42	5	365
Comprendre la formule académique (N-416)	59	35	6	344
Faire examens(N=410)	64	32	4	256
Ecrire travaux(N=417)	68	28	4	263
Participer organi-gani. étudiante(N=387)	69	21	10	255
Utiliser bibliothèque (N-422)	71	25	4	247
Comprendre lectures proposées prof(N=419)	71	26	3	246
Contacter prof (N=417)	73	24	3	223
Suivre cours (N=420)	76	22	2	200
Contacter responsables des programmes (N=410)	77	19	4	191
Comprend.langue(N=429)	78	19	3	177
Prendre notes (N=423)	79	19	2	175

humaines, comme le contact avec les responsables des programmes et avec les professeurs. D'ailleurs, lorsque nous avons demandé aux répondants

s'ils avaient eu des difficultés dans leurs relations avec les professeurs dans les universités fréquentées, 81% de ceux-ci (N=420) ont répondu que ces relations étaient satisfaisantes ou très satisfaisantes.

5. Sommaire

Les résultats principaux fournis par l'analyse des deonnées dans ce chapitres sont les suivants:

a) La majorité des répondants se sont inscrits dans des domaines connexes à leurs études antérieures. Il y avait très peu de mobilité entre les domaines.
b) Le prestige et l'offre de bourses étaient les facteurs ayant le plus influencé le choix des domaines d'études.
c) La majorité des étudiants étaient dans des cycles différents (de niveau supérieur) de ceux dans lesquels ils avaient fait leur première inscription. En général, la durée de leur séjour au Canada était dans les limites de la durée théorique de leurs cycles de formation, ce qui veut dire que ces étudiants ne passaient pas plus de temps que ce qui était nécessaire.
d) Il n'y a pas de différences importantes dans les domaines d'études et les niveaux d'inscription selon les pays.
e) La majorité des répondants ont choisi leurs domaines pour répondre à leurs propres aspirations.
f) Le choix des cours, l'identification des sujets de recherche et la compréhension des formules académiques utilisées dans les cours étaient les difficultés d'intégration académiques les plus importantes rencontrées par les répondants.

CHAPITRE 7. PERFORMANCE ACADEMIQUE PENDANT LES ETUDES AU CANADA

Nous nous sommes intéressé à la performance académique des étudiants africains parce que celle-ci semble influencer les plans de carrières.

Dans ce chapitre, nous avions donc l'intention, non seulement d'estimer le degré de réussite de ces étudiants africains au Canada, mais aussi, d'identifier les facteurs qui affectent cette réussite.

Avant d'examiner les données recueillies sur la performance académique de ces étudiants, notons d'abord que les informations à ce sujet ont été fournies par les répondants eux-mêmes. Nous avons cherché à les obtenir auprès des universités mais la loi canadienne sur la confidentialité des dossiers des étudiants n'a pas permis la divulgation du contenu de ces dossiers. A défaut de mieux, nous avons donc demandé aux répondants eux-mêmes de comparer leur performance académique à celle de leurs collègues de classe. Pour minimiser les biais dans ce classement, les répondants devaient fournir deux types d'information. Dans un premier temps, nous leur avons demandé de situer leur niveau de performance en se comparant à leurs collègues et, dans un deuxième temps, les étudiants devaient fournir les notes obtenues dans les cours. En comparant les réponses à ces deux questions, nous avons observé une très forte corrélation. Comme cela impliquait qu'elles mesuraient la même chose, une seule d'entre elle fut utilisée dans l'analyse.

1. Le niveau de performance académique

D'après la répartition des répondants par niveau de performance, présentée dans le tableau 7.1, la majorité de ceux-ci s'estimaient d'être au dessus de la moyenne: 26% des répondants s'étaient classés

parmi les meilleurs étudiants de leur classe, 38% dans le groupe "au dessus de la moyenne", alors que 22% s'étaient classés dans la moyenne. Seulement 8% des répondants se sont classés dans le groupe "en dessous

Tableau 7.1. Niveaux de performance chez les étudiants selon leur propre évaluation. (N=442)

	Fréquence relative
Parmi les meilleurs	25.6
Au dessus de la moyenne	38.2
Dans la moyenne	22.4
En dessous de la moyenne	0.9
Parmi les moins bons	6.8
Sans réponses	8.1

de la moyenne" (1%) ou dans celui de "moins bons" (7%); 8% des étudiants interviewés n'ont pas répondu à la question.

1.1 Les déterminants de la performance académique

Les données présentées dans le Tableau 7.1 montrent que la majorité des répondants se sont classés parmi les étudiants les plus performants académiquement. Il y a cependant une variation dans les niveaux d'auto-classement de ces étudiants. Nous voulions donc voir à quoi est attribuée cette variation. A cet effet, la performance académique avait été mise en relation avec trois groupes de variables, soit: les caractéristiques individuelles, les antécédents scolaires et professionnels, et les variables relatives au milieu d'études pendant l'enquête.

Les coefficients de corrélation étaient les statistiques utilisées pour mesurer les interrelations entre les variables pairées.

1.1.1 Relation entre la performance et les caractéristiques individuelles

Les caractéristiques individuelles suivantes avaient été mises à la performance: l'âge, l'état civil, le nombre d'enfants et le nombre de personnes à charge accompangnant les étudiants au Canada, le milieu de résidence pendant l'enfance et l'origine socio-économique du père, de la mère et des tuteurs ayant aidé les étudiants pendant leur enfance.

Le Tableau 7.2 montre les coefficients de corrélation obtenus. Ce tableau montre que parmi les caractéristiques primaires, c'est-à-dire l'âge et le sexe, c'est cette dernière variable qui semble avoir la relation la plus importante avec la performance académique des étudiants. Les coefficients de correlation étaient respectivement de-.6 pour l'âge et de .11 pour le sexe.

Tableau 7.2. Coefficients de corrélation entre la performance académique et les caractéristiques individuelles.

Age	-.06
Sexe	.11
Etat civil	-.32
Nombre d'enfants	-.07
Personnes à charge au Canada	-.08
Place de résidence	.27
Occupation du père	-.04
Occupation de la mère	.05
Occupation du tuteur	.11

Cependant, dans les deux cas, les coefficients n'étaient pas statistiquement significatifs.

Quant à la relation entre d'une part les variables relatives à l'état civil, c'est-à-dire la situation matrimoniale, le nombre d'enfants et le nombre d'enfants à charge accompagnant les étudiants au Canada, et d'autre part la performance académique, elle montre les

coefficients de correlation suivants: -.32, -.07 et -.08.

Ainsi, dans l'ensemble, ces variables ont affecté négativement la performance académique de ces étudiants. Plus particulièrement, les étudiants mariés ayant des enfants et qui avaient une charge familiale au Canada ont affiché un niveau de performance moins fort que les étudiants non mariés et n'ayant pas de charge familiale. Cependant, comme pour les variables précédentes, ces relations ne sont pas statistiquement significatives.

Enfin, en ce qui concerne l'origine socio-profesionnelle, le coefficient le plus fort (.27) était celui liant la performance académique à la place de résidence pendant l'enfance. Parmi les autres facteurs, c'est pour la relation entre la performance et l'occupation du tuteur que le coefficient de corrélation était le plus fort (.11). Pour le père, ce coefficient était de -.4. alors que pour la mère, de .05.

Le milieu de résidence pendant l'enfance est donc le facteur qui aurait l'influence la plus déterminante sur la performance académique des répondants. De plus, on serait tenté de conclure que la situation socio-professionnelle du tuteur a plus d'influence sur la performance des étudiants et que ceci s'expliquerait par le fait que c'est le tuteur et non les parents qui sert de modèle pour les jeunes en formation.

Cependant, ces conclusions ne sont pas appuyées par le test de signification; aucune des paires n'avaient atteint un seuil de confiance acceptable. Dans ce sens, les données semblent confirmer l'hypothèse, avancée dans d'autres recherches, selon laquelle l'origine socio-économique n'aurait pas d'influence importante sur la réussite académique dans les pays en développement.

1.1.2. Relation entre la performance académique et les antécédents scolaires et socio-professionnels des répondants

A. Antécédents scolaires

Quelle est la relation entre la performance académique et les antécédents scolaires? La littérature indique que cette relation varie et qu'elle semble plus importante dans les pays en voie de développement. Selon Heyneman (1984), la variation dans les résultats scolaires, attribuable aux variables scolaires, est de 88% en Inde, de 80% au Brésil, de 68% en Egypte, alors qu'elle est de 25% en Australie, de 35% aux Etats Unis et de 27% en Suède.

Toujours selon Heyneman, la différence dans la variation des résultats due aux facteurs scolaires dans les pays en développement et les pays industrialisés serait attribuable, en grande partie, à la qualité de l'enseignement et au matériel scolaire. Ces facteurs sembleraient avoir plus d'influence sur les résultats scolaires dans ces pays en développement. Selon les estimations, l'influence de ces facteurs serait deux fois et demie plus importante dans les pays en développement que dans les pays de l'OCDE (Heyneman and Loxley, 1982).

Dans le cadre de cette enquête, nous n'avons pas pu recueillir d'informations sur la performance académique des répondants dans leurs études antérieures. Notre exercice se limitait donc à voir s'il y a une relation entre la performance académique pendant les études au Canada et certains des facteurs relatifs à l'expérience scolaire antérieure des répondants, dont le niveau atteint avant les études au Canada et les domaines antérieurs d'études.

Dans la mesure où les systèmes scolaires africains sont extrêmement sélectifs, le niveau scolaire atteint peut être considéré comme un indicateur de la réussite scolaire, car seuls ceux qui performent bien, peuvent arriver aux niveaux scolaires terminaux.

Le croisement entre la performance académique et le niveau

d'études atteint avant d'aller à l'étranger avait indiqué qu'il n'y aurait pas de relation importante entre ces variables. Bref, tout ce que l'on peut dire de ces résultats c'est que le niveau d'études antérieur à l'arrivée au Canada n'est pas un prédicteur de la performance de ces étudiants au Canada.

B. Antécédents socio-professionnels

Nous avons vu plus haut que l'origine socio-professionnelle des répondants n'influence pas leur performance académique. Nous allons voir maintenant si le fait d'avoir exercé une activité professionnelle avant de continuer les études peut influencer leurs résultats académiques.

De nombreux pays ont institué des politiques intercalant une période de service civique ou d'occupation professionnelle entre la fin des études de niveau secondaire et l'enseignement supérieur. Etant donné la pénurie de cadres, surtout dans l'enseignement, les étudiants terminant leurs études secondaires sont, dans ces pays, obligés d'enseigner pour des périodes allant jusqu'à deux ans, avant de prétendre à l'enseignement supérieur.

Les raisons qui motivent cette politique varient selon les pays. Elles ont été largement évoquées dans les chapitres II. En résumé, il s'agit, pour certains pays de résoudre des problèmes ponctuels de main-d'oeuvre, comme ce fut le cas au Zaïre lorsque les finissants de tous les niveaux ont été obligés de passer deux années de service civique pour résoudre le problème du manque d'enseignants qualifiés dans le système scolaire. Mais on suppose également que les personnes qui ont une expérience professionnelle seraient plus en mesure d'apprécier ou même de réussir leur formation supérieure.

En mettant la performance académique des étudiants en relation avec les antécédents socio-professionnels, il s'agissait donc de voir si l'expérience professionnelle influence de façon importante cette

performance.

Les antécédents socio-professionnels mis en relation avec la performance académique étaient les suivants: le type d'emploi exercé avant les études au Canada, le lieu où cet emploi fut exercé, et le salaire reçu dans cet emploi.

Le croisement de ces variables avec la performance n'avait pas confirmé cette hypothèse. D'une part, les coefficients de corrélation, présentés dans le Tableau 7.3 et les statistiques mesurant le degré d'intensité des relations observées étaient très faibles. D'autre part, aucune de ces relations n'est statistiquement significative. Contrairement à nos attentes, les antécédents professionnels ne sont pas des facteurs qui influencent le niveau de performance des étudiants.

Tableau 7.3. Coefficient de corrélation entre la performance académique et les antécédents professionnels.

Emploi antérieur	.01
Lieu de travail	-.03
Salaire obtenu dans cet emploi	.06

C. Les raisons motivant les étudiants à aller à l'étranger

Les raisons qui motivent les gens à faire leurs études à l'étranger plutôt que dans les pays d'origine peuvent influencer leur performance académique. En fait, celles-ci reflètent les objectifs que ces personnes poursuivent et, par le fait même, leur degré de motivation. Ceux qui sont attirés à l'étranger principalement par des facteurs associés à l'offre, c'est-à-dire, l'offre d'une bourse, la perception que la formation est supérieure à l'étranger, et le prestige associé à la formation, auront un niveau de performance plus élevé que ceux qui y sont poussés par les facteurs associés à la demande, pour la

raison suivante: les étudiants qui sont attirés à l'étranger par les facteurs associés à l'offre doivent respecter les conditions associées à cette offre pour se maintenir dans les programmes d'études. Dans la plupart des cas, ils doivent rendre des comptes à ceux qui les financent et l'extension des bourses et d'autres avantages auxquels il ont droit est conditionnée par leur performance dans les programmes.

Par contre, ceux qui y sont poussés par les facteurs associés à la demande, dont certains avec leurs propres moyens, ne subissent généralement pas de pression extérieure. Ils peuvent donc se maintenir dans les programmes, même avec des niveaux de performance relativement bas.

L'analyse des coefficients de corrélation entre la performance et ces facteurs a montré qu'il y a une relation entre elles. Mais, à l'exception de la perception portant sur la qualité supérieure de la formation à l'étranger, toutes les autres relations ne sont pas statistiquement significatives.

Les signes associés à ces coefficients de corrélation indiquent que la relation entre la performance et ces raisons semble être à l'inverse de celle attendue: elle est faible mais positive pour les facteurs associés à l'offre, sans doute parce que la pression subie par ceux qui s'auto-financent ou qui sont financés par des parents ayant des maigres ressources, est plus importante que celle subie par les boursiers.

Par rapport à notre hypothèse, les résultats obtenus ne sont pas concluant. Puisque le seuil de confiance statistique requis n'a été atteint que pour la qualité de la formation, facteur associé aux `pull factors', la tendance semble néanmoins appuyer les résultats déjà analysés concernant les domaines d'études.

1.1.3. Relation entre la performance académique et les facteurs relatifs aux milieux d'études.

A. L'environnement académique

Les études auxquelles nous nous sommes référés ci-dessus ont montré que, dans les pays en développement, les variables scolaires ont une influence plus importante sur les résultats scolaires que certains des facteurs traditionnellement considérés importants dans les pays industrialisés, nommément l'origine socio-économique. Dans cette section, nous allons donc voir s'il y a une relation entre la performance et les facteurs associés au milieu de formation dans le cas des étudiants africains au Canada. Les facteurs pris en considération sont les suivants: le domaine d'études, l'aspiration scolaire, les relations professeurs-étudiants, le niveau d'études et les difficultés d'insertion dans le milieu académique.

Le Tableau 9.4 montre les coefficients de corrélation obtenus. Voici, en résumé ce que révèlent ces résultats:

a) Les domaines d'études sont négativement corrélés avec la performance académique (-.10). Compte tenu de la façon dont cette variable a été opérationnalisée, le signe négatif n'a aucune signification particulière. Le coefficient suggère cependant que la relation entre la performance académique et le domaines d'études est relativement forte, c'est-à-dire que la performance varie avec les domaines. En tenant compte du signe, les coefficients suggèrent que le niveau de performance était plus élevé chez les étudiants inscrits en administration, en agriculture, en éducation, en génie et en lettres et moins élevé pour ceux inscrits dans les maths/physique, la médecine/santé, les sciences naturelles, les sciences sociales et dans les filières non spécifiées. Toutefois, le seuil de confiance obtenu indique que la relation entre ces variables n'est pas statistiquement significative.

b) Les aspirations scolaires étaient en corrélation négative avec la performance (-.09). Dans ce cas, le résultat est surprenant. En effet, comme il a été abondamment démontré

dans la littérature, les aspirations sont normalement positivement corrélées avec la performance académique parce qu'elles agissent sur la motivation. La relation est

Tableau 7.4. Coefficients de corrélation entre la performance académique et les facteurs relatifs aux milieux d'études.

Domaines d'études	-.10
Aspirations scolaires	-.09
Niveau de première inscription	.08
Niveau d'inscription à l'enquête	.12
Choix de cours	-.11
Suivre les cours	-.12
Faire les examens	-.11
Comprendre la langue	-.06
Utiliser la bibliothèque	-.15
Prendre les notes	-.14
Contacter les professeurs	-.02
Ecrire les travaux	-.14
Contacter les responsables des programmes	-.12
Participation aux organisations étudiantes	-.05
Comprendre la formule pédagogique	-.12
Comprendre les lectures proposées par les profs.	-.07
Indentifier le sujet de recherche	-.16
Participer aux associations étudiantes afri.	-.12
Participer aux associations étudiantes canad.	-.03
Nombre d'amis canadiens	.15

donc négative dans notre cas, probablement parce qu'il s'agit d'un groupe d'étudiants dont les projets éducatifs étaient bien arrêtés avant le départ pour le Canada, de sorte que ceux qui performent mieux n'aspiraient pas à d'autres niveaux que ceux convoités. De toute façon, comme dans la corrélation précédente, le seuil de confiance n'a pas permis de conclure à une relation statistiquement significative.

c) La performance a été corrélée avec le niveau d'études à l'arrivée et le niveau d'études au moment de l'enquête. Les coefficients obtenus sont respectivement de 08 et .12. Ceci semblerait indiquer, dans les deux cas, que les plus performants étaient ceux qui étaient aux niveaux les plus élevés. Ici aussi, le seuil de confiance statistique n'a

pas été atteint.

d) Pour ce qui a trait aux difficultés d'intégration dans le milieu académique, les coefficients de corrélation sont tous négatifs. Mais cela est dû uniquement à la façon dont l'échelle de ces facteurs a été ordonnée. En effet, alors que la performance académique avait été mesurée dans un ordre croissant, l'échelle relative à ces facteurs était, elle, décroissante. Donc ces coefficients de corrélation indiquent une influence positive, malgré le signe négatif. Les difficultés d'intégration dans les milieux d'études, influencent les résultats académiques: les plus performants sont ceux qui ont éprouvé le moins de problèmes face à ces élements. C'est dans ce groupe de variables que nous avons trouvé les relations les plus significatives: (P=.001) pour l'identification des sujets de recherche; (P=.003) pour l'utilisation de la bibliothèque et (P=004) pour les items relatifs à la prise de notes dans les cours et à la rédaction des travaux exigés dans les cours.

e) Parmi les facteurs indiquant le degré d'intégration sociale, nous avons choisi la participation aux activités des associations africaines et canadiennes, et le nombre d'amis canadiens qu'avaient les répondants. Là aussi,les coefficients de corrélation étaient négatifs pour les premiers élements parce que l'échelle de mesure était décroissante comme pour les difficultés d'intégration. La corrélation entre ces deux variables et la performance, qui était en fait positive a donné respectivement les coefficients ci-après: -.12 et -.03. Dans les deux cas, la relation n'était pas statistiquement significative. Elle l'était cependant pour le nombre d'amis canadiens (.15; P=.001).

En somme, la relation entre les variables relatives aux milieux d'études et la performance est variable. Elle est relativement forte et quelquefois statistiquement significative en ce qui concerne l'intégration académique.

B. Les ressources financières

Les avis sont partagés en ce qui concerne l'influence des ressources financières disponibles aux étudiants sur leur performance académique. Pour certains, la sécurité découlant d'une bonne position

financière pendant les études devrait permettre aux intéressés de se consacrer pleinement à leurs études et ceci devrait se traduire par un meilleur rendement académique. Cependant on se pose également des questions à propos de la part de ce rendement attribuable à la sécurité financière, dans la mesure où les bénéficiaires sélectionnés pour poursuivre des études à l'étranger sont souvent les plus habiles.

Pour d'autres, la sécurité financière peut avoir une influence notable sur la performance parce qu'elle affecte la motivation également. En supposant que la pression de bien faire résulte en grande partie des difficultés vécues et dans la mesure où les plus dépourvus sont aussi ceux qui ont le plus besoin de l'instruction pour leur mobilité socio-professionnelle, on peut penser que ceux qui sont les moins sécures financièrement seront les plus performants.

Les coefficients obtenus en comparant la performance académiques avec les ressources financières sont faibles. Les facteurs suivants ont été choisis comme indicateurs de la sécurité financière des répondants pendant leurs études: le montant considéré indispensable pour survivre au Canada en tant qu'étudiant, le montant réellement disponible aux étudiants pendant leurs études au Canada, la source de financement, le montant de la contribution des parents aux études de leurs enfants au Canada, le jugement quant à la suffisance ou à l'insuffisance du montant disponible quelle qu'en soit la source, ainsi que les contacts qu'avaient les étudiants avec leurs pourvoyeurs.

Tableau 7.5. Coefficients de corrélation entre la performance académique et les ressources financières.

Montant jugé nécessaire pour survivre au Canada	.00
Montant disponible pendant les études	.05
Source de ce montant	-.03
Montant reçu des parents restés au pays	-.05
Jugement sur la suffisance ou l'insuffisance des montants reçus	-.09
Fréquence des contacts avec les sources de Financement	-.06

Ces coefficients montrent qu'il n'y a pratiquement pas de relation entre la performance et le montant jugé nécessaire pour survivre au Canada en tant qu'étudiant (.00). Avec le revenu disponible, le coefficient était à .05. Il était négatif pour la source du financement des études à l'étranger, ce qui veut dire que le niveau de performance est susceptible d'être plus élevé quand les étudiants s'auto-financent.

Par contre, on voit que la corrélation est négative (-.05) entre la performance et les montants reçus des parents. Ceci suggère que les étudiants recevant les montants les plus élevés de leurs parents, dont certains sont également des boursiers, soit des gouvernements d'origine soit des pays d'acceuil, sont ceux qui avaient le niveau de performance le moins élevé.

Les coefficients de correlation entre la performance et, le jugement sur la suffisance ou l'insuffisance des ressources disponibles (-.09) et entre cette même variable et la fréquence des contacts avec la source du financement (-.06) sont négatifs mais en réalité ils peuvent être considérés comme positifs à cause de la façon dont les variables ont été mesurées. On note que ceux qui jugeaient les montants disponibles insuffisants étaient également ceux qui avaient un niveau élevé de performance. De même, ceux qui considéraient leurs revenus suffisants étaient ceux qui avaient les niveaux les moins élevés. En réalité donc, plus le revenu disponible était important, moins la performance était élevée.

2. Sommaire

Les données analysées ont montré que la majorité des répondants situaient leur niveau de performance au dessus de la moyenne. Quels sont les déterminants de ce niveau de performance académique?

En considérant le seuil de confiance statistique de .05 comme l'indicateur de la relation entre la performance académique et les

différentes variables que nous avons considérées, il s'avère que cette relation n'est statistiquement significative qu'avec certaines des variables indiquant le degré d'intégration dans le milieu académique.

Donc, notre hypothèse, selon laquelle les antécédents socio-professionnels des répondants sont les plus importants déterminants de la performance académique des étudiants africains au Canada n'a pas été appuyée par les données. Peut-être parce que, comme nous l'avons indiqué, les étudiants sélectionnés pour les études au Canada étaient probablement déjà parmi les meilleurs de leurs groupes scolaires d'origine.

QUATRIEME PARTIE

IMPACT DU SEJOUR AU CANADA SUR LES PLANS DE CARRIERES DES ETUDIANTS

CHAPITRE 8. CHOIX ET PREFERENCES D'OCCUPATIONS ET LEURS DETERMINANTS

Nous avons, dans les précédents chapitres présenté, le profil général des étudiants qui ont participé à notre enquête, les conditions dans lesquelles se déroulaient leurs études, et les facteurs qui influencaient leurs activités. Cette présentation nous a permis de voir le portrait-type des étudiants africains qui viennent étudier au Canada à l'aide de bourses et de ceux qui le font par leurs propres moyens.

Dans le présent chapitre, nous examinerons les aspirations occupationnelles de ces étudiants. Dans un premier temps, nous allons identifier les préférences d'occupations chez les étudiants et, dans un deuxième temps, nous présenterons les occupations visées par ces étudiants en tenant compte du fait que l'accès aux marchés d'emplois est conditionné par de nombreuses contraintes souvent incontrôlables. Enfin, dans un troisième temps, nous présenterons l'opinion des étudiants à propos des contraintes conditionnant l'embauche dans leurs pays.

1. Occupations désirées par les répondants

Pour déterminer leurs préférences occupationnelles, les étudiants ont été invités, dans un premier temps, à indiquer les occupations qu'ils préféraient exercer après leurs études. Puisqu'il s'agissait surtout de recenser leurs voeux, la question a été formulée de façon à ce que les étudiants fassent abstraction des contraintes du monde réel. Pour éviter d'orienter les réponses, la question a été laissée ouverte. Cette question était la suivante: "Si cela ne dépendait que de vous, quel emploi aimeriez-vous occuper à la fin de vos études?". Le Tableau 8.1. liste les occupations indiquées par les répondants.

Ces occupations ont ensuite été regroupées en catégories, pour

Tableau 8.1. Répartition des répondants par occupations désirées et par celles qu'ils peuvent obtenir.

	Occupations désirées		occupations disponibles	
	N 442	%	N 442	%
Actuaire	1	0.2	1	0.2
Administ. d'entreprise	17	3.8	17	3.8
Agronome	2	0.5	2	0.5
Animateur rural	3	0.7	1	0.2
Architecte	4	0.9	5	1.1
Chercheur	19	4.3	11	2.5
Chimiste	3	0.7	3	0.7
Comptable	3	0.7	2	0.5
Consultant agricole	4	0.9	2	0.5
Député	2	0.5	3	0.7
Diplomate	4	0.9	1	0.2
Economiste	23	5.2	22	5.0
Entrepreneur	2	0.5	2	0.5
Homme ou Femme d'affaires	4	0.9	12	2.7
Fermier	7	1.6	12	2.7
Fonctionnaire international	4	0.9	1	0.2
Fonctionnaire local	10	2.3	14	4.2
Géeologue	-	-	1	0.2
Géo-physicien	2	0.5	1	0.2
Infirmière	3	0.7	2	0.5
Informaticien	5	1.1	3	0.7
Ingénieur	69	15.6	54	16.1
Interprète	1	0.2	2	0.5
Médecin	10	2.3	6	1.4
Secrétaire	1	0.2	1	0.2
Psychiatre	-	-	1	0.2
Professeur	106	24.0	96	21.7
Professeur (secondaire)	3	0.7	-	-
Professeur (université)	37	8.4	28	6.3
Vétérinaire	2	0.5	1	0.2
Autre	34	7.7	30	6.8
Sans réponse	57	12.9	106	24.0

faciliter le traitement et l'analyse de l'information. Le regroupement a été fait sur la base des affinités entre les occupations.

Le Tableau 8.2 montre ce regroupement.

Les données compilées dans ces deux tableaux montrent que l'enseignement était la profession la plus représentée dans l'échantillon, avec 38% des répondants. En ajoutant à ce groupe ceux qui voulaient devenir des chercheurs, le nombre des répondants aspirant à l'enseignement et à la recherche représentait 43% de l'échantillon.

La forte préférence de l'enseignement dans l'échantillon est contraire à ce que nous pensions trouver. Comme cette profession a perdu beaucoup de son prestige depuis quelques années, à cause, premièrement, de l'expansion de l'effectif des enseignants consécutif à la poussée de démocratisation de l'enseignement et, deuxièmement, à cause de l'élargissement de la gamme d'emplois accessibles aux nationaux après l'indépendance de la plupart des pays africains, nous nous attendions à un pourcentage moins élevé d'étudiants aspirant à cette profession. En effet, l'accroissement de l'effectif enseignant a eu pour effet d'enlever à cette profession son caractère exclusif et de diminuer les avantages accordés aux enseignants.

Tableau 8.2. Distribution des répondants par occupations désirées et par occupations obtenables.

	Occupations désirées		Occupations obtenables	
	N	%	N	%
	442		442	
Gestion des affaires	27	6.1	34	7.7
Agriculteur	16	3.6	17	3.8
Enseignant	165	37.3	135	30.5
Ingénieur/scientifiques	83	18.8	66	14.9
médecin-santé	15	3.4	9	2.0
Fonction publique	43	9.7	41	9.3
Autre	36	8.1	33	7.5
Sans réponse	57	12.9	106	24.0

Comme nous le verrons plus loin, la forte présence de cette profession dans l'échantillon s'explique probablement par le fait que la plupart de ces étudiants étaient déjà des enseignants. Etant donné la détérioration des possibilités d'emplois dans d'autres domaines, on peut supposer que ces anciens enseignants préféraient garder les emplois qu'ils avaient déjà.

Parmi les autres occupations, c'est le groupe ingénieurs-sciences qui vient en tête avec 21%. Ce pourcentage est relativement fort par rapport aux taux d'inscriptions dans ces disciplines. La perception que, dans les pays africains, les sciences exactes et les mathématiques sont difficiles et la politique de sélection et de promotion dans ces disciplines extrêmement sévère, s'est traduite, par le passé, par de faibles taux d'admission et de promotion dans les facultés qui dispensent les sciences exactes. Un effort particulier a cependant été déployé au cours des dernières années pour encourager l'admission dans ces disciplines, tant dans ces pays-mêmes qu'à l'étranger.

Les répondants qui désirent occuper un emploi associé à la gestion constituaient le troisième groupe important (7%). C'est dans ce groupe qu'on retrouve ceux qui voulaient devenir des dirigeants d'entreprises (3.8%) et des entrepreneurs (0.5%).

Les autres occupations visées par les répondants sont les suivantes: économistes (5%), agriculteurs (4%), fonction publique et cadre politique (3%) et fonctions internationales (2%). Nous avons mis dans la catégorie "autre" les emplois faiblement représentés dans l'échantillon.

La faible représentation de certaines occupations dans l'échantillon s'explique par le fait que certains domaines d'études sont fermés aux étrangers. C'est le cas des domaines relevant de la santé.

Cependant, le faible pourcentage de ceux qui désirent devenir agriculteurs est étonnant, si on tient compte du fait que les politiques de formation tendent, depuis quelques années, à mettre

l'emphase sur les domaines d'études jugés prioritaires. La formation agricole est généralement en tête de ces priorités.

Ce faible pourcentage s'explique en partie par le problème de planification évoqué antérieurement. Comme nous l'avons vu dans le chapitre II, les programmes de formation dans le cadre desquels ces étudiants vont à l'étranger ne réposent pas nécessairement sur une planification des ressources humaines dans les pays qui les envoient. Nous avons d'ailleurs vu dans le chapitre 3 que ce sont surtout les conditions liées à l'offre de la formation plutôt que celles liées aux besoins en ressources humaines qui ont motivé les étudiants ayant participé à notre enquête à venir au Canada.

1.1. Les occupations que les répondants pensaient pouvoir obtenir

Pour voir si les répondants étaient réalistes dans leurs aspirations occupationnelles, nous leur avons demandé d'indiquer les emplois qu'ils pensaient réellement pouvoir obtenir, compte tenu du fait que les contraintes liées à l'entrée dans les marchés d'emplois ne sont pas faciles à contrôler. La question qui leur avait été posée était la suivante: "Nous ne parvenons pas tous à faire le travail que nous voudrions. Si vous considérez vos aptitudes, vos résultats scolaires, vos ambitions et les moyens financiers ainsi que l'influence de votre famille, quel emploi croyez-vous pouvoir occuper à la fin de vos études?"

Comme dans la question précédente, les réponses ont été regroupées pour faciliter le traitement des informations. Ces réponses sont présentées dans le tableau 8.2.

La distribution des réponses a suivi la même tendance que pour la question précédente. La majorité (37%) des répondants pensaient réellement oeuvrer dans l'enseignement et 20% se situaient dans le groupe ingénieur-sciences.

Pour les autres, "le groupe gestion des affaires" était le plus

important (10%), suivi respectivement par les économistes (6%), les agriculteurs (5%), les fonctionnaires locaux (5%), la santé (3%) et ceux qui désiraient aller dans la fonction publique internationale (0.7%).

En comparant les réponses aux deux questions, on remarque qu'il n'y avait pas de divergences majeures entre les emplois désirés et ceux que les répondants pensaient pouvoir effectivement obtenir. La divergence la plus forte (3%) dans ces pourcentages était dans le groupe gestion des affaires; il y a en effet dans ce groupe une augmentation du nombre de personnes voulant créer leurs propres entreprises, phénomène qu'on peut lier à la saturation des emplois dans la fonction publique.

Il y a également une divergence dans le groupe voulant aller dans la fonction publique internationale. Ici, il y a une baisse dans le pourcentage, ce qui veut dire que les répondants étaient bien conscients des difficultés d'entrée sur la scène internationale.

Pour le reste, la variation dans un sens ou dans l'autre était mineure (environ 1%).

Le croisement des emplois et de ceux que les répondants pensaient pouvoir obtenir a permis de mieux voir la relation entre les deux variables. La répartition des emplois convoités selon les emplois disponibles était comme suit: De ceux qui aspiraient à un emploi dans

a) l'administration des affaires (7.3%), 70 % pensaient qu'ils allaient obtenir un emploi de même type, 8.3% dans l'enseignement et des emplois non-spécifiés;
b) l'agriculture (4.6%), 66.7% croyaient pouvoir obtenir avoir un emploi dans le même domaine et 13.3% dans l'enseignement et dans le génie respectivement;
c) l'enseignement (38.7%), 74.8% pensaient qu'ils allaient obtenir un emploi dans l'enseignement et les autres étaient éparpillés dans divers groupes d'emplois;
d) la recherche (4.0%), 38.5% pensaient qu'ils obtiendraient un emploi dans ce même domaine et 23.1% dans l'enseignement et l'agriculture respectivement;
e) le génie/sciences (22.0%), 79.2% pensaient qu'ils allaient obtenir un emploi dans ce même domaine et 11.1% dans

l'enseignement;

f) la profession d'économiste (6.4%), 66.7% pensaient qu'ils allaient obtenir un emploi dans ce domaine, 14.3% dans l'enseignement et 9.5% dans l'administration des affaires;
g) la santé (4.0%), 46.2% pensaient pouvoir occuper un tel emploi, 15.4% en génie/sciences et des emplois non-spécifiés respectivement et 7.7% dans la Fonction publique internationale et l'administration des affaires respectivement;
h) la Fonction publique (3.0%), 60.0% pensaient y avoir un emploi et 30.0% dans l'enseignement;
i) la Fonction publique internationale (1.8%), 33.3% pensaient qu'ils auraient plutôt un emploi dans l'administration des affaires et dans la Fonction publique locale respectivement, et 16.7% dans l'agriculture et des domaines non-spécifiés;
j) enfin, la majorité de ceux qui n'avaient pas spécifié l'emploi désiré ne savaient toujours pas quels emplois ils allaient réellement obtenir.

Le degré d'association entre les deux variables était relativement fort (V=.569).

Dans l'ensemble, les données suggèrent que les étudiants africains sont assez réalistes dans leurs aspirations. Mais la faible divergence entre les aspirations et les occupations que les répondants pensaient pouvoir obtenir réellement est probablement aussi une démonstration de la fidélité des répondants à leurs emplois antérieurs. En croisant les aspirations aux occupations antérieures, il s'avère que la majorité aspiraient aux mêmes occupations que celles qu'ils détenaient au moment de partir à l'étranger.

Le réalisme dans les aspirations des répondants peut également être attribué à leurs intentions concernant leur retour dans le pays d'origine. Puisque la majorité de ceux-ci préféraient retourner dans leurs pays, ils savaient qu'ils ne pouvaient occuper que des emplois dont ils connaissaient l'existence. En effet, ces étudiants recevaient peu d'information sur leurs pays pendant leur séjour canadien; même les boursiers étaient peu en contact avec leurs pays ou avec des organismes représentant leurs pays, au Canada ou ailleurs à l'étranger. Lorsque

nous leur avons demandés s'ils avaient de tels contacts, seulement 12% ont déclaré qu'ils en avaient souvent ou très souvent; 51% ont déclaré qu'ils n'étaient pas souvent en contact avec leurs pays, alors que 50% n'avaient pas du tout de tels contacts.

Quand les répondants avaient des contacts avec leurs pays, c'était surtout pour régler des questions liées au paiement de la bourse ou à la demande d'aides financières.

Vraisemblablement, les étudiants n'étaient pas au courant des changements intervenus sur les marchés du travail de leur pays pendant qu'ils étaient à l'étranger. Même s'ils l'étaient, ils n'étaient informés que des changements concernant les milieux immédiats où ils avaient travaillé avant de partir aux études plutôt que des nouveaux débouchés qui pouvaient avoir été créés pendant leur absence.

1.2. Perceptions des répondants sur l'importance accordée aux occupations dans les politiques de développement

La planification des ressources humaines suppose une hiérarchisation des occupations en fonction de leur importance dans la réalisation des objectifs économiques et sociaux que l'on désire atteindre. Théoriquement, c'est cette hiérarchisation qui détermine les politiques de formation.

Nous avons donc voulu connaître l'importance, d'après les répondants, que l'on accorde aux différents types d'occupations dans les politiques de développement de leurs pays respectifs.

La question posée aux répondants visait à leur faire dire si trop, juste assez, ou pas assez d'importance est accordée aux différentes occupations. Une échelle fut ensuite construite en assignant trois points si les répondants pensaient que trop d'importance était accordée à une occupation, deux points si juste assez d'importance y était accordée, et un point si pas assez d'importance était accordée à l'occupation.

L'échelle obtenue après la compilation des données est présentée dans le tableau 8.3.

Ce tableau dépeint une image assez claire de la structure des occupations en émergence dans les pays africains. Même si la question posée aux répondants visait surtout leur perception de l'importance accordée aux différentes occupations dans la réalisation des politiques de développement de leurs pays. Il ressort des réponses qu'il existe une hiérarchie des occupations en fonction des avantages qui y sont rattachés.

Tableau 8.3. Points indiquant l'importante accordée aux différentes occupations pour le pour le développement dans les pays africains selon les répondants.

Occupation	Points
1. Homme politique	1,080
2. Député	1,014
3. Avocat	917
4. Medecin	914
5. Militaire	910
6. Homme d'affaires	834
7. Ingénieur	805
8. Fonctionnaire	792
9. Professeur d'université	764
10. Enseignant	602
11. Chercheur	560
12. Agriculteur	506
13. Ouvrier	477

La fonction politique est, d'après cette échelle, encore considérée comme la fonction la plus importante, tel que cela existait lors de l'accession à l'indépendance. C'est la voie la plus rapide pour accéder à la richesse dans la plupart des pays africains. Alors que dans les pays industrialisés, les fonctions politiques entraînent souvent une baisse temporaire de revenus, en Afrique, l'accès aux fonctions politiques mène à un enrichissement soudain.

Cela tient à l'origine socio-professionnelle des acteurs. Dans les pays industrialisés, particulièrement en Amérique du Nord, les politiciens proviennent souvent des groupes socio-professionnels déjà bien rémunérés. Aux Etats Unis par exemple, on dit de plus en plus qu' à cause de l'importance des moyens nécessaires pour mener une campagne électorale, il faut déjà être un millionnaire pour se faire élire à une fonction politique. Cependant en Afrique, il n'est pas rare que l'on aille directement des études à un poste de ministre.

Après les fonctions politiques ce sont les professions libérales auxquelles, selon les répondants, on accorde trop d'importance dans les pays africains. Cela n'étonne pas car ces professions jouissent des mêmes avantages que les systèmes occidentaux qui servent de modèles aux africains.

Il n'est pas non plus étonnant de trouver les militaires en position relativement élevée car la majorité des pays africains sont gouvernés par des régimes militaires. Même sans instruction et même en tant que non- gradés, les militaires sont perçus comme exerçant un rôle de premier plan parce qu'ils sont très visibles, toujours prêts à intervenir, fusils à la main, le plus souvent pour se donner des avantages.

A première vue, il semble étonnant que les hommes d'affaires occupent seulement une position intermédiaire dans cette échelle, surtout que les entrepreneurs nationaux deviennent de plus en plus visibles tant dans leurs activités que dans la manifestation de leur richesse. Il faut cependant noter que les hommes d'affaires nationaux constituent encore un petit groupe dans la plupart des pays africains et que comme tel, ils ne jouent qu'un rôle marginal par rapport aux hommes d'affaires expatriés. Par ailleurs, les hommes d'affaires nationaux quand ils n'ont pas acquis leur richesse à travers les fonctions politiques, ont un niveau d'instruction relativement bas. Comme l'instruction est souvent considérée comme le déterminant de la position sociale, quel que soit le rôle réellement joué, les hommes

d'affaires ne sont pas perçus comme des contribuants au développement, au même titre que les autres catégories socio-professionnelles.

Il est aussi surprenant que les ingénieurs soient dans cette catégorie intermédiaire. Dans les pays industrialisés, les ingénieurs sont parmi les agents responsables du développement technologique. A ce titre ils sont parmi les couches les mieux rémunérées. En afrique cependant, les ingénieurs sont généralement dans des positions bureaucratiques parce que la recherche est très peu développée. En effet, comme l'économie de ces pays est dépendante de celles des anciennes métropoles, la recherche a lieu dans ces anciennes métropoles plutôt qu'en Afrique. C'est d'ailleurs ce qui explique probablement la position relativement basse dans laquelle se trouvent les professeurs et les chercheurs à l'intérieur de cette même échelle.

Quant aux fonctionnaires (bureaucrates de la Fonction publique), leur position indique l'érosion du poids accordé aux emplois de la Fonction publique au cours de ces dernières années. L'élargissement de la gamme d'emplois accessibles aux nationaux, particulièrement le développement de l'entreprise privée et para-étatique - dont la rémunération est plus élevée que celle offerte par la Fonction publique - a largement contribué à l'érosion du prestige des agents de la Fonction publique. En plus, la perception que les bureaucrates sont là pour gêner plutôt que pour faciliter le processus de développement, tend à amplifier les attitudes négatives que l'on a vis-à-vis de ces agents.

Evidemment, les agriculteurs et les ouvriers sont au bas de l'échelle.

Nous avons dit plus haut que la structure des occupations dans un contexte donné peut être un reflet du modèle de développement choisi pour atteindre les objectifs économiques et sociaux. En considérant la hiérarchie des emplois qui émerge du Tableau 8.3 comme un reflet de la structure des rôles assumés dans ce processus, cette échelle semble indiquer que les pays africains concernés ont adopté un modèle de

développement centré essentiellement sur l'élite. C'est ce qui explique l'ampleur des investissements consentis aux études supérieures tant dans les pays qu'à l'étranger. C'est également ce qui explique le fait que peu d'intérêt soit accordé à la formation des cadres de la base.

Quant à ce qui concerne les perceptions des répondants eux-mêmes par rapport à ce modèle, leurs réponses aux questions suggèrent que selon eux, leur pays devrait adopter des modèles de développement qui tiennent compte du rôle important que doivent jouer les cadres à la base.

Enfin, puisque le contexte économique et social varie d'un pays à l'autre, nous avons voulu voir si l'échelle résultant des réponses des étudiants interviewés variait selon les pays. Nous pensions, par exemple, que les pays ayant adopté une idéologie socialisante privilégieraient les emplois de la base, contrairement à ceux qui suivent un modèle capitaliste. Cette hypothèse n'a cependant pas été appuyée par les données. En réalité il n'y a pas eu de transformation idéologique majeure dans les pays africains. Il n'y a en conséquence pas eu de changements des modèles de développement, même dans les pays qui ont soi-disant opté pour le socialisme.

1.3. Milieux de résidence après les études

Le milieu dans lequel on espère vivre après les études peut être un déterminant du type d'occupation que l'on voudrait exercer. Ceci est particulièrement vrai en Afrique où les emplois de type occidental, auxquels on aspire, ne peuvent être exercé que dans les milieux urbains. Etant donné l'importance de cette variable, nous avons voulu connaître les milieux dans lesquels les étudiants africains à notre enquête voulaient exercer leurs occupations.

La majorité (58%) des répondants (N=409) ont porté leur choix sur la grande ville; seulement 13% et 7% ont porté respectivement leur choix sur les centres quasi-urbains et les villages. Le reste des

répondants n'ont pas indiqué de préférences.

Nous avons ensuite voulu voir s'il y a une relation entre les milieux de résidence préférés et les occupations aspirées. Les résultats du croisement n'ont pas donné de tendances particulières, ce qui est normal parce que l'extrême centralisation des activités économiques et administratives dans les pays africains fait que les occupations désirées ne peuvent être exercées que dans les grandes villes.

1.4. Types d'organismes choisis pour les futurs emplois

Comme le milieu de résidence, le type d'organisme dans lequel l'on aimerait travailler peut influencer le type d'emploi que l'on aimerait occuper. D'ailleurs, le type d'organisme choisi affecte aussi le milieu dans lequel on voudrait résider pendant la vie professionnelle.

Dans quel type d'organisme les répondants désiraient travailler à leur retour au pays? Les réponses sont résumées dans le tableau 8.4.

Comme on devait s'y attendre, la fonction publique est en tête avec 22% des répondants. Lorsque les sociétés para-étatiques et les niveaux politiques sont inclus dans le groupe Etat, c'est 44% des répondants

Tableau 8.4. Types d'organismes choisis par les répondants pour leurs futurs emplois.
(N=393)

Multinationales privées	10.4
Entreprises privées locales	7.4
Sociétés para-étatiques	20.4
Fonction publique	22.4
Cabinet politique	0.8
Compte personnel	7.6
Organisation internationale	16.8
Autres	14.2

qui aspirent à travailler dans un organisme étatique. On aurait pensé

que la dégradation de la capacité d'accueil du secteur public entraînerait une baisse dans le nombre de personnes aspirant à un emploi dans ce secteur; le choix du secteur d'activité est aussi une démonstration d'un certain réalisme: l'Etat demeure, dans la plupart des pays africains, particulièrement en Afrique de l'ouest, le principal employeur. Donc les étudiants ne font que s'adapter au contexte économique.

Quant aux autres répondants, 18% aspiraient à travailler dans l'entreprise privée (10.4% dans les multinationales et 7% dans les entreprises nationales), 8% voulaient par contre créer leur propre entreprise, 17% montraient une préférence pour des organismes internationaux alors que le reste (14%) des répondants n'ont pas précisé de préférences.

On note que le nombre de répondants qui désirent travailler dans des organismes étrangers est relativement important. Lorsque ceux qui préfèrent les multinationales et les institutions internationales sont mis ensemble, le total des répondants qui s'orientent vers des organismes étrangers représente 27% de l'échantillon. En fait, le nombre de personnes qui désirent travailler dans ce type d'organismes est probablement plus élevé que le pourcentage l'indique. Les aspirations ne sont limitées que par le réalisme: la difficulté d'accès à ce type d'organisme tempère les aspirations.

Le choix du type d'organisme dans lesquels les étudiants aimeraient travailler varie-t-il en fonction des pays d'origine? On serait tenté de le penser, à cause des différences dans les contextes économiques et administratifs. On penserait que dans les pays où l'activité économique est peu diversifiée, comme les pays de la région du sahel où l'Etat est presque le seul employeur, les étudiants s'orientent en majorité vers les emplois du secteur Etat. Cela ne devrait pas être le cas pour des pays comme la Côte d'Ivoire, le Zaïre ou le Cameroun où le secteur privé est quand même relativement bien développé.

C'est ce que nous avons voulu voir en croisant les types d'organismes choisis avec les pays d'origine des répondants. L'analyse des résultats n'a cependant pas montré de différences entre les pays.

1.5. Perspectives d'emploi et facteurs affectant l'obtention d'un emploi

Une des plaintes les plus souvent entendues de la part des étudiants africains à l'étranger c'est qu'ils aimeraient retourner dans leurs pays, mais que les structures d'accueil y sont déficientes. En effet, la ré-intégration du milieu de travail est difficile car, en général, on est oublié pendant l'absence.

Le problème est encore plus grave pour ceux qui doivent chercher de nouveaux emplois.

Pour apprécier les difficultés que les étudiants pensent rencontrer à la recherche d'un emploi, nous leur avons posé une série de questions. La première de ces questions avait pour but de voir si les répondants prévoyaient, eux-mêmes, rencontrer des problèmes à trouver un emploi à leur retour au pays. Dans les questions subséquentes, nous avons demandé aux répondants de faire état de divers facteurs, contextuels et personnels qui pouvaient affecter leur possibilité de trouver un emploi.

Les réponses à la première question sont résumées dans le tableau 10.5. Plus de la moitié des répondants n'anticipaient aucune difficulté (45%) ou peu de difficultés (35%). Pour le reste, les uns (15%) pensaient qu'ils auraient assez de difficultés, alors que les autres (5%) pensaient en avoir beaucoup.

La structure de ces réponses reflète le fait que jusqu'à récemment, la majorité des étudiants finissant leurs études secondaires et universitaires avaient automatiquement droit à un emploi fourni par l'Etat. Mais ellereflète aussi les illusions affichées par les jeunes en ce qui concerne leur rôle indispensable dans le développement de

Tableau 8.5. Distribution des répondants par degrés de difficultés perçues à la recherche de l'emploi après les études. (N=404)

Beaucoup de difficultés	4.7
Assez de difficultés	15.1
Peu de difficultés	35.1
Aucune difficulté	45.0

leur pays. Puisqu'on suppose que les problèmes de développement en Afrique ne peuvent être résolus que si les pays concernés disposent de cadres supérieurs en nombre suffisant, les étudiants, surtout au niveau de l'enseignement supérieur, considèrent qu'ils ont une mission à remplir et que pour ce faire, ils ont droit à un emploi.

Des appréhensions ont cependant commencé à apparaître en ce qui concerne la disponibilité de ces emplois. Nous voulions donc connaître ce qui inquiétait ces étudiants dans leurs projets de recherche d'emplois éventuels après les études. A cet effet, des sujets éventuels d'inquiétudes leur avaient été indiqués et les répondants devaient indiquer s'ils éprouvaient beaucoup, assez ou pas du tout d'inquiétudes à leur égard. Pour hiérarchiser ces items selon les degrés d'inquiétudes éprouvés, nous avons construit une échelle en assignant respectivement quatre, trois, deux et un point aux degrés d'inquiétudes.

Le tableau 8.6 donne l'échelle que nous avons obtenue.

Sur la base des points accumulés par chacun des items, il s'avère que ce sont les facteurs contextuels qui inquiètent le plus les étudiants. Parmi ces facteurs, le chômage des instruits est en tête. Cela peut se comprendre parce que dans beaucoup de pays, l'expansion du système scolaire, surtout l'enseignement supérieur, n'a pas tenu compte de la capacité d'absorption des cadres formés par le système économique et par la Fonction publique.

Mais le problème du chômage semble également être une résultante

de l'inadéquation structurelle apparente entre le système de formation et les marchés d'emplois. Puisque la création des domaines de formation ou l'envoi des étudiants à l'étranger dans de tels domaines ne tient pas compte de la structure des besoins en ressources humaines, il y a eu une surproduction des cadres pour certains débouchés alors qu'il y avait des déficits dans d'autres. La surproduction des cadres littéraires est un des exemples les plus souvent cités.

C'est certainement, en partie, pour cette raison que les répondants étaient inquiets du manque d'ouverture dans les marchés de travail et de débouchés pour ce qu'ils aimeraient faire.

Cependant, l'inadéquation structurelle entre le type de cadres formés et les emplois disponibles peut également provenir du fait qu'il y a encore une très forte dépendance des cadres expatriés particulièrement vis-à-vis des entreprises privées et des projets financés par l'aide extérieure. Souvent, ceux-ci occupent des emplois pour lesquels il y a des cadres locaux compétents.

Tableaux 8.6. Echelle des degrés d'inquiétudes éprouvées dans la recherche de l'emploi.

Sujets d'inquiétude	Points
1. Nombre des instruits qui ne trouvent pas d'emplois	733
2. Le manque d'ouverture sur le marché pour ce que je vais faire	716
3. Ne pas connaître des gens biens placés pour m'aider	656
4. Ne pas avoir d'assez bons résultats scolaires	568
5. Ne pas avoir la personnalité ou les aptitudes nécessaires	563
6. Ne pas savoir où aller et quoi faire pour trouver un emploi	543
7. Ne pas bien parler les langues considérées importantes dans l'emploi	534

Le fait de ne pas connaître des gens bien placés a été signalé par les répondants comme le deuxième sujet de grande inquiétude face à la recherche d'un emploi. Dans le passé, les relations parentales étaient presque nécessaires pour accéder à des emplois, surtout dans la Fonction publique. Plus récemment, c'est surtout le fait d'appartenir à des réseaux qui compte et ces réseaux sont le plus souvent constitués sur la base des lieux de résidence pendant l'enfance ou par le fait d'avoir fréquenté les mêmes institutions scolaires.

L'importance des réseaux dans l'embauche est probablement ce qui explique, du moins en partie, que les relations parentales n'aient pas joué un rôle important lorsque les répondants qui ont travaillé ont retrouvé les emplois qu'ils occupaient avant d'aller au Canada.

Les quatre autres sujets d'inquiétudes, qui sont de caractère personnel, n'avaient pas été considérés par les ré=pndants comme constituant des problèmes majeurs. Même les résultats scolaires n'étaient pas considérés comme un sujet important d'inquiétudes. D'ailleurs, 40% des répondants

Tableau 8.7. Degré d'association (coefficient lambda) entre les préférences occupationnelles et les caractéristiques individuelles lorsque ces dernières étaient les variables indépendantes.

	Emplois désirés	Emplois possibles
Age	.061	.052
Milieu de résidence pendant l'enfance	.000	.000
Sexe	.000	.000
Charge familiale	.033	.033
Occupation du père	.013	.010
Occupation de la mère	.004	.004

pensaient que l'on accorde trop d'importance au niveau d'études pour attribuer un emploi. Evidemment, le groupe d'étudiants dont il est question n'avait pas de problèmes académiques. S'il y avait eu plus de moins performants, il y aurait probablement eu des inquiétudes à ce

sujet. Ou c'est peut-être une indication du fait que les résultats scolaires n'entrent pas en jeu au moment de l'embauche. Le seul élement qui est pris en compte est le diplôme ou le certificat.

Ces quatre derniers facteurs ne constituent pas non plus des sujets d'inquiétudes, peut-être parce que le groupe d'étudiants en question avait un degré de confiance en soi très élevé. En effet, 86% des répondants étaient satisfaits d'eux-mêmes et 87% pensaient qu'ils valaient autant que les autres. C'est également un groupe très optimiste: 79% des répondants pensaient que l'avenir leur promettait des situations meilleures; le même pourcentage de répondants avait, en conséquence, déclaré qu'ils n'avaient pas de doutes sur leurs chances de succès.

2. Les déterminants des préférences occupationnelles

Nous avons examiné dans la précédente section les emplois que les répondants désiraient occuper au terme de leurs études, ainsi que les élements qui pouvaient influencer leurs décisions occupationnelles. Dans la présente section, nous allons tenter de déterminer, de façon systématique, les facteurs les plus importants qui expliquent ces préférences.

2.1. Les caractéristiques individuelles

Quelle est la relation entre les préférences occupationnelles et les caractéristiques individuelles? Etant donné que les préférences occupationnelles ont été mesurées par une échelle nominale et les caractéristiques individuelles par une échelle à intervalle, la statistique "lambda" a été utilisée pour déterminer la relation entre les deux variables. Cette statistique permet d'estimer le pourcentage d'amélioration dans la prédiction de la variable dépendante quand on connaît les caractéristiques de la variable indépendante.

Les résultats obtenus dans l'analyse (Tableau 8.8) ont montré que lorsque les préférences occupationnelles étaient considérées comme la variable dépendante et les caractéristiques individuelles comme la variable indépendante, ces dernières n'ont amélioré que faiblement la prédiction des valeurs relatives aux emplois désirés. L'âge avait contribué pour 6.1% à l'amélioration de la prédiction, la charge familiale de 3.3%, l'occupation du père de 1.3% et l'occupation de la mère de .4%. Le milieu de résidence pendant l'enfance n'a apporté aucune amélioration dans la prédiction.

La même tendance est observée lorsque les emplois possibles sont considérés comme la variable dépendante.

Ces résultats confirment la relative faiblesse de l'influence des variables associées au contexte socio-économique d'origine (comme le milieu de résidence pendant l'enfance, l'occupation du père et celle de la mère) dans l'explication des préférences occupationnelles en Afrique. Alors que dans les pays industrialisés, les enfants tendent à hériter des occupations de leurs parents, en Afrique, les préférences occupationnelles des enfants sont façonnées par le contexte social général, particulièrement par l'école et les médias, et ce, en grande partie parce que les parents vivent dans un monde de travail différent de celui des îlots industriels implantés dans ce continent pendant la colonisation.

L'importance relative de l'influence de la charge familiale et de l'âge est un peu difficile à expliquer. En ce qui concerne la charge familiale, la relation est peut-être simplement accidentelle car les données ne suggèrent pas d'hypothèses plausibles. Quant à l'âge, une hypothèse probable serait que l'entrée dans certains marchés d'emplois est conditionnée par cette variable. Cependant, la variation provient probablement simplement du nombre élevé de répondants qui étaient des étudiants avant leur séjour canadien; ces anciens étudiants sont en général plus jeunes que ceux qui ont travaillé avant de venir au Canada.

Enfin, étant donné le "stéorotypage" des occupations en fonction de l'appartenance sexuelle dans la société, on s'attendait à ce que l'appartenance sexuelle des répondants améliore la prédiction des préférences occupationnelles. D'après le coefficient lambda obtenu, cela ne semble pas être le cas. Le croisement des préférences occupationnelles avec le sexe des répondants a montré qu'il n'y a pas de différences importantes entre les occupations choisies par les hommes et celles choisies par les femmes. Cependant, le nombre limité de filles dans l'échantillon ne permet pas de tirer une conclusion claire de ces données.

2.2. Les antécédents scolaires

Le degré d'association entre les aspirations occupationnelles et les antécédents scolaires des répondants a été mesuré à l'aide du "tau" de Goodman et Kruskal. Comme nous l'avons indiqué dans la méthodologie, cette statistique permet d'estimer le pourcentage d'amélioration de la prédiction des valeurs de la variable dependante lorsque les valeurs des variables indépendantes sont connues. Elle permet de calculer le pourcentage de la réduction de l'incertitude dans la variable indépendante à travers une meilleure connaissance des caractéristiques de la variable indépendante.

Les informations fournies par cette mesure (Tableau 8.8) montrent que le domaine d'études antérieur à l'arrivée au Canada est le facteur qui a produit le pourcentage le plus élevé d'amélioration dans la prédiction des valeurs relatives aux préférences occupationnelles chez les répondants; la prédiction a été améliorée de 13.5% pour les emplois désirés et de 16.1% pour les emplois possibles. Le niveau d'étude antérieur à l'arrivée au Canada a amélioré la prédiction de 6.6% pour les emplois désirés et 4.8% pour les emplois possibles.

Ces informations ont donc montré un degré d'association relativement important entre les préférences occupationnelles et les

antécédents scolaires.

Tableau 8.8. Degré d'association (coefficient tau) entre les préférences occupationnelles et les antécédents scolaires.

	Emplois désirés	Emplois possibles
Niveau antérieur d'éducation	.066	.048
Domaines antérieurs d'études	.135	.161
Facteurs motivant études à l'étranger		
. Qualité de la formation	.011	.008
. Prestige	.017	.023
. Offre de bourses	.013	.013
. Conseils de parents	.023	.020
. Conseils d'amis	.016	.006
. Problèmes politiques au pays	.008	.007
. Institutions d'origine	.025	.022

Nous voulions également savoir si les facteurs motivant les décisions de faire des études à l'étranger ont une influence importante sur les préférences occupationnelles. La statistique tau a montré que cette relation était faible. Pour les emplois désirés, l'association était cependant un peu plus importante pour les "push factors" que pour les "pull factors". La contribution à l'amélioration de la prédiction des préférences occupationnelles éait respectivement de 1.1% pour la qualité de la formation à l'étranger, de 1.7% pour le prestige associé à la formation à l'étranger, et de 1.3% pour l'offre de bourses. La tendance était la même pour les emplois possibles.

2.3. Les antécédents occupationnels

Quant aux antécédents occupationnels, deux types de variables ont été identifiés. Il s'agit, d'une part, des emplois antérieurs et des

caractéristiques qui y sont associées, et, d'autre part, des perceptions sur les difficultés relatives à l'obtention d'un emploi à la fin des études. La relation entre ces facteurs et les préférences occupationnelles a été estimée avec l'aide de la statistique tau de Goodman et Kruskal, comme dans l'analyse précédente.

Les informations fournies par Tableau 8.9 montrent que, tant en ce qui concerne les emplois désirés que les emplois possibles, c'est l'occupation antérieure qui a apporté la plus grande amélioration dans la prédiction des préférences occupationnelles. Le taux d'amélioration de cette prédiction était de 9.6% dans les deux cas.

Tableau 8.9. Degré d'association (coefficient tau) entre les préférences occupationnelles et les antécédents occupationnels.

	Emplois désirés	Emplois possibles
Occupation antérieure	.096	.096
Nombre d'années dans l'occupation	.016	.016
Salaire	.036	.036
Inquiétudes sur possibilité emplois		
. Connaissances insuffisantes	.019	.006
. Manque personnes bien placés	.018	.007
. Chômage des instruits	.018	.005
. Manque information sur emplois	.023	.008
Degré difficulté recherche emplois	.014	.014

L'analyse de la distribution commune des valeurs entre les deux variables permet de mieux comprendre la nature de leur relation. Elle classe les préférences d'emplois par les emplois antérieurs. En croisant les deux variables, les résultats sont les suivants en ce qui concerne l'origine occupationnelle par préférences d'emplois:

a) administration des affaires (6.7%), 36.0% étaient des étudiants avant le séjour canadien;
b) agriculture (4%), 26.7% étaient des anciens étudiants, 20.0% des cadres moyens dans la Fonction publique, et 33.0% dans des emplois non-spécifiés;
c) enseignement (37.7%), 46.4% étaient dans l'enseignement et 34.3% des anciens étudiants;
d) recherche (4%), 44.4 % des enseignants, 11% des cadres techniques, 11% des cadres supérieurs dans la Fonction publique, et 16.7% dans des emplois non-spécifiés ;
e) génie/sciences (21%), 58.2 % des anciens étudiants, 2.8% des anciens enseignements, 5.5% respectivement des ouvriers, des cadres techniques et des cadres supérieurs dans la Fonction Publique ;
f) économistes (6.2%), 30.4% des cadres moyens de la Fonction publique, 17.4% des cadres moyens dans l'entreprise privée, et 13 % respectivement des commis et des anciens étudiants;
g) Médecine-santé (4.2), 40% des anciens étudiants, 13.3% des cadres moyens dans la Fonction Publique et dans des professions non-spécifiées, respectivemente;
h) Fonction publique (3.2%), 50 % des anciens étudiants, 8.3% des enseignants, 25% des cadres moyens dans la Fonction Publique;
i) Fonction publique internationale (2.2%), 37,5 % des anciens étudiants, 25% des enseignants, et 12.5% des commis, des cadres techniques, et des cadres moyens dans l'entreprise privée.
j) Autres (9.7%), 30% des anciens étudiants, 19.4% des cadres moyens dans la Fonction Publique, et 13.9% des enseignants, et 22.2% des emplois non-spécifiés.

Hormis les anciens étudiants, la distribution des répondants selon les occupations antérieures a donc montré que dans l'ensemble, les emplois désirés correspondent aux emplois antérieurs ou sont dans la même famille que ceux-ci.

L'influence des autres facteurs relatifs aux emplois antérieurs, nommément le nombre d'années passées dans ces emplois antérieurs et les salaires qu'on y percevait, est moins importante. La statistique tau indique que le premier facteur n'a amélioré la prédiction de préférences occupationnelles que de 1.6% et le deuxième de 3.6%.

Quant aux facteurs relatifs aux inquiétudes sur les possibilités

d'emplois dans les pays d'origine, aucun n'a amélioré la prédiction des préférences occupationnelles de façon importante. Les valeurs de la statistique tau sont encore moins élevées pour les emplois possibles, ce qui confirme le fait que les répondants n'entrevoyent pas de difficultés à trouver des emplois pour les raisons que nous avons déjà présentées plus haut, c'est-à-dire, le fait que jusqu'à récemment les pays africains pratiquaient des politiques d'embauche automatique pour tous les finissants de l'enseignement secondaire et supérieur; ceux qui ont travaillé avant leurs études canadiennes s'attendaient à rejoindre leurs emplois antérieurs.

2.4. Relation entre les préférences d'occupations et les facteurs liés aux études à l'étranger

Parmi les facteurs associés aux études au Canada, le domaine d'études a la relation la plus importante avec les choix et les préférences occupationnelles. D'après la statistique tau, le domaine d'études a amélioré la prédiction des préférences occupationnelles de 17.8% pour les emplois désirés et de 27.0% pour les emplois possibles. La forte différence des pourcentages entre les deux emplois désirés et les emplois que les répondants croyaient pouvoir obtenir tient au fait que ces derniers sont des voeux et qu'en conséquence ce sont en dernière analyse, les emplois correspondants à la réalité qui sont le plus reliés aux domaines d'études.

L'importance de cette relation tient au fait que les emplois désirés et ceux qu'ils pensaient pouvoir occuper sont en relation étroite avec les filières de formation.

Un deuxième facteur associé de façon importante aux préférences occupationnelles est le niveau d'études atteint au moment de l'enquête. Comme on le voit dans le Tableau 8.10, sa contribution à l'amélioration de la prédiction des valeurs relatives aux préférences occupationnelles est de 14.3% pour les emplois désirés et de 12.8% pour les emplois

possibles.

Tableau 8.10. Degré d'association (coefficient tau) entre les préférences occupationnelles et les facteurs liés aux études à l'étranger.

	Emplois désirés	Emplois possib.
Domaine d'études au canada	.178	.270
Niveau d'études au moment enquête	.143	.128
Performance académique	.034	.040
Stabilité domaine études	.012	.011
Stabilité milieu d'études	.020	.013
Durée de séjour au Canada	.034	.025
Nombre d'années académiques	.010	.010

De quelle façon le niveau d'études atteint au moment de l'enquête est-il relié aux préférences occupationnelles? Le croisement des deux variables a donné les résultats suivants :

a) la majorité de ceux qui ont déclaré qu'ils voulaient occuper des emplois dans les domaines des affaires (6.8%), étaient au collège (16.7%) et au premier cycle universitaire (66,7 %);
b) ceux qui voulaient aller en agriculture (1.5%), étaient principalement aux niveaux de la maîtrise (75%) et de doctorat (25%);
c) ceux qui voulaient aller dans l'enseignement (40.2%), étaient à la maîtrise (23.6%), et au niveau de doctorat (43.6%);
d) ceux qui voulaient oeuvrer dans la recherche (5,3 %), étaient à la maîtrise (57.1%) et au doctorat (28,5%);
e) les futurs ingénieurs (20.8%), étaient au collège (10%) et au premier cycle (67.3%).
f) ceux qui voulaient des emplois d'économistes (4.9%), étaient en majorité à la maîtrise (76.9%) et au doctorat (15.4%);
g) ceux qui voulaient des emplois dans le domaine de la santé (3.8%) et dans la fonction publique (3.4%), étaient à tous les niveaux, alors qu'ils avaient exprimé le désir d'oeuvrer dans la fonction publique internationale ou dans des emplois non-spécifiés étaient en majorité au premier cycle.

Comme on peut le voir, cette répartition ne montre aucune tendance particulière, sinon que ceux qui désiraient des emplois dans les domaines profesionnels (affaires et ingénieurs) étaient en majorité au premier cycle alors que tous les autres étaient surtout au deuxième ou au troisième cycles. La majorité de ceux qui étaient à ces deux derniers niveaux voulaient oeuvrer dans l'enseignement.

La contribution de l'ensemble des autres facteurs associés au milieu d'études était relativement faible: 3.4%-4.0% pour la performance académique, 1.2%-1.1% pour la stabilité dans les domaines d'études, 2.0%-1.3 % pour la stabilité dans les milieux d'études, 3.4%-2.5% pour la durée des études, et 1% pour le nombre d'amis canadiens.

Nous avons voulu également voir si les perceptions qu'avaient les répondants sur l'importance des divers emplois pour le développement de leurs pays étaient en relation avec leurs préférences d'emplois. L'analyse a révélé que cette relation était faible. Ceci veut en effet dire que ces perceptions n'ont pas une influence importante sur les occupations que les répondants voulaient eux-mêmes.

3. Sommaire

Voici, sommairement, ce que l'analyse des préférences occupationnelles a revelé:

a) La majorité des répondants voulaient aller et pensaient avoir un emploi dans les domaines de l'enseignement ou du génie.

b) Lorsque les répondants ont été invités à hiérarchiser les emplois selon l'importance qui leur est attribuée pour le développement de leurs pays, les répondants ont indiqué que ce sont les emplois manuels qui reçoivent le moins d'attention; selon ces répondants, les emplois à caractère politique et les professions libérales reçoivent trop d'attention.

c) La majorité des répondants avaient l'intention de vivre dans de grandes villes après la formation.

d) La majorité désiraient travailler dans la Fonction publique ou dans des organismes associés à la Fonction publique et ils n'anticipaient pas de problèmes à trouver des emplois.

e) Lorsque les mêmes répondants ont été invités à indiquer leurs inquiétudes en ce qui concerne les possibilités d'emplois dans leurs pays, le chômage des instruits, le manque d'ouverture d'emplois, et le fait de ne pas connaître des gens bien placés étaient les facteurs considérés comme les plus importants.

f) Enfin, en ce qui concerne les facteurs déterminants des préférences occupationnelles, les domaines antérieurs d'études, les occupations antérieures, et les niveaux d'études au Canada étaient les facteurs les plus importants.

CHAPITRE 9. PROJETS RELATIFS AU RETOUR DANS LES PAYS DE RESIDENCE APRES LES ETUDES

Parmi les effets `négatifs' attribués aux programmes d'études à l'étranger, la "fuite de cerveaux" est le plus souvent mentionné.

Qu'ils soient organisés dans les pays d'origine ou à l'étranger, les programmes scolaires influencent les comportements de ceux qui les fréquentent. C'est par ces programmes que ceux-ci acquièrent entre autre, non seulement les habiletés requises pour l'entrée dans les marchés d'emplois, mais aussi les fausses et les vraies informations sur les conditions qui prévalent dans ces marchés. C'est en partie les programmes scolaires qui donnent naissance ou renforcent les aspirations et les buts que l'on poursuit ultérieurement.

A cause de ce rôle potentiellement puissant qu'ils pourraient jouer dans la modification ou le renforcement des comportements, les programmes d'études à l'étranger sont considérés comme une des causes de la fuite des cerveaux.

C'est pour cette raison que nous avons voulu connaître les projets des étudiants africains au Canada concernant leurs pays d'origine après les études. Voulaient-ils y retourner? Si non, quelles sont les raisons qui les poussaient à vouloir s'expatrier?

Deux questions ont été posées aux répondants. La première était directe. Nous voulions savoir si les répondants projetaient de retourner dans leurs pays au terme de leurs études. La deuxième était moins directe: nous voulions savoir s'ils désiraient - en supposant qu'ils en aient le choix - demeurer au Canada.

Pour aborder les facteurs qui ont pu influencer les décisions de ces étudiants, les réponses fournies sur ces questions ont été croisées à leurs caractéristiques individuelles, à leurs antécédents scolaires et professionnels, et aux facteurs relatifs à l'environnement dans

lesquels ils étudiaient.

1. Intentions et désirs des répondants par rapport au retour dans les pays d'origine.

Dans un premier temps, la question posée aux répondants était la suivante: "Projetez-vous de retourner dans votre pays natal lorsque vous aurez terminé vos études?" A cette question, la majorité (87%) ont répondu qu'ils avaient l'intention de retourner dans leur pays. Seulement 1.6% des répondants ont indiqué qu'ils n'y retourneraient pas, alors que 9% ont indiqué qu'ils y retourneraient peut-être; 2.5% n'ont pas indiqué leurs intentions.

L'importance du nombre des répondants qui voulaient retourner dans les pays d'origine réflète probablement le fait que la politique d'Immigration Canada ne donne pas d'autres choix aux étudiants. Le séjour des étudiants étrangers au Canada étant sévèrement contrôlé par cet organisme, il est pratiquement impossible pour ceux-ci de demeurer au Canada après les études, à moins de créer des liens dans le milieu, tel que le mariage avec des citoyens canadiens.

Tableau 9.1. Retour dans les pays après les études.
(N=442)

Oui	87.0
Non	1.6
Peut-être	9.0
Sans réponse	2.4

Il est même possible que les réponses obtenues aient été influencées par la peur de divulguer les informations sur leurs intentions, puisque beaucoup des répondants se sont interrogés sur les buts de l'enquête et sur la possibilité que les informations recueillies tombent aux mains des autorités d'Immigration Canada.

Pour cette raison, plutôt que de nous limiter à la question

directe par laquelle les étudiants ont été invités à dire si oui ou non ils avaient l'intention de retourner dans leur pays, nous leur avons demandé, dans un deuxième temps, de nous indiquer leurs désirs concernant le pays de résidence après leurs études au Canada. Nous leur avons demandés s'ils aimeraient demeurer au Canada, dans le cas où cela leur serait possible.

La question posée aux étudiants était la suivante: Aimeriez-vous demeurer au Canada si vous en aviez la possibilité, de façon permanente ou temporaire? Les réponses à cette question étaient légèrement différentes de celles fournies à la question précédente. Le nombre de personnes désirant demeurer au Canada en permanence est passé à 3.4%, ceux qui désiraient demeurer au Canada temporairement sont passés à 30%, alors que 49% des répondants désiraient retourner dans leurs pays d'origine; 16.5% n'avaient pas répondu à la question.

Tableau 9.2. Répartition des étudiants selon les désirs de demeurer au Canada.
(N=442)

Oui	3.4
Oui, temporairement	30.0
Non	49.0
Sans réponse	16.5

On voit donc que même si les répondants ont initialement indiqué en majorité qu'ils avaient l'intention de retourner dans leurs pays d'origine, en réalité, le nombre de personnes désirant demeurer au Canada si cela est possible, est important. Si on enlève, du calcul des pourcentages, ceux qui ont refusé de répondre à la question, l'ensemble de ceux qui désiraient rester au Canada en permanence ou temporairement représente 61% des répondants.

Le croisement de ces deux questions a indiqué ce qui suit: de ceux qui ont déclaré qu'ils avaient l'intention de retourner dans leur pays

d'origine (91.5% de l'échantillon), 3.6% désiraient demeurer au Canada en permenance s'ils avaient la possibilité de le faire, 32.5% ont déclaré qu'ils désiraient demeurer au Canada temporairement, et 63.9% avaient toujours l'intention de retourner dans leur pays. De ceux qui ont déclaré qu'ils retourneraient peut-être dans leur pays (8.0% de l'échantillon), 6.0% avaient déclaré qu'ils désiraient demeurer au Canada en permanence, 86.2% qu'ils désiraient y demeurer temporairement, et 6.9% qu'ils désiraient retourner dans leur pays d'origine. Les réponses à ces deux questions étaient fortement associées (tau= -.299, P=.00). Ces données

Tableau 9.3. Relation entre les intentions et les désirs des répondants par rapport au retour dans les pays d'origine.

(N=363)

Désires Intention	Non	Oui	Peut-être	Total
Oui	3.6	50.0	6.0	4.1
Oui, temporairement	32.5	0.0	86.2	36.6
Non	63.9	50.0	6.9	59.2
Total	91.5	.6	8.0	

montre que les étudiants qui n'étaient pas sûrs de vouloir rentrer chez eux étaient ceux qui, en majorité (86%), voulaient demeurer au Canada temporairement.

Après avoir analysé les projets des étudiants, l'étape suivante était d'identifier les raisons motivant leurs intentions et désirs. A cet effet, nous avons demandé aux répondants d'indiquer les raisons les plus importantes qui motivaient leur décision de retourner au pays, selon le cas.

Les réponses obtenues sont présentées dans le tableau 9.4. On y voit que la majorité (45.9%) des étudiants voulaient retourner dans leurs pays parce qu'ils préféraient vivre là-bas. Au total, 11.8% des

répondants avaient déclaré qu'ils avaient l'intention de retourner dans leurs pays pour des raisons professionnelles: 5.4% parce qu'ils y étaient liés par des contracts de travail; 1.6% parce qu'ils y avaient des promesses d'emplois; et 4.8% parce qu'ils pensaient qu'il y avait plus de possibilités d'emplois.

Tableau 9.4. Répartition des étudiants par raisons motivant à retourner dans leurs pays d'origine

(N=312)

Je préfère vivre là-bas	45.9
Ma famille veut que j'y retourne	4.1
Je suis engagé(e) par un contrat de travail	5.4
J'ai un emploi ou une promesse d'emploi	1.6
Il n'y a plus de possibilités d'emploi là-bas	4.8
Je suis obligé(e) de quitter le Canada	5.2
Autre	3.6
Sans réponse	29.4

Par contre, seulement 5.2% voulaient y retourner parce qu'ils se sentaient obligés de le faire par Immigration-Canada, alors que 4.1% répondaient à des voeux de leurs familles. Des restants, 3.6% n'ont pas précisé les raisons et 29.4% n'ont pas répondu.

Au-delà des raisons indiquées par les répondants comme motivation de leurs intentions et désirs de retourner dans les pays d'origine, nous voulions voir si les désirs et les intentions des répondants par rapport au retour dans leurs pays étaient influencés par d'autres facteurs. Plus particulièrement, nous voulions voir si les caractéristiques individuelles, les antécédents scolaires et professionnels, et les facteurs contextuels relatifs aux milieux d'étude avaient une influence sur les décisions des étudiants.

A cet effet, les désirs et les intentions des répondants ont été croisés à ces facteurs. Les résultats sont présentés ci-dessous.

1.1. Les intentions et les désirs selon les caractéristiques individuelles.

S'il y a une relation entre les intentions et les désirs des répondants par rapport au retour dans leurs pays d'origine et les caractéristiques individuelles, les caractéristiques susceptibles d'influencer les premières variables sont les suivantes: l'âge, le milieu de résidence avant d'aller au Canada, le nombre d'enfants, le nombre total de dépendants sous la responsabilité des répondants, le nombre de ces dépendants accompagnant les répondants au Canada, et les pays d'origine.

En ce qui concerne l'âge, on peut raisonnablement penser que les plus âgés sont les moins tentés de vouloir demeurer au Canada parce que ceux-ci ont déjà, en général, des attaches familiales, professionnelles, où autres dans les pays d'origine. Quant au milieu de résidence, son influence sur les intentions et les désirs des étudiants concernant leur retour dans leur pays d'origine tient au fait que ce facteur peut être considéré comme une représentation du milieu idéal dans lequel les gens choisissent de vivre. En même temps, c'est également un indicateur du type de valeurs dominantes chez les individus qui déterminent leurs comportements sociaux et, donc, des décisions que ceux-ci prennent en relation avec leurs situations futures. On peut penser que ceux qui viennent des villes sont plus enclin à vouloir demeurer à l'étranger parce que le milieu canadien est perçu soit comme étant comparable à celui dans lequel on a vécu antérieurement, soit parce qu'il est perçu comme représentant une situation meilleure.

Le sexe peut influencer les intentions et les désirs des répondants dans la mesure où cette variable indique le type d'attaches développées dans les milieux d'études et le degré d'attachement volontaire ou forcé maintenu vis-à-vis des milieux d'origine. A titre d'exemple, pour un ensemble de raisons, il est moins probable qu'une

fille africaine se marie à l'étranger, à moins que ce soit avec un compatriote ou un autre africain.

Quant à la situation matrimoniale, le nombre d'enfants et de personnes à charge, ce sont là des facteurs d'attaches aux milieux d'origine. Etant donné la solidarité qui règne dans la famille traditionnelle africaine, on peut penser que les charges familiales ont pour effet d'encourager ou de contraindre les étudiants à retourner dans leus pays d'origine plutôt que de demeurer à l'étranger.

Finalement, il y a probablement une relation entre les intentions et les désirs des répondants par rapport à leurs pays à cause des différences dans les contextes économiques et sociaux qu'ils représentent. Les étudiants qui viennent de pays ayant des problèmes d'emplois devraient être plus tentés de demeurer au Canada que ceux provenant des pays où de tels problèmes n'existent pas. De même, les étudiants provenant de pays où les salaires sont peu élevés devraient être plus tentés de demeurer au Canada.

Les résultats du croisement entre les intentions et les désirs des répondants par rapport à leurs pays d'origine et les variables relatives aux caractéristiques individuelles et aux pays d'origine ont fourni les résultats présentés dans le Tableau 9.5.

En ce qui concerne les intentions des étudiants par rapport au retour dans les pays d'origine, la relation avec les caractéristiques individuelles était significative pour le milieu de résidence pendant l'enfance (tau= .067, P=.00), l'état civil (tau= -.059, P=.05), la charge familiale (tau= -.058, P=.01), la charge familiale au Canada (tau= -,053, P=.02), l'occupation du père (tau=.068, P=.00), et l'occupation de la mère (tau=.086, P=.00).

Cependant, comme on peut le voir par la statistique tau, qui indique le degré d'intensité de la relation entre ces facteurs et les projets futurs des répondants par rapport au retour dans les pays d'origine, cette relation est faible. Le signe -, qui accompagne les coefficients relatifs à chacun de ces facteurs, montre que ce sont,

Tableau 9.5. Degré d'association entre les projets futurs des répondants par rapport au retour dans les pays d'origine, et les caractéristiques individuelles.

	Intentions		Désirs	
	tau	P	tau	P
Age	.014	.28	-.046	.14
Milieu de résidence enfance	-.067	.00	-.008	.42
Sexe	-.023	.15	.066	.04
Etat civil	.059	.00	-.072	.01
Charge familiale	-.058	.01	.097	.01
Charge familiale au Canada	-.053	.02	.072	.05
Occupation du père	.068	.00	-.074	.03
Occupatioin de la mère	.086	.00	-.030	.21

apparemment, les répondants ayant vécu dans les milieux urbains pendant leur enfance, les hommes, et les répondants sans charge familiale, qui ont manifesté l'intention de ne pas retourner dans les pays d'origine ou qui n'étaient pas sûrs d'y retourner. Lorsque les mêmes caractéristiques individuelles ont été croisées aux désirs de ces répondants, les résultats étaient comparables. Même si la plupart de ces facteurs étaient en relation significative avec ces désirs, la valeur des statistiques tau indique que celle-ci était toujours très faible.

Quant à l'influence des pays sur les intentions et les désirs des répondants, la relation était également faible (tau=.060, P=.01). Il semble donc que la différence entre les pays d'origine des étudiants n'a pas d'influence sur les projets des étudiants relatifs au retour dans leurs pays.

1.2. Les intentions et les désirs selon les antécédents occupationnels

L'expérience scolaire et professionnelle des répondants pourrait

avoir une influence sur leurs intentions et leurs désirs par rapport au retour chez eux après la formation. Le type de formation reçue et le type d'occupation exercée avant l'arrivée au Canada peuvent en effet être déterminants des possibilités d'accès dans les marchés d'emplois tant dans les pays d'origine qu'à l'étranger et ce, sur deux plans: la qualification et les attitudes.

Au plan de la qualification, il est évident que le type de formation reçue détermine le type d'emplois que l'on peut exercer. En supposant que l'influence des facteurs exogènes, c'est-à-dire les facteurs non-liés à la formation, est neutre, l'entrée dans un marché quelconque d'emploi est déterminée par le type de formation et le niveau de formation reçue. La littérature sur la relation formation-emploi montre clairement que la formation sert de filtre à travers lequel les employés sont selectionnés. On peut donc supposer que les étudiants dont la formation les destine à des domaines occupationnels dans lesquelles il y a encore des possibilités d'emplois et à des salaires satisfaisants, seront moins tentés de s'expatrier. Inversement, les étudiants qui sont dans des filières occupationnelles dans lesquelles il y a de moins en moins de possibilités d'emplois dans les pays d'origine seront plus tentés de vouloir demeurer à l'étranger.

Et au plan des attitudes, les difficultés croissantes associées à l'obtention des emplois est la source de nombreuses inquiétudes pour les étudiants. Pendant les années 60, la plupart des pays pratiquaient des politiques d'embauche automatique pour tous les finissants du secondaire et de l'Université. Ces politiques ont cependant été brutalement abandonnées à cause du tarissement des possibilités d'emplois dans la Fonction publique. On peut s'attendre à ce que les étudiants les plus inquiets sur les possibilités d'obtention des emplois soient ceux qui seront les plus tentés de demeurer à l'étranger. D'ailleurs, on s'attendait également à ce que les intentions et les désirs des étudiants par rapport au retour dans les pays d'origine soient en relation avec les raisons qui motivent les

étudiants à faire les études à l'étranger plutôt que dans les pays d'origine car la décision d'aller étudier à l'étranger pourrait être pour certains un moyen d'immigrer.

L'analyse des informations fournies par ces croisements, (tableau 9.6) a donné les résultats qui suivent.

Tableau 9.6. Degré d'association entre les intentions et les désirs des répondants par rapport au retour dans les pays d'origine et les antécédents scolaires et professionnels.

	Intentions		Désirs	
	tau	P	tau	P
Niveau d'éducation à l'arrivée	-.047	.02	.084	.02
Domaines antérieurs d'études	.013	.31	.019	.09
Facteurs motivant études étrang.				
. Qualité de la formation	-.081	.00	.200	.00
. Prestige	-.003	.46	.150	.10
. Offre d'une bourse	.043	.07	-.067	.00
. Conseils des parents	-.094	.00	.067	.09
. Conseils d'amis	-.047	.05	.134	.00
. Problèmes politiques	-.116	.00	.164	.00
. Institutions d'origine	.076	.00	-.190	.00
Occupation antérieure	-.029	.12	.132	.00
Nombre d'années emploi antér.	.016	.26	.015	.38
Salaire emploi antérieur	-.019	.28	.085	.06
Inquiétudes possibilités emplois				
. Connaissances insuffisantes	-.003	.47	-.015	.36
. Manque d'emplois	-.042	.07	.064	.08
. Manque personnes bien placées	-.053	.03	.200	.00
. Chômage des instruits	-.051	.03	-.096	.02
. Manque information sur emploi	-.019	.22	.089	.01
Degré difficulté recherche emploi	-.115	.00	.228	.00

En ce qui concerne les intentions des répondants par rapport au retour dans les pays d'origine, la relation avec les facteurs scolaires était relativement faible. L'analyse a montré que le seul facteur en relation importante avec les intentions des répondants était le niveau d'études à l'arrivée. Dans ce cas, les données suggèrent que ce sont

ceux qui ont atteint les niveaux de scolarité les plus élevés qui tendaient à vouloir rester au Canada ou qui ne sont pas sûrs de rentrer chez eux.

Parmi les antécédents associés aux facteurs scolaires, nous avons inclus les facteurs motivant les individus à faire leurs études à l'étranger. Même si ces décisions ne sont pas toujours déterminées par des facteurs scolaires, les antécédents scolaires conditionnent en grande partie les possibilités d'aller à l'étranger.

Comme dans les croisements précédents, la relation entre les intentions des étudiants et les raisons qui poussent les individus à faire des études à l'étranger s'est avérée faible, sauf dans le cas des facteurs politiques (tau=-.116, P=00) et, dans un moindre degré, les conseils d'amis (tau=-.094, (=.00). Dans le premier cas, le signe accompagnant la statistique tau indique que ceux qui avaient l'intention de demeurer au Canada étaient motivés par les facteurs politiques. Dans le deuxième cas, ce sont également ceux qui voulaient demeurer au Canada qui ont déclaré que leur décision était influencée par les conseils d'amis.

Et parmi les facteurs associés à l'occupation antérieure, aucun n'était en relation importante avec les intentions des étudiants par rapport au retour dans les pays d'origine.

Lorsque nous avons croisé les désirs des répondants à ces mêmes facteurs, les résultats étaient légèrement différents; les tendances étaient un peu plus claires.

Pour les antécédents scolaires, la relation est demeuré relativement faible mais les coefficients étaient plus forts (tau=.04, P=.02 pour les niveaux antérieurs d'études et tau=.059, P=.09 pour les domaines antérieurs d'études). Le changement dans le signe n'a aucune signification particulière; c'est simplement une indication du fait que dans la deuxième méthode d'apprécier les projets des étudiants, les modalités de réponses ont été renversées. Donc, comme dans l'analyse précédente, les étudiants qui ont atteint les niveaux scolaires les

plus élevés avant leur séjour canadien étaient toujours ceux qui ont déclaré qu'ils avaient le désir de demeurer au Canada temporairement ou en permanence.

Les coefficients étaient également plus forts pour les raisons poussant les gens à faire leurs études à l'étranger. Les facteurs dont la relation était la plus importante sont: la qualité de la formation à l'étranger (tau=.200, P=.00), le prestige des études à l'étranger (tau=.150, P=.00), les problèmes politiques dans les pays d'origine (tau=.164, P=.00), les conseils d'amis (tau=.134, P=.00), et les institutions d'origine (tau=.190, P=.00).

Sauf dans le cas de ce dernier facteur, pour les autres, ce sont ceux qui voulaient demeurer au Canada qui ont déclaré que ces facteurs motivaient les étudiants à faire leurs études à l'étranger. En ce qui concerne les institutions d'origine par contre, ce sont les étudiants qui voulaient retourner dans leur pays qui pensaient que ce facteur était une motivation pour les études à l'étranger.

Pour les antécédents professionnels, l'occupation antérieure était le seul facteur en relation importante avec le voeux des étudiants par rapport au pays de résidence après leurs études (tau .132, P=.00). Ceux qui avaient des occupations de niveaux élevés étaient ceux qui étaient catégoriques dans leur désir de retourner dans leurs pay d'origine.

1.2.1. Relation entre les intentions et les désirs par rapport au retour dans les pays d'origine et les inquiétudes relatives aux possibilités d'emplois

On sait bien qu'il y a eu une baisse importante des possibilités d'emplois dans la plupart des pays africains depuis leur accession à l'indépendance. Cette baisse a été aggravée depuis le début des années 70 par les crises économiques mondiales qui ont ébranlé le monde depuis les hausses successives du prix du pétrole après la guerre du Moyen Orient de 1967.

Mais le problème de l'emploi dans les pays africains résulte également d'une dysfonction structurelle entre les aspirations occupationnelles générées, en partie, par l'école et les structures des occupations dans le monde du travail. Même si au début des années 70, l'expansion des systèmes scolaires se justifiait par la nécessité de disposer d'un nombre adéquat de bureaucrates et de techniciens pour gérer les structures sociales et économiques héritées de la colonisation, les systèmes scolaires se sont progressivement transformés en entités autonomes ayant leur propre légitimité. Puisque leur existence est de plus en plus conditionnée par le nombre d'étudiants et d'élèves qu'ils attirent, il est apparu progressivement une dysfonction entre la production de diplômés par ces systèmes et les emplois disponibles. Ainsi, alors que les pays africains connaissent des déficits dans certains domaines et niveaux d'emplois, et même si la formation ne requiert pas une longue durée de formation, les systèmes scolaires continuent à mettre l'emphase sur les cycles longs.

A cause de cette dysfonction, on trouve de plus en plus de jeunes incapables de trouver les emplois pour lesquels les systèmes scolaires les ont préparés.

Dans ces conditions, il est probable que les étudiants qui manifestent le désir de ne pas retourner chez eux réagissent aux difficultés d'obtenir des emplois payants dans leurs pays d'origine.

Pour voir si c'est le cas, les intentions et les désirs des répondants par rapport au retour dans leurs pays d'origine après la formation ont été croisés aux inquiétudes relatives aux possibilités d'emplois.

Les résultats des croisements, présentés dans le Tableau 9.7, ont montré les résultats qui suivent.

Dans le cas des intentions relatives au retour dans les pays d'origine, le seul facteur en relation importante avec ces intentions était le degré de difficulté perçu à la recherche de l'emploi au terme des études (tau=-.11, P=.00). Ceux qui ont déclaré qu'ils

Tableau 9.7. Degré d'association entre les intentions et les désirs des répondants par rapport au retour dans leurs pays, et les facteurs liés à leurs études au Canada.

	Intentions		Désirs	
	tau	P	tau	P
Domaines d'études au Canada	-.008	.43	-.005	.41
Niveau d'étude à l'enquête	.033	.25	-.011	.35
Performance académique	.098	.01	-.036	.07
Difficultés académiques				
. Faire choix des cours	.028	.29	-.037	.22
. Suivre les cours	.040	.22	-.021	.14
. Faire les examens	.006	.45	-.061	.11
. Comprendre la langue	.000	.49	-.054	.13
. Utiliser la bibliothèque	.025	.31	-.062	.10
. Prendre des notes	-.012	.40	-.076	.06
. Contacter les professeurs	-.037	.24	.017	.36
. Ecrire les travaux	.002	.44	.071	.07
. Contacter responsable program.	-.045	.19	.056	.13
. Rejoindre association étudiante	-.024	.33	.074	.07
. Comprendre formule pédagogique	.029	.28	-.067	.08
. Comprendre lectures cours	.036	.24	-.075	.06
. Identifier sujet recherche	-.009	.43	-.128	.00
Situation financière au Canada				
. Montant de la bourse	-.007	.30	.054	.08
. Montant aspiré	-.007	.36	.026	.16
. Montant reçu des parents	-.012	.30	.091	.04

n'anticipaient pas de difficulté à trouver un emploi sont ceux qui avaient l'intention ferme de retourner dans leurs pays d'origine.

En appréciant les projets des étudiants à travers les désirs plutôt qu'à travers les intentions, la relation est forte pour les facteurs suivants: le fait de connaître des gens bien placés (tau= .200, P=.00) et le degré de difficultés perçues à la recherche d'un emploi.

1.3. Les intentions et les désirs selon les facteurs relatifs aux milieux d'études

1.3.1 Les facteurs scolaires

Comme nous l'avons déjà dit, les programmes d'études ont pour effet de conditionner les comportements des étudiants. Ceci étant, les programmes d'études peuvent affecter les projets des étudiants en ce qui concerne ce qu'ils voudraient et pourraient faire à la fin de leurs études.

Nous voulions donc voir jusqu'à quel point les domaines d'études des étudiants, leur performance académique, les difficultés rencontrées dans les programmes d'études, et les niveaux d'études peuvent influencer les projets des étudiants.

Les croisements entre ces variables et les intentions et désirs des répondants par rapport au retour dans leurs pays d'origine après les études (Tableau 9.7) n'a pas révelé de relations importantes. En ce qui concerne les intentions, la relation la plus forte était avec la performance académique (tau=.098, P=.01). Ceux qui avaient l'intention catégorique de retourner chez eux sont les mêmes qui avaient les niveaux de performance académique les plus élevés. Et en ce qui concerne les désirs, la relation la plus forte était avec les difficultés reliées à l'identification de sujets de recherche (tau=.128, P=.00). Dans ce cas, ceux qui étaient catégoriques dans leur désir de retourner dans leurs pays d'origine n'avaient pas de problèmes à ce sujet. Il y a cependant lieu de noter que cette relation n'a probablement aucune signification particulière, puisqu'il ne s'agit que d'une autre façon d'apprécier la relation entre la performace académique et les projets des étudiants concernant leur au retour dans leur pays d'origine.

Quant à la relation entre les projets des étudiants et leur

forte pour les montants reçus des parents (tau=.091, P=.04), ce qui veut dire que plus les montants reçus des parents étaient importants, plus les étudiants qui voulaient retourner dans leur pays d'origine étaient nombreux.

1.3.2. Les variables non-scolaires

Parmi les variables non-scolaires qui ont pu influencer les projets des étudiants par rapport au retour dans leurs pays d'origine, nous avons identifié les suivantes: la durée du séjour à l'étranger, la fréquence des contacts avec les pays d'origine, le nombre d'amis canadiens et le fait d'avoir travaillé pendant le séjour canadien.

La raison du choix de ces variables est facile à percevoir. La durée du séjour à l'étranger peut enraciner les étudiants dans leurs milieux d'études. Plus ce séjour est long, plus ceux-ci développent des attaches dans ces milieux et, donc, plus les chances que ces étudiants veuillent y demeurer sont élevées. A l'inverse, l'ampleur des contacts

Tableau 9.8. Degré d'association entre les intentions et les désirs des répondants par rapport au retour dans leurs pays, et les facteurs relatifs à l'intégration dans les milieux d'études.

	Intentions		Désirs	
	tau	P	tau	P
Durée du séjour au Canada	.068	.00	.059	.09
Contacts avec les pays d'origine				
. Avec les structures gouvernem.	.046	.04	.026	.31
. Avec parents	.015	.31	-.029	.28
Nombre d'amis canandiens	.039	.06	-.236	.00
Travaillaient pendant les études	.000	.37	.036	.18

avec les pays d'origine ou avec les institutions officielles représentant les pays d'origine à l'étranger peut être un indicateur du

degré des liens que les étudiants maintiennent avec ces pays et, par conséquent, du degré de leur attachement envers ceux-ci. Enfin, les amitiés développées dans les milieux d'études et le fait d'avoir exercé un emploi pendant les études peuvent être des déterminants du degré d'intégration dans le milieu d'études.

Les résultats des croisements, présentés dans le Tableau 9.8, montrent qu'en ce qui concerne les intentions des répondants par rapport au retour dans les pays d'origine, aucun des facteurs identifés n'était en relation importante avec elles. Les croisements concernant les désirs des répondants, ont, par contre, montré le nombre d'amis canadiens qu'avaient les répondants comme le facteur ayant le plus d'influence sur les projets des étudiants (tau=-.236, P=.00). Cette relation montre que ceux qui avaient le plus grand nombre d'amis canadiens ont aussi déclaré qu'ils désiraient demeurer temporairement ou en permanence au Canada.

2. Sommaire

En résumé, l'analyse des réponses en ce qui concerne le retour possible dans le pays d'origine, et le croisement de ces projets aux informations fournies concernant les caractéristiques individuelles, les antécédents scolaires et professionnels, et les facteurs relatifs au milieu dans lesquels les études ont été faites, ont donné les résultats suivants:

a) la majorité des répondants (87.0%) étaient catégoriques dans leurs intentions de retourner dans leurs pays. Cependant, lorsque nous leur avons demandé s'ils auraient voulu demeurer au Canada temporairement ou en permanence dans le cas où on leur en aurait offert la possibilité, le tiers des personnes interviewées a répondu par l'affirmative.

b) La raison principale motivant les répondants à vouloir retourner dans leurs pays est qu'ils préféraient vivre là-bas.

c) En ce qui concerne ceux qui voulaient demeurer au Canada temporairement ou en permanence, il s'agissait des répondants ayant vécu dans les milieux urbains, des hommes, sans charge familiale, qui ont atteint un niveau de scolarité relativement élevé. Ceux-ci ont identifié les problèmes politiques comme la raison qui les a poussés à venir au Canada. Notons qu'ils ont aussi de nombreux amis au Canada.

d) En revanche, la charge familiale et le fait d'avoir un emploi au pays sont les facteurs qui ont influencé la décision de retourner dans le pays d'origine.

CHAPITRE 10. LES PLANS D'OCCUPATIONS: CHANGENT-ILS PENDANT LES ETUDES?

Nous avons analysé, dans le précédent chapitre, les préférences occupationnelles des étudiants qui ont participé à l'enquête. Le but était de déterminer leurs aspirations, leur degré de réalisme quant aux possibilités d'obtenir les emplois désirés, ainsi que certains des facteurs qui ont influencé leurs préférences et leurs perceptions.

Dans le présent chapitre, nous allons examiner le degré de stabilité dans les plans de carrières de ces étudiants.

Comme nous l'avons indiqué dans la méthodologie, la stabilité dans les plans de carrières se mesure par la différence entre les plans antérieurs à l'arrivée au Canada et les intentions des répondants au moment de l'enquête. La durée du séjour depuis l'arrivée au Canada et le niveau d'étude atteint sont les variables déterminantes de l'impact du séjour au Canada sur les plans de carrières. Les dichotomies suivantes ont été utilisées pour déterminer s'il y avait eu ou non des changements dans les plans de carrières:

1) Emploi désiré -- Emploi sûr
2) Organisme d'emploi futur désiré -- Organisme d'emploi antérieur
3) Milieu d'emploi désiré -- Milieu d'emploi antérieur
4) Domaine d'études actuel -- Domaine d'études antérieur

Ces dichotomies ont permis de créer de nouvelles variables grâce auxquelles il est possible d'identifier les sujets dont les plans de carrières ont changé et ceux dont il n'y avait pas eu de changements.

1. Degré de stabilité dans les plans de carrières

Les cadres africains ont, dans le passé, été très mobiles. Leur

mobilité a été à la fois ascendante et horizontale.

La mobilité était ascendante à cause du vide laissé par le départ des cadres coloniaux pendant les années 60, vide qu'il fallait combler par une promotion rapide des cadres africains. Ainsi, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, beaucoup de jeunes africains sont passés de l'université à de hautes responsabilités politiques ou adminstratives. Même pour ceux qui ont commencé leur carrière dans la Fonction publique ou dans les organismes para-étatiques et privés, le transit dans ces structures était souvent de brève durée.

La mobilité horizontale était importante pour les mêmes raisons. Le nombre important d'emplois qui leur étaient disponible signifiait un large éventail de choix d'occupations. Ainsi, les gens sont passés d'un ministère à l'autre et de la Fonction publique à des entreprises para-étatique ou à des entreprises privées, à la recherche d'emplois répondant le mieux à leurs aspirations. Schématiquement, le flux de cette mobilité se présente comme suit:

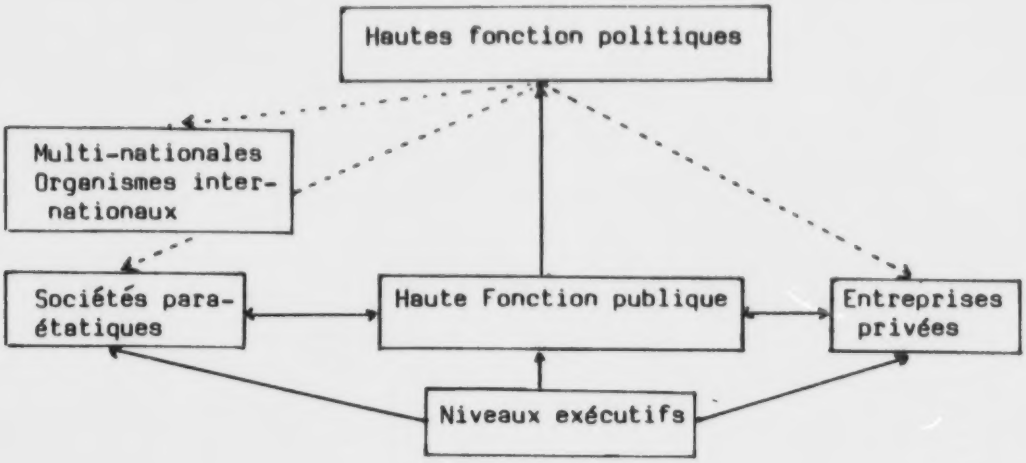

Lorsque nous avons demandé à ceux qui ont déjà travaillé d'indiquer s'ils avaient eu d'autres emplois avant ceux qu'ils occupaient au moment de leur départ pour le Canada; 60 % de ces répondants ont répondu oui.

Cependant, dans la présente étude, nous nous intéressons uniquement aux plans de carrières de ces étudiants à leur arrivée au Canada. Nous voulions voir si leurs intentions avaient changé depuis leur arrivée au Canada.

Les tableaux 10.1 et 10.2 montrent le degré de stabilité dans les plans de carrières des répondants. Dans le premier tableau, la répartition des réponses comprend seulement ceux qui ont travaillé avant leurs études canadiennes. Les étudiants ont été exclus pour mieux cerner la mobilité inter-professionnelle chez ceux qui ont occupé des emplois.

Rappelons, pour comprendre les données fournies par ces tableaux, que, dans le premier cas (STAB1), le degré de stabilité se mesure par la différence entre les emplois désirés au moment de l'enquête et les emplois que les étudiants pensaient pouvoir occuper. Ces derniers emplois correspondaient généralement à ceux qu'ils avaient avant leurs études canadiennes. Dans le deuxième cas (STAB2), le degré de stabilité se mesure par la différence entre les organismes dans lesquels les répondants espéraient travailler et ceux dans lesquels ils ont réellement travaillé avant le séjour canadien. Dans le troisième cas (STAB3), le degré de stabilité se mesure par la différence entre les milieux dans lesquels les répondants voulaient travailler à la fin de leurs études et ceux dans lesquels ils résidaient avant les études au Canada. Et enfin, dans le quatrième cas (STAB4), le degré de stabilité se mesure par la différence entre les filières d'études au moment de l'enquête et les filières d'études à l'arrivée au Canada.

Dans le Tableau 10.1, on voit que lorsque le changement se mesure par la différence entre les titres des emplois occupés et des emplois désirés, il y avait un changement chez 28% des répondants; ce dernier groupe aspirait à des emplois différents de ceux qu'ils pensaient exercer au terme de leurs études.

Cependant, lorsque la stabilité dans les plans de carrière se mesure par les autres indicateurs, le pourcentage des étudiants qui ont

changé leur plan de carrière s'est considérablement accru: 51% de ceux-ci pensaient travailler dans un milieu différent de celui dans lequel ils résidaient avant leurs études canadiennes; 44% ont déclaré qu'ils avaient l'intention de travailler pour un autre organisme que celui pour lequel ils travaillaient avant. Ce pourcentage baisse à 17% pour ceux qui étaient dans un domaine d'études différent de celui à l'arrivée au Canada.

Tableau 10.1. Pourcentages d'étudiants ayant changé leurs plans de carrières pendant leur séjour canandien.

	STAB1	STAB2	STAB3	STAB4
Plans de carrières pas changés	72.3	48.5	56.3	82.9
Plans de carrières changés	27.7	51.5	43.7	17.1

Remarquons que dans le premier cas (STAB1) et le dernier cas (STAB2), le chapitre 3 a montré que les changements se situaient dans les mêmes familles d'emplois et de domaines d'études. En d'autres termes, les étudiants qui aspiraient à d'autres emplois que ceux qu'ils avaient occupés antérieurement aspiraient à des emplois situés dans les mêmes familles d'occupations. Par exemple, les croisements analysés dans le chapitre précédent montrent que ceux qui aspiraient à la profession d'enseignant pratiquaient déjà cette profession avant leur séjour canadien, soit aux mêmes niveaux, soit à d'autres niveaux du système scolaire. Nous verrons plus loin si cette mobilité interne a été influencée par leur séjour canadien.

C'est la même situation en ce qui concerne les études. La divergence entre les domaines d'études à leur arrivée et les domaines d'études au moment de l'enquête se limite à des changements à l'intérieur des mêmes domaines d'études.

Cependant, les changements indiqués par les deux autres dichotomies, milieu de résidence désiré - milieu de résidence

antérieure et organisme convoité pour le futur emploi - organisme dans lequel on a travaillé antérieurement, semblent suggérer des modifications majeures dans les plans de carrières.

En ce qui concerne les milieux d'emplois STAB3, les réponses apportent des élements importants. Avant de venir au Canada, 76.5 % des répondants habitaient dans de grandes villes et 24.5 % dans des villes de taille moyenne ou dans des milieux ruraux. Au moment de l'enquête, la structure des réponses était différente: le nombre de personnes voulant résider dans de grandes villes avait baissé à 44%, celui des répondants voulant vivre dans des villes de taille moyenne avait baissé à 14 %, alors que 42 % désiraient vivre dans des petits centres ou dans des milieux ruraux. Ce renversement de tendance est étonnant car il contredit les hypothèses habituelles concernant la mobilité inter-professionnelle chez les cadres instruits. En effet, étant donné que les emplois de type moderne sont localisés dans les milieux urbains et que le processus de socialisation tend à orienter les individus vers ce type d'emplois, on s'attendait à ce que les étudiants s'orientent vers les milieux urbains. Nous verrons plus tard si ces réponses sont influencées par des considérations d'ordre idéologique ou s'il s'agit plutôt d'aspirations dictées par la localisation des emplois que désiraient les répondants.

La distribution des pourcentages pour l'indicateur basé sur la différence entre les organismes d'emplois au pays et au moment de l'enquête comme mesure du degré de stabilité dans les plans de carrières est moins surprenante. Les données indiquent un mouvement des préférences d'emplois vers les secteurs privés, para-publiques, les multinationales ou les agences internationales. Ce mouvement s'explique par la saturation des emplois dans la Fonction publique ainsi que par l'attraction des secteurs privés et para-étatiques à cause de leurs niveaux élevés de salaires.

Ces données font ressortir deux faits importants pour les répondants qui ont travaillé avant leur séjour canadien. Premièrement,

il y a une différence importante entre les plans de carrières au moment de l'enquête et leur situation occupationnelle antérieure. Deuxièmement, cette différence est plus importante en ce qui concerne les contextes de travail que les occupations en tant que telles. En d'autres termes, il y a peu de changements dans les aspirations occupationnelles mais les répondants voulaient travailler dans des milieux et des organismes différents d'avant le séjour canadien.

Quelle était la situation pour les répondants qui étudiaient avant le séjour canadien?

La répartition de ce groupe (Tableau 10.2) montre une situation légèrement différente.

Dans l'ensemble, les pourcentages de ceux qui ont déclaré qu'ils avaient changé leurs plans de carrières étaient nettement moins élevés que pour ceux qui avaient travaillé avant leur séjour canadien: 24% aspiraient à des emplois différents de ceux qu'ils auraient occupés chez eux, 9% seulement aspiraient à vivre dans des milieux différents de ceux où ils avaient vécu avant le séjour canadien, et 19% avaient changé de domaine de travail.

Qu'est-ce qui explique la différence entre ceux avaient travaillé et ceux qui avaient étudié avant leur séjour canandien? De façon générale, on peut supposer que ceux qui travaillaient voulaient changer pour des raisons liées à leurs expériences dans les emplois antérieurs. En effet, certains ont changé d'emploi plusieurs fois avant celui qu'ils occupaient au moment de l'enquête. Les raisons les plus fréquemment invoquées pour ces changements sont: salaire trop bas, pas de promotion, sous-utilisation dans ces emplois ou promotion.

Tableau 10.2. Pourcentages des anciens étudiants ayant changé leurs plans de carrières pendant leur séjour canadien.

	STAB1	STAB2	STAB3	STAB4
Plans de carrière pas changés	76.0	91.0	55.0	81.0
Plans de carrière changés	24.0	9.0	45.0	19.0

Ces résultats semblent confirmer la proposition examinée dans le cadre théorique, selon laquelle l'expérience professionnelle devient le facteur le plus déterminant de l'évolution des carrières lorsque les individus avancent en âge. La décision de changer les occupations, les milieux d'emplois, ou les types d'organismes dans lesquels on voulait travailler pourrait donc dépendre des premières expériences professionnelles.

1.1. Relation entre les indicateurs de mesure du degré de stabilité dans les plans de carrières

Rappelons que la question principale à laquelle nous voulions répondre dans cette partie était de voir si la durée du séjour au Canada avait une influence sur les plans d'occupations. Avant d'aborder cette question, nous voulions d'abord voir les inter-relations entre les différents indicateurs du degré de stabilité dans les plans de carrière, afin de déterminer s'ils mesuraient les mêmes phénomènes.

A cet effet, nous avons croisé les quatre variables. Les résultats (Tableau 10.3) obtenus dans ces croisements indiquent qu'à part la relation entre les aspirations relatives au milieu de travail et le changement de domaines d'études, les autres variables étaient indépendantes les unes des autres. Ceci veut dire que même si, dans

Tableau 10.3. Relation entre les indicateurs de mesure du degré de stabilité dans les plans de carrières.

	tau	P
STAB1 - STAB2	.07	.143
STAB1 - STAB3	.07	.153
STAB1 - STAB4	.01	.428
STAB2 - STAB3	.07	.130
STAB3 - STAB4	-.11	.082

leur ensemble, ces facteurs indiquent les objectifs de carrières de ces étudiants, ceux-ci ne mesurent pas des phénomènes identiques. Certains étudiants ont changé leur plan de carrière en termes d'occupations, alors que les autres ont changé en termes d'organismes de travail, de milieux de travail, et de domaines d'études.

2. Relation entre la durée du séjour au Canada et l'évolution des plans de carrières

Peut-on attribuer les changements dans les plans de carrières des étudiants africains au séjour canadien? C'est ce que nous voulions voir en croisant les indicateurs de mesure de l'évolution des plans de carrières à cette variable. Rappelons que notre proposition pour l'ensemble des indicateurs était que la différence entre les plans de carrières antérieurs au séjour au Canada et les plans de carrières au moment de l'enquête s'explique par la durée du séjour au Canada et, par conséquent, par le niveau d'études atteint par les sujets au moment de l'enquête. Donc, plus longue était la durée du séjour au Canada et plus élevé était le niveau d'études atteint au moment de l'enquête, plus important devait être le degré de changement dans les plans de carrières.

Les résultats des croisements entre les indicateurs de changement dans les plans de carrières et la durée du séjour au Canada sont

Tableau 10.4. Relation entre la durée du séjour au Canada et les indicateurs du changement des plans de carrières pour l'ensemble des répondants.

	X_2	P	V
STAB1	1.831	.60	.07
STAB2	.510	.91	.03
STAB3	1.284	.73	.05
STAB4	19.453	.00	.23

présentés dans les Tableaux 10.4, 10.5, 10.6, respectivement pour l'ensemble des répondants, pour les anciens étudiants et pour ceux qui avaient travaillé.

Ces tableaux montrent que la relation n'était significative que pour le changement de domaine d'études (X_2=19.453, P=.00, V=.23 pour l'ensemble, X_2=10.988, P=.01, V=.91 pour les anciens étudiants; et X_2=9.304, P=.02, V=.18 pour ceux qui avaient travaillé.

Tableau 10.5. Relation entre la durée du séjour au Canada et les indicateurs du changement des plans de carrières pour ceux ayant occupé un emploi.

	X_2	P	V
STAB1	1.403	.70	.08
STAB2	1.293	.73	.07
STAB3	.684	.87	.05
STAB4	9.304	.02	.18

Les tableaux de contingence à partir desquels ces statistiques ont été générées, montrent que la durée du séjour tend à favoriser les changements de domaines. Cependant, dans la mesure où ces changements ont lieu à l'intérieur des mêmes domaines, on peut supposer qu'ils n'ont pas eu d'impact sur leurs choix d'occupations.

Tableau 10.6. Relation entre la durée du séjour au Canada et les indicateurs du changement dans les plans de carrières pour les anciens étudiants.

	X_2	P	V
STAB1	2.407	.49	.14
STAB2	-	-	-
STAB3	1.746	.62	.11
STAB4	10.988	.01	.31

Donc, d'après ces données, le nombre d'années passées au Canada ne semble pas être un facteur important dans l'évolution des plans de carrières en ce qui concerne les changements d'occupations, des milieux convoités de travail, des organismes et des domaines dans lesquels l'on espère de travailler.

Peut-être que la durée du séjour n'est pas le facteur à travers lequel le milieu agit sur les comportements des étudiants étrangers.

C'est pour cette raison que nous avons decidé de mesurer l'impact de ce milieu par une autre variable: le niveau d'études atteint. En supposant que c'est à travers le degré de socialisation aux valeurs du milieu que les comportements sont modifiés et que ce degré peut dépendre, comme nous l'avons vu chez Breton, de l'expérience scolaire, l'hypothèse avancée était que la variation dans les plans de carrières serait fortement influencée par le niveau d'étude atteint par les répondants au moment de l'enquête.

A cet effet, les indicateurs de la variation dans les plans de carrières avaient été croisés aux niveaux d'études. Les tableaux 10.7, 10.8, 10.9 montrent les résultats de ces croisements.

Dans l'ensemble, ces croisements montrent une tendance un peu différente de celle observée dans la précédente analyse.

Pour l'ensemble des répondants, la relation n'était significative au seuil de .05 que pour le changement dans les milieux où les répondants voulaient résider après les études. Le coefficient tau était de -.18 et la probabilité de .00. Le signe négatif du coefficient voulait dire que la majorité de ceux qui aspiraient à vivre dans des milieux différents étaient au niveau du collège ou du baccalauréat. Inversement, il n'y avait pas de changement de plans pour ceux qui étaient au doctorat. Même si, pour les autres facteurs, les coefficients n'étaient pas significatifs, ils permettent de constater la même tendance en ce qui concerne les aspirations relatives aux organismes dans lesquels on voulait travailler: ceux qui ont changé leurs plans étaient surtout au niveau de baccalauréat.

Tableau 10.7. Relation entre le niveau d'études et les plans de carrières pour l'ensemble des répondants.

	tau	P
STAB1	.01	.38
STAB2	-.19	.00
STAB3	-.05	.15
STAB4	.07	.09

Tableau 10.8. Relation entre le niveau d'études et les plans de carrières chez les répondants ayant travaillé avant le séjour canadien.

	tau	P
STAB1	-.08	.14
STAB2	-.08	.11
STAB3	-.05	.21
STAB4	.11	.04

Tableau 10.9. Relation entre le niveau d'études et les indicateurs du changement des plans de carrières pour les anciens étudiants.

	tau	P
STAB1	.18	.05
STAB2	-	-
STAB3	-.12	.13
STAB4	-.01	.42

En désagrégeant le statut professionnel d'origine, comme nous l'avons fait dans la précédente analyse, les résultats montrent une relation significative (tau=.11, P=.04) seulement pour le changement de domaines d'études, pour ce qui concerne ceux qui avaient travaillé, et

seulement pour le changement dans les occupations (tau=.18, P=.05), pour les anciens étudiants.

Le changement dans les domaines, pour ceux qui avaient travaillé, n'a pas de signification particulière parce que, comme nous l'avons déjà vu, les nouvelles filières d'études étaient à l'intérieur des mêmes domaines généraux. On peut supposer qu'il s'agissait probablement d'ajustements faits à l'intérieur des mêmes cheminements professionnels. On note aussi que même si les coefficients n'étaient pas signicatifs pour les autres indicateurs, ils révèlent des informations pertinentes quant à la nature de leur relation avec les niveaux d'études. Les signes négatifs qui les accompagnent montrent que les changements ont eu lieu principalement chez ceux qui étaient au collège et au baccalauréat.

La relation significative et forte en ce qui concerne les aspirations professionnelles suggère, premièrement, que ces aspirations sont orientées vers les emplois de niveaux élevés et, deuxièmement, que c'est aussi chez ceux qui étaient aux niveaux d'études les plus élevés que la différence entre les aspirations occupationnelles et les occupations que ces répondants pensaient obtenir était la plus importante. Pour les autres, la relation tend à indiquer que c'est chez ceux qui étaient au collège et au baccalauréat que le changement était le plus important.

2. Sommaire

Les plans de carrières des étudiants africains changent-ils pendant leur séjour canadien? Si de tels changements ont lieu, peut-on les attribuer au séjour canadien de ces étudiants?

Les données analysées dans ce chapitre montrent ce qui suit:

a) de façon général, peu d'étudiants ont changé leur plan de carrière. Ceci tend à confirmer non seulement les résultats du chapitre précédent où il a été prouvé que peu d'étudiants

désiraient demeurer au Canada, mais aussi ceux des autres études consacrées à l'évolution des attitudes des étudiants étrangers face à leurs pays ou aux pays d'accueil.

b) Pour ceux qui ont changé ces plans, les changements étaient moins importants pour ce qui est des aspirations occupationnelles et des domaines d'études que pour les aspirations relatives aux milieux futurs de travail et aux organismes dans lesquels on espérait travailler. Donc, en général, les étudiants désirent exercer les mêmes occupations que celles exercées avant leur séjour canadien mais dans des milieux et des organismes différents.

c) Le pourcentage de ceux qui ont changé leurs plan de carrière est plus important pour ceux qui ont travaillé que pour ceux qui étaient étudiants avant leur séjour canadien. Ceci se justifie théoriquement par le fait que ceux qui avaient travaillé avaient plus des raisons de vouloir changer leurs aspirations que ceux qui n'avaient pas travaillé. Ceux qui ont travaillé avaient des expériences concrètes d'emplois, qui leur permettait de mieux juger leurs emplois antérieurs, jugement que ceux qui n'ont pas travaillé ne pouvaient faire.

d) Les données ont montré que la durée du séjour au Canada n'est en relation significative qu'avec le changement de domaines d'études pour ceux qui avaient travaillé. Plus la durée du séjour au Canada était longue, plus il y a d'étudiants qui changent de domaines d'études. En réalité, puisque ce changement de domaine concerne surtout les étudiants à la maîtrise ou au doctorat, il s'agit peut-être plus de changements de niveaux que de domaine d'études. Ceci veut dire que ces étudiants préféraient prolonger leur séjour au Canada le plus longtemps possible. Donc, à moins que le changement de domaine d'études ne soit qu'une excuse pour pouvoir demeurer au Canada, c'est la durée des études entreprises qui a semblé

influencer la durée du séjour au Canada plutôt que l'inverse.

CHAPITRE 11. POURQUOI LES ETUDIANTS CHANGENT-ILS DES PLANS DE CARRIERE?

Nous avons vu dans le chapitre précédent que les plans de carrières des étudiants changent très peu en ce qui concerne les occupations et les domaines d'études. Le changement semble cependant être relativement important en ce qui concerne le milieu de résidence futur et le type d'organisme dans lequel on voudrait travailler à la fin des études.

Nous avons également vu que dans l'ensemble, la durée du séjour et le niveau d'études atteint ne sont pas les facteurs qui expliquent ces changements.

Dans le présent chapitre, nous allons examiner les autres facteurs auxquels on peut attribuer ces changementsts. A partir des écrits que nous avons revus et des hypothèses formulées dans la méthodologie, on peut résumer, tel qu'indiqué dans le Tableau 11.1, les relations attendues dans les croisements des facteurs explicatifs potentiels à cette variable.

En ce qui concerne les caractéristiques individuelles, l'hypothèse était que le sexe n'a pas d'influence sur les plans de carrières des étudiants; l'explication de cela est que les femmes qui arrivent au niveau universitaire sont aussi, dans le milieu africain, celles qui ont réussi à franchir les barrières qui stéréotypent les emplois en fonction des sexes. L'âge, l'état civil et la charge familiale seraient, par contre, des facteurs stabilisateurs des plans de carrières; en conséquence, ces variables tendraient à avoir une influence négative sur ces plans. Les contacts avec la famille, pendant les études, auraient une influence positive sur ces plans; plus les individus sont autonomes vis-à vis de leurs familles, plus ils tendent à changer leur plan de carrière sans se référer à celles-ci. Enfin, l'origine socio-économique n'aurait pas d'influence sur les plans de

carrières; dans les pays en développement, les plans de carrières sont influencés par des facteurs extérieurs aux contextes familiaux, étant donné que les parents fonctionnent dans des marchés d'emplois sans relation avec ceux auxquels se destinent les enfants.

Les antécédents professionnels tendraient à stabiliser les plans de carrières; plus le nombre d'années passées dans un emploi antérieur

Tableau 11.1. Relations attendues entre le changement des plans de carrières et ses déterminants.

	Impact
1. Caractéristiques individuelles	
Age	-
Milieu de résidence pendant l'enfance	0
Sexe	0
Etat civil	-
Charge familiale	-
Origine socio-économique	0
2. Antécédents scolaires et raisons motivant les études à l'étranger	
Niveaux antérieurs d'études	+
Domaines antérieurs d'études	+
Push factors	+
Pull factors	-
4. Antécédents professionnels, images sur les emplois et inquiétudes sur les possibilités d'emplois	
Nombre d'année de travail	-
Salaire	-
Inquiétudes sur les possibilités d'emploi	-
5. Facteurs relatifs au séjour à l'étranger	
Niveaux d'études au moment de l'enquête	+
Domaines d'études au moment de l'enquête	+
Source de financement des études	-
Degré d'intégration dans le milieu	+

* Dans ce tableau, 0 signifie que le facteur en question n'affecte pas les plans de carrières dans un sens ou dans l'autre, + signifie qu'il l'affecte positivement (les plans changent), et - signifie qu'il l'affecte négativement (les plans ne changent pas).

et le salaire reçu sont élevés, moins les individus tendent à vouloir changer leurs plans de carrières.

Les raisons qui motivent les gens à faire des études à l'étranger tendent à agir différemment sur les plans de carrières selon qu'il s'agisse des facteurs "poussant" les individus à l'étranger ou des facteurs les y "attirant". Les facteurs "poussants" tendraient à agir positivement sur les plans de carrières parce que les individus en question ont tendance à aller à l'étranger dans le but d'y rester et que, en conséquence, ils doivent adapter leurs plans d'occupations aux conditions de leur nouveau contexte. Par contre, les facteurs "attirants" tendraient à agir négativement sur ces plans parce que la décision d'aller étudier à l'étranger serait déterminée par le désir de réaliser leurs objectifs professionnels dans les pays d'origine.

Enfin, les facteurs associés aux milieux d'études et aux conditions dans lesquelles se déroule la formation auraient des effets variés sur les plans de carrières. Le niveau d'intégration dans le milieu d'origine et la source de financement tendraient à influencer les plans; étant donné que les bourses sont accordées dans le cadre d'objectifs prédéterminés, les détenteurs de celles-ci tendent à maintenir leurs plans initiaux alors que les étudiants non-boursiers tendent à les changer.

Les résultats des croisements effectués pour vérifier ces propositions sont analysés dans les pages qui suivent.

1. Relation entre les plans de carrières et les caractéristiques individuelles

Le Tableau 11.2 montre les statistiques relatives aux tableaux croisant les plans des carrières aux caractéristiques individuelles. Les tableaux de contingence desquels ces statistiques sont tirées ne sont pas reproduits, pour éviter d'encombrer le texte. Les fréquences communes sont cependant analysées là où telle analyse est jugée

nécessaire.

1.1. Relation entre les caractéristiques individuelles et la différence entre les emplois désirés et les emplois possibles

Rappelons que notre prédiction était que le sexe et l'origine socio-économique n'ont pas d'impact sur la différence entre les emplois désirés et les emplois possibles. Par contre, l'impact de l'âge, de l'état civil et de la charge familiale serait positif. Nous ne reviendrons pas sur la justification de cette hypothèse, qui a déjà été fournie dans l'introduction à ce chapitre ainsi que dans la méthodologie.

La valeur des coefficients tau ainsi que des seuils de confiance qui y sont associés (Tableau 11.2), montre qu'en général, la plupart de ces variables ne sont pas en relation significative avec la différence entre les emplois désirés et les emplois possibles. Par ailleurs, les coefficients sont dans l'ensemble très faibles, ce qui suggère une faible intensité de la relation entre ces variables et les plans de carrières.

En regroupant tous les répondants, sans tenir compte de leur stituation professionnelle antérieure, c'est pour le niveau d'éducation du père que la relation était la plus importante (tau=-.14, P=.00). On voit cependant que cette relation est négative, ce qui veut dire que plus le niveau de formation des pères est élevé, plus les plans d'occupations sont stables. Ceci est conforme à la théorie; ceux qui viennent des groupes socio-économiques favorisés héritent des emplois de niveau élevé de leurs parents et, en conséquence, le besoin du changement d'occupation est moins ressenti chez eux.

L'autre variable dont la relation avec les plans d'occupations est relativement importante et significative (tau=.08, P=.04) est le milieu de résidence. Dans ce cas, la relation est positive, ce qui veut dire

que ceux qui ont changé leurs plans d'occupations viennent surtout des milieux ruraux ou semi-ruraux.

Tableau 11.2. Relation entre le changement dans les emplois désirés et les amplois antérieurs, et les caractéristiques individuelles.

	Tous		Ancien Travail.		Ancien étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Age	-.00	.47	.06	.18	-.01	.42
Milieu de résidence	.08	.04	.03	.28	.14	.04
Etat civil	.02	.31	.03	.30	.00	.46
Etat civil	.02	.33	.05	.23	.02	.46
Charge familiale	-.03	.25	-.03	.29	-.04	.32
Membres famille au Canada	.00	.45	-.00	.45	-.11	.15
Occupation père	-.01	.39	-.02	.38	-.00	.47
Education père	-.14	.00	-.19	.00	-.03	.33
Occupation mère	00	.45	-.01	.40	.07	.21
Education mère	.03	.25	-.02	.37	.15	.03
Occupation tuteur	-.05	.25	.01	.45	-.09	.26
Education tuteur	.07	.16	.15	.07	.10	.21
Pays d'origine	-.00	.45	-.04	.25	.05	.25
Type visa			.00	.45	.05	.28

En regroupant les répondants selon qu'ils ont travaillé ou non avant le séjour canadien, le niveau de scolarité des pères reste toujours la variable en relation la plus importante avec les plans d'occupations (tau=-.19, P=00). Cependant, en ce qui concerne les étudiants, c'est la scolarité de la mère qui est en relation significative avec ces plans (tau=.15, P=.03). La différence dans ces données entre ceux qui avaient travaillé et les anciens étudiants provient probablement du fait que le niveau de scolarité des mamans de ces répondants a augmenté et qu'elles jouent probablement un rôle de plus en plus important dans l'orientation de leurs enfants. Il est en effet intéressant de noter que le signe positif associé à ce coefficient indique que les mères des répondants qui ont changé leurs

plans d'occupations ont un certain niveau de scolarité.

1.1.1. Relation entre les milieux antérieurs et futurs de résidence et les caractéristiques individuelles

Le Tableau 11.3 montre le croisement entre les caractéristiques individuelles et les plans de carrières, lorsque ces plans étaient considérés comme une différence entre les milieux dans lesquels les répondants ont exercé leurs emplois antérieurs et ceux dans lesquels ils voulaient travailler au terme de leurs études au Canada.

L'analyse de ce tableau montre une situation différente. En regroupant les étudiants, sans distinction de leur situation professionnelle antérieure, la relation est relativement forte et significative entre les milieux désirés de résidence et l'âge (tau=.22, P=.00), le milieu de résidence pendant l'enfance (tau=-.13, P=.00), le sexe (tau=.10, P=.01), l'état civil (tau=.17, P=.00), la charge familiale (tau=-.13, P=.00), et le nombre de membres de famille accompagnant les étudiants au Canada (tau=-.19, P=04). En ce qui concerne les caractéristiques relatives à la situation scolaire et professionnelle des parents, la relation n'est importante que pour l'occupation du père mais le coefficient est relativement plus faible (tau=.08, P=.04).

Cependant, en excluant les étudiants de l'analyse, une seule variable est en relation significative avec les plans de carrières, lors ces plans étaient considérés comme une différence entre les milieux antérieurs de résidence et ceux dans lesquels les répondants espéraient vivre après leurs études. Il s'agit du sexe (tau=.13; P=.02).

Que nous disent ces données? Pour la totalité des répondants, les coefficients et les signes qui les accompagnent avaient montrent que ceux qui ont changé leurs plans sont aussi les moins âgés, viennent de milieux urbains, sont des femmes, des célibataires, n'ont pas de charge

familiale et n'ont pas non plus de charge au Canada. De plus, ceux dont

Tableau 11.3. Relation entre la différence entre les milieux de résidence antérieurs au séjour canadien et les milieux de résidence future, et les caractéristiques individuelles.

	Tous		Anciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Age	.22	.00	.06	.14	-	-
Milieu de résidence	-.13	.00	-.05	.18	-	-
Sexe	.10	.01	.13	.02	-	-
Etat civil	.17	.00	.04	.23	-	-
Charge familiale	-.13	.00	.01	.41	-	-
Membres famille au Canada	-.09	.04	-.06	.17	-	-
Occupation père	.03	.27	.02	.36	-	-
Education père	.08	.04	.04	.22	-	-
Occupation mère	.07	.07	-.02	.38	-	-
Education mère	.05	.15	-.04	.25	-	-
Occupation tuteur	-.01	.41	-.08	.19	-	-
Education tuteur	.08	.14	-.01	.45	-	-
Pays d'origine	.03	.23	.03	.29	-	-
Type visa	-.00	.47	-.04	.28	-	-

le père a une occupation de niveau élevé, ont tendance à changer leurs plans. On voit que ces résultats correspondent à nos prévisions.

La relation entre les variables en question n'est pas significative en excluant les étudiants de l'analyse parce que ceux qui ont déjà travaillé sont aussi les plus âgés. Pour ce qui est du sexe, la relation est significative probablement parce les femmes dont il est question étaient au Canada, en majorité, avec leurs époux. Le changement dans les milieux futurs de résidence reflétait pour celles-ci, le fait qu'elles devaient aller dans les milieux de résidence de leurs époux.

1.1.2. Organismes antérieurs - organismes futurs d'emplois et les caractéristiques individuelles

Les résultats de l'analyse de la relation entre le changement dans les plans de carrières selon les organismes pour lesquels on a travaillé ou ceux pour lesquels on aurait voulu travailler et les caractéristiques individuelles sont présentés dans le Tableau 11.4. On y voit que, en incluant l'ensemble des répondants, la relation n'est significative que pour le type de visa. Dans ce cas, il semble que ce sont les répondants qui n'ont pas changé leur statut au Canada qui tendent à changer leurs plans.

Cependant, en excluant les anciens étudiants de l'analyse, la relation est significative pour le nombre de membres de famille

Tableau 11.4. Relation entre la différence entre les organismes d'emplois antérieurs et ceux d'emplois futurs, et les caractéristiques individuelles.

	Tous		Anciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Age	-.00	.42	.03	.36	-.07	.17
Milieu de résidence	.07	.07	.00	.48	.19	.00
Sexe	-.03	.23	-.00	.45	-.08	.15
Etat civil	-.03	.23	-.01	.41	-.12	.07
Charge familiale	-.05	.15	-.05	.18	.01	.42
Membres famille au Canada	-.08	.07	-.12	.03	.03	.37
Occupation père	.07	.09	.08	.11	.04	.30
Education père	-.04	.17	-.01	.38	-.10	.10
Occupation mère	-.04	.20	.07	.14	-.00	.48
Education mère	.03	.24	.05	.21	.01	.44
Occupation tuteur	-.08	.15	.00	.49	-.26	.04
Education tuteur	-.00	.47	.05	.28	-.10	.21
Pays d'origine	.07	.09	-.01	.37	-.02	.38
Type visa	13	.00	.17	.00	.08	.14

accompagnant les répondants au Canada (tau=-.12. P=.03) et pour le type de visa (tau=.17, P=.00). Enfin, en effectuant les croisements seulement pour les anciens étudiants, la relation est significative pour les milieux de résidence (tau=.19, P=.00) et le niveau d'éducation du tuteur (tau=-.26, P=.04).

Dans ce cas aussi, les résultats sont consistants. En ce qui concerne le type de visa, les étudiants n'ayant pas changé leur statut au Canada sont aussi les plus jeunes. De même, nous avons déjà vu que ce sont les répondants sans charge familiale au Canada qui tendent à changer. Quant au milieu de résidence pendant l'enfance, ce sont ceux qui viennent des milieux ruraux qui doivent changer en faveur des milieux urbains et enfin, ce sont les étudiants des milieux socio-économiques faibles qui cherchent à changer leur milieu de résidence.

1.1.3. Changement dans les filières d'études et caractéristiques individuelles

Enfin, la relation entre les caractéristiques individuelles et le changement dans les domaines d'études pendant le séjour au Canada (Tableau 11.5) montre qu'en effectuant les croisements pour l'ensemble des répondants, la relation n'est significative que pour le niveau d'éducation du tuteur (tau= .13, P=05). C'est pour cette même variable que la relation est significative (tau=.16, P=.03) en excluant les étudiants de l'analyse. Et en limitant cette même analyse aux anciens étudiants, la relation est significative pour deux variables: l'occupation de la mère (tau= -.19, P=.03) et le niveau d'éducation du tuteur (tau=.30, P=.05).

Dans ces cas, les coefficients et les signes qui les accompagnent signifient que les tuteurs de ceux qui ont changé de domaine ont une formation de niveau élevé et que leurs mères viennent de niveaux socio-professionnels bas. Ces résultats correspondent à ceux de l'analyse précédente.

Tableau 11.5. Relation entre le changement de filières d'études pendant les études au Canada et les caractéristiques individuelles.

	Tous		Aanciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Age	-.01	.36	-.01	.37	.03	.37
Milieu de résidence	.05	.12	.06	.14	.02	.39
Sexe	-.07	.08	-.06	.14	-.09	.19
Etat civil	.01	.36	.00	.44	-.07	.23
Charge familiale	-.01	.37	-.00	.44	-.02	.40
Membres famille au Canada	.01	.41	.01	.44	.00	.47
Occupation père	-.03	.25	-.01	.41	-.11	.16
Education père	-.02	.34	.00	.44	-.09	.16
Occupation mère	-.01	.40	.00	.47	-.04	.33
Education mère	-.00	.46	.07	.12	-.19	.03
Occupation tuteur	.13	.05	.09	.15	.30	.05
Education tuteur	.10	.08	.16	.03	-.08	.28
Pays d'origine	.04	.17	.05	.16	-.00	.48
Type visa			-.03	.25	-.07	.23

2. Relation entre les antécécents scolaires et les raisons motivant les études à l'étranger et le changement dans les plans de carrières

De quelle façon les antécédents scolaires et les raisons qui motivent les gens à aller étudier à l'étranger influencent-ils les plans de carrières? D'après nos hypothèses, les antécédents scolaires influencent positivement les plans de carrières en ce sens que plus le niveau d'éducation est élevé, plus les individus sont mobiles et que, parallèllement, le degré de mobilité varie selon les domaines. Par ailleurs, les raisons qui poussent les individus à étudier à l'étranger sont les mêmes qui les portent à changer leur plan de carrière alors que ceux qui les y attirent tendraient à maintenir ces plans stables.

Cette dernière proposition est basée sur le raisonnement suivant: les facteurs qui poussent les gens vers l'étranger ont un caractère négatif. Par exemple, les problèmes politiques dans un pays influencent

les gens à quitter leur pays même s'ils auraient préféré y demeurer et donc, ils vont à l'étranger sans plan professionnel spécifique pour l'avenir. Les décisions concernant les plans de carrières sont prises pendant les études à l'étranger et sur la base des exigences des emplois dans ces milieux d'études. Même les départs motivés par les parents ont souvent un caractère négatif. Puisque dans beaucoup de cas, ces parents poussent leurs enfants à l'étranger pour des raisons de prestige, ces enfants vont à l'étranger sans objectifs professionnels futurs clairs, surtout quand ceux-ci y vont à un âge relativement bas.

Les individus qui sont attirés à l'étranger par les caractéristiques des milieux dans lesquels sont organisés les programmes d'études y vont, par contre, avec des objectifs relativement plus précis car ils y sont attirés par la qualité de la formation, par l'octroi d'une bourse, ou par le prestige. La reconnaissance de l'existence de ces avantages suppose que ces étudiants ont déjà des objectifs professionnels relativement clairs et que les décisions de se déplacer vers l'étranger sont prises dans une perspective d'acquérir les compétences nécessaires pour mieux réaliser ces objectifs.

Pour vérifier ces assertions, les variables relatives aux antécédents scolaires et aux raisons motivant les études à l'étranger ont été croisées aux indicateurs de changements dans les plans de carrières.

2.1. Relation entre les antécédents scolaires et les raisons motivant les études à l'étranger et la différence entre les occupations aspirées et celles que les répondants pensaient pouvoir obtenir

Les résultats des croisements, résumés dans le Tableau 11.6, montrent des relations relativement faibles. En ce qui concerne l'ensemble des répondants, la relation n'est significative que pour les niveaux antérieurs d'études. Dans ce cas, les répondants qui ont changé sont ceux qui ont atteint les plus bas niveaux de scolarité avant leur

Tableau 11.6. Relation entre les raisons des études à l'étranger et la différence entre les occupations aspirées et les emplois que les répondants pensaient obtenir.

	Tous		Anciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Niveaux antérieurs d'études	-.08	.04	-.11	.03	-.04	.29
Domaines antérieurs d'études	.01	.40	-.01	.38	.03	.33
Pull factors						
Qualité de la formation	.00	.40	-.03	.32	.03	.34
Prestige	.05	.18	-.02	.44	-.14	.07
Offre de bourses	-.05	.25	.02	.32	-.04	.30
Push factors						
Conseils des parents			-.02	.34	.05	.28
Conseils d'amis	-.02	.36	-.09	.10	.13	.09
Problèmes politiques	-.02	.14	-.02	.35	-.01	.44
Proposition instit.	.06	.14	.10	.09	.02	.40

séjour canadien (tau= -.08, P=.04). En regroupant les répondants selon leurs antécédents professionnels, la relation entre les niveaux d'études atteints avant le séjour canadien et les aspirations occupationnelles est significative (tau=-.11, P=.03) et la même tendance s'est maintenue: ce sont les répondants ayant atteint les plus bas niveaux de scolarité qui ont changé leurs plans.

Aucune des raisons motivant les études à l'étranger n'est en relation significative avec les aspirations occupationnelles.

Ces données confirment les tendances révélées par l'analyse précédente. En effet, nous avons vu que ce sont les jeunes qui sont les plus susceptibles de changer leur plan de carrière. Or, ce sont également eux qui ont les niveaux de scolarité les plus bas. Par ailleurs, les données montrent aussi que les raisons motivant les études à l'étranger n'influencent pas de façon importante les plans d'occupations des étudiants africains.

2.2. Relations entre les antécédents scolaires et les raisons motivant les études à l'étranger et la différence entre les milieux antérieurs et futurs d'emplois

Les antécédents scolaires et les raisons motivant les étudiants d'aller à l'étranger ont-ils une influence sur la différence entre le milieu où les répondants voulaient résider, et celui où ils ont vécu avant leur séjour canadien?

Les résultats des croisements effectués à cet effet montrent qu'en

Tableau 11.7. Relation entre les raisons d'études à l'étranger et la différence entre les milieux antérieurs et futurs de résidence.

	Tous		Anciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Niveau d'études	-.04	.17	-.02	.36	-.05	.25
Domaines d'études	.08	.03	.10	.04	.06	.21
Pull factors						
Qualité de la formation	.01	.41	.00	.47	.03	.35
Prestige	.03	.28	.12	.04	-.10	.12
Offre d'une bourse	.02	.36	.02	.34	.00	.47
Push factors						
Conseils des parents	-.00	.43	.11	.06	-.17	.03
Conseils amis	-.05	.17	-.02	.37	-.10	.14
Problèmes politiques	.08	.07	.04	.28	.15	.05
Proposition instit. origine	.05	.17	.11	.05	-.07	.22

ce qui concerne les antécédents scolaires de l'ensemble des répondants, seuls les domaines d'études sont en relation significative avec les aspirations relatives aux milieux futurs de résidence (tau=.08, P=.03). Quant aux facteurs motivant les études à l'étranger, aucun n'est en relation significative avec cette variable.

En regroupant les répondants selon les antécédents professionnels,

la relation est également significative pour les domaines d'études (tau=.10, P=.04). On voit que les coefficients sont même relativement plus forts.

Certains facteurs relatifs aux raisons motivant les études à l'étranger sont également significatifs. Pour ceux qui ont travaillé avant le séjour canadien, les raisons dont la relation est significative sont le prestige associé aux études à l'étranger (tau=.12, P=.04) et les décisions des institutions d'origine (tau=.11, P=.05).

Chez les anciens étudiants, les antécédents scolaires n'étaient pas en relation significative avec ces aspirations. Cependant, elle était significative pour certains facteurs motivant les études à l'étranger, notamment les conseils d'amis (tau=-.17, P=.03) et les problèmes politiques au pays (tau=.15, P=.05).

La conclusion que l'on peut tirer de ces résultats est que, parmi les antécédents scolaires et les raisons motivant les études à l'étranger, les facteurs influençant les aspirations varient pour les deux groupes. Alors que pour ceux qui avaient travaillé avant leur séjour canadien, les facteurs importants sont le domaine d'études, le prestige associé aux études à l'étranger, et le fait que la décision d'aller étudier à l'étranger ait été prise par les institutions d'origine. Pour les anciens étudiants, c'est lorsque les études à l'étranger sont entreprises comme suite à des conseils d'amis ou des problèmes politiques que cette influence se manifeste.

2.3. Relation entre les antécédents et les raisons motivant les études à l'étranger et la différence entre les organismes aspirés pour les emplois futurs et ceux dans lesquels les répondants avaient travaillé

Le tableau 11.8 montre les résultats de l'analyse en ce qui concerne cette relation.

Pour l'ensemble des répondants, la relation est significative en ce qui concerne les antécédents scolaires (tau=-.02, P=.00 pour les niveaux d'études et tau=-.20, P=.00 pour les domaines). Elle est également importante pour certaines des raisons motivant les études à l'étranger (tau=.13, P=.01 pour l'offre d'une bourse, tau=-.12, P=.02 pour les conseils des parents, et tau=.09, P=.04 pour les propositions institutionnelles).

11.8. Relation entre les raisons d'études à l'étranger et la différence entre les milieux antérieurs et les milieux futurs de résidence.

	Tous		Anciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Niveaux antérieurs d'études	-.02	.00	.01	.38	-	-
Domaines antérieurs d'études	-.20	.00	-.10	.03	-	-
Pull factors						
Qualité de la formation	-.02	.30	.05	.22	-	-
Prestige	.00	.44	.10	.08	-	-
Offre d'une bourse	.13	.01	.06	.18	-	-
Push factors						
Conseils des parents	-.12	.02	-.01	.40	-	-
Conseils d'amis	-.07	.10	-.03	.34	-	-
Problèmes politiques	-.03	.26	-.02	.34	-	-
Proposition instit.	.09	.04	-.00	.45	-	-

Ces données montrent qu'en ce qui concerne les niveaux d'études, ceux qui ont changé leurs plans étaient aux niveaux les plus bas. Quant aux indicateurs des raisons motivant les études à l'étranger, ceux qui ont changé leurs plans sont aussi ceux dont les études à l'étranger n'ont pas été motivées par l'offre d'une bourse d'étude ou par les conseils des parents. Par contre, ceux qui ont changé sont ceux dont le départ pour l'étranger a été motivé par les parents.

Les statistiques relatives aux anciens étudiants n'ont pas pu être

calculées mais pour les répondants qui avaient travaillé avant leur séjour canadien, seuls les domaines d'études étaient en relation significative avec les aspirations concernant les organismes futurs d'emplois.

2.4. Relation entre les antécédents scolaires et les raisons motivant les études à l'étranger et le changement de domaines d'études

Enfin, le Tableau 11.9 fournit les résultats de l'analyse concernant la relation du changement des domaines d'études avec les antécédents scolaires et les raisons motivant les études à l'étranger.

Dans le premier cas, c'est-à-dire pour l'ensemble du groupe, les niveaux d'études étaient fortement reliés à ce changement (tau=.15, P=.00) et parmi les raisons motivant les études à l'étranger, la relation était importante et significative pour la qualité de la formation à l'étranger (tau=-.09, P=.04), l'offre d'une bourse (tau= .13, P=.01) et les problèmes politiques au pays (tau=.19, P=00).

Pour ceux qui ont travaillé avant le séjour canadien, la relation est importante et significative pour le niveau d'études antérieures (tau=.14, P=.00), l'offre de bourses (tau=-.18, P=00), les conseils des parents (tau=.17, P=00), les conseils d'amis (tau=.15, P=.01) et les problèmes politiques (tau=.17, P=00). Et pour les anciens étudiants, elle est importante et significative pour les niveaux d'études (tau=- .17, P=.04), la qualité de la formation à l'étranger (tau=.26, P=.01).

Il ressort de cette analyse que ceux qui ont changé de domaine d'études avaient atteint les niveaux les plus élevés de scolarité. Pour ce qui est des facteurs motivant les études à l'étranger, ce sont les répondants qui pensaient que la qualité de la formation était la raison motivant leurs décisions qui ont changé leurs plans, alors que c'était l'inverse pour l'offre de bourse et les problèmes politiques.

La situation est cependant différente pour les répondants qui ont travaillé avant le séjour canadien pour ce qui est des raisons motivant

11.9. Relation entre les raisons d'études à l'étranger et le changement de domaines d'études.

	Tous		Anciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Niveaux antérieurs d'études	.15	.00	.14	.00	-.17	.04
Domaines antérieures d'études	.01	.41	.00	.45		
Pull factors						
Qualité de la formation	-.09	.04	-.07	.13	-.17	.05
Prestige	.07	.09	.07	.13	.05	.32
Offre d'une bourse	.13	.01	-.18	.00	.01	.46
Push factors						
Conseils des parents	.08	.09	.17	.00	-.13	.14
Conseils amis	.08	.08	.15	.01	-.08	.24
Problèmes politiques	.19	.00	.17	.00	.26	.01
Proposition instit. origine	-.08	.09	-.08	.11	-.05	.32

les études à l'étranger. Ceux qui ont identifié l'offre de bourses comme un facteur important dans la décision d'aller étudier à l'étranger, avaient changé leurs plans, ce qui suggère que l'offre de bourses était peut-être la cause de ce changement.

Enfin, en ce qui concerne les anciens étudiants, ceux qui ont changé de domaine de formation ont été attirés à l'étranger par la qualité de la formation ou ont été "forcés" d'y aller, pour des raisons politiques.

3. Relation entre les antécédents occupationnels et les plans de carrières

D'après notre hypothèse, les antécédents occupationnels, auraient un effet stabilisateur sur les plans de carrières.

Pour vérifier cette assertion, nous avons croisé ces variables aux indicateurs de changement des plans de carrières.

Les Tableaux 11.10, 11.11, 11.12 et 11.13, qui résument les

statistiques obtenus dans les croisements montrent qu'aucun des indicateurs des antécédents occupationnels n'est relié aux changements de façon significative. Nous avons vu dans la revue des écrits que les conditions dans lesquelles commence une carrière professionnelle peuvent conditionner les choix des occupations et la réussite des carrières poursuivies. Ainsi les salaires et le nombre d'années passées dans un emploi auraient pour effet de stabiliser les individus dans leur emploi. Nous avons émis l'hypothèse selon laquelle la relation entre les salaires antérieurs des répondants et les plans de carrières des étudiants africains tend à diminuer la motivation de changer d'emploi.

Les résultats de l'analyse ont démontré le contraire. Ceux qui avaient les salaires les plus élevés sont aussi ceux qui sont les plus mobiles. L'explication tient probablement au fait qu'il y encore une pénurie de main-d'oeuvre dans les pays africains et qu'en conséquence, ceux qui ont les niveaux de formation requis, l'information sur les occupations disponibles et les relations nécessaires, peuvent changer d'emploi presque à volonté, à la recherche des situations répondant le mieux à leurs aspirations.

Tableau 11.10. Relation entre les antécédents occupationnels et la différence entre les emplois désirés et les emplois possibles.

	Tous		Anciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Nombre années emploi antérieur	-.03	.29	.04	.28	-	-
Salaire	-.10	.07	-.10	.08	-	-
Durée de recherche de l'emploi	.06	.19	.06	.19	-	-
Autre emploi occupé?	.07	.14	.08	.12	-	-

Nous avons également émis l'hypothèse que le nombre d'années passées dans les emplois antérieurs serait en relation importante avec les plans de carrières mais que cette relation serait négative. En effet, le nombre d'années passées dans une activité est supposé être un indicateur de stabilité. En général, le fait que les individus restent longtemps dans une même activité peut signifier qu'ils sont satisfaits de leur situation immédiate; même quand il y a des opportunités plus satisfaisantes ailleurs, plus ces individus demeurent longtemps dans une occupation particulière, moins ils deviennent mobiles car les nouvelles occupations exigent souvent de nouveaux investissements dans la formation. Par ailleurs, étant donné qu'en Afrique, la demande d'emplois est plus importante que l'offre aux niveaux les plus bas de la hiérarchie socio-professionnelle, les individus venant de ces strates sont moins portés à changer d'emplois. Ces données n'ont donc pas confirmé ces hypothèses.

Tableau 11.11. Relation ente les antécédents occupationnels et la différence entre les milieux antérieurs de résidence et les milieux de résidence aspirés après les études.

	Tous		Anciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Nombre années dans emplois ant.	.07	.10	.08	.10	-	-
Salaire	.06	.18	.07	.14	-	-
Durée de recherche de l'emploi	.06	.16	.07	.15	-	-
Autre emploi occup?	-.05	.18	-.05	.22	-	-

Tableau 11.12. Relation entre les antécédents occupationnels et la différence entre les organismes antérieurs d'emplois et les organismes proposés pour le travail après les études.

	Tous		Anciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Nombre années emplois antér.	.06	15	-.06	.15	-	-
Salaire	-.04	.35	-.04	.25	-	-
Durée recherche de l'emploi	.09	.08	.09	.09	-	-
Autre emplois occupé?	.03	.32	.03	.31	-	-

Tableau 11.13. Relation entre les antécédents occupationnels et la différence entre les filières d'études à l'arrivée et au moment de l'enquête.

	Tous		Anciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Nombre années l'emploi antér.	-.04	.21	-.04	.22	-	-
Salaire	-.08	.10	.09	.09	-	-
Durée recherche de l'emploi	-.07	.13	-.06	.14	-	-
Autre emploi occupé	-.05	.21	-.04	.22	-	-

Ces données sont conformes avec les résultats antérieurs. En effet, nous avons vu dans le chapitre 13 que c'est chez les plus jeunes et donc, chez ceux qui n'avaient pas travaillé avant leur séjour canadien que le degré de changement dans les plans de carrières est le plus important.

3.1. Relation entre les inquiétudes sur les possibilités d'emplois et les plans de carrières

Après avoir examiné la relation entre les plans de carrières et les antécédents occupationnels, nous voulions voir si les perceptions qu'avaient les répondants sur les possibilités d'emplois à l'avenir exerçaient une influence sur ces plans. Les questions posées aux répondants, qui ont déjà été examinées dans le chapitre 5, avaient pour but de relever leurs inquiétudes face aux possibilités d'obtenir des emplois dans leur pays. Rappelons que dans l'ensemble, les répondants ne pensaient pas qu'ils allaient avoir des problèmes pour trouver des emplois au terme de leurs études. Cependant, ils étaient quand même inquiets de l'évolution de la situation dans les marchés d'emplois de leurs pays.

Les résultats des croisements sont présentés dans les Tableaux 11.14,11.15, 11.16 et 11.17.

Ces tableaux montrent que pour l'ensemble des répondants, il y avait une relation significative entre:

a) le changement relatif aux occupations et le fait de ne pas connaître des gens biens placés (tau=-10, P=.03) et le fait de ne pas savoir où trouver un emploi (tau=-12, P=.01).
b) Entre le changement relatif aux organismes dans lesquels on voulait travailler et la perception selon laquelle le manque des connaissances requises à l'obtention d'un emploi affecte les possibilités d'emplois (tau=-.11, P=.01) et le fait de ne pas avoir de bons résultats scolaires (tau=-.12, P=.01).
c) Entre le changement relatif aux filières d'études et le fait de de ne pas connaître des gens bien placés (tau=-.10, P=.04) et le nombre des instruits ne trouvant pas d'emplois (tau=-.09, P=.05).

On note que la relation entre le changement relatif aux milieux de résidence et les inquiétudes sur les possibilités d'emplois n'est pas significative.

En ce qui concerne ceux qui avaient travaillé avant le séjour

canadien, il y a une relation significative:

a) entre changement relatif aux occupations et le fait de ne pas savoir où trouver un emploi (tau=-.17, P=.00).
b) Entre le changement relatif aux organismes d'emplois et l'insuffisance des connaissances requises (tau=-.17, P=.00), le fait de ne pas connaître des gens bien placés (tau=.16, P=.01), et le fait de ne pas avoir de bons résultats scolaires (tau=-.19, P=00).
c) Entre le changement relatif aux filières d'études et le fait de ne pas connaître des gens biens placés (tau=-.15, P=.01).

Notons également qu'il n y a pas de relation significative entre le changement relatif aux milieux de résidence et les inquiétudes. Enfin, pour ce qui est des anciens étudiants, la relation est significative:

a) le changement relatif aux occupations et le fait de ne pas connaître des gens bien placés (tau=-.24, P=.00)
b) entre le changement relatif aux milieux de résidence et le manque d'ouverture dans les marchés d'emplois pour ce que l'on aimerait faire (tau=-.14, P=.05), le fait de ne pas connaître des gens biens placés (tau=-.16, P=.03) et le fait de ne pas savoir où trouver un emploi (tau=.-16, P=.03). A noter aussi que même si le seuil de signification requis n'avait pas été atteint, cette relation était également importante pour le nombre d'instruits sans emplois (tau=-.13, P=.06).

Dans l'ensemble, ces données montrent d'une part, que les relations sont considérées importantes pour trouver un emploi, ce qui suggère que les conditions dans les marchés d'emplois ont changé par rapport à ce qu'elles étaient pendant les années 60 et 70 alors que les emplois étaient automatiques. D'autre part, il y a lieu de noter que les répondants qui ont changé d'emplois étaient les plus inquiets. Cette inquiétude explique en partie les décisions du changement.

Tableau 11.14. Relation entre les inquiétudes sur les possibilités d'emplois et la différence entre les occupations désirées et ceux que l'on pouvait avoir.

	Tous		Anciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Connaissance inadéquates	-.01	.39	-.05	.22	.06	.23
manque de personalité	-.04	.22	-.10	.09	.08	.19
Manque d'ouverture d'emplois	.08	.08	.10	.08	.03	.37
Ne pas connaît. gens bien placés	-.10	.03	-.03	.32	-.24	.00
Pas avoir bons résultats scol.	-.03	.27	-.07	.15	.06	.25
Nombre instruits sans emplois	-.03	.29	-.03	.32	-.06	.25
Ne pas savoir où trouver emploi	-.12	.01	-.17	.00	-.06	.27
Difficulté trouver emploi futur	-.12	.07	-.08	.10	-.10	.13

Tableau 11.15. Relation entre les inquiétudes sur les possibilités d'emplolis et la différence entre milieux aspirés de résidence et ceux dans lesquels l'on avait vécu.

	Tous		Anciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Connaissance ionadéquates	-.11	.01	-.17	.00	-	-
Manque de personalité	-.03	.25	-.06	.20	-	-
Manque d'ouverture d'emplois	-.04	.38	.02	.34	-	-
Ne pas connaît. gens bien placés	.08	.07	.16	.01	-	-
Pas avoir bons résultats scol.	-.12	.01	-.19	.00	-	-
Nombre instruits sans emplois	.00	.45	.07	.17	-	-
Ne pas savoir où trouver emploi	-.03	.24	-.00	.45	-	-
Difficulté trouver emploi futur	-.03	.26	.07	.13	-	-

Tableau 11.16. Relation entre les inquiétudes sur les possiblités d'emplois et la différence entre les organismes aspirés et ceux dans lesquels l'on avait travaillé.

	Tous		Anciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Connaissance inadéquates	-.02	.32	-.03	.31	-.01	.41
Manque de personalité	-.04	.25	-.07	.17	-.01	.43
Manque d'ouverture d'emplois	-.05	.17	.00	.44	-.14	.05
Ne pas connaît. gens bien placés	-.04	.22	-.04	.29	-.16	.03
Pas avoir bons résultats scol.	-.04	.22	-.05	.20	-.02	.40
Nombre instruits sans emplois	-.04	.20	.01	.43	-.13	.06
Ne pas savoir où trouver emploi	-.04	.20	.03	.32	-.16	.03
Difficulté trouver emploi futur	-.01	.38	-.00	.46	-.02	.40

Tableau 11.17. Relation entre les inquiétudes sur les possiblités d'emplois et le changement dans les filières d'études.

	Tous		Anciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Connaissance inadéquates	-.03	.29	.00	.46	-.13	.12
Manque de personnalité	-.02	.32	.02	.39	-.17	.06
Manque d'ouverture d'emplois	-.03	.28	-.06	.19	-.02	.40
Ne pas connaît. gens bien placés	-.10	.04	-.15	.01	.00	.47
Pas avoir bons résultats scol.	-.05	.17	.01	.44	-.24	.02
Nombre instruits sans emplois	-.09	.05	-.11	.04	-.04	.34
Ne pas savoir où trouver emploi	-.05	.17	-.05	.22	-.07	.26
Difficulté trouver emploi futur	-.02	.29	-.00	.45	-.12	.12

4. Relation entre les facteurs relatifs aux milieux d'études et le changement dans les plans de carrières

Les facteurs relatifs au milieu d'études concernaient à la fois les conditions du déroulement des études, l'intégration sociale et académique de ces étudiants dans les milieux où ils étudient, et leurs relations avec les pays d'origine.

L'hypothèse était que les boursiers auraient tendance à ne pas changer leurs plans de carrières puisque l'octroi des bourses se fait dans le cadre des objectifs d'emplois bien précis et que tout changement peut entraîner la perte du support financier. Pour l'intégration dans les milieux d'études, l'hypothèse était que plus élevé le degré d'intégration, plus les individus tendraient à modifier leurs plans de carrières puisque d'une part, ils doivent s'adapter aux conditions de ces milieux et d'autre part, l'intégration accentue le degré de socialisation aux valeurs locales.

Les résultats de l'analyse sont présentés dans les tableaux 11.18. Ce tableau ne montre aucune relation importante tant en termes des coefficients tau que de leur signification. Ceci semble suggérer que la la modification dans les plans d'occupation n'est pas influencée par la source de financement. Ce résultat est étonnant car si, comme il a été indiqué plus haut, les bourses sont accordées en fonction d'objectifs d'emplois précis, les comportements des étudiants face à leurs études devraient être régis par la source de financement. L'explication tient probablement au fait qu'en réalité, l'offre de bourses, particulièrement par les pays d'origine n'est pas toujours reliée à des situations précises d'emplois. Nous avons vu, en effet, qu'un nombre important de répondants étaient des étudiants avant le séjour canadien. Même dans ces cas où les bourses sont liées à des situations d'emplois, peu d'attention est accordée aux étudiants pendant la formation ; ils ne reçoivent presque pas d'information de leurs employeurs. Donc, nous avons vu que les étudiants font à peu près ce qu'ils veulent pendant

leur formation.

Tableau 11.18. Relation entre les facteurs relatifs aux milieux d'études et la différence entre les emplois aspirés et ceux que l'on pensait de pouvoir obtenir.

	Tous		Anciens travail.		Anciens étudiants	
	tau	P	tau	P	tau	P
Revenu au Canada						
Sources de financement	-.02	.32	-.04	.24	.00	.45
Revenu disponible	-.05	.17	-.03	.32	-.09	.16
Revenu jugé nécessaire	-.01	.39	.01	.41	-.07	.23
Coût de la vie au Canada	.03	.35	.11	.04	.02	.39
Relation avec pays d'origine						
Contacts avec organisme pays	.01	.40	.03	.34	-.07	.23
Contacts avec membres familles	-.13	.02	-.15	.03	-.01	.43
Intégration sociale						
Nombre amis canadiens	.01	.38	-.05	.18	-.10	.17
Nombre contacts conseiller	.03	.29	-.02	.39	.13	.05
Difficultés trouver logement	-.14	.00	-.20	.00	-.14	.05
Partage logement	.08	.06	.11	.04	-.03	.34
Intégration académique						
Domaine d'études	.07	.38	.03	.26	.18	.03
. Choix cours	.02	.35	.09	.10	-.09	.15
. Suivre cours	.00	.48	.05	.24	-.05	.29
. Faire examens	.10	.03	.15	.01	.03	.37
. Comprendre langue	.04	.19	.14	.01	-.09	.14
. Utilisation bibliothèque	-.12	.01	-.12	.04	-.13	.07
. Prendre notes cours	.07	.09	.05	.20	.12	.10
. Contacter professeurs	.14	.00	.12	.03	.16	.04
. Ecrire travaux cours	.11	.02	.15	.01	.05	.30
. Contact. respons. prog.	.18	.00	.30	.00	-.04	.32
. Partici. org. étudiantes	.08	.08	.07	.16	.14	.07
. Comprendre formule pédag.	.01	.42	.02	.34	-.00	.49
. Comprendre lectures cours	.04	.20	-.03	.31	.08	.18
. Identifier sujet recherche	-.19	.37	-.09	.10	.14	.08

Quant aux indicateurs d'intégration dans les milieux d'études, aucun n'était en relation significative avec les plans de carrières.

Les résultats sont comparables pour l'indicateur de changement des

plans d'occupation basé sur la différence entre les milieux antérieurs et futurs de résidence. Cependant, pour l'indicateur de changement des plans basé sur la différence entre les organismes antérieurs et futurs d'emploi, la relation est significative (X^2=11.199,P=.010) pour le nombre d'amis canadiens qu'avaient les répondants. Puisque le changement dans les aspirations concernant les organismes d'emploi futurs s'est opéré surtout pour les organismes internationaux, on peut supposer que les contacts avec les canadiens étaient une source d'informations sur ce type d'organismes chez les répondants.

Les tableaux sur la relation entre le changement de domaine académique et ces mêmes facteurs n'a pas révélé d'informations pertinentes.

5. Sommaire

Quelles sont donc les causes des variations dans les plans de carrières des répondants? Les résultats sont mitigés. Cependant, les informations obtenues donnent des indications suffisantes concernant l'apport de certaines des variables considérées.

Pour les caractéristiques individuelles, les variables apportant la contribution la plus importante à l'explication de la variation dans les plans de carrières des répondants étaient les suivantes: l'état civil, le milieu antérieur de résidence, l'occupation de la mère et du père.

En ce qui concerne les antécédents scolaires et les raisons motivant les études à l'étranger, les facteurs suivants étaient en relation importante avec la variation dans les plans de carrières: l'offre de bourses, le prestige associé à la formation à l'étranger et les problèmes politiques dans les pays d'origine.

Quant aux antécédents occupationnels, seul le nombre d'années dans les emplois antérieurs était en relation importante avec la variation dans les plans de carrières.

Enfin, en ce qui concerne les inquiétudes sur les possibilités d'emplois, la relation était importante avec les facteurs suivants: perceptions que les emplois seraient difficiles à trouver, et le fait de ne pas connaître des gens influents.

CHAPITRE 12. CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Le but de cette étude était d'examiner l'impact du séjour d'études au Canada sur les plans de carrières des étudiants africains. En supposant que ces étudiants viennent au Canada pour y acquérir des compétences associées à la réalisation d'objectifs économiques et sociaux précis, toute déviation par rapport aux objectifs de formation les ayant amené à l'étranger signifie que leurs pays n'auront pas les compétences requises et qu'ils ne pourront pas réaliser de plan de développement parce qu'ils n'auront pas les ressources humaines requises. Par ailleurs, le changement dans les objectifs de formation de ces étudiants exige que d'autres étudiants soient envoyés en formation; or ceci fait des programmes de formation un processus sans fin, au moment où de moins en moins de ressources sont disponibles pour l'éducation et la formation.

Il est donc important d'examiner les changements qui interviennent chez ces étudiants pendant leurs études et d'identifier les facteurs qui en sont la cause afin d'améliorer les politiques des études à l'étranger.

Puisque les changements éventuels chez ces étudiants pendant leur séjour à l'étranger pourraient être influencés par les politiques qui régissent les décisions de former les étudiants à l'étranger, tant dans les pays africains qu'au sein des organismes internationaux qui financent les programmes d'études en question, nous avons commencé notre étude par l'analyse de ces politiques.

Ensuite, nous avons analysé les caractéristiques des étudiants africains au Canada, afin d'identifier leur profil-type. Nous voulions, à cet effet, voir si les étudiants qui réussissent à venir au Canada viennent de groupes spéciaux; par ce biais, nous voulions examiner les politiques de sélection de ces étudiants.

Enfin, nous avons tenté de cerner l'impact du séjour canadien de ces étudiants sur leur plan de carrières. Pour déterminer cet impact, nous avons utilisé les indicateurs suivants: les intentions des étudiants quant au retour dans leurs pays d'origine, la différence entre les emplois qu'ils avaient occupé avant le séjour canadien et ceux auxquels ils aspiraient pendant leurs études au Canada, la différence entre les organismes dans lesquels ils avaient travaillé et ceux dans lesquels ils voulaient travailler au terme de leurs études, la différence entre les milieux dans lesquels ils avaient résidé avant leurs études canadiennes et ceux dans lesquels ils voulaient résider au terme de leurs études, et la différence entre le domaine d'études à l'arrivée et ceux dans lesquels ils étaient au moment de l'enquête.

1. Principaux résultats

1.1. Les politiques vis-à-vis des études à l'étranger

L'analyse des politiques relatives aux programmes d'études à l'étranger ont été analysées dans un autre document (Diambomba, 1987). Cependant, nous allons résumer les principales conclusions de cette analyse dans la conclusion à cette étude pour mieux comprendre les résultats que nous avons obtenus.

L'examen de ces politiques a montré que dans l'ensemble, celles-ci sont relativement plus claires dans les pays et les organismes donateurs et que dans les pays africains.

En ce qui concerne les pays africains, l'analyse a montré que les décisions d'envoyer les étudiants en formation à l'étranger sont influencées principalement par les offres venant des pays et des organismes étrangers ou par les pressions résultant de la forte demande sociale pour ces programmes de formation. Donc, sauf dans des cas très rares comme le programme nigérian de formation des cadres techniques intermédiaires ou la formation des médecins zaïrois en France au début

des années 60, les programmes d'études à l'étranger ne reposent pas sur des politiques cohérentes de développement des ressources humaines dans les pays africains.

La diminution des ressources pouvant être consacrées à ces programmes d'études a, cependant, amené plusieurs pays à en réduire l'importance. Des mesures ont été prises pour n'envoyer les étudiants que dans ces pays où les coûts de formation sont les moins chers et pour les domaines d'études que la capacité locale de formation ne permet pas encore de dispenser.

L'impact de ces mesures sur le nombre d'étudiants africains effectuant leurs études à l'étranger varie d'un pays à l'autre. Dans les pays qui connaissent de sérieux problèmes économiques, ces mesures se sont traduites par une baisse dans le nombre d'étudiants envoyés à l'étranger parce que ces pays ne sont pas en mesure de faire face aux ressources requises en devises étrangères qui doivent être transférées à l'étranger pour maintenir ces étudiants. De même, comme le disent Sumra et Ishumi (1980) et Adam (1980), la baisse du nombre d'étudiants envoyés à l'étranger a, dans certains cas, également été occasionnée par des changements de régimes politiques et idéologiques. Cependant, la popularité des études à l'étranger fait que de plus en plus d'étudiants sont envoyés à l'étranger avec des moyens privés. Les considérations d'ordres idéologique et politique n'affectent plus de façon importante les décisions privées relatives à ces études; même les mesures gouvernementales limitant les sorties vers l'étranger sont de plus en plus contournées.

Quant aux politiques des pays et des organismes internationaux donateurs, l'analyse a montré que celles-ci sont des prolongements des politiques extérieures des pays industrialisés. En général, les programmes d'études à l'étranger sont considérés, dans ces pays, comme des moyens d'établissement de ponts politiques et commerciaux avec les pays bénéficiaires. Puisque les intérêts nationaux des pays donateurs passent avant ceux des pays bénéficiaires, il n'y a pas de coordination

dans ces divers programmes, même quand leurs actions se situent dans un même ministère d'un pays bénéficiaire. Souvent, ces programmes sont même en compétition les uns avec les autres.

La baisse des ressources disponibles a cependant amené les donateurs à reconsidérer leurs politiques vis-à-vis les programmes d'études à l'étranger. En effet, les pays donateurs ont fait face à des pressions internes venant surtout de ceux qui pensent que ces programmes coûtent trop chers aux pays d'accueil et que, par ailleurs, la présence massive des étudiants étrangers enlève des places aux étudiants nationaux. Des mesures restrictives limitant l'entrée des étudiants étrangers ont été introduites dans la plupart des pays donateurs. Même les fondations philanthropiques ont commencé à orienter leurs activités à l'intérieur des frontières nationales de leurs pays.

Les mesures introduites dans les pays industrialisés pour contrer l'afflux massif des étudiants étrangers varient d'un pays à l'autre: elles vont de l'imposition de quotas limitant le nombre d'étudiants venant d'un pays donné et allant dans des institutions universitaires données, à l'imposition de frais différentiels de scolarité visant à récupérer le maximum des coûts de formation relatifs à ces étudiants. Ces mesures n'ont cependant pas réussi à ralentir de façon importante le mouvement de ces étudiants.

1.2. Le profil des répondants

Les données analysées suggèrent que les étudiants participant aux programmes d'études à l'étranger sont majoritairement des hommes, relativement jeunes et des couches socio-économique moins aisées. Ainsi, 82% des répondants étaient des hommes, dont la moyenne d'âge se situe à environ 30 ans (40%) et qui venaient principalement des villes (52%). Ils venaient majoritairement de mères (85%) et de pères (62%) sans instruction ou ayant quitté le système scolaire au primaire.

Parmi ces étudiants dont les parents ont dépassé les quatre années

primaire, ceux issus de parents qui sont arrivés à la fin de leurs cycles respectifs d'études étaient plus nombreux dans l'échantillon, ce qui suggère que les chances d'aller à l'étranger sont plus grandes pour les étudiants issus de parents ayant réussi à terminer leurs propres cycles scolaires.

En ce qui concerne le statut socio-professionnel, les parents de ces étudiants étaient en majorité (68% pour les pères et 86% pour les mères) des agriculteurs, des ménagères, ou des ouvriers. Les niveaux scolaires qu'ils ont atteint et le niveau relativement bas de leurs occupations s'expliquent par le fait qu'il s'agit de personnes gens qui ont fait leurs études et qui ont commencé leur carrière professionnelle pendant la colonisation, au moment où les systèmes d'éducation étaient peu développés et où les emplois disponibles étaient ceux d'exécutants.

C'est pour cette raison que les origines socio-économiques des étudiants africains diffèrent de celles des étudiants venant d'autres régions. Par exemple, les étudiants étrangers venant des pays arabes, asiatiques et latino-américains viennent principalement des groupes socio-économiques élevés.

Même dans le cas africains, la situation a beaucoup changé depuis les années 60. Pour les plus jeunes, les parents directs ont évidemment un niveau d'éducation plus élevé que pour les plus vieux. Et même pour les plus vieux, lorsque les parents sont des frères ou des oncles ayant aidé les étudiants pendant leurs études antérieures, les niveaux d'éducation atteints par ceux-ci et leurs occupations sont d'un niveau plus élevé que dans le cas des parents directs.

En ce qui concerne la situation matrimoniale et la charge familiale, les données ont montré que la moitié des répondants (51%) étaient mariés; de ceux-ci, la moitié (49%) n'avaient pas d'enfants. De ceux qui avaient des enfants, le tiers (32%) en avaient au moins deux. Cependant, seulement 35% de ces répondants étaient venus au Canada avec des personnes à charge.

Quant à leurs études antérieures, la majorité des étudiants en

question (75%) avaient atteint l'enseignement supérieur avant leurs études canadiennes. Seulement 27% avaient séjourné dans un autre pays étranger pour des raisons d'études ou de tourisme avant de venir au Canada.

En ce qui concerne leurs domaines d'études avant leur séjour canadien, le groupe le plus important était constitué par ceux qui ont fait les maths/physique. Cependant, en fusionnant les domaines relevant des sciences sociales et humaines, ce groupe constitue la moitié (48%) de l'ensemble de l'échantillon.

Cette distribution diffère de celle des étudiants étrangers à travers le monde. Les données de l'UNESCO, auxquelles Sirowy et Inkeles (1984) font allusion, montrent par exemple que la majorité de ceux-ci vont dans les sciences exactes. L'engouement pour les sciences sociales et humaines chez les étudiants africains tient probablement aux traditions européennes héritées de la colonisation; mais il provient également des préjugés que l'on a généralement à l'encontre des mathématiques et des sciences pures, jugées difficiles, préjugés qui ont été renforcés, surtout pendant la période coloniale, par le faible taux de réussite dans ces domaines à tous les niveaux du système scolaire en Afrique.

En ce qui concerne les antécédents professionnels, le groupe le plus important (37%) est constitué par ceux qui étaient des étudiants avant leur séjour canadien. Ce pourcentage est plus élevé que prévu. Etant donné que les politiques des pays africains et des organismes qui financent les études à l'étranger tendent à mettre l'accent sur la spécialisation, nous pensions qu'il y aurait moins d'anciens étudiants dans ce groupe. L'importance du nombre de ces anciens étudiants dans l'échantillon tient surtout au fait que la plupart de ceux-ci étaient financés par des sources privés ou qu'ils s'auto-finançaient.

De ceux qui avaient travaillé, la majorité (27%) étaient des enseignants. En ajoutant à ce groupe les autres agents de la Fonction Publique, le nombre d'étudiants ayant été à l'emploi de l'Etat avant le

séjour canadien s'élève à 43%.

Ceux qui ont travaillé l'ont fait pendant deux ou trois ans (37%) et plus de cinq ans (40%). Ceci suggère que l'expérience professionnelle était un des facteurs importants dans la sélection de ces étudiants.

Comment les emplois ont-ils été obtenus? La majorité (42%) les ont eus à travers les services de l'Etat. Ainsi, la période de recherche de ces emplois était très courte, soit moins d'un mois pour la majortié de ces anciens travailleurs. La courte durée de recherche des emplois s'explique également par le fait que ces personnes sont entrés dans les marchés d'emplois à un moment de sévère pénurie de main-d'oeuvre scolarisée dans les pays africains. Pendant cette période de pénurie, la majorité de ceux qui sortaient du système scolaire étaient automatiquement embauchés par la Fonction publique.

Il y a également lieu de noter que les familles n'ont pas joué de rôle important dans l'obtention de ces emplois. Ceci s'explique en partie par le fait que les parents, fonctionnant dans un marché de travail différent de celui auquel leurs enfants étaient destinés, n'avaient aucune influence sur ces derniers marchés. Même si l'influence de la parenté avait pu jouer, comme c'est de plus en plus le cas, ce sont les membres de famille issus du système scolaire moderne et qui fonctionnent dans les marchés modernes d'emplois qui auraient pu exercer cette influence.

Quels étaient les salaires perçus par ceux qui avaient travaillé dans leurs emplois antérieurs? Les niveaux de salaires déclarés s'étalaient dans la fourchette de moins de 100 à plus de 900 dollars. Cependant, 44% des répondants avaient moins de 300 dollars.

Même au plus bas de cette échelle, ces niveaux de salaires placent ces étudiants dans le groupe des salariés les mieux nantis, surtout si l'on tient compte du revenu moyen par tête d'habitant dans leurs pays.

Pourquoi ces étudiants avaient-ils décidé de faire leurs études à l'étranger? L'offre d'une bourse d'études et la qualité de la formation

à l'étranger était des facteurs les plus souvent mentionnés. Il y a cependant lieu de penser que la possibilité d'améliorer leurs perspectives d'emplois avait également joué dans cette décision. La majorité des répondants (82%) pensaient que leurs études canadiennes les aideraient à trouver leur emploi.

Qui financaient ces étudiants? Près de la moitié (42%) étaient financés par des sources nationales (gouvernements, parents). En incluant dans les sources nationales ceux qui s'auto-finançaient, plus de la moitié (56%) étaient financés par des sources non-canadiennes. Les sources canadiennes finançaient le tiers des répondants.

Quant aux caractéristiques des étudiants par source de financement, les données ont montré que les étudiants financés par les parents étaient parmi les plus jeunes. Ceux financés par le gouvernement canadien tendaient à avoir passé leur enfance dans les milieux ruraux. Cependant, cette relation est probablement dûe à une coïncidence plutôt qu'à des politiques spécifiques de sélection.

Les étudiants financés par le gouvernement canadien tendaient à rester moins longtemps au Canada. Par contre, ceux financés par les gouvernements des pays d'origine ou qui s'auto-finançaient tendaient à y séjourner plus longtemps. La différence dans la durée du séjour au Canada entre les boursiers du Canada et ceux tirant leurs ressources de leurs pays ou qui s'auto-finançaient s'explique par le fait qu'alors que les bourses de l'ACDI sont devenus de moins en moins élastiques et que les étudiants sont forcés de quitter le Canada dès que les études pour lesquelles les bourses leurs avaient été accordées sont terminées, les boursiers des gouvernements africains et des parents, et ceux qui s'auto-financent, ne subissent aucune pression. Dans beaucoup de cas, les parents encouragent même leurs enfants à rester à l'étranger, en attendant que la situation de l'emploi s'améliore au pays.

Quel était le niveau de revenus disponibles aux étudiants pendant leurs études? Pour ceux qui avaient travaillé, ces revenus étaient en relation avec le niveau de salaires perçus dans les emplois antérieurs.

Plus les étudiants étaient haut dans la hiérarchie des emplois avant leurs études canadiennes, plus élevés étaient leurs revenus au Canada. La moyenne des revenus de ces étudiants était de 500 à 699 dollars.

Il y a lieu de noter que les revenus disponibles à ceux qui étaient boursiers ne se limitaient pas à la bourse. La majorité de ces étudiants, particulièrement ceux du doctorat et de la maîtrise, recevaient des compléments payés par leurs employeurs. Par ailleurs, certains des boursiers, qui étaient également des enfants de familles riches recevaient des transferts de leurs parents, dont les montants étaient quelquefois supérieurs aux taux de bourses reçues d'autres sources.

Cependant, la majorité de ces étudiants considéraient leurs revenus insuffisants; plus ces revenus étaient élevés, plus ils les considéraient insuffisants.

Il y lieu de noter que la majorité des répondants n'étaient pas adéquatement informés des conditions de vie au Canada avant leur départ. Le coût de la vie y est généralement plus cher que ce qu'ils avaient prévu.

Les étudiants dont les parents contribuaient à leurs études au Canada recevaient de ceux-ci à peu près le même montant de bourse que les autres étudiants recevaient d'autres sources. Contrairement à ce que l'on avait pu croire, ces étudiants n'étaient pas tous des familles riches.

L'importance du nombre d'étudiants soutenus financièrement par leur pays ou par des moyens privés provenant de ces pays contredit l'assertion voulant que les étudiants étrangers constituent un poids financier pour le Canada. L'importance de la masse financière importée dans ce pays par ces étudiants signifie qu'ils contribuent au développement économique du Canada.

1.3. Intégration social et académique des étudiants et leur performance académique

En ce qui concerne l'intégration social des étudiants africains dans leur milieu d'études, les données ont montré que ces étudiants vivaient dans l'isolement.

D'abord, en termes de logement, ils vivaient, en majorité (55%), hors campus et la plupart (77%) habitaient seuls, avec leur famille, avec leurs compatriotes, ou avec d'autres africains. C'est d'ailleurs à ces compatriotes ou à d'autres africains qu'ils ont eu recours pour chercher un logement. Près de la moitié (42%) ont eu des problèmes à trouver ces logements en partie à cause de la résistence des propriétaires à céder leurs logements à des gens d'autres races.

Une autre indication de cet isolement est le fait que peu de ces étudiants fréquentaient des associations étudiantes dépassant le cadre africain: 87% des répondants ne participaient pas du tout à des associations regroupant des étudiants canadiens. Même en ce qui concerne les associations étudiantes africaines ou nationales, peu d'étudiants les fréquentaient.

De même, peu de ces étudiants recouraient aux services universitaires pour faire face à leurs problèmes. Par exemple, la majorité des répondants étaient au courant de l'existence d'un conseiller aux étudiants étrangers dans leurs universités mais peu de ceux-ci recouraient à ses services; 45% des répondants ne les rencontraient jamais.

Comme suite à cet isolement, il y a très peu de communications entre les étudiants africains et les canadiens. D'ailleurs, la majorité (85%) des étudiants ont déclaré que les canadiens ne comprenaient pas les problèmes de leurs pays.

Donc, les étudiants africains retournent chez eux sans réellement connaître ni la société canadienne ni ses institutions. L'information qu'ils réussissent à obtenir vient des médias et, dans un moindre

degré, des relations conjugales créées au Canada pendant les études.

Cet isolement touche aussi les activités professionnelles. Par exemple, seulement 16% des répondants ont effectué un stage dans un milieu de travail pendant leur séjour au Canada. Ainsi, ces étudiants pouvaient se spécialiser dans un domaine comme l'éducation sans avoir mis pied, pendant leurs études, dans un établissement canadien d'enseignement.

L'isolement de ces étudiants ne se limite pas à leurs relations dans les milieux d'études mais aussi aux relations avec les pays d'origine. Seulement la moitié des répondants ont déclaré qu'ils avaient des contacts soutenus avec des organismes officiels de leurs pays. Même quand de tels contacts existaient, ils n'avaient pour but que de régler des questions de bourses.

C'est avec les membres de la famille que ces contacts étaient les plus fréquents et c'est à ceux-ci et à des amis restés au pays que ces étudiants s'informaient des changements survenus dans leur pays.

L'isolement de ces étudiants par rapport à leur pays confirme l'absence de planification et de suivi des programmes d'études à l'étranger dans les pays africains. En général, ces étudiants sont abandonnés à eux-mêmes dès qu'ils sortent de leurs pays.

Pour ce qui de l'intégration académique de ces étudiants, la majorité de ceux-ci ont éprouvé peu de problèmes. Les problèmes les plus importants avaient été rencontrés sur le choix des cours, c'est-à-dire la construction de leurs programmes individuels d'études, la formule d'examen, la formule pédagogique, et l'identification de sujets de recherche. Il s'agit de problèmes reliés à la différence entre le système canadien d'enseignement et celui de leur pays.

Quel était leur niveau de performance au Canada et quels étaient les facteurs déterminant cette performance?

Lorsqu'on leur a demandé de classer leur performance académique en tenant compte de celle de leurs collègues de même promotion, la majorité des répondants (62%) se sont situés au dessus de la moyenne.

Même si les informations sur cette performance ont été fournies par les étudiants eux-mêmes, celles-ci semblent être conformes à la réalité. Etant donné la rigidité des politiques d'octroi des visas canadiens, on peut supposer que seuls les étudiants ayant le mieux réussi dans leurs études antérieures ont réussi à entrer au Canada.

Quels sont les facteurs qui influencent le niveau de performance de ces étudiants? Les données ont montré l'état civil et la place de résidence pendant l'enfance comme étant les deux facteurs ayant eu l'influence la plus importante sur la variation dans les niveaux de performance académique.

En ce qui concerne l'état civil, les étudiants mariés ont déclaré un niveau de performance moins élevé que les étudiants célibataires. Ceci est contraire aux résultats attendus. En effet, étant donné que les étudiants mariés sont supposés être plus stables et plus motivés, à cause des responsabilités que leur impose la vie familiale, on a tendance à penser que ceux-ci seraient plus assidus aux études et, donc, plus performants.

Leur faible niveau de performance s'explique probablement par l'importance de leurs responsabilités familiales et du temps consacré à des questions familiales. En effet, les épouses de certains étudiants mariés poursuivaient elles-mêmes des études; dans pareil cas, les tâches familiales comme la garde des enfants étaient partagées entre les époux ce qui peut avoir pour effet de réduire le temps disponible pour les propres études.

Mais, il est aussi probable que la faible performance des étudiants mariés soit due au fait que ces étudiants subissent moins de pression pour terminer leurs études rapidement. Les données ont montré que les célibataires étaient proportionnellement plus déterminés à vouloir retourner dans leur pays d'origine que les étudiants mariés et que les étudiants mariés qui voulaient demeurer au Canada avaient épousé des canadiennes, et préféraient demeurer dans ce pays. Dans un contexte où les emplois sont difficiles à obtenir, de tels étudiants

tendaient à allonger leur vie d'étudiant, surtout que leur nouveau statut leur donnait droit à des avantages sociaux leur permettant un niveau de vie raisonnable.

En ce qui concerne le milieu de résidence pendant l'enfance, les données ont montré que les étudiants issus des villes performaient mieux que ceux des milieux ruraux. Ces résultats étaient également contraires à ceux attendus. Une des explications possibles serait que les étudiants issus des villes performaient mieux parce qu'ils avaient des antécédents scolaires plus solides, puisque les écoles fréquentées dans leurs milieux d'origine étaient mieux équipées.

1.4. Les préférences d'occupations et l'impact du séjour canadien sur celles-ci

Quelles étaient les occupations préférées par les répondants? Les étudiants ont été invités à indiquer, premièrement, les occupations qu'ils voulaient exercer si cela ne dépendait que d'eux et, deuxièmement, ce qu'ils pensaient pouvoir exercer, étant donné que tout ne dépendait pas d'eux. Dans les deux cas, les occupations les plus mentionnées étaient les suivantes: l'enseignement, le génie et l'administration des affaires.

Nous voulions ensuite connaître les perceptions des répondants en ce qui concerne les occupations jugées importantes pour le développement de leur pays. D'après les répondants, trop d'importance est accordée aux occupations à caractère politique, aux professions libérales, à la carrière militaire, et trop peu d'importance est accordée aux occupations manuelles et aux enseignants.

Dans quels milieux voulaient-ils exercer leurs occupations, dans quels types d'organismes, et pensaient-ils rencontrer de difficultés à trouver leurs emplois?

La majorité des répondants ont indiqué qu'ils voulaient travailler dans de grandes villes. La Fonction publique et les organismes

étatiques sont les organismes dans lesquels la majorité des répondants (43%) pensaient exercer leurs occupations.

Ces résultats sont quelque peu contraires à nos attentes. Etant donné que la fonction d'enseignant a perdu beaucoup de son poids au cours de ces dernières années, nous avions pensé que les étudiants tendraient à orienter leurs aspirations occupationnelles en dehors de cette fonction. De même, la Fonction publique étant saturée, nous avions pensé que les étudiants tendraient à vouloir chercher leur emploi en dehors de celle-ci.

Cependant, les réponses obtenues réflètent la lecture de la situation dans les marchés d'emplois dans les pays d'origine par ces étudiants. Etant donné qu'il n'y a plus beaucoup d'ouvertures d'emplois, les étudiants tendent à garder ce qu'ils ont déjà. Par ailleurs, on sait que la Fonction publique est, dans certains pays africains, le plus important sinon le seul employeur de ceux qui sortent du système scolaire. On n'a pas beaucoup de choix.

Ces réponses tendent également à fournir une première indication de la stabilité dans les plans de carrières des étudiants africains et du fait que leurs décisions de carrières ont été prises avant leur séjour canadien.

C'est probablement ce qui explique le fait que pratiquemment tous les répondants (91%) n'entrevoyaient pas de problèmes à trouver de l'emploi au terme de leurs études. Cependant, ils étaient quand même inquiéts en ce qui concerne l'évolution de la situation dans les marchés d'emplois dans leurs pays. Parmi les sujets d'inquiétudes les plus mentionnés étaient le nombre des instruits qui ne trouvent pas d'emplois, le manque d'ouverture dans les marchés d'emplois disponibles selon les aspirations, et le fait de ne pas connaître des gens bien placés pour les aider à trouver de l'emploi.

Qu'est ce qui ont déterminé les préférences occupationnelles de ces étudiants? Les données montrent que ce sont les domaines antérieurs d'études, les domaines d'études au Canada, et les niveaux d'études qui

déterminent ces préférences occupationnelles.

Puisqu'il y a une relation étroite entre ces variables, ces résultats confirment encore une fois l'assertion selon laquelle ces étudiants n'ont pas changé leur plan de carrière pendant leurs études au Canada. Même quand de tels changements ont eu lieu, ils se situaient dans les mêmes familles d'occupations, en général, des promotions.

La stabilité dans les plans de carrières de ces étudiants était aussi apparente lorsque celle-ci avait été appréciée à travers d'autres indicateurs de changement.

Lorsque le changement dans les plans de carrières a été examiné à travers les intentions des répondants par rapport au retour dans leurs pays, les résultats de l'analyse ont montré que bien peu parmi ceux-ci ont changé ces plans. La majorité des étudiants (87%) désiraient retourner dans leurs pays d'origine. Dans une formulation moins directe de la question relative à ces intentions, le nombre de répondants ayant déclaré de vouloir catégoriquement retourner dans le pays d'origine diminue mais la majorité de ceux-ci tenait quand même à y retourner.

En mesurant, à travers la différence entre les occupations désirées et celles que les répondants pensaient pouvoir obtenir, en supposant que les dernières correspondaient à celles qu'ils avaient avant leur séjour canadien et que celles désirées avaient été influencées par le séjour canadien, les données ont indiqué que 28% des étudiants avaient changé leurs plans d'occupations.

En mesurant le degré de changement comme une différence entre les organismes antérieurs d'emplois et les organimes dans lesquels l'on voulait travailler au terme des études, il y avait une différence chez 51% des répondants. Le nombre de répondants ayant changé leur plan (44%) était également important lorsque le degré de changement dans les plans de carrières avait été mesuré à travers la différence entre le milieu dans lequel l'on avait travaillé avant le séjour canadien et le milieu dans lequel l'on aspirait à travailler au terme des études. Enfin, c'est seulement chez 17% des répondants que le changement avait

eu lieu dans les domaines d'études pendant le séjour au Canada.

On voit qu'en terme d'occupations et de domaines d'études, le degré de changement est faible. L'explication tient à la fois à l'âge de ces étudiants, à leurs antécédents professionnels, et à leur isolement pendant les études. Même si la théorie de Ginzberg, servant à conceptualiser les comportements des jeunes face aux emplois, soutient que le choix d'occupations est un processus durant toute la vie active des individus, l'élasticité dans ces comportements dépend de l'éventail des choix d'emplois possibles. Dans ces cas où peu d'emplois sont disponibles, les gens auraient tendance à se maintenir dans ce qu'ils ont déjà pu avoir. Dans pareils cas, l'âge devient un facteur stabilisateur des plans d'occupations. D'autre part, étant donné l'âge relativement avancé des répondants lorsqu'ils ont entrepris leurs études, on peut supposer que la stabilité dans leur plan pourrait également suggérer qu'ils en étaient à une étape de maintien de leur carrière.

Par ailleurs, Breton soutient que c'est à l'école que les jeunes acquièrent la plus grande partie des attitudes et des informations qui déterminent leurs choix d'occupations. L'influence du milieu scolaire sur ces attitudes et même la quantité d'informations que l'on est en mesure d'y acquérir dépend du degré d'intégration des élèves dans celui-ci. Or, nous avons vu qu'en ce qui concerne les étudiants africains, ils vivent entre eux, parce que les universités canadiennes disposent de peu de structures d'accueil pouvant favoriser leur intégration et que les politiques d'emplois et d'immigration du Canada tendent à éviter cette intégration ou à en minimiser la portée pour que les étudiants ne puissent pas prétendre à des emplois au Canada. On peut donc supposer que dans ce cas, ces étudiants subissent peu d'influence dans leurs attitudes et comportements face aux emplois, en marge des milieux de référence que sont leurs pays d'origine.

1.5. Les facteurs influençant les changements dans les plans de carrières

Comme nous venons de le voir, les résultats de l'analyse montrent que peu d'étudiants africains ont changé leur plan de carrière pendant leur séjour au Canada. Puisque certains étudiants avaient quand même changé, nous voulions identifier les facteurs ayant contribué à ce changement. Notre première hypothèse était que la durée du séjour à l'étranger est le facteur le plus important. L'analyse a cependant montré que cette variable n'a aucune influence notable sur la variation dans les plans de carrières de ces étudiants, quelle que soit la façon dont celle-ci était mesurée.

Une deuxième hypothèse était que le changement dans les plans de carrières était influencé par le niveau d'études. Dans un certain sens, le niveau d'études équivaut à la durée du séjour au Canada. Cependant, nous l'avons utilisé indépendamment de cette dernière parce que, pour beaucoup d'étudiants, il n y a pas de correspondance entre les deux. En effet, les étudiants qui changent de domaines d'études ou ceux qui décident de traîner dans le système font plus d'années pour obtenir leurs diplômes que le nombre théorique d'années requises dans leurs cycles de formation.

L'analyse a montré que dans l'ensemble, le niveau d'études n'avait pas d'influence sur les plans de carrières, sauf pour les répondants qui n'avaient pas travaillé avant leur séjour canadien. Pour ces anciens étudiants, le niveau d'études est en relation avec les plans de carrières parce que ceux-ci n'étaient pas associés à des situations d'emplois concrets dans leurs pays. Ces étudiants étaient donc susceptibles d'être plus influencés par le milieu d'études ou par la lecture qu'ils faisait de l'évolution des marchés d'emplois dans les pays d'origine que ceux qui avaient déjà des emplois.

Quant aux autres variables, l'analyse avait montré en ce qui concerne les caractéristiques personnelles a) que l'état civil, le

milieu de résidence pendant l'enfance, le niveau d'éducation du père et l'occupation de la mère sont en relation significative avec les changements des plans de carrières vus comme une différence entre les milieux antérieurs de résidence et ceux dans lesquels répondants espéraient d'exercer leurs métiers au terme de la formation, b) que la charge familiale et les occupations du père et de la mère sont en relation significative avec les changements dans les plans de carrières vus comme une dfférence entre les organismes antérieurs de travail et ceux dans lesquels les répondants voulaient travailler au terme de leurs études, et c) que le milieu de résidence pendant l'enfance était en relation significative avec les plans de carrières vus comme une différence entre les filières d'études à l'arrivée et celles dans lesquelles les répondants étaient pendant l'enquête.

A quoi peut-on attribuer l'influence apparente de ces variables sur la variation des plans de carrières?

L'influence des caractéristiques d'ordre socio-économique (le milieu de résidence pendant l'enfance et l'occupation de la mère) sur le changement dans les milieux où ces étudiants voulaient exercer leurs métiers au terme de la formation tient probablement au fait que les étudiants ayant passé leur enfance dans les milieux ruraux et ceux venant de faibles niveaux socio-économique, désirent travailler dans les milieux urbains où ils ont plus de chance de réaliser leurs rêves. C'est ce désir de changement qui expliquerait l'influence de ces mêmes types de variables sur le changement quant aux organismes dans lesquels les étudiants en question voulaient travailler au terme de la formation et sur le changement dans les domaines d'études au Canada.

En ce qui concerne les antécédents scolaires et les raisons poussant les répondants à faire leurs études à l'étranger, l'analyse a montré a) que les niveaux et les domaines antérieurs d'études étaient en relation significative avec les changements dans les plans de carrières, vus comme une différence entre les occupations désirées et les occupations que les répondants pensaient pouvoir exercer, b) que

pour les facteurs poussant les gens à faire leurs études à l'étranger, la qualité de la formation à l'étranger était en relation significative avec les changements des plans de carrières vus comme une différence entre les occupations aspirées et les occupations que les répondants pensaient pouvoir avoir, et c) que la relation était significative pour le prestige en ce qui concerne la différence entre les milieux antérieurs de travail et les milieux dans lesquels les répondants voulaient travailler au terme de leurs études.

Ces résultats sont conformes à ceux que la précédente analyse a déjà fournie. Les changements dans les domaines d'études devraient logiquement entraîner des changements comparables dans les préférences d'occupations. De même, les facteurs qui poussent les étudiants à l'étranger affectent les préférences occupationnelles parce que souvent ceux-ci ne sont que des voiles pour les vraies intentions des personnes concernées. Quand ces personnes vont à l'étranger dans l'intention d'y rester, elles vont modifier leurs aspirations occupationnelles pour se conformer aux prescriptions de leurs nouvel environnement.

Quant aux antécédents occupationnels, l'analyse des données a montré que le nombre d'emplois exercés avant le séjour canadien est en relation significative avec les changements dans les plans de carrières vus comme une différence entre les emplois désirés et ceux que les répondants pensaient pouvoir occuper et avec ces plans mesurés comme une différence entre les milieux de résidence dans lesquels les répondants avaient travaillé et les milieux dans lesquels ils voulaient travailler au terme de leurs études. Ceci veut dire que ceux qui avaient changé des emplois antérieurement étaient les mêmes qui cherchaient d'autres emplois ultérieurement.

La relation est assez forte entre les perceptions des répondants concernant les difficultés de trouver des emplois et les changements dans les plans de carrières, vus comme une différence entre les organismes antérieurs d'emplois et ceux dans lesquels ils voulaient travailler au terme de leurs études. Ceci veut dire que même s'ils

avaient déclaré qu'ils n'allaient pas avoir des difficultés à trouver des emplois, ceux qui ont changé leurs plans de carrières l'avaient probablement fait parce qu'ils pensaient avoir des problèmes à retrouver leurs emplois antérieurs ou à obtenir ceux auxquels ils aspiraient antérieurement.

Les facteurs relatifs au milieu d'études n'est généralement pas en relation significative avec les changements, quelle que soit la façon dont ils ont été mesurés. Ceci est également conforme aux résultats antérieurs. En effet, nous avons vu que la durée du séjour au Canada n'a pas d'influence importante sur les plans de carrières des étudiants. Ceci serait dû au fait que les étudiants africains ne s'intégrent pas culturellement dans les milieux où ils étudient et, en conséquence, à la forte influence du milieu d'origine sur ces plans.

2. Implications théoriques et pratiques des résultats

2.1. Implications théoriques

Les résultats principaux obtenus dans cette recherche appuient ceux des autres chercheurs qui ont étudié l'impact du milieu d'études sur les étudiants étrangers. Tant dans ces études où l'on a analysé les attitudes des étudiants étrangers vis-à-vis de leurs pays d'origine et de leurs pays de formation que dans celles où l'on s'est intéressé aux situations professionnelles de ces étudiants, la conclusion a été que ceux-ci ne changent pas fondamentalement ces attitudes.

Quelles implications théoriques peut-on tirer de ces résultats en ce qui concerne le choix des occupations?

D'après les données, l'explication de la stabilité dans les plans de carrières des étudiants africains au Canada tient à leurs isolement pendant les études. Cet isolement limiterait l'influence du milieu d'études sur eux. Nous avons également identifié les antécédents professionnels comme une autre source de cette stabilité parce que ceux

qui ont déjà des emplois tendent à les garder surtout dant une situation d'incertitude.

Cependant, on peut également expliquer cette stabilité à travers les théories du développement vocationnel.

Les diverses théories auxquelles nous nous sommes référé suggèrent que les individus passent par des étapes successives de développement vocationnel pendant leur vie et que ces étapes déterminent en grande partie ce qui arrive à leurs plans de carrières. Chickering et Havinghurst (1981) sont parmi les auteurs qui ont détaillé ces étapes de développement, les âges associés à ces étapes, et les tâches qui sont accomplies pendant chaque étape. Sans reprendre la discussion sur cette théorie, on peut cependant mentionner que d'après ces auteurs, c'est dans la tranche d'âge de 16-23 ans que le choix et la préparation à une carrière se font. Ces plans sont revus dans la tranche d'âge de 30-45 ans et les décisions de maintenance ou non de la carrière sont prises dans la tranche d'âge de 45-57 ans. D'autres auteurs, comme Lenvison, at al (1978) et Riverin-Simard (1984) ont proposé des étapes similaires.

Pour tous ces auteurs, ces étapes ne peuvent être que des périodes de transition vers d'autres plans. Cela veut dire, comme l'avait suggéré Ginzbourg, qu'un individu peut commencer une nouvelle carrière pendant n'importe laquelle de ces étapes.

Notre recherche n'avait pas pour but de valider ces théories. Mais elles permettent de conceptualiser et d'interpréter les comportements des étudiants africains face à leurs plans de carrières.

La stabilité dans les plans de carrières de ces étudiants pourrait donc s'expliquer par le fait que ceux-ci étudiants entreprennent leurs études au Canada à un moment où ils sont déjà dans l'étape de maintenance de leurs carrières. En effet, les données ont montré que plus ces étudiants étaient jeunes à leur arrivée au Cananda, plus ils étaient susceptibles de changer leurs plans. Puisque les plus jeunes n'ont généralement pas exercé un emploi avant leur séjour canadien, la

conclusion apparente est que l'instabilité dans leurs plans de carrières provient du fait qu'ils étaient encore dans l'étape de choix et de préparation à la carrière au moment de leur arrivée au Canada.

Les données ont montré que ceux qui étaient les plus âgés avaient un plan de carrière plus stable. On peut supposer que ces étudiants étaient dans l'étape de maintainance de la carrière. Cette étape se situe à un âge relativement plus bas que dans les modèles conceptuels des auteurs mentionnés ci-dessus parce que le processus du développement personnel prend une trajectoire différente dans les sociétés à prédominance rurale par rapport aux sociétés industrialisées. On sait qu'en Afrique, les jeunes entrent traditionnellement dans les marchés d'emplois à un âge précoce, ceci, non seulement à cause des besoins de main-d'oeuvre dans les ménages mais aussi parce qu'une part importante de l'acquisition de connaissances a lieu dans l'exercice des activités concrètes, par observation de ce que font les adultes. Ainsi, les enfants sont introduits dans le monde du travail pour apprendre des métiers et pour être exposés aux exigences de la vie.

Dans ce processus, l'entrée dans le monde des adultes a donc lieu, en Afrique, à un âge plus bas que dans les pays industrialisés et on peut supposer que, dans ce contexte, le processus de maturation comporte des étapes et des tâches différentes des étapes caractéristiques du développement des individus dans les sociétés industrialisées.

La différence dans les trajectoires du développement personnel entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés pourrait également s'expliquer également par la façon dont le milieu agit sur les individus dans les deux contextes. Nous avons vu dans le cadre théorique et dans la recension des écrits que l'environnement social joue un rôle important dans la détermination de ce que deviennent les individus. C'est la réalisation de l'importance de l'environnement sur les décisions occupationnelles qui a amené Ginzberg

à revoir sa théorie des choix d'occupations, après s'être rendu compte que les enfants issus des familles riches n'avaient pas les mêmes comportements face à leurs plan de carrière que ceux issus des classes pauves. L'influence du milieu a également été pris en ligne de compte dans le développement des caractéristiques et des traits associés à l'entrepreneurship chez Holland (1970). De même, Super (1957) a démontré le rôle important joué par la famille et les facteurs d'ordre économique dans la détermination des choix occupationnels des enfants. Enfin, il a été établi dans de nombreux travaux qu'une des manifestations de la reproduction des valeurs dans les sociétés industrialisées est l'influence de la situation socio-économique des parents sur ce que deviennent les enfants. Les enfants sont généralement ce que sont ou étaient leurs parents.

Les études touchant à la reproduction sociale en Afrique tendent cependant à montrer que dans la situation actuelle, il y a peu de relations entre la situation socio-économique des parents et ce que deviennent leurs enfants (Heyneman, 1976); Diambomba (1972). Ceci est, en grande partie, dû au fait que les parents fonctionnent dans un marché de travail différent de celui dans lequel leurs enfants sont appelés à fonctionner. Les plans de carrière des enfants sont donc façonnés par des facteurs extérieurs à la famille, notamment par le système d'instruction; il s'agit des facteurs associés au monde moderne, en général, et, en particulier, aux marchés de travail dans lequel ils sont appelés à fonctionner pendant leur vie d'adulte. Les résultats de l'analyse ont cependant montré qu'il y a une certaine relation entre les emplois des parents et ceux de leurs enfants. Cependant, on doit tenir compte du fait que le groupe étudié est en fait spécial. Le processus de sélection de ces étudiants, à travers l'octroi de visas ou d'admission dans les universités, rend ce groupe homogène en ce qui concerne les antécédents scolaires.

C'est à cause de l'importance de l'influence potentielle du milieu social et scolaire sur les comportements des jeunes africains que nous

avons supposé que le milieu d'études au Canada affecterait de façon importante les plans de carrières des étudiants africains au Canada. Comme nous l'avons déjà noté, la majorité de ces étudiants pensaient que leurs études canadiennes les aideraient à trouver un emploi. Nous nous attendions donc à des changements majeurs dans les plans de carrières car nous croyions que les étudiants chercheraient à s'adapter aux différents types d'emplois rendus possibles par ces études canadiennes (par example, le travail dans une multinationale) et aux conditions nécessaires pour les obtenir.

Un tel changement n'a pas eu lieu parce que d'une part, comme nous l'avons déjà mentionné, la majorité de ces étudiants sont arrivés au Canada a un âge où ils étaient déjà relativement stables dans leurs activités antérieures; d'autre part, étant donné que les politiques canadiennes vis-à-vis des étudiants étrangers tendent à refouler physiquenent et mentalement ces étudiants chez eux, les milieux d'origine servent de référence aux décisions sur l'avenir prises pendant le séjour au Canada. C'est leur interprétation des conditions existant dans les marchés d'emplois de leurs pays qui serait le facteur le plus déterminant de la nature de ces décisions.

2.2. Implications pratiques

2.2.1. Implications pour les pays africains

Les programmes d'études à l'étranger ont été, depuis 1960, la source principale de la main-d'oeuvre hautement qualifiée dans les pays africains. Au delà de l'amélioration des compétences techniques dans ces pays, ces programmes ont constitué, selon certains auteurs (Sirowy and Inkeles, 1984), des mécanismes importants de transfert des connaissances et de technologie aux pays bénéficiaires. Ils ont contribué au renforcement des institutions nationales et ont permis aux pays bénéficiaires de traiter de façon avantageuse avec les autres

pays, à cause des compétences acquises et des relations nouées pendant les études.

La présente étude n'avait pas pour but d'évaluer les avantages comparatifs associés à ces programmes dans les pays africains. La plupart de ces pays n'ont pas d'autres choix que de former leur main-d'oeuvre hautement qualifiée à l'étranger, parce qu'ils n'ont pas encore de capacités suffisantes de formation. Le but de l'étude était de voir si les programmes de formation à l'étranger permettent à ces pays d'avoir le type et le niveau de main-d'oeuvre prévue lors de l'envoi des étudiants en formation.

Les données analysées dans cette étude ont montré que peu de ces étudiants changent leurs objectifs de carrière pendanbt la formation. Donc, du point de vue des pays africains, le fait de former les étudiants à l'étranger n'aurait pas d'incidences sur leurs plans de développement des ressources humaines. Les politiques canadiennes d'immigration qui rendent difficile l'intégration culturelle et professionelle de ces étudiants dans les milieux où ils étudient et l'absence des structures d'accueil pour ces étudiants peuvent donc être considérés comme des élements positifs en ce qui concerne le développement des ressources humaines en Afrique.

Cependant, si, comme il a été mentionné ci-dessus, les étudiants sont envoyés au Canada aussi pour tirer profit des expériences vécues par ce pays dans son propre développement, alors on peut se demander si la formation reçue par ces étudiants peut être complète sans qu'ils soient exposés à ces expériences. On peut se demander si l'absence de cette exposition aux réalités canadiennes ne donnent pas aux étudiants des appréciations incomplètes de ces réalités. Puisque dans le modèle de développement par rattrapage on tend à transposer de telles réalités dans les milieux d'origine, on peut imaginer les effets potentiellement néfastes pouvant résulter d'une telle formation incomplète. Puisque, dans ce cas, les modèles idéalisés sont loin des situations réelles, il en résulte une simplification désastreuses des problèmes et l'adoption

de politiques qui seraient difficiles à appliquer même dans les pays de référence.

On doit se poser ces questions parce que ces études sont coûteuses. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, ces coûts sont directs et indirects.

En ce qui concerne les coûts directs, les pays participant aux programmes d'études à l'étranger font face à des dépenses importantes. Que les étudiants soient envoyés à l'étranger avec des ressources publiques ou privées, les pays concernés doivent mobiliser des ressources importantes en devises étrangères pour leur maintenance. Pour ces pays dont le revenu annuel per capita ne dépasse pas les 500 dollars, l'investissement de 10,000 à 25,000 dollars nécessaires annuellement pour maintenir chaque étudiant au Canada constitue un sacrifice énorme.

Et même dans ces cas où les coûts de formation sont pris en charge par le Canada, une partie importante de ces coûts est absorbée par les pays d'origine de ces étudiants. En effet, certains des programmes de bourses exigent une contribution locale soit sous forme de compléments de bourses aux étudiants concernés, d'aide au maintien des membres de famille restés au pays, ou pour l'achat des titres de transport pour les étudiants ou pour leurs membres de familles.

L'ampleur de ces coûts directs amène certains à se demander s'il ne vaudrait pas mieux investir dans le développement des programmes de formation dans les pays d'origine plutôt que dans les études à l'étranger.

En plus de ces coûts directs, ces programmes entraînent des coûts indirects importants, parmi lesquels le manque à gagner, les coûts engendrés par la modification des habitudes de travail et par le changement dans les goûts relatifs à la consommation.

En ce qui concerne le manque à gagner, on peut supposer que celui-ci est comblé à long ou à moyen terme par le niveau accru de productivité résultant des compétences acquises à l'étranger. Une telle

éventualité suppose cependant que ce niveau de productivité dépasse celui associé aux personnes ayant suivi le même type de formation dans les institutions nationales. On peut cependant douter que les étudiants ayant effectué leurs études à l'étranger soient nécessairement plus productifs que ceux issus des institutions locales.

Quant à la modification des habitudes de travail résultant de la socialisation aux machines ayant servi d'instruments de formation et aux méthodes de travail observées dans les milieux de formation, celle-ci peut se traduire par de tentatives de reproduction, dans les pays d'origine, des environnements où l'on a été formé, à défaut de laquelle on se sent dans l'impossibilité de fonctionner adéquatement. A titre d'exemple, certains des étudiants formés dans le cadre du Projet Ouest Africain de formation à la recherche en éducation à l'université Laval considéraient qu'ils étaient incapables de réaliser, à leur retour dans les pays d'origine, des activités de recherche parce qu'ils ne retrouvaient pas les conditions auxquelles ils s'étaient habitués au Canada.

La reproduction de ces environnements pourrait cependant se traduire, à son tour, par des coûts directs importants car elle requiert l'acquisition des machines et d'infrastructures coûteuses. A défaut de ces machines et infrastructures, les personnes formées à l'étranger se sentent frustrées et deviennent souvent improductives.

La modification dans les habitudes de consommation aurait les mêmes effets. Le séjour à l'étranger expose ces étudiants à de nouveaux modes de vie et crée chez eux de nouveaux besoins qui ne peuvent être satisfaits que moyennant l'importation des biens requis, à des coûts que leurs pays ne peuvent supporter.

En conséquence, même si les plans de carrières de ces étudiants ne changent pas et que les programmes d'études à l'étranger n'affectent pas négativement les programmes de développement des ressources humaines dans les pays africains, on peut se poser des questions sur les bénéfices tirés de ceux-ci.

2.2.2. Implications pour le Canada

Les objectifs motivant la décision du Canada d'investir dans les programmes d'études à l'étranger se résument en trois volets: a) permettre aux pays bénéficiaires de disposer de la main-d'oeuvre de haut niveau nécessaire à leur développement; b) créér des ponts devant permettre le développement de liens économiques et politiques avec les pays bénéficiaires; et c) favoriser le développement des institutions canadiennes d'enseignement supérieur.

Les résultats de cette étude indiquent que ces objectifs sont généralement atteints. Même si le Canada est un pays d'immigration et qu'en général, de nombreux étudiants étrangers y viennent dans le but de s'y établir, en ce qui concerne les étudiants africains, la majorité retournent chez eux après la formation. De ce point de vue, l'objectif visant à l'accroissement quantitatif du nombre de cadres supérieurs dans les pays concernés est atteint. On peut cependant se demander si les politiques rigides qui permettent l'atteinte de cet objectif, c'est-à-dire, l'isolement culturel et professionnel de ces étudiants pendant leur séjour canadien, ne diminue pas le niveau et la pertinence des compétences acquises. Puisqu'ils ne sont pas autorisés à travailler, l'expérience canadienne de ces étudiants se limite aux cours théoriques suivis dans les programmes formels, alors que l'expérience dans les milieux professionnels leur aurait donné des connaissances pratiques plus pertinentes.

Le deuxième objectif est atteint parce que les étudiants qui retournent chez eux deviennent des conduits facilitant les relations entre le Canada et leurs pays. Dans un monde où l'aide internationale est essentiellement basée sur des intérêts géo-politiques et mercantilistes, sans de tels conduits, le Canada, qui n'a pas de passé colonial, aurait des difficultés à s'introduire dans certaines régions. Les péripéties qui ont entouré la pénétration canadienne en Afrique francophone, où le Canada s'est trouvé en compétition avec la France,

le démontre assez clairement.

Et le troisième objectif est atteint parce que la présence des étudiants étrangers dans les universités canadiennes contribue largement au développement de leurs programmes de formation. Sans ces étudiants, beaucoup de ces programmes auraient de la difficulté à survivre.

Ces objectifs sont atteints dans un contexte où la présence des étudiants étrangers coûte de moins en moins cher au Canada. En effet, de plus en plus de ces étudiants sont financés avec des ressources provenant de leur propre pays. Quand on ajoute aux dépenses directes supportées par ces étudiants, les avantages indirects tirés de leur présence, on peut supposer que le Canada tire probablement plus de ces étudiants qu'il ne dépense pour eux.

En conséquence, si, comme il ressort des énoncés des politiques du Canada vis-à-vis des programmes d'études à l'étranger, le but de ces programmes est d'aider les pays africains à profiter de son expérience pour leur propre développement, alors le Canada devrait améliorer les conditions du déroulement des programmes d'études de ces étudiants. L'amélioration de ces conditions devrait porter tant sur le plan de la formation que sur le plan social.

Sur le plan de la formation, le Canada devrait permettre aux étudiants d'avoir accès aux marchés d'emplois. Pour que les pays africains puissent profiter de l'expérience canadienne en matière de développement, les africains doivent être exposés au fonctionnement du système canadien, ce qui n'est possible que lorsque les individus sont mis dans des situations où ils ont à participer à la solution de problèmes concrets. Ceci pourrait se faire de deux façon. D'une part, on pourrait assouplir les barrières relatives à l'obtention d'emplois. Il y a rien qui prouve que ces étudiants prendraient des emplois aux canadiens car, en général, les étrangers ont tendance à occuper les emplois que ces derniers n'accepteront pas. Une telle ouverture pourrait d'ailleurs réduire les ressources publiques allouées à la

formation car, à l'instar de la situation aux Etats-Unis, ces étudiants pourraient davantage financer leurs études.

D'autre part, le système de bourses pourrait être réformé de telle sorte que celles-ci seraient accordées dans le cadre d'activités professionnelles précises. Selon cette formule, les étudiants, particulièrement ceux de deuxième et troisième cycles, seraient associés à des situations concrètes d'emplois, soit dans les entreprises ou dans les groupes de recherche aux seins des universités. La bourse serait, dans ce cas, considérée comme une rémunération. Un tel système aurait pour effet de rendre les étudiants plus resposables mais, en même temps, il leur permettrait d'acquérir une expérience utile non seulement dans le processus même de leurs études mais pour leurs carrières professionnelles futures.

Cette expérience de travail pourrait permettre aux étudiants de mieux apprécier les réalités concrètes auxquelles on fait face dans la réalisation des objectifs sociaux et les aider à relativiser la transférabilité des expériences sociales inhérents au modèle de développement par rattrapage adopté par leurs pays.

Et au plan social, l'amélioration des structures d'encadrement de ces étudiants leur permettrait non seulement de mener une vie plus sociale pendant leurs études, mais il leur permettrait aussi de mieux connaître le Canada. Même si l'isolement culturel de ces étudiants diminue le degré de leur intégration dans les milieux d'études et, en conséquence, le nombre de non-retour, il reste que la plupart de ces étudiants, particulièrement ceux n'ayant pas de compatriotes dans les universités où ils étudient, vivent une solitude éprouvante surtout pendant leurs premiers mois au Canada.

3. Conclusion générale

Etant donné l'état du développement de leur enseignement supérieur, les pays africains continueront à recourir aux programmes

d'études à l'étranger tant pour satisfaire à leurs besoins en main-d'oeuvre hautement qualifiée que pour répondre à la forte demande sociale pour cet enseignement. En même temps, étant donné la position privilégiée qu'elle occupe en tant que puissance intermédiaire, le Canada sera parmi les pays qui continueront à jouer un rôle de premier plan, particulièrement en Afrique francophone, dans la formation des cadres supérieurs africains.

Le rôle important que pourrait jouer le Canada et tous les autres pays qui participent à cette entreprise ne pourra cependant profiter aux africains que sous certaines conditions.

La première de ces conditions est que les pays africains se donnent des politiques claires de développement des ressources humaines.

Même si au début des années 60, la participation aux programmes d'études à l'étranger avait été motivée par la pénurie de la main-d'oeuvre, au cours des dernières années, l'envoi des étudiants à l'étranger a été motivé principalement par l'offre des bourses, particulièrement dans le cas cadre des programmes d'aide, et, dans certains cas, par des considérations politiques et administratives internes.

Etant donné la dépendance des pays africains sur les ressources extérieures dans leurs programmes de développement, l'envoi des étudiants en formation y souvent décidé pour satisfaire aux exigences des bailleurs de fonds. En effet, la plupart des projets de développement contiennent des volets de formation en vue de satisfaire aux besoins en ressources humaines requis pour leur poursuite. En conséquence, les étudiants ne sont pas envoyés en formation dans le cadre de stratégies cohérentes de développement de ressources humaines mais pour satisfaire aux besoins disparates de différents projets de développement mis en branle par les agences extérieures.

D'autre part, les programmes de bourses servent aussi à des fins politiques ou administratives dans les pays africains. On les a

utilisés comme des mécanimes de satisfaction de la demande sociale sans cesse croissante pour la formation à l'étranger, surtout de la part des membres de l'élite pour qui l'envoi des enfants à l'étranger, même si souvent justifié par la baisse de la qualité de la formation dans les institutions locales, est en fait une façon de manifester l'appartenance à un statut social élevé.

La demande sociale pour les études à l'étranger a été davantage renforcée par les requêtes de ceux venant des couches sociales moins favorisées, pour qui l'envoi des enfants à l'étranger est une émulation du comportement des membres des classes sociales aisées, mais aussi parce qu'ils considèrent cette option importante pour la mobilité sociale de ces enfants.

Il y a lieu de noter que même si les données de cette études ne démontrent pas clairement que les décisions de participer à ces programmes sont motivées par la recherche de gains économiques immédiats, il est évident qu'ils constituent des alternatives à l'entrée immédiate dans les marchés d'emplois ou de s'y maintenir. La baisse des salaires réels et la déterioration conséquente des conditions de vie dans les pays africains au cours de ces dernières années ont donc rendu ces programmes attrayants car, même sans bourses, ils permettent de fonctionner dans des environements où même les revenus minimaux auxquels on y a droit sont plus élevés que les salaires perçus dans les emplois au pays.

On note aussi que dans beaucoup de pays, ces programmes servent à recompenser les fonctionnaires méritants ou à écarter ceux qui ne sont plus désirés et qui ne peuvent l'être autrement.

L'absence des plans de développement des ressources humaines dans les pays africains est le résultat du manque de stratégies claires de développement. Dans ce modèle du ratrappage adopté par la plupart des pays africains, la pratique a été d'embarquer dans des projets économiques et politiques démesurés ne pouvant être réalisés qu'avec le concours financier, matériel, et humain des pays copiés. C'est en

partie à partir de ces projets qu'ont été déterminés les besoins en ressources humaines, or on sait que de tels projets disparaissent presque aussi rapidement qu'ils sont créés.

Par ailleurs, on sait également qu'il y a eu des changements constants dans les orientations idéologiques ou tout simplement dans les alliances politiques dans certains pays africains. En général, les pays copiés changent également avec ces alliances et les projets financés par ceux-ci sont généralement abandonnés parallèllement à ces changements.

C'est dans ce contexte en perpétuelle mutation que l'on a tenté de définir les besoins en main-d'oeuvre. Il est évident qu'aucun plan de développement des ressources humaines n'est possible dans une telle situation, surtout lorsque les intervenants extérieurs sont en compétition.

La deuxième condition est que les programmes de bourses à l'étranger devraient être considérés comme des solutions transitoires menant au développement des capacités locales de formation. A cet effet, un effort encore plus important devrait être consacré au développement des ces capacités locales. Le développement de la capacité locale est cependant rendu difficile, surtout quand il est basé sur les apports extérieurs, comme c'est le cas dans la plupart des pays africains, parce que, d'une part, les intérêts géo-politiques et économiques associés aux programmes d'études à l'étranger favorisent leur maintien et, d'autre part, parce que le nombre de cadres requis ne justifie pas, dans certains pays, la création des programmes nationaux de formation.

Il est cependant difficile de voir comment les pays africains pourront continuer à dépendre sur des programmes d'études à l'étranger pour le développement de leurs ressources humaines. La baisse des ressources pouvant y être consacrées, tant de source nationale qu'au niveau international, continuera à diminuer la proportion des finissants du secondaire qui peuvent y avoir accès.

La seule solution pouvant permettre à ces pays de continuer à satisfaire la demande pour l'enseignement supérieur est d'amplifier le développement de leurs propres structures de formation. Tous les pays ne pourront cependant le faire à cause du coût extrêmement élevé de création et de maintenance de l'enseignement supérieur. Les pays africains devraient donc éviter le micro-nationalisme et opter pour des centres régionaux de formation.

Bibliographie

ACDI, Coopération entre le Canada et les pays en développement dans le secteur de l'enseignement et de la formation technique, Ottawa, 1981.

ACDI, L'assistance canadienne au développement international: Pour bâtir un monde meilleur, Ottawa: 1987.

Adisesiah, M., Let my country awake, New York: UNESCO, 1970.

Altbach, Philip, The Foreign Student Dilemma, Teachers College Record, 87,4, 1986, pp.589-610.

Altbach. Philip, The University as Center and Periphery, Teachers College Record, 82,1981, pp. 601-621.

American committee on Education, Foreing Students and Institutional Policy, Washington, D.C., 1982.

American Council on Education, Foreign Students and Institutional Policy, A Report of the Committee on Foreign Students and Institutional Policy, Washington, D.C., 1982.

Asher, B., et al., Theory-Building and Data Analysis, Knoxville: University of Tennessee Press, 1984.

AUCC, Les Universités et les relations Internationales du Canada, Mémoire au Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada, 1985.

Banque Mondiale, Indicateurs de l'éducation et indicateurs socio-économiques en Afrique, Annexe au document "Pour de nouvelles politiques de l'éducation en Afrique Subsaharienne" Département de l'éducation de la formation, 1986.

Baron,B. and A. Smith (eds), Higher education in the European Community: Study abroad in the European community, CEE, 1987.

Blau, P. and Duncan, O.D., The American occupational structure, New York: Wiley, 1967.

Blaug, Marc, The economic cost and benefits of overseas students, in Peter Williams (ed) The Overseas Student Question, London,

Heineman, 1981.

Berman, E.H., Foundations, United States Foreign Policy, and African Education, 1945-1975, Harvard Educational Review, 49,2, 1979, pp. 145- 179.

Bowles S. and H. Gintis, School in Capitalist America: Education reform and the Contradition of Economic Life, New York: Basic Books, 1976.

Bray, Mark, International Influences on African Educational development, International Journal of Educational Development, 4,2, 1984, pp. 129- 136.

Breton, R. et al., Le rôle de l'école et de la société dans le choix d'une carrière chez la jeunesse canadienne, Ottawa: Information Canada, 1972.

Burn, Barbara, Higher Education Reform: Implications for Foreign Students, New York: Institute of International Education, 1978.

Burns, R., Higher Education and the Third World, FAO, 1975.

C.E.E., Fonds Européen de Développement - Enseignement Formation: Bilan 1958-1980. Direction Générale de l'Information, Bruxelles, 1983.

CBIE, A Question of Self-interest, Ottawa, 1977.

CBIE, Un Juste Equilibre, Rapport de la Commission sur les politiques aux étudiants étrangers. Ottawa, 1981.

Chambre des Communes, Qui doit en profiter, Rapport sur les politiques et programmes du Canada en matière d'aide publique au développement, Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Ottawa: 1987.

Chase-Dunn, C., The effects of international economic dependence on development and equality: a cross cultural study, American Sociological Review, 40,6,1975.

Carnoy, Martin, The political economy of education, in T. Labelle (ed), Education and development in Latin America and the Carribean, Los Angeles: UCLA American Center, 1972.

Chickering, A. and Havinghurst, R.J., The life cycle, dans Chickering et al., The modern american college, San Francisco: Jossey-Bass, 1981.

Coleman, J.S., Professional Training and Institution Building in the Third World: Two Rockefeller Foundation Experiences, Comparative Education Review, 28,2,1984, pp.180-220.

_____, Educational Exchange in the Economic development of Nations, New York: Committee on Educational Interchanges Policy, 1961.

_____, African Students in the United States, New York Commettee on Educational Interchange Policy, 1960.

Christensen, Sandra et al., Factors Affecting college Attendance, Journal of Human Resources, X,2, 19

CIDA, Strategy for International Developement and Co-operation 1975-80, Otttawa.

CIDA, Social Development and Community Services, Ottawa.

Cisse, S.Y., L'education en Afrique à la lumière de la Conférence de Harare (1982), UNESCO. Etudes et documents, no. 50

Coombs, P.H., The Fourth Dimension of Foreign Policy; Educational and Cultural Affairs. New York: Harper and Row, 1964.

Coulibaly, M., Côte-d'Ivoire: 25 années d'expérience en matière d'orientation scolaire et universitaire - Conflit et continuité, miméo, CIRES, Université Nationale de Côte-d'Ivoire.

Court, David, The idea of social science in East Africa, in Social Sciences and Public Policy in the developing World, Stifel, L.D., ed., Lexington: Lexington Books, 1982.

Darilchow, F and U. Teichler, Enseignement supérieur dans la Communauté européenne: Reconnaissance des périodes d'études à l'étranger dans la communauté européenne, Wissenschaftliches Zentrum für Brufs- und Hochshulforschung Gesamthochschule Kassel, 1986.

Diambomba, M., L'enseignement en Afrique: un instrument de structuration sociale encourageant l'exportation des ressources,

Textes et documents no. 2, Projet Ouest Africain, Université Laval, 1977.

Diambomba, M., Education, training and other factors affecting entrepreneurial performance in Zaire, Cahiers économiques et sociaux, edition unique, Faculté des Sciences économiques, Kinshasa 1971.

Diambomba, M., Costs and Financing of primary education in West Africa: Dilemmas and potential solutions, miméo, Département d'administration et politiques scolaires, Université Laval, 1987.

Dougna, Komi, Education, consommation, investissement et développement économique: une étude du cas du Togo, Thèse de doctorat, Faculté des Sciences de l'éducation, Université Laval, 1984.

Du Bois, Cara, Foreign Students and Higher Education in the Unites States, American Council on Education. Washington, D.C., 1962.

Eicher, J.c., Educational costing and financing in developing countries, World Bank paper no. 655, 1984.

Eide, Ingrid, Students as links between cultures, Oslo: Universitets-forlaget, 1970.

Eisemon, T.O., Foreign training and foreign assistance for university development in Kenya: too much of a good thing?, International Journal of Educational Development, 6,1, 1986.

F. Champion-Ward, Education and Development Reconsidered, Tje Bellagio Conference Papers. New York: Praeger, 1974.

Foster, P, The vocational school fallacy, Comparataive Education Review

Frankel, C., The Neglected Aspects of Foreign Affairs. Washington, D.C.: The Brookings Institution, 1966.

Fry, G.W., The Economic and Political Economy of Study Abroad, Comparative Education Review, 28, 2,1984, pp. 203-220.

Gintis, H., Education, Technology, and the Characteristics of Worker Productivity, American Economic Review, 61,2, 1971._

Ginzburg, E., The manpower connection: Education and Work, Cambridge:

Harvard University Press, 1975.

Goldstein, B. and Oldham, J., Children and Work A Study of Socialization, New Brunswick,N.J.: Transaction Books, 1979.

Godwin, G.D. and M. Nacht, Absence of decision: Foreign Students in american colleges and Universities, New York: Institute of International Education, 1983.

Gottfredson, L., Circomscription and compromise: A developmental theory of occupational aspirations, Journal of Counseling psychology, 28. 1981, 545-579.

Gunn, B, Children's conceptions of occupational prestige, Personnel and Guidance Journal, 42, 1964.

Hallack, J. and Caillods, F., Education, work and employment - I, UNESCO: IIEP, 1980.

Heyneman, S., Research on education in developing countries, International Journal of Education, 4,4, 1984.

Hunter, G., The needs and Desires of Developing countries foir Foreign Study Facilities:Some reflections, in Peter Williams (ed), the Overseas Student Question. London: Heineman, 1981.

Inkeles, A. and L. Sirowy, University-level Student Exchanges: The U.S. Role in Global Perspective, Hover Institution Reprint Series, Stanford University, 1985.

Institute of International Education, Profiles: The foreign Student in the United States, New York, 1983.

Jenkins, H.M. et al., Educating students from Other nations, San Francisco: Jossey-Bass, 1983.

Klimberg, Otto, International educational exchange, The Hague: Mouton, 1976.

Labrousse, A., La France et l'aide à l'éducation dans 14 Etats africains et malgaches, Cahiers de l'IIPE, no, 22, 1971.

Lauer, R.M., Socialization into equality: Children's perceptions of occupational status, Sociology and Social Research, 58, 1974.

Lee, E. S., A Theory of Migration, Demography, 3,1, 1966, pp. 47-57.

Lenvison, D.J. at al., The seasons of man'life, New York: Alfred A. Knopf, 1978.

Lulat, Y.G-M., International Students and Study-Abroad Programs: A selected Bibliography, Comparative Education Review, 28,2, 1984.

Maliyamkono, T.L. and S. Wells, Are Scholarships a Question of Economics, in T.L. Maliyamkono (ed), Policy developments in Overseas training. Dar-es-Salaam: Black Star Agencies, 1980.

Maliyamkono, T.L., Factors associated with differences in veiws of social objects: a comparison of selected Africans and Alberta students, mimeo, Dept. of Educational Administration, University of Alberta.

Medzo, F., L'influence de la situation financière sur la performance académique chez les étudiants africains au Québec, Mémoire de maîtrise, Faculté des Sciences de l'éducation, Université Laval, 1982.

Millette, Marc, Rapport d'enquête sociologique sur la situation de stage, Centre d'études en économie coopérataive, Université de Sherbrooke, 1974.

Ministère de la Coopération, Les étudiants étrangers, Paris, France.

Moock, J.L., Overseas Training and National developement Objectives in Sub-Saharan Africa, Comparative Education Review, 28,2, 1984, pp. 221-240.

Neice, D.C. and P. Braun, A Patron of the World, Papers on Foreign Students, C.B.I.E., Ottawa, 1977.

Oxenham, J., Study Abroad and Development Policy-An Inquiry, in Peter Williams, The Overseas Student Question. London: Heineman, 1981.

Philips, H.M., Educational Cooperation between Developed and developing Countries, New York: Praeger, 1976.

Pyle, K.R., Guiding the Development of Foreign Students, San Francisco: Jossey-Bass, 1986.

Reiss, A.J.,Jr. Occupations and social status, New York: Free Press, 1961.

Remenyi, A.G. and Fraser, B.J., Effects of occupational information on occupational perceptions, Journal of Vocational Behavior, 10, 1977, pp. 53-68.

Riverin-Simard, D., Etapes de vie au travail, Montréal: Edition St. Martin, 1984.

Shaik, F. and D. Simpson, Foreign students and canadian policy, Ottawa: CBEI 1977.

Shinar, E.H., Sexual stereorotypes of occupations, Journal of Vocational Behavior, 7, 1975.

Sims, W.A. and M. Stelcher, Un cadre méthodologique pour l'analyse avantage-coût de la présence d'étudiants étrangers au Canada, CBIE, Ottawa.

Sousa, A., Les fonctions de consommation dans les économies africaines, Paris: Edition Cujas, 1970.

Spaulding, S. and M.J. Flack, The World of Foreign Students in the United States, New York: Praeger, 1976.

Spencer, R. E., Factors Affecting Successful Performance of Foreign Students, Measurement and research Division, Office of Instructional Resournces, University of Illinois, no. 258, 1967.

Sumra, S.A. and A. G. Ishumi, Trends in Tanzania's policies toward higher education, in T.L. Maliyamkono (ed), Policy developments in overseas training, Dar-es-Salaam: Black Star Agencies, 1980.

Super, D., The psychology of careers, New York: Harper and Row, 1957.

Rao, G.L., Brain Drain and Foreign Students, St. Lucia: University of Queensland Press, 1979.

UNESCO, Statistiques des étudiants à l'étranger 1974-1978, Rapports et études statistiques, no. 27, Divisioin of Statistics on Education, Paris, 1982.

UNESCO, Aperçu d'un plan de développement de l'éducation en Afrique, Conférence sur le développement del'éducation en Afrique, Addis Abeba 15-25 mai 1961.

Von Zur-Muehlen, Max, Foreign Students in Canada and Canadian Students

Abroad, Institutional and Public Finance, Statistical Branch, 1978.

Weiler, H.N., The Political Dilemma of Foreign Study, Comparative Education, Review, 28,2, 1984, pp. 168-179.

Williams, Peter, Britain's Full Cost Policy on Overseas Etudents, Comparative Education Review, 28,2, 1984, pp. 258-278.

Zytowski, D.G., Vocational behavior: Readings in theory and research, New York: Holt, Rinehart and Winston, 1968.